

Capture de l'État et de la société civile, « rando » et instabilité politique chronique en République démocratique du Congo

Albert **Malukisa Nkuku**



The IOB Working Paper Series seeks to stimulate the timely exchange of ideas about development issues, by offering a forum to get findings out quickly, even in a less than fully polished form. The IOB Working Papers are vetted by the chair of the IOB Research Commission. The findings and views expressed in the IOB Working Papers are those of the authors. They do not necessarily represent the views of IOB.

Institute of Development Policy

Postal address:	Visiting address:
Prinsstraat 13	Lange Sint-Annastraat 7
B-2000 Antwerpen	B-2000 Antwerpen
Belgium	Belgium

Tel: +32 (0)3 265 57 70
Fax: +32 (0)3 265 57 71
e-mail: iob@uantwerp.be

<http://www.uantwerp.be/iob>

Capture de l'État et de la société civile, « rando » et instabilité politique chronique en République démocratique du Congo

Albert Malukisa Nkuku

Professeur à l'enseignement supérieur et universitaire en RDC, chercheur associé à l'Institut de politique de développement (IOB) de l'Université d'Anvers et Directeur de recherche en Gouvernance à l'Institut Ebuteli.

albert.malukisa@ucc.ac.cd

j.malukisa@ebuteli.org

Résumé

La capture de l'État et de la société civile est un phénomène largement répandu dans la plupart des pays en développement, avec des résultats contrastés en matière de gouvernance. Certains pays progressent alors que d'autres demeurent dans l'impasse. Au regard de la littérature, ce travail permet de comprendre comment cette capture crée une instabilité politique chronique en RDC en mettant en exergue le fait qu'elle est fortement fragmentée, décentralisée et non accompagnée d'une vision à long terme comme on l'observe dans d'autres pays, y compris le Rwanda et l'Ouganda qui continuent de se nourrir de cette instabilité depuis la chute du président Mobutu. Très souvent, des débats passionnés sur la théorie du complot ou de la balkanisation occultent les dynamiques politiques domestiques fortement conflictuelles qui transforment l'État en terrain de confrontation et de *rando* (règlement de comptes) des différents réseaux de patronage des anciens et des nouveaux dirigeants. À l'échelle nationale et locale, les compétitions tribales, ethniques et d'accès aux ressources publiques éloignent les horizons d'une vision à long terme pour le pays. La capture de l'État et de la société civile pousse les perdants à recourir à la violence armée en vue de garantir leur avenir politique.

Depuis l'indépendance du pays, la légitimité domestique des leaders politiques du pouvoir et de l'opposition a dégringolé. Les alliances politiques imprévisibles reproduisent sans cesse le modèle d'un État prédateur et débouchent souvent sur des conflits insurmontables qui se soldent par des règlements de comptes à répétition pour lesquels les élites politiques ont de plus en plus besoin du soutien des pays étrangers. Après le régime du président Mobutu, on assiste à la diversification et à la fragmentation de la dépendance des élites congolaises vis-à-vis des pays voisins et des puissances occidentales. Dans la mesure où l'instabilité au Congo ne constitue pas une menace à la paix internationale et aux intérêts des puissances occidentales, celles-ci ferment les yeux et laissent la situation pourrir sur le terrain. Les États-Unis d'Amérique, partagés entre leurs intérêts au Rwanda et en RDC se caractérisent ainsi par une ambivalence, même après la signature des accords de paix et de partenariat stratégique de Washington. Les investissements diplomatiques stratégiques réalisés par Kigali après le génocide lui garantissent une impunité internationale et le bénéfice du double standard de la Communauté internationale. Malgré la diversité des organisations de la société civile congolaise, celles-ci sont encore loin de contribuer efficacement à une redevabilité politique durable. Les leaders de ces organisations sont généralement partagés entre le pouvoir, l'opposition et les bailleurs. L'hybridation de la société civile et de la société politique obéit aux mêmes logiques de patronage et de compétitions tribales ou ethniques. À chaque alternance politique, la société civile perd une bonne partie de ses élites qui rejoignent le pouvoir. La capture de cette société civile figure ainsi parmi les vecteurs de l'instabilité politique chronique en RDC.

Summary

State and civil society capture is a widespread phenomenon in most developing countries, yielding mixed outcomes in terms of governance. Some countries are making progress, while others remain at a standstill. Drawing on existing literature, this study sheds light on how such capture drives chronic political instability in the DRC, highlighting its highly fragmented and decentralized nature—and the absence of the long-term vision seen in other countries, including Rwanda and Uganda, which have continued to feed off this instability since the fall of President Mobutu. Very often, the debate regarding conspiracy theories or "balkanization" obscure the deeply contentious domestic political dynamics that turn the state into an arena for confrontation and "rando" (score-settling) of different patronage networks of former and current leaders. At both national and local levels, tribal and ethnic rivalries, competition for access to public resources, prevent the elites from developing a long-term vision for their country. The capture of the State and civil society drives those who lose out in the political process to resort to armed violence to secure their political futures. Since independence, the domestic legitimacy of political leaders, both in government and the opposition, has plummeted. Unpredictable political alliances constantly perpetuate the model of a predatory State, often leading to intractable conflicts that result in repeated cycles of score-settling—conflicts for which political elites increasingly rely on the support of foreign States. After the regime of President Mobutu, the dependence of Congolese elites on neighboring countries and Western powers has become increasingly diversified and fragmented. As long as instability in the Congo poses no threat to international peace or the interests of Western powers, the latter turn a blind eye and allow the situation on the ground to fester. Torn between its interests in Rwanda and the DRC, the United States displays ambivalence, even following the signing of the Washington peace and strategic partnership agreements. The strategic diplomatic investments made by Kigali in the wake of the genocide have secured it international impunity and the benefit of the international community's double standards. Despite the diversity of Congolese civil society organizations, they remain far from effectively contributing to lasting political accountability. The leaders of these organizations are generally divided among the ruling power, the opposition, and donors. The hybridization of civil society and the political sphere follows the same patterns of patronage and tribal or ethnic rivalry. Every time there is a change of political power, civil society loses a significant portion of its elite to the ruling power. The co-optation of civil society thus acts as a driver of chronic political instability in the DRC.

Introduction

Le 30 juin 1960, les Congolais ont célébré l'indépendance dans la liesse, mais très peu pouvaient imaginer la succession d'événements douloureux (Willame, 1992). Au cours des deux premiers mois suivant la proclamation de cette indépendance, la RDC est sérieusement affectée par les sécessions du Katanga, du Sud-Kasaï, suivies de vagues de rébellions. En 1965, le coup d'État de Joseph-Désiré Mobutu a marqué une nouvelle ère : la paix retrouvée s'est accompagnée de résultats socio-économiques encourageants jusqu'au début des années 70. La débâcle qui a suivi résulte, dans une large mesure, de l'émergence d'une classe politique obéissant à la logique de l'État prédateur (Kabuya et Tshiunza, 2001 ; Sambwa, 2000 ; Willame, 1992).

Après la fin de la guerre froide, l'année 1990 marque la fin du monopartisme et la restauration de la démocratie. La Conférence nationale souveraine (CNS) suscite à son tour d'immenses espoirs, mais elle finit par s'enliser face à un pouvoir dictatorial résistant à l'opposition politique pacifique et aux pressions internationales. À partir de 1996, l'insurrection de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), soutenue par plusieurs pays voisins (Rwanda, Ouganda, Burundi, Angola, etc.), est parvenue à prendre le pouvoir à Kinshasa. Le 17 mai 1997, Mobutu, « Roi du Zaïre », est déboulonné et Laurent-Désiré Kabila arrive au sommet de l'État.

Peu après la célébration de la « libération », le retournement des alliances se produisit au sein de l'AFDL, mais aussi entre Laurent-Désiré Kabila et ses parrains rwandais et ougandais. Paul Kagame et Yoweri Museveni vont ensuite parrainer la rébellion du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) en août 1998. La compétition sur le sol congolais entre ces deux présidents pousse Museveni à propulser la seconde rébellion du Mouvement de libération du Congo (MLC). Entre 1998 et 2000, le pouvoir de Laurent-Désiré Kabila a pu tenir grâce notamment à l'intervention d'autres pays africains comme le Zimbabwe, l'Angola et la Namibie.

Comme Lumumba dont il était un fervent partisan, Laurent-Désiré Kabila va connaître une fin tragique. Après son assassinat en janvier 2001, Joseph Kabila, que beaucoup de Congolais ne connaissaient pas, surtout à l'Ouest du pays, est ainsi devenu président de la République. En décembre 2002, l'accord global et inclusif signé à Pretoria, puis adopté à Sun City le 1^{er} avril de l'année suivante, a finalement permis de mettre fin à la guerre et d'engager le pays dans une nouvelle transition politique ayant rendu possible l'organisation des élections de 2006, précédées du référendum constitutionnel.

Après avoir remporté ces élections, le président Joseph Kabila, élu massivement à l'Est du pays, avait suscité beaucoup d'attentes. La reconstruction nationale et la renaissance de la RDC sont proclamées. Les « cinq chantiers de la République », la « tolérance zéro », la « révolution de la modernité » ont été introduits dans la sphère socio-politique, voire économique, mais sans produire les résultats escomptés.

Au pouvoir pendant dix-huit ans, Joseph Kabila n'a pas réussi à placer la RDC sur l'orbite de la stabilité politique. Le rendez-vous manqué des élections de 2016, à cause de ses velléités de troisième mandat anticonstitutionnel, avait plongé le pays dans une autre crise ayant justifié l'accord de la Saint-Sylvestre, sous l'égide de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO).

Malgré la persistance des contestations, cet accord avait débouché sur la formation d'un autre gouvernement de transition sous l'autorité de Joseph Kabila, bénéficiaire du glissement de son mandat présidentiel pendant deux ans. Trois grandes coalitions politiques ont émergé durant cette période, à savoir le Front commun pour le Congo (FCC), le Cap pour le changement (CACH) et LAMUKA (se réveiller). Toutes ces appellations reflètent, en théorie, les bonnes intentions des leaders politiques congolais pour leur pays, mais dans la pratique, on a affaire à des alliances

imprévisibles.

En décembre 2018, les élections reportées ont finalement eu lieu. Malgré les manipulations des résultats en faveur de Félix Tshisekedi (Englebert et Kasongo, 2020 ; Ebuteli, 2025a), proclamé président de la République le 10 janvier 2019 par Corneille Nangaa, président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le fils du célèbre et redoutable opposant Étienne Tshisekedi a fait rêver les Congolais qui ont cru à une autre « libération ». Là où Étienne Tshisekedi avait échoué à conquérir le pouvoir, son fils y est parvenu, en négociant avec Joseph Kabila (Englebert et Kasongo, 2020). L'ancien et le nouveau chef de l'État sont ainsi devenus des alliés au nom de la coalition CACH-FCC. Celle-ci n'a pas tenu ses promesses à cause de conflits insurmontables de partage et de contrôle du pouvoir (Malukisa, 2023).

La décision du président Tshisekedi de mettre un terme à cette coalition avait suscité, vers fin 2020, de nombreuses attentes de la part des Congolais qui croyaient que la séparation de l'ancien et du nouveau chef de l'État était nécessaire pour permettre aux institutions de bien fonctionner et d'atteindre une certaine stabilité politique. Au contraire, la fin de la coalition CACH-FCC a accentué l'instabilité politique en RDC. Comment expliquer la persistance des crises chroniques en RDC même lorsque les élections sont organisées ?

Notre recherche répond à cette question en soutenant quatre arguments corrélés. *Primo*, les compétitions politiques reposent sur des alliances conflictogènes et non durables de conquête et/ou de partage du pouvoir qui alimentent le « rando », un terme couramment employé à Kinshasa pour évoquer le règlement de comptes. *Secundo*, les élites politiques congolaises sont devenues de plus en plus dépendantes des relations extérieures multiples et fragmentées qui alimentent à leur tour l'instabilité du pays. *Tertio*, l'hybridation de la société politique et de la société civile limite la portée des initiatives citoyennes pouvant renforcer la redevabilité politique et contribuer à la stabilité de la RDC. *Quarto*, l'ambivalence des puissances occidentales en RDC et dans la région des Grands Lacs continue d'hypothéquer l'avènement d'une paix durable et la stabilité de ce pays. La conjonction de ces arguments converge vers la thèse d'une instabilité chronique résultant de la capture décentralisée et fragmentée de l'État et de la société civile, sans vision à long terme.

La présente étude est le résultat de 754 entretiens semi-structurés menés auprès des élites politiques nationales et locales, des dirigeants de la société civile, ainsi que des diplomates congolais et occidentaux. Nous avons également participé à plusieurs rencontres d'organisations de la société civile, à des tables rondes et des forums organisés sur la crise en RDC par les acteurs étatiques et non étatiques. Il convient de préciser que cette publication est la compilation des recherches menées pendant près d'une décennie.

Pour aborder le présent sujet, nous l'avons subdivisé en cinq sections. La première est consacrée à la littérature sur la capture de l'État et de la société civile. Les quatre autres sections examinent l'instabilité politique en RDC en se focalisant notamment sur les compétitions politiques déloyales et ethno-tribales, les effets indésirables de la dépendance des élites politiques nationales et locales vis-à-vis de certains pays voisins, les paradoxes de la société civile et la Communauté internationale.

1. Capture de l'État, de la société civile et instabilité politique : un aperçu de la littérature

À travers le monde entier, la conquête du pouvoir constitue le critère déterminant et le plus discriminant d'un parti politique, appelé à jouer un rôle central dans tout régime ou système politique (Lefebvre, 2017 ; Balzacq et al., 2014). Qu'il s'agisse des pays développés ou en développement, les partis politiques ont besoin du soutien populaire et de la légitimation du pouvoir,

même dans le cas des régimes autoritaires (Gazibo et Jenson, 2004). Lorsque ces partis ou leurs leaders capturent l'État et la société civile, un pays risque d'être exposé à l'instabilité politique.

1.1. La capture de l'État

Depuis les années 90, le triomphe du libéralisme a ouvert la voie à la démocratie et au multipartisme dans de nombreux pays en développement. Cependant, les régimes dictatoriaux n'ont pas totalement disparu. Dans la plupart des cas, on observe d'ailleurs l'existence de régimes hybrides qui associent des pratiques autoritaires, néopatrimonialistes et démocratiques (Quantin, 2009 ; Gazibo, 2005 ; Bonnard et al. 2021 ; Guèye, 2009). Là où la démocratie n'est pas bien enracinée, les partis politiques souffrent d'une faiblesse organisationnelle et idéologique. Le pouvoir de leurs dirigeants est fortement centralisé, personnalisé et informalisé. Au-delà du tribalisme ou du régionalisme, on observe la prévalence du clientélisme politique, de relations d'échange inégal, de réciprocité et de dépendance au sein de la classe politique (Carbone, 2006 ; Médard, 1976 ; Lemarchand et Legg, 1972). Ce clientélisme constitue l'une des causes majeures des dysfonctionnements de l'État, surtout lorsqu'il s'accompagne d'une compétition pour la recherche de la rente (Médard, 2000 ; Cartier-Bresson, 2010 ; Malukisa, 2024a ; Kelsall, 2009 ; Kitschelt et Wilkinson, 2007).

En principe, on attend d'un ordre politique démocratique qu'il génère des bénéfices pour l'ensemble de la société, plutôt que pour quelques individus, groupes ou élites. Cependant, le fonctionnement des régimes hybrides démontre que cette démocratie peut être capturée par les élites de tous bords. Celles-ci corrompent ou pervertissent la nature des institutions démocratiques afin d'imposer des politiques qui contribuent à maintenir leur statut privilégié. Les citoyens exercent généralement leurs droits électoraux, mais sans parvenir à positionner les dirigeants qui leur seront redevables parce que les institutions démocratiques ont été détournées de leurs missions et ne peuvent plus générer les dividendes de la gouvernance démocratique (Gyimah-Boadi, 2021).

Dans beaucoup de pays en développement, la capture de la démocratie peut déboucher sur une compétition acharnée des élites domestiques qui veulent avoir la mainmise sur les institutions étatiques et le contrôle des politiques publiques afin de promouvoir leurs propres intérêts, au détriment des attentes des citoyens (Tudoroiu, 2014 ; Englebert, 2009 ; Gyimah-Boadi, 2021). Cette capture de la démocratie est inhérente à la capture de l'État où l'on observe que les institutions publiques à l'échelle centrale et locale sont au service des réseaux patron-client des élites domestiques, des entreprises multinationales ou des pays étrangers (Gyimah-Boadi, 2021).

Comme le soutient David-Barrett (2023), la capture de l'État est une forme de corruption systémique par laquelle des groupes d'intérêt restreints prennent le contrôle des institutions et des processus d'élaboration des politiques publiques, les détournant de l'intérêt général pour les façonner au service de leurs propres intérêts. Très souvent, les dirigeants politiques se servent de leur pouvoir pour instrumentaliser les institutions républicaines, effectuer des nominations et des allocations de ressources nationales au gré de leurs intérêts. Les partis politiques sous contrôle des leaders corrompus deviennent des vecteurs de ce phénomène observé surtout dans les régimes hybrides (Siddiqui et al., 2024).

En examinant la littérature, on peut distinguer quatre stratégies de capture de l'État. La première porte sur l'exploitation des crises nationales, qui représentent à la fois des défis et des opportunités. Les dirigeants politiques peuvent ainsi chercher à exploiter ces crises à leur avantage, en détournant, par exemple, l'attention des citoyens vers d'autres problèmes alors qu'ils peuvent mieux faire pour répondre à leurs attentes. Inversement, les partis de l'opposition ne constituent pas nécessairement la meilleure alternative car ils peuvent chercher à saper la légitimité et la crédibilité des dirigeants en fonction pour les déstabiliser, capturer les institutions de l'État et affaiblir davantage la redevabilité

politique (Auerbach, 2023).

La deuxième stratégie consiste à manipuler les règles du jeu, le cadre légal, les institutions et les secteurs stratégiques de l'État. Pour se maintenir au pouvoir, il faut changer la constitution, contrôler la production nationale, les entreprises publiques, et surtout s'assurer du soutien du parlement, de l'armée et de la police, des services de renseignements, etc. (Crouch et Sperfeldt, 2025 ; Dziedzic, 2025). La socialisation au pouvoir est rendue possible en donnant accès à la rente aux acteurs clés de toutes les institutions stratégiques. Très souvent, les élections sont truquées ou remportées grâce à la corruption. On peut ainsi disposer d'une majorité parlementaire au service du pouvoir exécutif, avec un cadre légal ou institutionnel taillé sur mesure pour servir les intérêts du pouvoir en place (Auerbach, 2023 ; Crouch et Sperfeldt, 2025 ; Dziedzic, 2025). De toute manière, les élites qui capturent l'État ont inévitablement besoin de toutes les ressources publiques et institutionnelles à se partager, mais aussi à distribuer à leurs proches ou clients, afin d'acheter leur loyauté (David-Barrett, 2023).

La troisième stratégie se focalise sur les politiques publiques. Au-delà de la capture du budget de l'État, les dirigeants politiques cherchent à tout prix que les programmes et projets gouvernementaux profitent encore une fois à eux-mêmes et à leurs alliés. D'où l'intérêt de nomination des mandataires publics ou des hauts fonctionnaires de leur obédience. Le clientélisme est alors utilisé pour placer des alliés fidèles à des postes clés de décision afin de détourner les biens ou les ressources qui devraient revenir de plein droit aux citoyens (David-Barrett, 2023 ; Auerbach, 2023). Si les alliés nommés tentent de s'écarter de la ligne de conduite et d'agir indépendamment, ils risquent d'être démis de leurs fonctions, de subir des menaces, des répressions politiques ou judiciaires.

L'ampleur de relations patron-client fortement décentralisées au sein des institutions publiques fragilise l'État. Dans ces conditions, les élites n'ont pas besoin de persuader directement leurs mandataires de prendre les décisions favorables au pouvoir en place. Les concernés anticipent les besoins de leurs patrons, en leur rendant des services auxquels ils s'attendent pendant la mise en œuvre des politiques publiques. Les marchés publics obéissent à la même logique, ils offrent une autre grande opportunité aux élites au pouvoir d'allouer les ressources publiques à leurs proches et d'en tirer personnellement profit (David-Barrett, 2023). Ces élites peuvent aussi créer leurs propres sociétés pour bénéficier directement ou indirectement de ces marchés.

La dernière stratégie s'articule autour de la désactivation ou de la neutralisation des institutions destinées à garantir la redevabilité des dirigeants politiques. Tous ceux qui peuvent s'opposer aux ambitions de capture de l'État, même au sein du parti au pouvoir, deviennent des cibles à museler. C'est le cas notamment du parlement, de la cour des comptes, des agences anti-corruption, des médias, du monde universitaire, etc. (David-Barret, 2023 ; Auerbach, 2023). Le pouvoir judiciaire est une cible particulièrement importante, les magistrats deviennent des alliés des dirigeants politiques ou font partie de leurs différents réseaux de patronage. Les nominations à des postes de direction de la police et de l'appareil judiciaire sont scrutées pour placer des personnes capables d'étouffer les enquêtes concernant les réseaux des élites corrompues. Au sein et en dehors de leurs partis politiques autocratiques, les dirigeants ont tendance à vouloir affaiblir toutes les institutions qui font obstacle à leurs objectifs de capture de l'État afin de s'emparer plus facilement des ressources publiques et de s'en servir à des fins partisans, et en toute impunité (David-Barret, 2023 ; Sekowski, 2025). D'où leur opposition à la séparation des pouvoirs qui constitue le fondement de la démocratie. L'affaiblissement de la société civile fait également partie de la stratégie.

1.2. La capture de la société civile

Dans les pays où continue de souffler le vent de la démocratie, la capture de la démocratie et de

l'État est généralement associée à celle de société civile, appelée à renforcer la redevabilité politique, à contribuer à la consolidation démocratique et à l'amélioration de la gouvernance (Edwards, 2009 ; Carothers et Barndt, 2000 ; Cazabat, 2016 ; Tasnim, 2021 ; Blanken et al., 2025 ; Bayart, 2021 ; Friboulet, 2012 ; Lewis, 2012). Les bailleurs accordent également beaucoup d'intérêt à la société civile dans le processus de pacification et de reconstruction des États. Ainsi, l'aide étrangère accordée aux pays sortis de régimes dictatoriaux à parti unique a accordé, depuis les années 90, une place de choix à l'assistance démocratique aux organisations de la société civile (Vogel, 2016 ; Blanken et al., 2025).

Au-delà du contexte particulier dans lequel elle évolue, la société civile comprend diverses associations ou organisations destinées à s'engager dans une action collective visant la défense des intérêts d'une catégorie ou de l'ensemble des citoyens (Edwards, 2014 ; Blanken et al., 2025). Les plus connues sont les organisations non gouvernementales. Toutefois, d'une manière générale, les organisations de la société civile (OSC) comprennent également une autre gamme d'organisations que les politologues qualifient traditionnellement de groupes d'intérêts comme les syndicats, les associations professionnelles (comme celles des médecins et des avocats), les chambres de commerce, les associations ethniques, etc. On y retrouve aussi de nombreuses autres associations qui existent à des fins autres que la promotion d'agendas sociaux ou politiques spécifiques, telles que les organisations religieuses, les groupes d'étudiants, les organisations culturelles (Carothers et Barndt, 2000 ; Loada, 1999 ; Lewis, 2012 ; Bayart 2021 ; Edwards, 2009).

Les manifestations des OSC se traduisent souvent par une forme de résistance et d'alternative citoyenne face à un ordre politique hostile au contrat social ou aux intérêts du souverain primaire (Camau, 2002 ; Bayart, 2021). En théorie, il y aurait l'État d'un côté, et la société civile de l'autre côté, mais cette perception ne reflète pas nécessairement la réalité (Duprat, 1982 ; Bayart, 2021). Dans de nombreux cas, on observe d'ailleurs un brouillage croissant entre la société civile et l'État (Férey, 2021). Des études récentes montrent que la frontière entre société civile et société politique est ténue. On peut même parler de chevauchement entre les OSC et les organisations ou institutions politiques. Une imbrication existe à des degrés divers, en fonction des contextes politique et socio-économique propres à chaque État (Tasnim, 2021 ; Bayart, 2021). À l'échelle locale, nationale ou internationale, il existe incontestablement une certaine porosité ou perméabilité entre la société politique et la société civile (Quadir et Tsujinaka, 2015 ; Vogel, 2016).

En Afrique et dans d'autres régions du monde où les aspirations à la démocratie se sont manifestées tardivement, l'engagement contre l'autoritarisme et la négation des droits humains, les questions de développement à l'échelle nationale ou locale, justifient la prolifération des OSC soutenues par les bailleurs de fonds ou les partenaires techniques et financiers. Toutefois, pour contribuer positivement au fonctionnement de l'État, ces OSC doivent jouir d'une relative indépendance financière, matérielle, organisationnelle, décisionnelle, etc. (Carothers et Barndt, 2000 ; Lorch, 2021 ; Simsa, 2019). Qu'il s'agisse des pays développés ou en développement, cette indépendance est souvent compromise par l'accès aux financements publics et/ou du secteur privé (Sabine, 2013 ; Vogel, 2016 ; Lewis, 2012, Tasnim, 2021). Dans le contexte des pays pauvres, la manne financière des OSC provient souvent des agences de coopération des pays riches et des ONG internationales. Plusieurs pays occidentaux (États-Unis, Canada, Allemagne, Royaume-Uni, France, etc.) ont d'ailleurs des départements qui s'occupent de la société civile des pays assistés au sein de leurs services de coopération (Gazabat, 2016). Cette dépendance financière des OSC du Sud vis-à-vis du Nord fait en sorte que les bailleurs ou les gouvernements occidentaux soutiennent les activités qui répondent avant tout à leurs intérêts ou imposent leurs conditions, thèmes, stratégies et campagnes (Ernoul et Loe Loumou, 2024 ; Vogel, 2016 ; Blanken et al., 2025).

Dans beaucoup de pays pauvres, les OSC en général, et les ONG en particulier, rivalisent d'ailleurs avec les gouvernements pour obtenir des ressources des donateurs et une plus grande légitimité (Lewis, 2012). Dans certains cas, ces organisations sont considérées par les bailleurs comme des acteurs privilégiés, plus efficaces et fiables pour échapper à l'inefficacité de l'État et atteindre ainsi les objectifs de l'aide extérieure ou de l'aide au développement (Hadenius et Ugglä, 1998 ; Lewis, 2012). Le succès des ONG peut facilement être perçu comme un « échec » du gouvernement, et leurs relations avec les États ont souvent été tumultueuses (Lewis, 2012). À tort ou à raison, certaines ONG sont perçues comme faisant partie d'un dispositif indésirable d'occidentalisation, de modernisation capitaliste, voire d'une nouvelle forme d'impérialisme (Lewis, 2012 ; Knappe, 2017). Malgré le triomphe du libéralisme, les relations Nord-Sud de type patron-client qui n'ont pas totalement disparu peuvent ainsi saper la démocratie (Owen et Pozmansky, 2014).

En effet, dans la plupart des cas, les OSC des pays pauvres sont vulnérables à la capture par les ONG internationales et des puissances étrangères qui leur apportent les ressources en numéraire ou en nature (Vogel, 2016). En outre, on ne doit pas perdre de vue le fait que face aux régimes hybrides, autoritaires, les OSC s'exposent généralement à la répression, à l'instrumentalisation de la violence légitime ou aux arrestations arbitraires (Pellerin, 2023 ; Vogel, 2016 ; Simsa, 2019). En conséquence, les leaders de ces organisations ressentent le besoin d'une protection de la part de mêmes bailleurs ou puissances étrangères, au risque d'accentuer leur capture (Vogel, 2016).

En même temps, dans l'objectif de limiter l'influence des OSC accusées d'être à la solde de l'étranger, les gouvernements des pays en développement favorisent également la création ou l'expansion des organisations qui leur sont proches. Les élites politiques créent leurs propres OSC ou ONG pour des raisons de prestige, pour gagner en popularité, mais aussi pour avoir accès aux ressources de l'État ou aux appuis des bailleurs (Norton, 1996 ; Roy, 2010). Certaines OSC sont ainsi capturées par les élites politiques et compliquent la résolution de l'équation de l'avènement d'une démocratie susceptible de renforcer la redevabilité et d'améliorer la gouvernance (Lorch, 2021 ; Vogel, 2016). En dehors de la dépendance financière, entretenir les relations patron-client avec les OSC est une autre stratégie à laquelle les régimes hybrides ou autocratiques ont recours. Certains leaders de la société civile peuvent être nommés à des fonctions publiques importantes ou devenir des intermédiaires dans les offres politiques. Ainsi se produit l'usurpation de l'autonomie de la société civile (Simsa, 2019).

À partir du moment où elle est capturée, plusieurs études ont démontré que la société civile peine à contribuer à la promotion de la démocratie ou présente des capacités limitées en cette matière (Pellerin, 2023 ; Lorch, 2021). Finalement, les maux qui rongent l'État, les partis politiques peuvent affecter également les OSC, y compris le déficit de transparence, de redevabilité, la corruption, le tribalisme, le régionalisme, etc.

Dans un contexte marqué par la compétition entre les élites politiques corrompues et n'ayant pas une vision à long-terme, la société civile capturée peut se fragmenter et souffrir d'une bipolarisation. Elle peut ainsi être partagée entre le pouvoir et l'opposition, et finir par refléter les conflits au niveau des élites, plutôt que de constituer une force sociale indépendante et alternative (Lorch, 2021 ; Loada, 1999 ; Férey, 2021 ; Tasnim, 2021).

Comme le souligne Khan (1998), les théories démocratiques libérales ont tendance à accorder à la société civile un rôle positif qui n'est pas nécessairement garanti dans le contexte des pays pauvres. La fragmentation des OSC et surtout leur capture par des acteurs locaux, nationaux et internationaux les empêchent souvent d'agir comme un groupe de pression capable d'obtenir des résultats durables en termes de renforcement de la redevabilité et de la gouvernance (Khan, 1998 ; Vogel, 2016 ; Tasnim ; 2021 ; Lorch, 2021). En Afrique et dans d'autres régions du monde, même

les élites démocratiquement élues n'ont pas souvent réussi à mettre en œuvre des politiques publiques répondant aux attentes des citoyens à cause de leur complicité avec certaines figures de la société civile (Englebert, 2009 ; Khan, 1998 ; Tasnim, 2021). Les réseaux clientélistes qui offrent des pots-de-vin aux opposants les plus virulents, y compris au sein des OSC, constituent un moyen efficace, quoique coûteux, de protéger, de conserver le pouvoir ou d'acheter le calme politique (Khan, 1998).

Dans les pays en développement, ni la dictature ni la démocratie ne garantissent par elles-mêmes la performance de l'État ou une bonne délivrance des services publics (Olivier de Sardan, 2012 ; Booth et Golooba, 2011 ; Cartier-Bresson, 2010 ; Auerbach, 2023 ; Kelsall, 2009). La désillusion de la démocratie est d'ailleurs dans une certaine mesure alimentée par l'ambivalence de la communauté internationale (Niagalé et Boisvert, 2022). En fonction d'intérêts, notamment politiques, économiques et géopolitiques, les puissances occidentales continuent dans certains pays et à certaines périodes, de promouvoir la démocratie alors que dans d'autres cas et dans les mêmes circonstances, elles tolèrent, voire soutiennent l'autoritarisme et la non alternance (Owen et Pozmansky, 2014 ; Coyne et Ryan, 2008 ; Niagalé et Boisvert, 2022 ; Englebert, 2009). Pour les élites nationales capturées, dépendantes de l'extérieur, se maintenir au pouvoir devient crucial non seulement pour conserver l'accès à la rente, mais aussi s'assurer le privilège de l'impunité. D'habitude, la collusion entre des groupes politiques et économiques restreints dans la capture de l'État conduit à une répartition inégale et concentrée du pouvoir politique et du pouvoir économique pouvant entretenir des tensions (David-Barrett, 2023 ; Siddiqui et al., 2024).

En somme, la capture de l'État et de la société civile est un phénomène largement répandu dans la plupart des pays en développement où prédominent les régimes politiques hybrides. Dans la forme oligarchique de cette capture, Ochrana et al. (2026) soutiennent que les pratiques de corruption sont centralisées, impliquant des personnalités politiques de premier plan liées à divers acteurs locaux. Les réseaux de corruption locaux se muent en un réseau centralisé contrôlé par les élites qui maîtrisent simultanément les institutions chargées de la redevabilité. Même dans ce cas de capture oligarchique, les résultats en matière de gouvernance varient d'un pays à un autre. Certains progressent alors que d'autres régressent et se retrouvent dans un cercle vicieux d'instabilité. Comment expliquer ce contraste ?

Pour répondre à cette question, il faut nécessairement tenir compte de la nature de la capture. On peut en distinguer deux types : d'une part, la capture centralisée et disciplinée qui est généralement accompagnée d'une vision à long terme des élites. Dans ce cas, la stabilité politique et économique est garantie. Certains pays d'Asie du Sud-Est, à l'instar de l'Indonésie, de la Malaisie et de Singapour, illustrent parfaitement ce modèle. En Afrique subsaharienne, le Rwanda figure également sur la liste des pays où cette capture centralisée a produit des résultats encourageants en matière de gouvernance.

D'autre part, il existe la capture décentralisée, fragmentée et orientée vers une vision à court terme des élites. Cette seconde forme de capture génère des inégalités à grande échelle et alimente généralement des conflits à la base de la déstabilisation de l'État. Tel est le cas de la République démocratique du Congo qui est au centre de la présente étude. Pour mieux comprendre la situation de ce pays dont l'avenir ne cesse de susciter des interrogations, notre analyse se focalisera sur les dynamiques internes et externes qui conditionnent l'exercice du pouvoir, en plaçant les alliances politiques au centre de la réflexion.

2. Instabilité des alliances politiques et instabilité politique en RDC

À l'aube de l'indépendance de la RDC proclamée le 30 juin 1960, l'avenir du pays suscitait déjà beaucoup d'inquiétudes. Ces craintes se sont manifestées par des troubles politiques enregistrés

en cascade entre 1960 et 1965. À cette époque, les élites politiques étaient déjà en compétition pour contrôler l'État, en s'appuyant surtout sur le soutien des pays voisins et des puissances du bloc capitaliste et du bloc socialiste (Guyard, 1999 ; Roosens, 1982). Après la période du « Zaïrois dans la paix retrouvée » (1965-1990), la RDC traverse une longue période d'instabilité qui persiste jusqu'à présent, malgré la restauration de la démocratie et la tenue des élections. Comme nous allons le voir, l'alternance au pouvoir se solde souvent par une crise politique menaçant la souveraineté nationale. Les alliances politiques et ethnico-tribales imprévisibles alimentent les conflits qui fragilisent l'État.

2.1. Les alliances imprévisibles de la première République

La colonisation de la RDC, de l'État indépendant du Congo (EIC) au Congo Belge, a duré 75 ans (1885-1960). Les grands enjeux politiques pour l'émancipation des Congolais commencent à partir des années 50. Léopoldville, devenue Kinshasa, a été non seulement le berceau de la plupart des partis politiques, mais aussi le seul foyer politique important et redoutable pour le colonisateur belge (Verhaegen, 2003). À l'époque, les associations tribales, ethniques ou régionales ont été soit converties en partis politiques, soit absorbées par ces derniers (Mwemba Dibwe, 2021 ; Verhaegen, 2003 ; Covington-Ward, 2012 ; Crawford, 1965 ; Makengo, 2015 ; Ndaywel, 2007 ; Bucyalimwe, 2002a). Cette configuration ethnique ou tribale de la société civile a favorisé l'émergence de nombreuses élites attachées à leurs tribus ou groupes ethniques, et accusant un grand déficit de redevabilité à l'échelle nationale.

« Indépendance *cha cha tozuwi ye, oh kimpwanza cha cha tubakidi, oh table ronde cha cha ba gagné oh, oh lipanda cha cha tozuwi ye,* » ce refrain de la célèbre chanson de l'indépendance, en lingala et en kikongo, évoque l'unité des leaders congolais et leur victoire qui se traduit par la conquête de l'indépendance fixée au 30 juin 1960, à l'issue de la table ronde de Bruxelles. Cette unité se manifeste surtout lorsque tous les leaders congolais, au-delà des divergences de leurs ambitions politiques, exigent la libération immédiate de Patrice Lumumba, emprisonné à Stanleyville (Kisangani) et condamné, le jour même de l'ouverture de la table ronde, à six mois de prison. À cette époque, Lumumba était l'un des rares leaders politiques avec une audience dépassant sa province d'origine (Ugeux, 1960). Cependant, la solidarité de ses compatriotes exprimée à Bruxelles n'a été que de courte durée. Les élites congolaises de la génération indépendance *cha cha*, n'avaient pas réussi à surmonter les conflits ethniques et tribaux. La majorité est demeurée très dépendante du gouvernement belge qui avait tendance à instrumentaliser ces conflits à son profit.

Des partis tels que l'Alliance des Bakongo (ABAKO) et la Confédération des associations tribales du Katanga (CONAKAT) affichaient clairement leurs identités ethniques ou tribales alors que d'autres les occultaient avec des dénominations de portée nationaliste ou panafricaine. On peut citer le cas du Parti solidaire africain (PSA) qui a rayonné dans le grand Bandundu, avec ses trois grands leaders, à savoir : Antoine Gizenga, Pierre Mulele et Cléophas Kamitatu. Le Parti de l'unité nationale (PUNA) de Jean Bolikango et le Parti national de progrès (PNP) de Paul Bolya, étaient majoritairement constitués d'originaires du grand Équateur (Mongo, Mbuza, Ngombe, Ngbandi, etc.). Il en est de même du Centre de regroupement africain (CEREA) qui avait émergé comme un parti fédérateur des originaires du Kivu, avec des leaders tels que Anicet Kashamura, Chrysostome Weregemere, Marcel Bisukiro, etc. Même le Mouvement national congolais (MNC) de Patrice Lumumba n'avait pas échappé aux luttes ethniques ou tribales qui s'étaient terminées par la scission du parti. Albert Kalonji, soutenu par les Baluba, avait d'ailleurs créé le MNC Kalonji.

Loin d'être surprenant, le contexte politique dans lequel le Congo belge est devenu indépendant a été marqué par une vive tension ethnique à Kinshasa (Luyckfasseel et Meeuwis, 2018 ; Mwemba, 2021 ; Lelo, 2011). À partir des années 50, l'ABAKO a rapidement émergé comme une force

politique cruciale et redoutable. Ce mouvement socio-culturel, puis politique des leaders kongo militait avant tout pour le nationalisme kongo, la paternité de Léopoldville et l'essor du kikongo dans la capitale face à l'ascension du lingala et des Bangala¹ bénéficiant du soutien de l'administration coloniale et des missionnaires. À leur tour, les élites bangala se sont organisées en association ethnique s'opposant aux Bakongo (Covington-Ward, 2012 ; Luyckfasseel et Meeuwis, 2018). On a par exemple noté l'existence de *Liboke ya Bangala* (Association des Bangala) et de l'Union des Mongo (UNIMO). Les originaires d'autres provinces ont réagi de la même manière. C'est le cas de l'Association des ressortissants du Haut-Congo (ASSORECO) et de l'Alliance des Bayanzi (ABAZI), etc.

Cette configuration ethnico-tribale des partis politiques a deux grandes implications. *Primo*, elle a limité la sphère d'influence de la plupart des leaders politiques à leurs régions d'origine, ce qui rendait nécessaires les coalitions interethniques pour remporter les élections. *Secundo*, elle a favorisé l'instrumentalisation politique des tensions ethniques entre les originaires et les non-originares à des fins électorales. Léopoldville et le Katanga figurent parmi les cas extrêmes où la politique congolaise s'est ethnocentrisée, les originaires n'acceptant pas la domination des non-originares. L'appartenance ethnique a été largement politisée, notamment selon la division entre Bakongo et Bangala, mais aussi entre le kikongo et le lingala (Luyckfasseel et Meeuwis, 2018). Au Katanga, la victoire des Kasaïens (Baluba) lors des élections municipales de 1957 avait davantage divisé la province. En 1958, la CONAKAT a été créée sous le leadership de Moïse Tshombe, avec le soutien du pouvoir colonial. La CONAKAT s'est affirmée comme un mouvement d'autodéfense face à l'hégémonie kasaïenne dans le Katanga (Mwembu, 2021 ; Ndaywel, 2007).

Dans la perspective des élections de mai 1960 destinées à doter le pays des institutions politiques d'un État indépendant, on assiste à la prolifération des partis politiques et aux tentatives de politisation de nombreuses associations d'anciens élèves pour élargir l'assiette électorale (Crisp, 1959). L'Association des anciens élèves des Pères de Scheut (ADAPES) a été le berceau d'une bonne partie des leaders politiques congolais parmi lesquels figurent Jean Bolikango et Joseph Kasa-Vubu qui ont respectivement exercé les fonctions de président et de Secrétaire général de cette association. D'autres structures de même nature comme l'Association des anciens élèves des écoles des frères chrétiens (ASSANEF), l'Union des anciens élèves des frères maristes (UNELMA), etc., constituaient également des groupes pré-politiques importants pendant la colonisation (Makengo, 2015).

À l'issue de ces élections, aucun parti n'avait obtenu la majorité absolue. Les voix étaient fortement dispersées, mais le MNC Lumumba et ses alliés (PSA, CERE, etc.) se trouvaient dans une position confortable : sur les 137 sièges à pourvoir à la Chambre (législatives nationales), le MNC Lumumba avait obtenu 33 sièges à lui seul, auxquels il faut ajouter 8 en cartel, contre 12 pour l'ABAKO. En ce qui concerne les élections provinciales, le score du MNC et de ses alliés était encore impressionnant : 95 sièges pour le parti et 108 en cartel sur 420, contre 33 pour le compte de l'ABAKO (Willame, 1990). Comme aucun d'eux n'avait de majorité absolue, le MNC et l'ABAKO, en compétition, avaient cherché à tisser des alliances avec d'autres partis pour former une coalition majoritaire devant contrôler le parlement bicaméral et former le gouvernement. Le cartel Lumumba (MNC) et le cartel Kasa-Vubu (ABAKO) étaient à la base de grands enjeux politiques. Au départ, Ganshof van der Meersch, ministre belge chargé des Affaires générales du Congo, confie la mission d'information à Lumumba en vue de la formation du gouvernement. Cependant, Joseph Kasa-Vubu et ses alliés du Cartel d'Union nationale (ABAKO, MNC Kalonji,

¹ À l'époque coloniale, les Bakongo considéraient tous les originaires de l'Équateur comme des Bangala alors qu'il existe une diversité des tribus en compétition dans cette province (Bangala, Mongo, Ngbandi, Ngombe, Mbunza, etc.).

ABAZI, une faction du PSA, etc.), avaient refusé de répondre à l'invitation de Lumumba. Après l'échec de ce dernier, Kasa-Vubu avait voulu se présenter comme une alternative, mais il n'avait pas non plus réussi la mission qui lui avait été confiée par Ganshof. Lumumba qui n'avait pas accepté de rencontrer son rival (Kasa-Vubu), et dénonçait le complot ourdi par le roi Baudouin et ses ministres pour l'écarter du pouvoir. Le 18 juin, Lumumba annonçait ainsi la formation d'un gouvernement populaire lors d'un meeting à Ok-Bar (Crisp, 1960).

Les prétentions de Lumumba à former le gouvernement s'affirment davantage après la victoire de sa coalition aux élections des membres du bureau de la Chambre (Assemblée nationale) où Joseph Kasongo du MNC Lumumba est élu président, suivi des autres alliés de son parti pour les fonctions restantes. Cependant, lors des élections des membres du bureau du Sénat, tous les candidats de la coalition Lumumba ont célébré leur victoire, sauf Alexandre Mahamba, candidat à la présidence du Sénat. Ce membre du cartel MNC Lumumba a été battu au troisième tour par Joseph Ilelele du MNC Kalonji, proche de Joseph Kasa-Vubu. En effet, pour être élu, Ilelele aurait bénéficié de deux voix des sénateurs de l'UNIMO (Crisp, 1960). Autrement dit, la solidarité ethnique avait produit ses effets.

Quoi qu'il en soit, la coalition Lumumba confirme sa suprématie et peut ainsi passer à la vitesse supérieure pour la formation du gouvernement dont la composition est dévoilée le 23 juin 1960. Ce gouvernement suscite une vive tension. L'ABAKO qui a beaucoup milité pour l'indépendance du pays n'était pas représenté au gouvernement. Pour avoir déjà démontré sa force de frappe lors des émeutes du 4 janvier 1959, le parti de Joseph Kasa-Vubu risquait d'embraser Léopoldville, et il fallait tout faire pour éviter que la situation politique ne se dégrade au siège des institutions politiques du pays (Willame, 1990 ; Crisp, 1960 ; Mbu-Mputu, 2018). L'ABAKO n'avait pas non plus toléré la présence de Thomas Kanza au gouvernement Lumumba comme ministre délégué à l'ONU alors que son père Daniel Kanza, ancien président de l'ABAKO, était exclu de ce parti depuis février 1960 (Crisp, 1960). D'autres ministres étaient aussi contestés par les grands leaders de leurs partis ou communautés ethniques. Parmi les leaders les plus hostiles au gouvernement Lumumba figurent bien évidemment Joseph Kasa-Vubu, Albert Kalonji, Moïse Tshombe et Cléophas Kamitatu. Dans l'espoir de les affaiblir, Lumumba avait préféré composer avec les transfuges de leurs partis.

Compte tenu des enjeux tribaux, ethniques et régionaux non maîtrisables même au sein de sa propre coalition, Lumumba qui veut être rassuré de l'investiture de son gouvernement se rapproche finalement de l'ABAKO. Pendant les négociations du 23 juin 1960, à quelques heures de l'investiture du premier gouvernement de la République, Kasa-Vubu affiche avec fermeté ses ambitions présidentielles et exige le soutien de tous les partis du cartel MNC-Lumumba alors que le premier ministre avait déjà promis le poste de président de la République à Bolikango, qui partage avec lui les affinités ethniques des Anamongo. Ce premier choix de Bolikango présentait un risque réel d'accentuer les accusations d'un Lumumba tribaliste et non nationaliste (Crisp, 1960 ; Mbu-Mputu, 2018). À la Chambre, le gouvernement remanié comprenant finalement les ministres de l'ABAKO et ses alliés passe avec 74 voix sur 137 votants. Ce qui signifie que ce gouvernement n'avait pas plu à un nombre non négligeable de leaders de cette époque. Le risque de basculement de la majorité n'était pas à sous-estimer car les grands leaders ne regardaient pas dans la même direction (Perin, 1961).

Après l'investiture du gouvernement le 24 juin 1960, l'élection du chef de l'État livre également ses secrets : Bolikango, l'un des premiers alliés de Lumumba, est battu par Kasa-Vubu dès le premier tour. A priori, le tandem Lumumba – Kasa-Vubu laissait présager l'équilibre et la stabilité politique du pays. Il fallait à tout prix sauver l'unité du pays, en apaisant les tensions ethniques

pouvant l'exposer aux émeutes dans la capitale et à la sécession du Kongo Central (Crisp, 1960 ; Mbu-Mputu, 2018). Cependant, l'exclusion de Moïse Tshombe et d'Albert Kalonji va alimenter la première crise politique majeure en RDC. N'ayant pas obtenu les postes espérés dans les nouvelles institutions, ces deux leaders choisissent la voie de l'extrême. Ils proclament respectivement la sécession du Katanga le 11 juillet 1960 et celle du Sud-Kasaï le 8 août 1960. Dans leur grande majorité, les hommes politiques katangais et baluba dont les provinces sont pourvoyeuses de la rente minière sont mécontents car au sein du gouvernement Lumumba, les postes clés sont partagés entre les Anamongo (Batetela et Mongo) et les Bakongo, associés aux originaires du Kwilu et du Kwango, avec Antoine Gizenga comme Vice-premier ministre (Willame, 1990 ; Mbu-Mputu, 2018).

Comme beaucoup de travaux l'ont démontré, la sécession du Katanga avait particulièrement bénéficié de l'appui de la Belgique, qui est parvenue jusqu'à déployer son armée dans cette province dans le but de faire avancer le plan de création d'une autre République. L'Union minière du Haut Katanga que la Belgique voulait à tout prix garder sous son contrôle avait également apporté un grand appui financier au gouvernement de Moïse Tshombe (Willame, 1990 ; Guyard, 1999). En perte de vitesse dans ses ex-colonies, la France avait aussi été derrière cette sécession. Des mercenaires ayant pris part aux deux guerres de décolonisation en Algérie et en Indonésie étaient massivement envoyés au Katanga (Bruyère-Ostells, 2015). Fortement séduites par la riche province du Katanga, la France et la Belgique sont entrées en compétition en apportant l'appui militaire, diplomatique et financier dont les leaders katangais avaient besoin (Guyard, 1999 ; Bruyère-Ostells, 2015).

À cette époque, la scène politique à Léopoldville et dans d'autres régions continue d'être marquée par des rivalités. Au niveau des plus hautes autorités du pays, la gestion de la sécession du Katanga, puis du Sud-Kasaï, avait profondément divisé Kasa-Vubu et Lumumba. Les troupes de l'Armée nationale congolaise (ANC), en provenance du bastion lumumbiste de Stanleyville n'acceptaient pas le commandement du président Kasa-Vubu et du chef d'État-major Mobutu (Gendebien, 1967). Le 5 septembre 1960, la crise constitutionnelle et institutionnelle devient alarmante à cause notamment de révocations mutuelles du premier ministre et du président de la République (Crawford, 1965). Kasa-Vubu a notamment reproché à Lumumba la campagne militaire ayant occasionné des massacres du Sud-Kasaï, et l'arrivée des Ilyouchines de l'Union soviétique en RDC sans qu'il ait été consulté ni informé (Gendebien, 1967).

Pour les puissances occidentales en pleine guerre froide avec les soviétiques, Lumumba est perçu comme un allié de leur ennemi. C'est ainsi que son élimination politique et/ou physique est à l'ordre du jour, et cette option est d'ailleurs privilégiée par la CIA. Selon Bruce Kuklick, il était prévu, au départ, de corrompre les politiciens congolais dans l'espoir que le Parlement vote une motion de censure contre Lumumba. Ensuite, il avait été envisagé des manifestations contre le gouvernement, organisées par des groupes d'étudiants et des syndicats, avec le financement de la CIA. Des fonds furent fournis par Washington au chef de poste de la CIA au Congo, au cas où il en aurait besoin pour d'autres opérations susceptibles d'affaiblir Lumumba. Finalement, c'est le plan d'assassinat de Lumumba qui a été exécuté (Kuklick, 2014).

De juin 1960 à novembre 1965, la RDC a connu sept gouvernements, à savoir : Patrice Lumumba (30 juin 1960 au 5 septembre 1960), Joseph Ileo I (12 septembre 1960 au 19 septembre 1960), le Collège des commissaires généraux sous l'autorité de Mobutu (19 septembre 1960 au 9 février 1961), Joseph Ileo II (9 février 1961 au 2 août 1961), Cyrille Adoula (2 août 1961 au 10 juillet 1964), Moïse Tshombe (10 juillet 1964 au 18 octobre 1965), et Évariste Kimba (18 octobre 1965 au 25 novembre 1965). Ce qui démontre l'ampleur de l'instabilité politique à laquelle l'élimination de Lumumba et de ses partisans n'a pas apporté une solution.

En effet, la formule constitutionnelle de dualité de l'exécutif héritée du régime parlementaire occidental, avec un chef de l'État qui n'est pas chef du gouvernement, ne produit pas les effets souhaitables dans le contexte congolais (Perin, 1961). Contrairement au modèle belge, Joseph Kasa-Vubu n'a pas accepté que son rôle soit réduit à un simple roi constitutionnel. Voilà pourquoi il a toujours cherché à avoir un premier ministre faible, docile, en vue d'exercer un pouvoir étendu sur le gouvernement (Perin, 1961 ; Gerard-Libois et Verhaegen, 1967). L'instabilité politique persistante avait justifié le premier coup d'État de Joseph Mobutu ayant hissé Justin Marie Bomboko de l'UNIMO au rang de président du Collège des Commissaires généraux.

À partir de ce premier coup d'État, Kasa-Vubu, Mobutu et leurs alliés avaient réussi à neutraliser Lumumba. Léopoldville n'offrait plus de garantie de sécurité pour les Lumumbistes qui avaient ainsi pris la direction de leur bastion historique de Stanleyville (Kisangani). Cette ville était alors devenue la capitale du gouvernement Lumumba (Crawford, 1966). En janvier 1961, la disparition du premier ministre congolais n'avait fait qu'amplifier les rebellions dans la partie Est du pays et au Kivu où les leaders du MNC-L (Gaston Soumialot, Christophe Gbenye, Antoine Gizenga, Pierre Mulele) et de nombreux partisans de Lumumba rêvaient de reprendre le pouvoir perdu. Plus de six mois après l'indépendance, la RDC s'est fragmentée en quatre entités : Katanga, Sud-Kasaï, Stanleyville en progression vers le Kivu et le reste du pays.

À l'aube de l'indépendance, la crise congolaise constituait une menace pour la sécurité internationale et suscitait un grand intérêt aussi bien de la part des États-Unis d'Amérique que de l'Union soviétique. Il en allait de même pour les pays du Tiers-monde fraîchement indépendants (Gendebien, 1967 ; Guyard, 1999). Dans la mesure où la jeune armée congolaise n'était pas préparée à ces événements, l'imposition de la paix a nécessité des opérations militaires de grande envergure des Nations Unies, avec un soutien majeur des États-Unis. Ces derniers redoutaient un éclatement de la RDC de nature à déstabiliser le centre de l'Afrique et à accentuer les rivalités avec l'Union soviétique, celle-ci étant capable d'étendre son influence dans la région (Guyard, 1999 ; Roosens, 1982 ; Semidei, 1972 ; Englebert, 2003). Les troupes de l'ONU étaient dotées d'un puissant matériel offensif et recevaient en plus un appui financier important de la part des Américains qui voulaient en finir avec la sécession après l'échec d'un règlement pacifique du conflit (Gendebien, 1967). Le 15 janvier 1963, Moïse Tshombe et l'ensemble de son gouvernement ont capitulé face aux Casques bleus de l'Organisation des Nations Unies au Congo (ONUC). Celle-ci avait finalement réussi à réunifier le pays dans ses limites territoriales du 30 juin 1960 (Gendebien, 1967). L'implication des États-Unis pour imposer la paix a permis à Washington de bien asseoir la capture de la RDC dans le camp capitaliste, surtout après l'ascension de Mobutu au sommet de l'État (Guyard, 1999 ; Wamba dia Wamba, 1998 ; Semidei, 1972).

Au nom de la réconciliation, Moïse Tshombe, réputé pro-occidental, est revenu de son exil en Espagne en juillet 1964 pour se voir confier la fonction de premier ministre. En effet, le profil de Tshombe présentait deux grands avantages. D'abord, il devait permettre d'éliminer la menace des troupes katangaises basées en Angola, après l'échec de la sécession. Ensuite, le pouvoir en place pouvait recourir aux capacités avérées de Tshombe en matière de mobilisation des mercenaires pour anéantir les rebelles lumumbistes installés à Stanleyville où ils avaient proclamé la République populaire du Congo. Pierre Mulele avait d'ailleurs déjà amorcé sa marche pour une révolution socialiste en RDC (Gérard-Libois et Verhaegen, 1967 ; Kalulambi, 2001).

Aussitôt arrivé à Léopoldville, l'ancien sécessionniste nourrit de grandes ambitions de diriger l'État congolais. En février 1965, il crée la Convention nationale congolaise (CONACO) devenue très forte grâce à ses alliances avec les grands leaders et partis politiques. Lors des nouvelles élections législatives, la CONACO est sortie victorieuse, et le Parlement était désormais sous son contrôle. À la

surprise générale, Joseph Kasa-Vubu décide de révoquer son premier ministre le 13 octobre 1965, lors de la séance solennelle d'ouverture de la première session du nouveau parlement (Mbu-Mputu, 2018). En voulant à tout prix imposer Évariste Kimba, un Katangais débauché de la CONACO pour constituer un nouveau gouvernement, le chef de l'État a encore accentué la crise politique. Les échecs à répétition des coalitions politiques et des gouvernements des cinq premières années de la jeune République ont fini par ouvrir grandement la porte au second coup d'État de Mobutu qui lui a permis d'installer son pouvoir pendant trente-deux ans. Ainsi est née la deuxième République.

2.2. Les alliances imprévisibles de la deuxième République

Au nom du haut commandement de l'armée, le lieutenant-général Mobutu prend le pouvoir le 24 novembre 1965. Dans sa posture de « nouveau roi » au sommet de l'État, avec un Conseil législatif (Assemblée nationale) soumis à l'Exécutif (Bayart, 1981), le successeur de Kasa-Vubu s'est imposé comme un dictateur. Le pays a été doté d'une nouvelle constitution suivant le modèle d'un État unitaire, rejetant les 21 provinces autonomes de la constitution de Luluabourg² (Kananga) de 1964, considérée comme la prolongation de la Loi fondamentale déconnectée des réalités congolaises et faisant peser, selon le nouveau régime, le risque de balkanisation du pays en provincettes (Makanda Kabobi, 1975).

Le 20 mai 1967, dans un contexte de guerre froide propice aux partis uniques, Mobutu lance le Mouvement populaire de la révolution (MPR), en étroite collaboration avec Étienne Tshisekedi, Justin Bomboko et Joseph Untube N'singa Udjuu. Le régime du MPR affiche ses ambitions d'assurer l'indépendance politique et économique de la RDC et de réaliser l'unité nationale. Mobutu a ainsi mis un terme à la multiplication des partis politiques ayant, selon le bureau politique du MPR, comme seul but de satisfaire les ambitions de chaque leader, de faire l'apologie des ethnies au détriment de la nation, mais aussi de distribuer de fortes sommes d'argent aux électeurs ou encore de recourir à la force ou à l'intimidation pour conquérir le pouvoir (Makanda Kabobi, 1975).

Dans son diagnostic de l'époque, le Bureau politique du MPR pointait également du doigt le fait qu'au cours des cinq premières années de l'indépendance, les dirigeants politiques étaient souvent grassement payés par les nationaux et les étrangers pour soutenir leurs positions, sans tenir compte des intérêts supérieurs de l'État. Autrement dit, le Congo était capturé, et le MPR est venu le délivrer en vue de garantir le fonctionnement normal des institutions (Makanda Kabobi, 1975). En réalité, le régime de Mobutu réussit à son tour à capturer l'État, avec surtout l'appui des Américains et d'autres puissances occidentales. Aucune opposition n'a été tolérée jusqu'à la fin des années 80. De nombreux leaders de l'indépendance ont ainsi connu un triste sort imposé par le régime militaire : soit l'élimination politique, soit l'élimination physique. Au cours de l'année 1969, la RDC a enregistré la mort des deux derniers protagonistes de la première République, à savoir Joseph Kasa-Vubu et Moïse Tshombe. Le premier est mort le 24 mars à Boma et le second le 29 juin à Alger, dans des circonstances mystérieuses.

Avant la disparition de ces deux anciens hauts responsables du pays, d'autres leaders avaient connu le même sort dans des circonstances abominables. Tel est le cas de Pierre Mulele, d'André Guillaume Lubaya, mais également d'Évariste Kimba, d'Emmanuel Bamba, de Jérôme Anany et Alexandre Mahamba. Le régime de Mobutu a réussi à frapper la mémoire collective en éliminant de manière féroce les leaders politiques pouvant représenter une menace pour la conservation du pouvoir.

Au fil du temps, tous les partis politiques historiques de l'indépendance ont été démantelés pour

² Il s'agit de la constitution de 1964, conçue à Kananga, en remplacement de la Loi fondamentale (Constitution) de 1960.

laisser leur place au nouveau parti unique de Mobutu. Pour s'affirmer davantage comme le « roi du Zaïre », Mobutu bloque l'émergence politique de tous les leaders du MPR et des officiers ayant pris part à son coup d'État de novembre 1965.

Après la disparition de nombreuses figures emblématiques de l'indépendance, une nouvelle page d'histoire de « Zaïrois dans la paix retrouvée » a marqué la deuxième République, malgré les attaques sporadiques des partisans de Lumumba ou de Tshombe réfugiés dans certains pays voisins (Kalulambi, 2001 ; Ndaywel, 1998). Cependant, au fil du temps, il s'est avéré que l'ordre politique mobutiste professant le nationalisme, la lutte contre le tribalisme et/ou le régionalisme était aussi affecté par tous les fléaux contre lesquels il avait déclaré la guerre. L'instrumentalisation des intérêts ethniques et régionaux pour demeurer au pouvoir a été savamment exploitée (Ndaywel, 2007), sans oublier la corruption et le patronage.

Contrairement à d'autres pays, le Zaïre de Mobutu a manqué de vision à long terme pour tirer profit du soutien occidental durant la guerre froide et s'adapter aux nouvelles exigences de la période post-guerre froide. Comme à l'époque coloniale, la stratégie du système mobutiste était fondée sur la division et l'opposition (Bayart, 1981). La privatisation de l'État est poussée très loin. La zaïrianisation (nationalisation) de l'économie amorcée en 1974 profitera à Mobutu et à toute la classe politique. Les entreprises des étrangers, puis des nationaux se retrouveront entre les mains des prédateurs. Ce mauvais climat des affaires privera le pays de nombreuses opportunités d'investissements et de croissance économique (Malu-Malu, 2014 ; Willame, 1994). La longévité du pouvoir (32 ans) s'explique aussi par le jeu du pouvoir et de l'argent, les richesses nationales sont demeurées sous contrôle des réseaux clientélistes aux ramifications nombreuses et impénétrables dans une large mesure (Willame, 1991).

Sous l'emprise du MPR, l'État congolais s'est davantage affaibli et la pauvreté s'est accentuée. Malgré la perte de légitimité domestique, le régime continuait de bénéficier du soutien de ses parrains occidentaux, en contrepartie du maintien du Zaïre dans leur bloc. Entre 1977 et 1978, le Front national de libération du Congo (FNLC) de Nathanaël Mbumba, constitué des ex-gendarmes katangais réfugiés en Angola, avait attaqué le Katanga à deux reprises. Au cours de la seconde attaque de 1978, ils avaient réussi à prendre le contrôle de la ville de Kolwezi. L'autorité de l'État était finalement restaurée grâce aux opérations militaires menées par la France et la Belgique, avec le soutien des États-Unis d'Amérique, hostiles à l'Angola et à Cuba, deux alliés de l'Union soviétique qui étaient derrière cette attaque du FNLC (Manin, 1978 ; Moïsi, 1986 ; Ndaywel, 2007).

Quinze ans après la création du MPR, le parti commence à perdre son homogénéité. À partir de juillet 1979, une fronde des commissaires du peuple (députés) du Kasai-Oriental inquiète le pouvoir. Ces commissaires demandaient l'ouverture d'une enquête parlementaire au sujet des massacres d'exploitants clandestins de diamant perpétrés par des militaires venus du Katanga. Ces troupes étaient commandées par le major Biongo qui n'avait pas de compte à rendre au commandement dans la région du Kasai car il dépendait directement de Kinshasa (Bayart, 1982). Ces massacres enregistrés notamment à Katekelayi et à Luamuela avaient fait l'objet d'une grande campagne internationale ternissant l'image du régime. Parmi les 23 élus du Kasai-Oriental, le citoyen Président-Fondateur (Mobutu) cherche à régler ses comptes à trois personnes qualifiées de « ndoki » (sorciers) et de « serpents ». Il s'agit de Ngalula Mpandanjila, Tshisekedi wa Mulumba et Makanda Mpinga (Bayart, 1981). Ces derniers seront désormais en disgrâce. En décembre 1980, le domicile de Ngalula fait l'objet d'une perquisition qui permet de découvrir un volumineux document considéré comme subversif. On y retrouve les signatures de certains commissaires du peuple que le pouvoir décide de punir de manière exemplaire. Ceux qui n'avaient pas eu l'occasion de s'exiler verront leurs immunités levées et finiront par être relégués

dans leurs villages d'origine où ils seront placés en résidence surveillée (Bayart, 1981).

Un autre événement majeur illustrant la crise au sein du MPR s'est produit le 1^{er} novembre 1980, avec la lettre ouverte de treize parlementaires, adressée au citoyen Président-Fondateur. Cette lettre a fait le diagnostic de la dérive du parti, en remettant notamment en question l'ensemble du régime et la personnalité même du président Mobutu. Ce fut un réquisitoire de l'État prédateur et de la mauvaise gouvernance au Zaïre (Ndaywel, 2007). Le pillage des ressources publiques et l'exploitation du peuple sont dénoncés par ces treize parlementaires, à savoir Ngalula Pandanjila, Tshisekedi wa Mulumba, Makanda Mpinga Shambuyi, Kapita Shabani, Kyungu wa Kumwanza, Lumbu Maloba, Kanana Tshiongo, Lusanga Ngiele, Kasala Kalamba, Biringamine Mugaruka, Dia Onken Ambel, Ngoyi Mukendi et Mbombo Lona.

En grande majorité, les contestataires sont des Baluba, y compris les anciens leaders de la fronde de 1979. Pour Mobutu, il s'agit d'un cartel tribalo-ethnique piloté par ses anciens proches collaborateurs qui veulent se venger après avoir été écartés de postes juteux du pouvoir (Ndaywel, 2007). Au moment où la dictature de Mobutu était de plus en plus décriée, ces treize parlementaires créent le 15 février 1982 le parti Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Ils seront rejoints ensuite par d'autres figures politiques importantes de cette époque comme Marcel Lihau Eboa, Vincent Mwankiem, Frédéric Kibasa Maliba. Ce dernier devient le premier président national de l'UDPS.

En effet, dès sa création, ce parti rassemble de grands leaders de deux provinces dont l'histoire est marquée par de vives tensions ethniques récurrentes. Il s'agit des Katangais avec Kibasa et Kyungu, et des Kasaiens, avec Étienne Tshisekedi, Ngalula et tant d'autres leaders. Malgré les efforts fournis pour implanter l'UDPS sur l'ensemble du territoire national, ce parti était caricaturé, depuis les années 1980, comme une affaire des Baluba (Jamfa Chiadjeu, 2005 ; Mwankiem, 2014). Cependant, l'UDPS a démontré une forte capacité de mobilisation de la population allant au-delà des clivages communautaires (De Villers, 1998).

Dès la fin des années 80, le régime de Mobutu, déjà affaibli par l'ampleur de la crise socio-économique au Zaïre, doit faire face aux mutations de la fin de la guerre froide. Pour les Américains, les enjeux géopolitiques ont changé, et Mobutu ne représente plus un allié stratégique dans la région, surtout qu'il a perdu son rôle de rempart contre le communisme (Malu-Malu, 2014). La transition politique consécutive à la restauration de la démocratie en date du 24 avril 1990 fragilise davantage Mobutu qui va d'ailleurs s'éloigner de Kinshasa pour s'installer à Gbadolite, dans sa province d'origine, à partir de 1992, au moment où les dossiers les plus sales de son régime étaient débattus à la Conférence nationale souveraine.

Au cours de ces années 90, le MPR et l'UDPS se positionnent comme des partis phares, suivis de l'Union des fédéralistes et des républicains indépendants (UFERI) de Jean de Dieu Nguza Karl-I-Bond, populaire dans sa province d'origine du Katanga. L'UFERI se distingue par la création d'une milice constituée de jeunes du parti (JUFERI) pouvant être mobilisés à tout moment pour protéger les intérêts des Katangais face à l'UDPS et aux Baluba (Jamfa Chiadjeu, 2005). En même temps, on observe que les anciens de la génération « indépendance cha cha », devenus alliés de Mobutu cherchent à s'émanciper en créant leurs propres partis politiques. C'est le cas de Joseph Ilebo et d'André Bo-Boliko Lokonga, avec leur Parti démocrate et social chrétien (PDSC), mais reposant sur un socle ethnique. En 1991, Antoine Gizenga revient au pays, après 30 ans d'exil, avec le Parti lumumbiste unifié (PALU), très soutenu par les originaires de sa province du Bandundu/Kwilu (De Villers, 1998). La prolifération des partis politiques durant la transition obéit à la même logique du repli identitaire. Le multipartisme cristallise davantage la vie politique nationale et locale autour de l'ethnicité et attise les tensions observées déjà à l'époque coloniale et pendant la première République (Jamfa Chiadjeu, 2005 ; De Villers, 1998 ; Ndaywel, 2007). Cette situation semble

accréditer la thèse selon laquelle Mobutu est le seul à empêcher le retour à la guerre civile alors qu'il a été un grand artisan des manipulations ethniques contre ses opposants (Dibwe, 2014 ; Ndaywel, 2007 ; Thassinda, 1992).

Une fois la page du monopartisme tournée, l'espace politique se structure autour de deux tendances : d'une part, l'Union sacrée de l'opposition radicale (USOR), composée notamment de l'UDPS, du PDSC et de l'UFERI, avant de devenir l'Union sacrée de l'opposition radicale et alliés (USORAL). Elle sera ensuite baptisée Union sacrée de l'opposition radicale et de la société civile (USORAS). Ce mariage pour le meilleur et pour le pire entre la société politique et la société civile n'est que le prolongement de ce qui a déjà été vécu peu avant l'indépendance. D'autre part, la Mouvement présidentielle de Mobutu, constituée des partis et des personnalités politiques alliés au chef de l'État lui-même et à son parti, le MPR. Cette mouvance présidentielle s'était également associée à une frange de la société civile.

Entre 1990 et 1997, les accords politiques de partage du pouvoir pendant la transition avaient établi le principe de choix du premier ministre dans les rangs de l'opposition. La course au pouvoir qui en résultait entre les leaders de cette opposition avait permis au Président Mobutu de trouver des alternatives pour les fragiliser sans cesse lorsqu'il était question de désigner le candidat commun à ce poste. L'UDPS, le parti incarnant dans une large mesure les aspirations du peuple était confrontée aux trahisons, aux débauchages qui n'ont pas épargné l'USOR, l'USORAL et l'USORAS (Kabuya Lumona, 1998). Les transfuges de cette opposition ont permis à la Mouvement présidentielle de se renforcer et de s'affirmer comme les Forces politiques du conclave (FPC). Le 25 novembre 1991, la nomination de Nguz au poste de premier ministre a permis à Mobutu de diviser l'opposition et d'accentuer les conflits ethniques entre les Katangais et les Kasaiens baluba (nous y reviendrons).

De 1991 à 1992, la CNS a suscité beaucoup de tension entre le pouvoir et l'opposition car elle a eu pour mission de préparer un nouvel ordre politique passant par une transition qui doit déboucher sur l'organisation des élections démocratiques. Malgré le fait que le régime de Mobutu avait réussi à multiplier le nombre de partis politiques, d'associations et d'institutions publiques devant y prendre part, les travaux de la conférence nationale qui résonnent au Palais du peuple à partir du 7 août 1991 échappent à son contrôle. Sous prétexte de représentation inéquitable des groupes ethniques et surtout de la part belle réservée aux Baluba, le premier ministre Nguz, à la solde de Mobutu, décida le 19 janvier 1992 de mettre un terme aux travaux de la CNS, jugés également trop coûteux (Ndaywel, 2007). Sous la pression de la communauté internationale, associée aux vives protestations de l'opposition et de la société civile ayant réussi à mobiliser un nombre impressionnant des Zaïrois lors de la marche des chrétiens du 16 février 1992, les lignes bougent et Mobutu finit par céder aux revendications de réouverture de la CNS qui a ainsi repris ses travaux en avril 1992.

Le 15 août 1992, un événement historique se produisit à la CNS, avec l'élection d'Étienne Tshisekedi au poste de premier ministre. Il avait recueilli 70 % des voix contre Thomas Kanza, le candidat soutenu par la mouvance présidentielle. En effet, dès le début de la transition, Mobutu avait déjà proposé ce poste à Tshisekedi, en juillet et en septembre 1991, mais sans succès. Même en étant élu par la CNS, la cohabitation entre Mobutu et Tshisekedi n'a jamais marché. La non-participation de la famille présidentielle au gouvernement Tshisekedi et le retrait des représentants du MPR de la CNS étaient de mauvais augure.

Le 18 mars 1993, la crise persistante pousse Mobutu à limoger Tshisekedi. Celui-ci s'y oppose, en soutenant qu'il a été élu par la CNS, et seule cette Conférence peut le démettre de ses fonctions. Face à l'hyperinflation qui ronge le pouvoir d'achat de la population, Tshisekedi annonce également la démonétisation du billet de cinq millions de zaïres fraîchement lancé sur le marché

monétaire par le Gouverneur de la Banque centrale (Ingange, 2024). Les militaires zaïrois payés avec ce nouveau billet avaient de la peine à effectuer leurs achats car Tshisekedi était très populaire et sa mesure de démonétisation était bien suivie. Sous une forte tension politique, le Président Mobutu décide de ne plus voir Tshisekedi exercer les fonctions de premier ministre.

En examinant l'évolution de cette transition politique qui a échoué, on observe dès le départ un rapprochement entre le pouvoir et certains opposants pour fragiliser Étienne Tshisekedi, l'opposant le plus populaire et le plus redoutable (De Villers, 1998). Avant l'élection de Tshisekedi à la CNS, les nominations à ce poste de Bernardin Mungul Diaka (RDR³) et de Nguz soulevaient déjà des interrogations sur l'avenir de l'opposition.

À la tête de l'UFERI, Jean Nguz et Gabriel Kyungu sont redevenus de grands alliés de Mobutu, et des opposants à Tshisekedi, alors qu'ils avaient auparavant combattu ensemble pour l'avènement de la démocratie au Zaïre, et le départ de Mobutu. Ce dernier a remarquablement réussi à jouer sur les tensions entre les Katangais et les Kasaïens, à la base de l'épuration ethnique au Katanga au moment où Nguz était premier ministre et Kyungu gouverneur de cette province (De Villers, 1998 ; Dibwe, 2014).

Après avoir définitivement rompu avec Tshisekedi, Mobutu est à la recherche d'un premier ministre. Le conclave tenu à Kinshasa en mars 1993, débouche sur la désignation de Faustin Birindwa, un autre transfuge de l'UDPS, originaire du Sud-Kivu. Depuis la mise à l'écart de Étienne Tshisekedi, il y a eu une longue controverse sur la légitimité de tous ses successeurs (Kabuya Lumona, 1998). L'accentuation de la crise politique s'est soldée par le dédoublement institutionnel. D'une part, le gouvernement Tshisekedi et le Haut Conseil de la République (HCR) comme parlement de transition, et d'autre part, le gouvernement du président Mobutu et son parlement. Toutefois, en octobre 1993, les concertations du Palais du peuple entre l'USORAL et le FPC sont destinées à résoudre cette crise politique par la fusion du HCR et du parlement de Mobutu, l'harmonisation du cadre institutionnel devant régir la transition (Acte constitutionnel de la transition) et la désignation d'un nouveau premier ministre. C'est dans ces conditions que le Haut Conseil de la République – Parlement de transition (HCR-PT) a vu le jour, avec une majorité confortable à la solde du président Mobutu.

À la tête de ce parlement de transition, Monseigneur Laurent Monsengwo doit gérer les conflits politiques insurmontables entre les camps de Mobutu et de Tshisekedi. L'ancien président de la CNS et du HCR, réputé proche de l'opposition, a désormais Anzuluni Bembe (ancien Président du dernier parlement de Mobutu) comme 1^{er} Vice-président. Sans surprise, la majorité parlementaire proche de Mobutu lui permet de remplacer définitivement Étienne Tshisekedi par Léon Kengo wa Dondo que le Maréchal connaît bien pour avoir déjà fait de lui son premier ministre, avant d'intégrer l'opposition (Ingange, 2024). Kengo est élu premier ministre le 4 juillet 1994, et comme d'habitude, il est aussi un transfuge de l'USORAL, avec son parti Union des démocrates indépendants (UDI).

Au fil du temps, l'USORAL, puis l'USORAS se décomposent, Étienne Tshisekedi est de plus en plus isolé dans la classe politique, mais il conserve toujours son statut privilégié de leader le plus populaire (De Villers, 1998). L'ascension de Kengo à la Primature n'a fait qu'enfoncer le pays dans une grave crise politique. Quand bien même Mobutu le considérait comme un opposant modéré, il s'en méfiait beaucoup car Kengo était soutenu par certaines puissances occidentales déterminées à imposer l'alternance au Zaïre (Malukisa, 2025 ; Gaud et Porgès, 1997).

Pendant sept ans, l'opposition pacifique n'est pas parvenue à atteindre l'objectif d'alternance et

³ Rassemblement démocratique pour la République.

d'avènement d'un nouvel ordre politique. Les débats et les rapports des biens mal acquis, des assassinats et d'autres violations des droits de l'homme de la CNS avaient fragilisé Mobutu, mais le « grand dictateur » n'avait pas perdu le contrôle du pouvoir. Mobutu a remarquablement réussi à reprendre progressivement la situation à son avantage, en s'appuyant sur l'argent, les conflits ethniques et la course au pouvoir au sein de l'opposition (Ndaywel, 2007 ; Ingange, 2024 ; De Villers, 1998 ; Bucyalimwe, 2002). L'impasse de la transition démocratique, les reports successifs des échéances électorales, l'écclatement des grands partis de l'opposition comme l'UDPS, l'UFERI, le PDSC, en fonction des clivages régionaux ou ethnico-régionaux (De Villers, 1998), ont davantage accentué la crise de légitimité des dirigeants politiques emportés par la rébellion de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), soutenue par les pays voisins et les puissances occidentales hostiles à Mobutu. Les Congolais pouvaient alors espérer l'avènement de la troisième République.

2.3. Les alliances imprévisibles pour l'avènement de la troisième République

Pendant la guerre froide, Mobutu avait soutenu les régimes et les groupes armés dans certains pays voisins, avec l'appui des pays occidentaux pour éviter la pénétration de l'Union soviétique. Après avoir échoué à s'affirmer de nouveau comme un allié stratégique des puissances occidentales durant la période post-guerre froide, Mobutu est devenu très vulnérable. À partir de 1994, le Zaïre de Mobutu subit l'extension dramatique des conflits interethniques du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi où les Hutu et les Tutsi se battent sans cesse pour avoir la mainmise sur l'État. Le Nord et le Sud Kivu sont ainsi devenus l'épicentre de ces conflits importés ou déportés (Reyntjens, 2020 ; Pourtier, 2009). En effet, c'est depuis la colonisation que le Kivu a été une terre d'accueil de prédilection de vagues successives de migrants originaires du Rwanda qui ont opéré un grignotage des terres disponibles, à l'occasion de multiples déplacements pour apporter la main-d'œuvre, avoir accès aux zones à défricher et de pâturage (Chajmowicz, 1996 ; Pourtier, 2009 ; Scott, 2008). En 1960, la Loi fondamentale avait attribué la nationalité congolaise à toutes les personnes vivant à cette époque dans les limites du Congo (Chajmowicz, 1996).

Cependant, depuis la deuxième République, l'instrumentalisation de la nationalité et des conflits ethniques évolue au gré des intérêts des leaders locaux, nationaux et régionaux. En ce qui concerne particulièrement les Hutu (agriculteurs) et les Tutsi (pasteurs), ces deux ethnies qui cristallisent les tensions dans la région des Grands Lacs sont très proches culturellement, et partagent la même langue kinyarwanda ou kirundi. Les colonisateurs et les missionnaires Pères blancs étaient les premiers à accentuer ces tensions, en s'appuyant sur une anthropologie raciale faisant des Tutsi une race supérieure ou évoluée, au regard de leurs traits physiques et de l'organisation de leur pouvoir aristocratique. Les Hutu majoritaires et marginalisés, alignés dans le camp des Bantu, développeront ainsi des réflexes de rivalité contre les Tutsi et vice-versa (Andrew Scott, 2008).

Pendant la deuxième République, les Tutsi (Banyamulenge) étaient devenus des alliés de Mobutu contre les rebelles Simba organisés autour de Soumialot, Gbenye, Kabila et d'autres leaders lumumbistes. Ces rebelles étaient détestés par les Tutsi car ils s'attaquaient à leurs vaches pour se nourrir. Mobutu avait ainsi trouvé un intérêt à apporter une assistance militaire (armes et entraînement) aux communautés Tutsi pour accentuer l'offensive contre les Simba (Chajmowicz, 1996). Après la victoire, de nombreux Tutsi ont bénéficié de la sympathie des autorités zaïroises, certains avaient intégré l'armée nationale congolaise, et d'autres les administrations et les institutions politiques du pays (Chajmowicz, 1996 ; Bucyalimwe, 2002a).

Dans la perspective des élections attendues au terme de la transition CNS des années 90, la question de la nationalité surgit à l'horizon à l'Est du pays ; elle est manipulée à grande échelle, les discriminations entre originaires et non originaires refont surface, chaque groupe ethnique cherche à entretenir des alliances nationales et locales pour contrôler un grand espace politique,

économique et social pouvant lui permettre d'être politiquement fort et de dominer les autres groupes ethniques en compétition. Dans le cas par exemple du Nord-Kivu, on assiste ainsi à l'amplification des tensions interethniques entre les Rwandophones et ceux qui se considèrent comme des Zaïrois (Congolais) d'origine. Plusieurs communautés considéraient qu'elles étaient marginalisées par les Nande qui avaient l'avantage d'occuper les positions dominantes dans les institutions de la transition à Kinshasa (Bucyalimwe, 2002b). À la CNS, il y aura au moins un minimum de consensus entre les leaders du Kivu pour écarter les Tutsi de ces assises, en soutenant qu'ils n'étaient pas des zaïrois. Depuis les années 60, des rumeurs propagées au Kivu alertent les communautés « autochtones » au sujet notamment des ambitions du Rwanda voisin de créer un empire Hima-Tutsi (Willame, 1999).

Au moment où l'instabilité s'accroît au Zaïre et ravive les tensions ethniques au Kivu (Bucyalimwe, 2002b), Yoweri Museveni consolide son pouvoir à la fois sur le plan interne et externe. Après le génocide rwandais (avril-juillet 1994), le Zaïre enregistre une entrée spectaculaire de 1,5 million de réfugiés (Reyntjens, 2020), fuyant la guerre civile, puis la victoire de Paul Kagame. Le Nord et le Sud-Kivu subissent ainsi un grand bouleversement de leurs équilibres démographiques, ethniques et socio-économiques. Parmi ces réfugiés essentiellement constitués de Hutu figurent des éléments des Forces armées rwandaises (FAR) et des Interahamwe ayant perpétré ce génocide (Willame, 2009 ; Bucyalimwe, 2002b; Reyntjens, 2020 ; Pourtier, 2009).

Lorsque le pouvoir de Kagame commence également à se consolider au Rwanda, le Burundi est à son tour secoué par un coup d'État ayant permis à Pierre Buyoya de revenir au pouvoir en juillet 1996. Désormais, les communautés Tutsi prennent de l'ascendant dans la région des Grands Lacs. Paul Kagame et Yoweri Museveni militent d'ailleurs pour l'hégémonie de ce groupe ethnique dans la région et la neutralisation des anciens militaires et Interahamwe de Habyarimana installés à l'est du Zaïre (Reyntjens, 2020 ; Pourtier, 2009). Dans ce contexte, le Zaïre craint d'être déstabilisé par ses voisins de l'est du pays, et vice-versa.

En fonction de la logique selon laquelle « l'ennemi de mon ennemi est mon ami », des alliances régionales de circonstances ont débouché sur l'agression d'un État zaïrois en déliquescence, couverte par la rébellion de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (l'AFDL) qui s'est exprimée le 18 octobre 1996, soit plus d'un mois après le déclenchement de la rébellion des Banyamulenge, les Tutsi du Sud Kivu (Reyntjens, 2020). Cette alliance créée à Kigali, était constituée du Parti de la révolution du peuple (PRP) de Laurent-Désiré Kabila, du Conseil national de la résistance pour la démocratie (CNRD) d'André Kisase Ngandu, du Mouvement révolutionnaire pour la libération du Zaïre (MRLZ) d'Anselme Masasu et de l'Alliance démocratique des peuples (ADP) de Déogratias Bugera. Mais très tôt, les luttes de leadership se manifestent au sein de l'AFDL. Laurent-Désiré Kabila considéré au départ comme le porte-parole de cette rébellion finira par imposer son autorité. Son profil présente un grand intérêt pour masquer l'agression car il s'agit d'un ancien lumumbiste qui a déjà laissé ses traces dans l'histoire politique de la RDC (Willame, 1999).

Selon les confidences d'un ancien opposant au régime de Mobutu qui a eu le privilège de rencontrer les présidents Museveni et Nyerere, le choix de Kabila à la tête de l'AFDL est le résultat des rivalités entre le Rwanda et l'Ouganda pour renverser Mobutu. « Le jour où j'ai échangé avec Museveni au sujet de Kabila, affirme-t-il, le président ougandais m'a dit ceci : « je voulais que Kisase Ngandu soit le chef, mais Kagame tenait à Déogratias. Comme nous ne sommes pas parvenus à un accord, Nyerere nous avait ainsi suggéré Kabila »⁴. Ce dernier devait alors concilier les intérêts de l'Ouganda et du Rwanda pour demeurer à la tête de l'AFDL.

⁴ Entretien du 5 août 2022 à Kinshasa.

Lorsque le Rwanda et l'Ouganda s'associent en 1996 pour instaurer un nouvel ordre politique en RDC, sous couvert de l'AFDL, ils bénéficient visiblement du soutien des États-Unis. De son côté, Mobutu est appuyé par la France, mais celle-ci est limitée dans ses interventions qui sont surtout diplomatiques. Au fil du temps, Mobutu a réalisé qu'il ne disposait plus d'armée et de ressources pour faire face à la guerre. Les négociations ayant échoué, le maréchal est finalement renversé.

Le 17 mai 1997, Laurent-Désiré Kabila prend le pouvoir avec le soutien des armées étrangères (rwandaise, ougandaise, burundaise et angolaise), sans oublier d'autres appuis érythréens, éthiopiens, zambiens, etc. (Willame, 1999 ; Reyntjens, 2020). Cette coalition des forces étrangères contre le Zaïre est dans une large mesure motivée par les préoccupations sécuritaires. À l'époque, l'État zaïrois sert de base arrière ou d'assaut aux Forces armées rwandaises (FAR) et aux Interahamwe, aux Forces démocratiques alliées (ADF) et à l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) qui donnent du fil à retordre à Yoweri Museveni. Il en est de même des Forces pour la défense de la démocratie (FDD) cherchant à conquérir le pouvoir au Burundi. À l'Ouest du Zaïre, le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) est aussi contre le Zaïre qui apporte son soutien à l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi. Toutefois, le Zaïre ne manque pas d'arguments pour démontrer que ses voisins agissent de la même manière. Par exemple, de nombreux rebelles Banyamulenge avaient rejoint le FPR et s'attendaient à bénéficier du soutien du Rwanda pour revenir en force au Zaïre afin de défendre les intérêts de leur communauté face aux menaces des ex-FAR et Interahamwe. Les Banyamulenge dont la nationalité zaïroise était contestée à la CNS voulaient aussi faire entendre leur voix (Chajmowicz, 1996 ; Willame, 1999 ; Reyntjens, 2020 ; Wamba dia Wamba, 1998 ; Bucyalimwe, 2002a).

Dans un contexte caractérisé par le blocage de la transition politique pendant plus de six ans, et l'éloignement de l'horizon des élections, Laurent-Désiré Kabila est devenu populaire pendant la rébellion de l'AFDL en affichant sa détermination à renverser Mobutu. Cet objectif a été atteint le 17 mai 1997. Dès le départ, l'Ouganda et le Rwanda, qui ont créé l'AFDL, se distinguent par leurs velléités hégémoniques et expansionnistes visant à faire main basse sur les riches territoires congolais du Kivu (Bucyalimwe, 2002a ; Reyntjens, 2020 ; Maindo, 2003 ; De Villers, 2011 ; Rusamira, 2003 ; Stearns, 2021 ; Vogel, 2024 ; Tala-Ngai, 2001).

Comme il fallait s'y attendre, l'hégémonie du Rwanda et de l'Ouganda, soutenant les Tutsi/Banyamulenge, ravive les tensions ethniques à l'est du pays et à Kinshasa. Même après la chute de Mobutu, la nationalité congolaise des populations tutsi/banyamulenge et de leurs élites très influentes au sein de l'AFDL continuait d'alimenter des polémiques et la méfiance vis-à-vis des nouveaux dirigeants du pays. À la tête des forces armées de la RDC, James Kabarebe, clairement identifié comme tutsi et officier rwandais, occupe une position stratégique qui risque de fragiliser Laurent-Désiré Kabila, considéré par la majorité des Congolais comme un otage des Rwandais. Cette thèse est également soutenue par l'opposant historique Étienne Tshisekedi qui exige le départ des forces rwandaises et de toutes les forces étrangères de la RDC. Mais sans avoir bâti sa propre armée pour faire face à la menace des généraux, officiers et soldats de Mobutu dont certains s'étaient réfugiés en République du Congo (Brazzaville), Kabila n'a pas voulu se débarrasser plus tôt des forces étrangères.

À Kinshasa, on observe une autre tension à cause, d'une part, de la suspension des activités des partis politiques par le nouveau régime pendant deux ans. Les leaders de l'opposition qui ont travaillé en amont pour affaiblir Mobutu sont désillusionnés. D'autre part, les mêmes leaders sont exclus du partage du pouvoir. Étienne Tshisekedi est contre le régime en place, et pour éviter le renforcement de l'opposition sous son leadership, Kabila va décider de le reléguer à Kabeya

Kamwanga, dans son territoire d'origine. Comme à l'époque de Mobutu, Kinshasa va de nouveau s'affirmer comme la capitale de l'opposition. Les marches populaires vont se poursuivre malgré la répression. Ces marches ciblaient à la fois Laurent-Désiré Kabila et les Rwandais présents dans les institutions publiques. La division Est/Ouest s'est accentuée. Entre 1997 et 1998, une chanson de l'opposition est devenue célèbre à Kinshasa, avec un seul refrain interpellateur : « Kabila assassin au Congo, il a vendu notre pays chez les Rwandais... ». Les opposants et la population kinois revendiquent le retour de tous les étrangers (civils ou militaires) dans leurs pays, après le renversement de Mobutu.

Pour Laurent-Désiré Kabila et l'AFDL, ces leaders de l'opposition étaient des traîtres, des alliés de Mobutu avec lesquels ils ne pouvaient pas s'associer (Tala-Ngai, 2001). Pour donner l'impression d'un nouvel ordre politique ouvert à l'opposition, Laurent-Désiré Kabila compose avec des transfuges peu populaires de l'UDPS ou de l'USORAS. Tel est le cas de Frédéric Kibasa, Paul Bandoma, Jean-Baptiste Sondji, Kinkela Vik'Ansy, Fernand Tala-Ngai, Justine M'poyo Kasa-Vubu, la fille du premier président de la République. Cette dernière avait fini par démissionner en juin 1998 après avoir dressé le constat suivant : « l'emprise rwandaise et ougandaise sur le régime de Mzee⁵ Kabila était omniprésente et devenait une menace pour le pays » (Congo indépendant, 2021).

En effet, Laurent-Désiré Kabila, conscient de l'emprise de Kagame sur l'AFDL et les services de sécurité a continué de faire profil bas jusqu'au moment où il a pu disposer d'un noyau de militaires de sa province d'origine capable de sécuriser son pouvoir. Au cours de l'année 1998, la lutte s'est accentuée au sein des services de sécurité, entre les officiers katangais et rwandais, associés aux Tutsi/Banyamulunge. Une autre rivalité a opposé les officiers katangais et kivutiens. Ces derniers étaient majoritairement rangés derrière leur frère Masasu, accusé par les Katangais d'être en intelligence avec les Rwandais pour renverser Kabila.

À partir du moment où il pouvait compter sur les officiers katangais pour sécuriser son pouvoir, Laurent-Désiré Kabila a fini par ordonner, en juillet 1998, le départ des forces rwandaises de la RDC. À partir du 2 août 1998, Kagame et Museveni, forts de leur alliance, cherchent à punir Kabila en lançant une deuxième agression contre la RDC, sous couvert de la rébellion du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD). Contrairement à l'AFDL qui a disparu au cours de la deuxième année d'exercice du pouvoir de Kabila, le RCD n'est populaire que chez les Tutsi et les Banyamulenge, même après avoir composé avec certains mobutistes et opposants dont la nationalité n'était pas contestée. En dehors d'Ernest Wamba dia Wamba et d'Émile Ilunga, on peut citer Lambert Mende Omalanga, Tryphon Kin-Kiey Mulumba, Arthur Z'aidi Ngoma, Vincent de Paul Lunda Bululu, Alexis Thambwe Mwamba, Antipas Mbusa Nyamwisi, Adolphe Onusumba Yema, Jean-Pierre Ondekane, Jean-Pierre Lola Kisanga, etc.

Le 4 août 1998, un avion civil est pris d'assaut à Goma pour transporter les militaires des pays agresseurs et ceux de l'armée congolaise convertis en rebelles. Cet avion finira par atterrir à la base militaire de Kitona, au Kongo Central, qui constitue une voie stratégique pour renverser rapidement Laurent-Désiré Kabila. Même certains opposants de l'époque de la CNS exigeant le départ de l'armée rwandaise ont intégré cette rébellion. Ce que le Rwanda et l'Ouganda n'ont pas pu réaliser avec Laurent-Désiré Kabila, ils ont tenté une fois de plus de le faire avec le concours d'autres Congolais dont certains reprochaient à Kabila d'avoir signé un accord secret de cession d'une partie du Kivu au Rwanda.

⁵ Une expression en swahili désignant respectueusement une personne âgée considérée comme un sage.

Dès que le Kongo Central a été conquis, la ville de Kinshasa a été asphyxiée par la rupture du trafic routier et commercial. En conséquence, on a assisté à une flambée spectaculaire des prix sur le marché et à l'accentuation de la crise socio-économique. Les populations du Kongo Central ont été également affectées par cette crise parce qu'elles ne pouvaient plus effectuer de transactions avec Kinshasa. « Le malheur ne vient jamais seul », dit-on. Les populations kinoises vont subir des coupures intempestives sévères d'électricité du barrage d'Inga, lequel est devenu une arme de guerre. Plusieurs travailleurs seront ainsi mis en congé technique car les usines ne pouvaient plus fonctionner à plein régime. De nombreux ménages détruisent leurs mobiliers en bois pour s'en servir comme bois de cuisson. L'accès à l'eau potable était devenu aussi pénible car les installations de la REGIDESO⁶ n'étaient pas épargnées par ces coupures d'électricité. La situation dans les hôpitaux était davantage préoccupante surtout pour les patients à opérer et les prématurés.

À cause des conséquences fâcheuses subies à la suite de cette rébellion du RCD téléguidée par le Rwanda et l'Ouganda, les populations de Kinshasa et du Kongo Central sont devenues hostiles aux Tutsi. Avec l'appui du Zimbabwe, de la Namibie et surtout de l'Angola, Kabila a réussi à reprendre la situation à son avantage. En appui aux forces armées congolaises, la population kinoise est sortie dans les rues pour faire échec à la dernière tentative des agresseurs ayant pénétré à l'Est de la ville entre le 19 et le 21 août 1998. Pour avoir apporté un appui déterminant aux Forces armées congolaises (FAC), Kabila a récompensé les Kinois en leur accordant une exonération de six mois de consommation d'eau et d'électricité, sans oublier la construction du grand marché de la liberté dans la commune de Masina.

Contrairement au plan de Kigali et de Kampala, cette seconde guerre du Congo post-Mobutu a renforcé la popularité de Laurent-Désiré Kabila et accentué l'hostilité contre les Tutsi, le Rwanda et l'Ouganda. La célèbre chanson *Tokufa pona Congo* (Mourrons pour le Congo) réunissant les voix de grands et célèbres musiciens congolais de l'époque a remarquablement entretenu l'image de Laurent-Désiré Kabila comme un leader reconverti, peu malléable, inflexible, et défenseur de la souveraineté du pays (Braeckman, 2001). En pleine guerre, certains officiers accusés à tort ou à raison d'être en intelligence avec l'ennemi sont liquidés. Le commandant Masasu a été parmi les premiers à subir ce sort.

En septembre 1999, le RCD enregistre une scission alimentée par les rivalités entre le Rwanda et l'Ouganda pour le contrôle des ressources naturelles et du marché congolais à l'Est du pays partagé en deux zones d'influence. Le Rwanda concentre notamment ses intérêts géopolitiques à Goma, Rutshuru, Nyiragongo, Masisi, Bukavu (Nord-Kivu), d'une part, et à Bukavu, Fizi, Mwenga, Uvira (Sud-Kivu), d'autre part. De son côté, l'Ouganda se projette surtout vers le Grand nord, dans les territoires et villes tels que Butembo, Beni, Kasindi, Lubero (Nord-Kivu), sans oublier Bunia, Mahagi, Aru, Irumu (Ituri) et Bunagana.

Comme à l'époque de l'AFDL, le leadership du RCD oppose très tôt le Rwanda et l'Ouganda. Au départ, le premier soutient Ernest Wamba dia Wamba alors que le second veut à tout prix positionner Arthur Z'ahidi Ngoma comme chef de cette rébellion. Cet ancien fonctionnaire de l'Unesco a été à son tour désillusionné. En février 1999, il démissionne du RCD en faisant des révélations selon lesquelles cette rébellion manque de cohérence politique et il ne veut pas s'associer « aux entreprises attentatoires aux intérêts du Congo...Les acteurs de cette guerre sont étrangers...» (Le Monde, 1999). Ce qui rejoint la position soutenue par Kinshasa.

Le départ de Z'ahidi accélère la fragmentation du RCD en mai 1999. Désormais, il existe, d'une

⁶ Entreprise publique de l'eau potable.

part, le RCD-Goma, qui sera successivement présidé par Émile Ilunga (mai 1999 à octobre 2000) et Adolphe Onusumba (octobre 2000 à juin 2003). Les changements enregistrés à la tête de cette rébellion, dominée par les Banyamulenge/Tutsi, étaient révélateurs d'une crise de leadership parmi ses dirigeants. D'autre part, on retrouve l'aile du RCD-Kisangani, sous la direction de Wamba dia Wamba, professeur congolais à l'Université de Dar es Salaam. Celui-ci sera aussitôt éclipsé par l'hégémonie des Nande, sous le leadership d'Antipas Mbusa Nyamwisi. Ce dernier finira ainsi par s'imposer comme le président du RCD-Kisangani/Mouvement de libération (RCD-K/ML).

En effet, les deux RCD traduisent également les rivalités au Nord Kivu entre les Tutsis et les Nande. Plus tard, Roger Lumbala a aussi créé son RCD-National, modestement soutenu par Museveni qui cherche à tout prix à affaiblir le RCD Goma. Par la suite, le même président ougandais propulse la rébellion du Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba Gombo, créé en septembre 1998, sans troupes congolaises. Lorsque le MLC a commencé à s'installer dans la province d'origine de Bemba, c'est en réalité l'armée ougandaise qui occupait les territoires (Reitjens, 2020).

Dans le but de coordonner les opérations sur les différents fronts, l'Ouganda pousse à la création du Front de libération du Congo (FLC), lequel regroupe les deux rébellions dissidentes du RCD et le MLC. Cependant, dès le début, le FLC est affecté par une lutte de leadership entre Wamba dia Wamba, Antipas Mbusa Nyamwisi et Jean-Pierre Bemba Gombo. Un général ayant fait partie de ce Front partage ainsi son témoignage : « l'Ouganda nous a soutenus mais en fonction de ses intérêts pour exploiter l'or et d'autres richesses de l'Est du pays. De notre côté, on voulait conquérir le pouvoir, mais on était divisé. Les relations entre Wamba dia Wamba et Mbusa étaient tendues. Wamba était très frustré parce que quand on crée le RCD Kisangani, c'est lui qui est président, mais en réalité, c'est Mbusa qui contrôle tout. Quand Museveni a décidé de créer le FLC, il le met sous la direction de Bemba, et Wamba est appelé à devenir son second. Mais ce professeur qui a beaucoup évolué en Tanzanie est toujours mécontent ; il n'accepte pas ce poste finalement confié à Mbusa. À cette époque, l'Ouganda contrôle les territoires congolais allant de Kanyabayonga jusqu'à l'Équateur, la province de Jean-Pierre Bemba. Le quartier général du FLC est installé à Beni. Comme il fallait fusionner nos armées, les commandants de Bemba sont venus nous rejoindre à Beni. Ainsi avons-nous été rejoints par Amuri, Kibonge et Ndima. Mais Bemba était trop prétentieux, il voulait nous dominer alors qu'il était dans notre province.

Comme on ne s'entendait plus avec lui, le chef d'état-major ougandais nous a appelés à Kampala pour les négociations. Or, c'était un piège. Une fois débarqué à Kampala, on m'a arrêté, et je suis mis à la disposition de Bemba. Après, on m'a conduit dans une prison à Beni où j'étais surpris de trouver d'autres officiers. Au total, c'était plus ou moins 18 personnes. Après deux jours, on nous a déportés à Gbadolite, chez Jean-Pierre Bemba où nous avons passé six mois de formation idéologique et de recyclage. Mbusa n'était pas content de nous voir subir un tel sort de la part de son adversaire. Lorsque Museveni a accordé l'attention aux préoccupations de Mbusa sur qui les communautés Nande comptaient énormément, Bemba a reçu l'ordre de nous libérer alors qu'il voulait nous intégrer dans le MLC. À mon retour à Beni, Mbusa me nomme commandant des opérations. L'objectif primordial est de conquérir les territoires occupés par les MLC dans notre région, à Isiro, Dungu, Watsa, Faradje, Mambasa, et j'en passe. On s'est battu contre les troupes du MLC commandées par l'actuel général Ndima, et la victoire était de notre côté, surtout que nous avons bénéficié d'un grand appui logistique de l'Ouganda. Nous avons récupéré Watsa, Faradje, Dungu, Nyangara. Mais je dois vous dire que même sous la direction de Mbusa, nous avons connu beaucoup de problèmes. Mbusa voulait jouer sa carte personnelle et celle de sa communauté. En Ituri, il n'était pas neutre, il avait tendance à protéger les intérêts des Lendu alors que Thomas Lubanga, Hema d'origine, était son ministre de la défense. Les conflits ethniques Hema/Lendu ont vraiment déstabilisé notre rébellion.

À un moment donné, Thomas Lubanga s'est révolté. Il a créé l'Union des patriotes congolais (UPC) pour veiller à la protection des intérêts de sa communauté. De mon côté, j'étais déjà profondément déçu par Mbusa. C'est la raison pour laquelle j'avais préféré rejoindre Lubanga qui connaissait très bien ma force de frappe. On s'est entendu avec Lubanga pour associer à notre rébellion certains Tutsi proches de Museveni. Bosco Ntaganda s'est ainsi retrouvé au poste de chef d'État-major chargé des opérations de l'UPC. D'ailleurs, c'est le général James Kazini, à l'époque chef d'état-major de l'armée ougandaise, qui a tout planifié avec nous. L'UPC a bénéficié d'un grand appui logistique de l'Ouganda. Curieusement, les leaders Lendu étaient aussi soutenus par la même armée ougandaise. En 2002, Lubanga et moi-même avons aussi compris ce sale jeu de l'Ouganda. Voilà pourquoi nous avons rétabli les contacts avec le Rwanda qui était également devenu notre allié. Kigali nous fournit les armes dans l'espoir de contre attaquer Kampala un jour.

Quand l'Ouganda s'en était rendu compte, on était vraiment en danger. Lubanga m'a ordonné de pilonner les positions de l'armée ougandaise, mais j'avais refusé. Au fait, Lubanga privilégie aussi ses intérêts associés à ceux de sa communauté. C'est ce qui m'avait également révolté et motivé pour participer à la création des Forces armées du peuple congolais (FAPC). Chez nous, toutes les communautés étaient représentées. Comme allié du régime de Museveni, nous avons bien évidemment bénéficié d'un grand appui de Kampala »⁷.

Quels enseignements tirer de ce long récit ? En premier lieu, le Rwanda et l'Ouganda agissent en RDC en fonction des sensibilités ethniques locales. Chaque pays appuie des groupes armés ethniques et des communautés locales capables de lui permettre d'atteindre ses objectifs au Congo. Le Rwanda apporte toujours son soutien aux Tutsi ou aux Banyamulenge alors que l'Ouganda qui partage une longue frontière avec la RDC varie ses alliances avec les Nande, les Hema, les Lendu, les Tutsi, etc. En deuxième lieu, les leaders politiques de l'Ouest qui sont souvent mis à l'avant-plan des rébellions soutenues par le Rwanda et l'Ouganda souffrent d'un isolement ethnique à l'Est du pays. Autrement dit, les rivalités ethniques ou régionales spécifiques à la RDC affectent également les rébellions. En troisième lieu, les leaders congolais jouent aussi sur les rivalités entre le Rwanda et l'Ouganda pour trouver le pays capable de leur permettre de conquérir le pouvoir par les armes. En quatrième lieu, on peut aussi noter qu'en cas de conflit entre le Rwanda et l'Ouganda, chaque pays cherche à soutenir des groupes armés.

Au cours de cette deuxième guerre du Congo, cette rivalité est allée très loin jusqu'à provoquer la guerre de six jours (du 5 au 10 juin 2000) à Kisangani où les armées de ces deux pays s'étaient affrontées à l'arme lourde. Jean-Pierre Bemba qui est arrivé à Kisangani pour implanter son MLC avait d'ailleurs accentué ces tensions. Avec l'appui du Rwanda, Laurent Nkunda qui commandait les opérations sur place s'opposait fermement à l'implantation d'une rébellion attachée à l'Ouganda et « le plan d'élimination physique de Bemba aurait été activé avant la guerre de six jours, mais il n'avait pas marché »⁸.

Au moment où ces affrontements occasionnent des dégâts humains et matériels importants, un ancien vice-gouverneur du RCD-Goma à Kisangani constate que « deux généraux ougandais et rwandais chargés des opérations se détendent avec le jeu de dames à la Procure où ils s'étaient réfugiés, en compagnie des élites congolaises de deux camps et de la société civile »⁹. Ce qui revient à dire que cette guerre entre le Rwanda et l'Ouganda n'avait pas débouché sur la rupture totale, les deux pays trouvant toujours un intérêt à rétablir les équilibres rompus, comme nous allons d'ailleurs le voir plus loin.

⁷ Entretien du 30 novembre 2022 à Kinshasa.

⁸ Entretien du 9 novembre 2023 avec un officier pro-rwandais à Goma.

⁹ Entretien du 13 novembre 2024 à Kisangani.

Malgré les avancées des rébellions de la mosaïque RCD et du MLC contrôlant au moins le tiers du territoire national, Laurent-Désiré Kabila, de plus en plus populaire, a bien résisté grâce à l'appui du Zimbabwe, de l'Angola et de la Namibie. Le président congolais, victime vraisemblablement d'un complot concocté par les forces étrangères finira par être assassiné le 16 janvier 2001 dans les circonstances qui continuent de susciter des interrogations (Braeckman, 2001).

Après la disparition de celui qu'on appelait « Mzee Kabila », l'arrivée au pouvoir de son fils Joseph Kabila a permis de faire avancer le processus de paix. Le jeune chef de l'État, âgé de 29 ans, a pris des mesures de décrispation politique et économique par la libéralisation des activités politiques, l'abolition des prérogatives de la Cour d'ordre militaire dans le domaine des affaires civiles, la révision du code minier, la restauration du libre change et l'abolition du monopole du diamant (Braeckman, 2001). Joseph Kabila a également poussé plus loin l'agenda du déploiement des forces de la Mission des Nations unies au Congo (MONUC).

Malgré l'adoption à l'unanimité de la résolution 1304 du 16 juin 2000 ayant contraint l'Ouganda et le Rwanda à retirer leurs forces de la RDC, les deux pays voisins continuaient d'exercer une forte influence sur les leaders de différentes rebellions, et il était difficile de faire aboutir les négociations de paix. À partir du moment où Joseph Kabila a réussi à se positionner comme un partenaire privilégié des puissances occidentales, celles-ci ont accentué la pression sur tous les acteurs. Ce qui a rendu possible la tenue du dialogue intercongolais (Muzong, 2008), lequel a d'ailleurs débouché, en décembre 2002, sur le fameux accord global et inclusif de Pretoria/Sun City. Cet accord a permis aux belligérants de partager le pouvoir et de former le gouvernement de transition le 30 juin 2003, élargi à l'opposition pacifique et à la société civile.

Joseph Kabila reste en fonction, mais il est dépouillé de certaines prérogatives confiées à quatre vice-présidents :

- Azarias Ruberwa, Tutsi pro-rwandais du RCD, en charge de la politique intérieure, de la défense et de la sécurité ;
- Jean-Pierre Bemba du MLC, en charge de l'économie et des finances ;
- Arthur Z'ahidi Ngoma (transfuge du RCD) en charge des affaires sociales et culturelles, pour le compte de l'opposition pacifique ;
- Abdoulay Yerodia Ndombasi, proche de Mzee Kabila, chargé de la reconstruction et du développement, pour le compte du gouvernement Kabila.

D'autres rebelles comme Antipas Mbusa Nyamwisi, Roger Lumbala, Jean-Pierre Ondekane, Adolphe Onusumba, les représentants des Mai-Mai (milices d'autodéfense) sont devenus des ministres. Un Comité international d'accompagnement de la transition (CIAT) a été mis en place pour soutenir la cohabitation des ex belligérants.

Au moment du partage du pouvoir issu de l'accord global et inclusif, le plus grand perdant est Étienne Tshisekedi et son UDPS, malgré les tentatives d'alliance avec le RCD. L'éloignement de l'opposant historique et populaire du pouvoir entraine dans une stratégie des anciens belligérants et des leaders peu influents de l'opposition non armée de se débarrasser d'un personnage encombrant qui va d'ailleurs leur laisser le champ libre, en boycottant les élections de 2006. Celles-ci sont organisées avec un appui important de la Communauté internationale, mais elles n'ont pas produit de résultats durables pour le renforcement de légitimité des dirigeants et la consolidation de l'autorité de l'État durant la troisième République.

2.4. Les alliances imprévisibles de la troisième République

À Pretoria, les signataires de l'accord global et inclusif s'étaient mis d'accord pour une transition de 24 mois. Celle-ci prenait effet à compter de l'investiture du gouvernement, avec possibilité de

prolongation de 6 mois, renouvelable une fois, soit 3 ans au maximum. Le 30 juin 2003, un jour historique, le nouveau gouvernement de transition a ainsi été constitué. Désormais, les anciens belligérants entrent en compétition pour conquérir le pouvoir par les élections législatives et présidentielles qui auront finalement lieu en 2006. Dans un contexte où aucun prétendant au pouvoir n'a atteint une popularité à l'échelle nationale, à l'Est et à l'Ouest du pays, la restauration des élections relance les alliances ou les coalitions politiques.

2.4.1. Les alliances sous la présidence de Joseph Kabila

De tous les candidats à la présidence de la République, Joseph Kabila dispose d'un avantage comparatif pour bâtir des alliances pouvant lui garantir la victoire. Pour avoir accepté le dialogue avec tous ceux qui ont combattu Mzee Kabila, et conduit le pays vers de nouveaux horizons de paix, Joseph Kabila est perçu comme le pacificateur, et peut davantage compter sur l'électorat des populations fortement affectées par les conflits armés à l'Est du pays. Il convient de noter également qu'après la formation du gouvernement de transition, les rébellions à la solde du Rwanda ou de l'Ouganda converties en partis politiques sont minées par des conflits alimentés, en partie, par leurs parrains rwandais et ougandais. Kabila déploie ainsi sans grandes difficultés sa stratégie de débauchage politique. Parmi ses cibles de ralliement figure Olivier Kamitatu, président de l'Assemblée nationale de la transition, et Secrétaire général du MLC qui sera d'ailleurs exclu de ce parti, et remplacé à cette Assemblée par Thomas Luhaka, en avril 2006, au moment où la tension électorale est déjà au zénith. Kamitatu va finalement créer l'Alliance pour le renouveau du Congo (ARC), parti allié au PPRD couvrant notamment les provinces du Bandundu et du Bas-Congo dont Kabila a besoin pour élargir son électorat. C'est vraisemblablement pour la même raison qu'Abdoulaye Yerodia Ndombasi a bénéficié du poste de vice-président de la République.

Parmi les anciens rebelles, seul Jean-Pierre Bemba a réussi à gagner en popularité, bien que celle-ci soit limitée à l'Ouest du pays. Cela s'explique notamment par le fait que dans le cadre de la compétition entre les Congolais de l'Est et de l'Ouest (Malukisa, 2025), Jean-Pierre Bemba s'est positionné comme un leader de substitution à Étienne Tshisekedi dont le parti a décidé de boycotter les élections. En dehors du leader du MLC, cinq autres anciens rebelles se présentent à l'élection présidentielle, à savoir Azarias Ruberwa, Vincent de Paul Lunda Bululu, Antipas Mbusa Nyamwisi, Roger Lumbala et Arthur Z'ahidi Ngoma. Face à Joseph Kabila, ces candidatures dispersées lui ont permis de disposer d'un autre avantage comparatif. À l'exception de Jean-Pierre Bemba, les résultats du premier tour du scrutin tenu le 30 juillet 2006 sont sans appel pour les anciens rebelles.

Tableau 1. Résultats du premier tour de l'élection présidentielle du 30 juillet 2006

Candidat	Parti	%
Joseph Kabila	PPRD, candidat indépendant	44,4
Jean-Pierre Bemba	MLC	20,03
Antoine Gizenga	PALU	13,06
Joseph Mobutu Nzanga	Union des mobutistes (UDEMO)	4,77
Oscar Kashala	Union pour la reconstruction du Congo (UREC)	3,46
Azarias Ruberwa	RCD-Goma	1,69
Pierre Pay-Pay	Coalition des démocrates congolais (CODECO)	1,58
Vince de Paul Lunda Bululu	Rassemblement des forces sociales et fédéralistes (RSF)	1,40
Antipas Mbusa	RCD-KML/Forces du renouveau (FR)	0,51
Roger Lumbala	RDC-N	0,45
Arthur Z'ahidi Ngoma	Camp de la patrie (CP)	0,34

Autres candidats	-	8,31
Total		100

Source : Commission électorale indépendante.

Pendant les conflits armés, la rébellion la plus redoutable était celle du RCD-Goma. La tenue des élections confirme l'impopularité de cette ancienne rébellion. Le résultat de 1,69 % de Azarias Ruberwa est révélateur d'un vote sanction vis-à-vis de lui-même et de son parti, considérés dans l'opinion comme des proxys rwandais. Lors de ce premier scrutin, il s'avère que tous les anciens leaders du RCD risquent de perdre leur influence politique s'ils ne jouent pas sur les alliances au second tour avec soit Kabila, soit Bemba. En même temps, Antoine Gizenga s'est retrouvé au cœur d'un grand enjeu électoral grâce à ses 13,06 % des voix. Les alliances de Kabila avec Gizenga, Joseph Mobutu Nzanga et d'autres leaders de l'Ouest vont lui permettre de gagner beaucoup plus de voix, de renforcer son capital électoral de l'Est du pays et devenir le premier président de la troisième République.

Lorsque Joseph Kabila est proclamé vainqueur de ces élections avec 58,05 % des suffrages exprimés, Jean-Pierre Bemba rejette ce résultat. Les soldats issus de la rébellion du MLC qui continuent d'assurer sa sécurité semblent être prêts à toute éventualité. Entre le 22 et le 23 mars 2007, les affrontements à l'arme lourde éclatent dans la commune de Gombe à Kinshasa, et occasionnent entre 200 et 500 morts (Libération, 2007). Le mandat d'arrêt de la justice congolaise contre Jean-Pierre Bemba ne produira aucun effet car les négociations entamées vont lui permettre de quitter la RDC et de s'exiler au Portugal dès le mois suivant ces affrontements. En revanche, celui de la Cour pénale internationale (CPI) va isoler le président du MLC de la scène politique pendant dix ans. Bemba est arrêté en mai 2008 durant son séjour sur le territoire belge et jugé à la Haye à cause des crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis entre 2002 et 2003 par ses troupes dépêchées en République centrafricaine pour sauver le pouvoir de Ange Félix Patassé en proie à la rébellion de François Bozizé.

Au cours du premier quinquennat de Joseph Kabila (2007-2011), l'Alliance de la majorité présidentielle (AMP) se partage le pouvoir. Le PALU occupe le poste de premier ministre, exercé par Antoine Gizenga, du 30 décembre 2006 au 10 octobre 2008, puis par Adolphe Muzito. Dès le départ, Kabila a toujours cherché à se comporter comme le chef du gouvernement. L'élimination de la menace de Bemba à Kinshasa lui a encore laissé une grande marge de manœuvre pour laisser peu d'initiatives au premier ministre. Par exemple, Joseph Kabila intervenait même en matière d'ordonnancement des dépenses publiques. En mai 2009, Adolphe Lumanu, directeur de cabinet du chef de l'État, fait savoir à Adolphe Muzito que « sur instruction de la haute hiérarchie, désormais, tout ordonnancement des dépenses publiques devra avant paiement requérir l'autorisation préalable de son Excellence monsieur le président de la République... »¹⁰. La présidence de la République s'impose comme un gouvernement bis.

Dans un contexte où les leaders des anciennes rébellions battues aux élections représentaient toujours une menace pour son pouvoir, Joseph Kabila a cherché à rétablir rapidement les relations de bon voisinage avec le Rwanda et l'Ouganda en vue de les couper de tout soutien extérieur. Sous la médiation du président Tanzanien Jakaya Kikwete, une rencontre importante a réuni Museveni et Kabila le 8 septembre 2007 à Arusha. Les deux conviennent de développer un projet conjoint d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures dans la zone d'intérêt commun, et réaffirment le principe du respect mutuel de la souveraineté de leurs États. Une autre rencontre entre les deux présidents a eu lieu du 10 au 11 mai 2008 à Dar-es-Salam, et a débouché sur la mise

¹⁰ Cabinet du président de la République, lettre n° 0651/2009, du 28 mai 2009.

sur pied d'une force mixte d'intervention chargée de neutraliser les groupes armés. En même temps, la RDC et l'Ouganda ont décidé de la réouverture de leurs ambassades respectives.

Concernant le Rwanda, il est dans un premier temps difficile de suivre la même approche, car depuis la transition 1+4, la RDC a été secouée par une autre rébellion soutenue par Kigali. En effet, à partir de 2004, des dissidents du RCD se réorganisent en vue de relancer la lutte armée au nom du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP). Laurent Nkunda (Tutsi) à la tête de cette rébellion a commencé sa carrière militaire au sein du FPR avant d'intégrer le RCD. Au Kivu et à Kisangani, il aurait commis de nombreux massacres. Très lié au Rwanda, Nkunda a refusé d'intégrer les forces armées congolaises après les opérations de brassage et mixage (Stearns, 2013).

En octobre 2008, la menace du CNDP devient redoutable après la conquête de Rumangabo et d'une bonne partie de Masisi. Cette énième rébellion pro-Kigali revendique notamment la protection des Tutsi qui seraient persécutés en RDC, le retour des réfugiés du même groupe ethnique basés au Rwanda et l'intégration de leurs combattants au sein de l'armée nationale congolaise et des autres services de sécurité. Malgré les tentatives d'intégration des membres de certaines communautés au sein de cette rébellion, le CNDP a toujours été perçu comme un groupe mono-ethnique tutsi à la solde du Rwanda (Scott, 2008).

Comme à l'époque du RCD, l'armée congolaise désorganisée et affectée par la corruption n'a pas été en mesure de répondre efficacement à cette rébellion. En mission à Goma, Adolphe Muzito dénonce les détournements de fonds et de rations destinés aux militaires (Radio Okapi, 2008a). Grâce à l'appui des puissances occidentales et de certains États africains, les pressions diplomatiques ont permis de rapprocher les belligérants. En novembre 2008, un sommet international sur la crise dans l'Est de la RDC est organisé à Nairobi, en présence de certains chefs d'État africains et de Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations unies. Sous pression, Paul Kagame dénonce à son tour « les faiblesses des Occidentaux sur ce dossier, estimant que la communauté internationale fuit le problème de la crise dans l'Est de la RDC en pensant que son pays a une influence pour aider à la résolution... » (Radio Okapi, 2008b). En réalité, le Rwanda a été très impliqué dans la défection de Nkunda au sein de l'armée congolaise dans l'objectif de relancer une fois de plus la guerre car le dialogue intercongolais, suivi des élections s'étaient soldés par la perte de l'influence politique rwandaise via le RCD. Le recrutement des soldats était organisé à partir de Kigali. Le régime de Paul Kagame avait également fourni les renseignements, la logistique, les uniformes, les munitions, et le financement pendant les offensives visant Bukavu, Goma, et la base militaire de Rumangabo (Stearns, 2013 ; Reyntjens, 2020). La communauté internationale qui s'est beaucoup investie en RDC condamne cette guerre par procuration (Reyntjens, 2020).

En définitive, les pressions diplomatiques, associées aux sanctions financières contre Kigali, ont débouché sur des négociations entre la RDC et le Rwanda. En mars 2009, les deux pays ont ainsi annoncé la réouverture imminente de leurs ambassades. Cependant, l'acceptation du retour des réfugiés Tutsi parmi lesquels il peut y avoir des infiltrés, mais aussi l'intégration des rebelles du CNDP au sein de l'appareil sécuritaire sont redoutées par Kabila qui souffre déjà d'une campagne persistante à Kinshasa et dans la diaspora congolaise au sujet notamment de ses supposées origines rwandaises. En 2006, Jean-Pierre Bemba en avait fait l'un des sujets de sa campagne électorale, en se présentant lui-même comme « *Mwana ya Congo* » (fils du Congo). Les accords de paix entre Kinshasa et Kigali présentent alors le risque de discréditer davantage Joseph Kabila dans l'opinion congolaise.

Les premières contestations se font d'ailleurs sentir au sein de la majorité présidentielle de Kabila. En

janvier 2009, Vital Kamerhe, président de l'Assemblée nationale, manifeste son étonnement après avoir appris que les troupes rwandaises sont revenues en RDC dans le cadre des opérations militaires conjointes visant la traque des FDLR. Kamerhe considère que c'est un grave événement, et se demande dans quel état d'esprit se trouvent les populations congolaises fraîchement sorties de l'agression rwandaise (Reliefweb, 2009). Cette réaction remettant en cause l'opacité qui caractérise le traitement d'une question de grand intérêt national lui avait coûté cher. Kamerhe a perdu son poste de président de l'Assemblée nationale, mais en même temps, sa popularité a été boostée au Kivu où il s'est affirmé comme un opposant à Kagame et à ses relais en RDC. Deux ans avant les élections de 2011, on assiste au réchauffement des relations entre Kabila et Kagame. Ce qui a permis de faire avancer les nouvelles négociations et la signature de l'accord de paix du 23 mars 2009 avec le CNDP converti en parti politique.

Finalement, le CNDP va rejoindre l'Alliance pour la majorité présidentielle (AMP) de Joseph Kabila (Grégoire et Vlassenroot, 2025). L'accord en question prévoit l'intégration des troupes du CNDP au sein des FARDC. Le plus grand perdant sera le général Nkunda, destitué d'abord du mouvement par Bosco Ntaganda et Sultani Makenga, puis arrêté par le régime de Kigali qui lui reprochait de se comporter en électron libre et de devenir un obstacle aux accords de paix pouvant permettre au Rwanda de mieux garantir ses intérêts en RDC. Lorsque des leaders Tutsi revendiquent sa libération, certains étaient physiquement éliminés. Tel est le cas de Denis Ntare Semadwinga (Stearns, 2013). Les troupes du CNDP qui avaient mis fin à la guerre contre le gouvernement depuis le 14 janvier 2009 étaient discrètement associées aux opérations conjointes menées par les FARDC et les RDF contre les FDLR dans leur bastion du Nord-Kivu (Johnson, 2013 ; Grégoire et Vlassenroot, 2025).

Parallèlement à ces accords, la stratégie de Kabila vise à réduire l'influence politique de Kigali au sein des communautés Tutsi, Banyamulenge et Hutu, en leur offrant notamment des postes politiques au niveau du gouvernement et du parlement. Tel est le cas de Azarias Ruberwa, Edouard Mwangachuchu, Enock Ruberangabo Sebinezwa, Moïse Nyarugabo. Du côté des Hutu ayant fait partie de la rébellion du RCD, Eugène Serufuli et Célestin Vunabandi ont bénéficié des récompenses politiques de même nature. En même temps, le pouvoir n'a pas ignoré les Nande et les Bashi qui dominent le paysage politique respectivement au Nord et au Sud-Kivu. Joseph Kabila a donc joué sur les équilibres ethniques à l'Est du pays, en entretenant parallèlement la ceinture de sécurité katangaise pour sécuriser son pouvoir. La concurrence entre les partis politiques et les élites politiques permet à Joseph Kabila d'arbitrer les conflits à son avantage (Grégoire et Vlassenroot, 2025).

Face aux communautés locales et à l'opinion nationale très hostile aux accords entre la RDC et le Rwanda, le gouvernement Kabila bloque le retour Tutsi et Banyamulenge. Par ailleurs, de nombreux réfugiés Hutu, y compris les FDLR se trouvant sur le sol congolais n'acceptent pas de retourner au Rwanda, compte tenu non seulement du caractère répressif et hégémonique du régime de Kagame, mais aussi des opportunités socio-économiques qu'ils ont trouvées en RDC (Bucyalimwe, 2010). D'ailleurs, le surpeuplement du Rwanda pourrait logiquement alimenter une stratégie de maintien d'une bonne partie de ces réfugiés sur le sol congolais. Toutefois, à partir de 2009, les FARDC et les RDF ont mené plusieurs opérations militaires au Kivu (*Umoja Wetu, Kimia, Amani leo, Sokola*, etc.), mais sans apporter une paix durable, et répondre aux attentes des communautés locales (Vogel, 2025 ; Maindo, 2003 ; De Villers, 2011 ; Rusamira, 2003 ; Stearns, 2021).

Dans la perspective des élections de 2011, Joseph Kabila a finalement abandonné le projet de retour des réfugiés, et d'autres engagements qui risquent d'occasionner des pertes de voix. Étienne Tshisekedi qui se présente à ces élections comme candidat président de la République va

d'ailleurs s'appuyer davantage sur la même recette de campagne à laquelle Jean-Pierre Bemba avait recours, à savoir « Joseph Kabila est un Rwandais ». Le retour en force de cet opposant historique et de son parti (UDPS) sur la scène électorale avait d'ailleurs motivé, dans une certaine mesure, la modification de la constitution en janvier 2011 pour instituer l'élection présidentielle à un seul tour. En effet, le régime redoutait probablement les alliances au second tour pouvant soit l'affaiblir, soit aider Étienne Tshisekedi à remporter cette élection.

Dès la publication des résultats des élections de 2011, le pays est à nouveau plongé dans une crise politique à cause de l'ampleur de la fraude électorale et des contestations populaires qui s'en étaient suivies (Johnson, 2013). Même si Kabila est le vainqueur officiel avec 48,95 % des voix, contre 32,33 % pour Étienne Tshisekedi, les résultats de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) sont remis en cause par de nombreux observateurs et certains partenaires de la RDC. Étienne Tshisekedi s'autoproclame président de la République, et prête serment à domicile le 23 décembre 2011. Malgré le fait qu'il a réussi à se maintenir au pouvoir, Joseph Kabila sort affaibli de ces élections.

Pour tenter de compenser la perte de sa crédibilité auprès des partenaires extérieurs de la RDC, Joseph Kabila positionne Augustin Matata Ponyo au poste de premier ministre. Celui-ci est bien introduit surtout auprès des bailleurs de fonds qui le tiennent en haute estime, au regard de ses réalisations au BCECO¹¹ et au ministère des finances (Malukisa, 2025). Le gouvernement Matata est constitué le 28 avril 2012, en pleine crise politique, et une semaine plus tard, le Rwanda relance sa guerre par procuration. Le 6 mai 2012, un groupe d'officiers déserteurs des FARDC majoritairement constitué des Tutsi, et commandé par le colonel Sultani Makenga, révèle au public l'existence du Mouvement du 23 mars (M23), lequel revendique l'application des accords signés avec le CNDP que Kinshasa n'a pas respectés (Johnson, 2013). Le mouvement récupère d'autres événements politiques qu'il ajoute sur la liste de revendications tels que le rétablissement de la vérité des urnes face à ce qu'il considère comme un hold-up électoral à la base de la crise de légitimité, l'élucidation de l'assassinat de Floribert Chebeya, la libération des prisonniers politiques, l'instauration du fédéralisme, etc. (Biyoya et Mukendi, 2014 ; Johnson, 2013). Comme d'habitude, c'est le Rwanda qui fournit les armes, les munitions. Les combattants de cette rébellion sont pour la plupart issus du CNDP (Reyntjens, 2020).

Cependant, au CNDP déjà converti en parti politique, membre de la majorité présidentielle, certains leaders n'ont pas accepté de reprendre les armes. Par exemple, Edouard Mwangachuchu, président de ce parti et sénateur à Kinshasa est considéré comme un traître par ceux qui ont repris les armes. Les investissements importants de ce sénateur Tutsi dans le secteur minier à Masisi/Nord-Kivu, justifieraient, dans une certaine mesure, sa loyauté vis-à-vis de Kinshasa pour ne pas compromettre ses affaires. En effet, les leaders qui ont rejoint Makenga n'ont pas trouvé leur compte avec Kabila. Ils sont issus surtout du réseau de Laurent Nkunda (Johnson, 2013). Comment faire alors pour donner au M23 une identité nationale ? Étienne Tshisekedi, en quête de l'impérium, est vu comme un partenaire de prédilection. Deux hauts cadres de l'UDPS du Nord et du Sud-Kivu sont ainsi approchés par Makenga et dépêchés à Kinshasa pour rencontrer le président autoproclamé afin de bâtir une alliance avec le M23. Un proche d'Étienne Tshisekedi qui était présent pendant les discussions affirme : « ces délégués du M23 n'avaient pas réussi à convaincre le président Tshisekedi qui redoutait un agenda caché du Rwanda »¹². Toutefois, le M23 a cherché à trouver d'autres alternatives au sein de l'UDPS et des éléments FARDC baluba.

En août 2012, le colonel John Tshibangu (Muluba) avait déserté le rang des FARDC avec d'autres

¹¹ Bureau central de coordination de l'aide internationale destinée à la reconstruction de la RDC.

¹² Entretien du 23 mars 2025 à Bruxelles.

militaires. À l'origine, cet officier ayant évolué au sein de l'armée de Mobutu avait adhéré au RCD K-ML, opposé au RCD-Goma. Lorsque le M23 est lancé, avec certaines figures de proue du RCD-Goma, Tshibangu devient leur allié au nom du Front du peuple congolais pour le changement et la démocratie (FPCCD) qui cherche à renverser Kabila au profit de Étienne Tshisekedi. Dans la province d'origine de ce dernier, le M23 a également réussi à s'associer à un autre leader. Il s'agit de l'ancien rebelle Roger Lumbala, initiateur de la plateforme de Soutien à Étienne Tshisekedi (SET). Lors des élections de 2011, il est élu député national de Mbuji-Mayi qui représente le fief électoral du président autoproclamé (Johnson, 2013).

Face à une armée congolaise toujours incapable de défendre le territoire national, le M23 occupe progressivement Bunagana, Rutshuru, Kibati et finit par capturer la ville de Goma où il s'installe à partir de novembre 2012. Encore une fois, la campagne diplomatique de Kinshasa porte ses fruits. Les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède et les Pays-Bas exercent une pression financière sur le Rwanda, en suspendant leur aide. Le régime de Kagame, fortement dépendant des bailleurs, est alors sérieusement affecté (Reyntjens, 2020 ; Stearns, 2013). L'ambassadeur extraordinaire des États-Unis chargé des crimes de guerre a soutenu que les dirigeants rwandais s'exposent aux poursuites pour leur assistance à une rébellion coupable de crimes de guerre (Reyntjens, 2020). Tout en privilégiant les négociations avec le Rwanda et l'Ouganda en vue de priver le M23 de leur soutien, la RDC consolide son alliance avec la Tanzanie pour une offensive contre cette rébellion. Au grand dam de Paul Kagame qui continue de soutenir les revendications du M23, son homologue Jakaya Kikwete de la Tanzanie demande au Rwanda de dialoguer aussi avec les FDLR pour l'avènement de la paix en RDC et dans la région des Grands Lacs (Johnson, 2013 ; Reyntjens, 2020).

Le gouvernement congolais a également bénéficié du soutien de l'Ouganda dont le ministre de la défense, Chrispus Kiyonga, du groupe ethnique des Bakonzo, ethniquement proches des Banande de la RDC, était chargé de la médiation. Au regard des enjeux ethniques dans la région, le régime de Kabila avait stratégiquement envoyé l'Abbé Apollinaire Malu-Malu, d'origine nande, dans les négociations avec le M23. L'ancien président de la Commission électorale conversait avec le médiateur ougandais dans sa langue maternelle. Pendant les négociations, Kiyonga prenait parfois des positions hostiles au M23. Le médiateur ougandais n'était plus accepté par le M23 lorsqu'il a soutenu que l'accord du 23 mars 2009 était quand même appliqué dans la majorité de ses clauses (Johnson, 2013).

Enfin, les dynamiques communautaires et de parrainage dans la région des Grands Lacs seront à la base de la fragmentation du M23. Bosco Ntaganda, ancien chef militaire de l'UPC, une rébellion soutenue par l'Ouganda vers les années 2000 est en compétition avec Sultani Makenga sur qui compte davantage le pouvoir de Kagame. Certains Tutsi congolais ayant des intérêts vitaux et durables en RDC continuent aussi de s'opposer aux membres de leur communauté qui ont tendance à développer un comportement opportuniste en s'appuyant sur la guerre pour avoir accès au pouvoir. Le Rwanda est aussi considéré parfois comme un partenaire imprévisible qui se sert des revendications des Banyamulenge ou des Tutsi pour atteindre ses propres objectifs en RDC (Stearns, 2013).

En février 2013, les affrontements entre le M23 Ntaganda et le M23 Makenga faisaient planer le doute sur l'avenir de cette rébellion. Le Président Jean-Marie Runiga et le Général Bosco Ntaganda finirent par destituer Sultani Makenga et vice-versa. Dans ce dernier camp, Bertrand Bisimwa est élevé au rang de président. Dans les territoires conquis, la bataille engagée s'était soldée par la défaite de l'aile Ntaganda. Pour les uns, il s'agissait d'une victoire des rebelles Tutsi originaires de Rutshuru (pro-Nkunda) contre les Tutsi originaires de Masisi (Johnson, 2013). La scission du M23 était aussi perçue comme l'œuvre du président Kagame qui voulait régler ses comptes à Bosco Ntaganda, considéré comme un traître (Reyntjens, 2020).

Le triomphe de l'aile Makenga, soutenue par le Rwanda, n'a pas facilité les négociations. Face à la dégradation de la situation sur le terrain, les pressions diplomatiques ont été accentuées sur le Rwanda. Le 28 mars 2013, le Conseil de sécurité a renforcé le mandat de la MONUSCO²¹, et l'a dotée d'une brigade d'intervention rapide (FIB), suivant la résolution 2098. La Tanzanie qui est déjà en conflit larvé avec le Rwanda prend le commandement de cette brigade au sein de laquelle l'Afrique du Sud et le Malawi sont engagées. Pour sa part, l'Ouganda observe une certaine neutralité après avoir tenté, sans succès, de jouer le rôle de médiateur. Toutefois, Museveni est contre les ambitions hégémoniques de Kagame dans la région des Grands Lacs, et trouve son homologue rwandais peu reconnaissant à son égard après l'avoir aidé à prendre le pouvoir (Reyntjens, 2020).

À partir d'octobre 2013, les opérations conjointes de grande envergure menées par les FARDC et la FIB font la différence sur le terrain pour trois raisons principales. *Primo*, il y a eu une bonne réorganisation des FARDC sous le commandement du général François Olenga. *Secundo*, la FIB était dotée des moyens tactiques et logistiques pour faire rapidement la différence sur le terrain. *Tertio*, le M23 était privé de l'appui du Rwanda, contraint de reculer face aux sanctions de la Communauté internationale (Reyntjens, 2020 ; Stearns, 2013 ; Johnson, 2013). À la fin du même mois d'octobre, les rebelles du M23 sont repoussés vers la frontière rwandaise, et d'autres prendront la destination de l'Ouganda. Le sort du mouvement est provisoirement scellé lorsque Kagame reçoit, le 1^{er} novembre 2013, les injonctions de Washington et de Londres pour sortir du conflit congolais. Quatre jours plus tard, Bertrand Bisimwa a annoncé la fin de la guerre. Finalement, il s'est avéré que sans appui du Rwanda, le M23 n'allait pas être en mesure de réaliser des conquêtes territoriales impressionnantes (Reyntjens, 2020 ; Johnson, 2013).

Après avoir capitulé, le M23 devait signer un accord de paix le 11 novembre 2013 à Kampala avec le gouvernement congolais. Mais ce dernier, obnubilé par la victoire militaire, ne voulait plus entendre parler de cet accord négocié grâce à la médiation de Museveni. En criant victoire, le camp Kabila croyait que tout était fini, et le M23 n'avait plus d'avenir. La médiation ougandaise est ainsi devenue très critique vis-à-vis de Kinshasa (Johnson, 2013). À défaut d'un accord formel, les dernières pressions exercées par la Communauté internationale se sont soldées par les déclarations de bonnes intentions, publiées le 12 novembre 2013. Le M23 a réaffirmé avoir renoncé à la rébellion. De son côté, le gouvernement de Kabila s'est engagé à accorder l'amnistie aux membres du M23 pour faits de guerre et d'insurrection, mais les concernés doivent au préalable s'engager à ne plus recourir aux armes pour faire entendre leurs voix.

Comme dans le cas du CNDP, l'option de conversion du M23 en parti politique est aussi à l'ordre du jour. D'autres engagements importants méritent une particulière attention, à savoir la mise en place d'une commission de réconciliation nationale, les arrangements pour les biens spoliés, la mise en œuvre des accords de paix du 23 mars 2009 et de l'accord-cadre d'Addis-Abeba du 24 février 2013 (Johnson, 2013). Ce dernier prévoit, pour la RDC, la réforme du secteur de la sécurité, la consolidation de l'autorité de l'État, la réalisation des progrès en matière de décentralisation, etc. Tous les pays de la région des Grands Lacs s'étaient engagés à respecter la souveraineté de la RDC et à renforcer leur coopération. Désormais, les États ne doivent plus soutenir les groupes armés des pays voisins. Cependant, au-delà des déclarations officielles, les parties prenantes ne sont pas allées loin dans la mise en œuvre de ces différents accords.

À partir de 2015, les ambitions de Joseph Kabila de demeurer au pouvoir en briguant un troisième mandat anticonstitutionnel présentaient un grand risque d'instabilité pour le pays (Englebert et Kasongo, 2020 ; Bangré, 2016 ; Polet, 2015). D'une part, le M23, le Rwanda et l'Ouganda misent

sur l'alternance politique en RDC pour la mise en œuvre des accords de paix, le renforcement des relations économiques formelles et la sauvegarde de leurs intérêts. D'autre part, l'opposition politique non armée et la société civile tiennent à tout prix au respect de la constitution. Sans soutien des États-Unis d'Amérique et d'autres puissances occidentales préoccupés par le contrôle stratégique des minerais congolais par la Chine (Marysse et Geenen, 2008), le coût politique du changement de la constitution est insoutenable pour le régime en place.

Pour la première fois dans l'histoire de la majorité présidentielle, Kabila qui était habitué à débaucher les proches de ses adversaires dans l'UDPS, le MLC, le RCD, etc., enregistre des départs en cascade de ses proches collaborateurs qui vont rejoindre l'opposition non armée où continue de trôner Étienne Tshisekedi. Le 5 octobre 2015, Moïse Katumbi, le gouverneur emblématique du Katanga, adhère à cette opposition, en compagnie d'autres leaders katangais. Face à un projet de troisième mandat voué à l'échec, certains leaders katangais privilégient un arrangement entre eux afin de favoriser une alternance politique en faveur d'un groupe ethnique de la province de telle sorte que le successeur de Kabila soit toujours katangais.

Cependant, comme on l'observe dans d'autres provinces de la RDC, il existe aussi des tensions ethniques entre les originaires du Katanga. Moïse Katumbi, issu du groupe ethnique Bemba, se retrouve en compétition avec des leaders Balubakat. Pour ces derniers, Katumbi est désormais considéré comme un traître. Aussitôt, une campagne médiatique est lancée pour ternir l'image de l'ancien gouverneur en RDC et dans la province du Katanga. Des proches de Kabila contestent la nationalité congolaise de Katumbi. En plus, sa propre épouse est qualifiée de rwandaise pour alimenter les spéculations selon lesquelles Moïse Katumbi est également à la solde de Paul Kagame. De tous les Katangais, Moïse Katumbi était probablement le plus compétitif à l'élection présidentielle. Cette campagne visait alors à le discréditer dans l'opinion congolaise, très hostile au Rwanda.

Pour empêcher la candidature de Katumbi à l'élection présidentielle, le régime de Kabila l'a d'abord poursuivi pour fraude douanière. Ensuite, c'est la spoliation d'un immeuble revendiqué par un Grec qui fera l'objet d'une instrumentalisation judiciaire ayant abouti, en juin 2016, à sa condamnation à trois ans de prison. Le Tout-Puissant Mazembe, le célèbre club de football congolais présidé par Katumbi, subira aussi des représailles du pouvoir : interdiction de retransmission de match en direct, privation de l'appui financier du gouvernement, etc. Face à ce harcèlement judiciaire et politique, l'ancien gouverneur du Katanga a été contraint à l'exil.

En septembre 2015, la fronde au sein de la majorité présidentielle inquiète sérieusement Joseph Kabila après la création du G7, un groupe de sept partis alliés comprenant le Mouvement social pour le renouveau (MSR), l'Alliance pour le renouveau du Congo (ARC), l'Union nationale des fédéralistes du Congo (UNAFEC), l'Union nationale des démocrates fédéralistes (UNADEF), le Parti démocrate chrétien (PDC), l'Avenir du Congo (ACO) et l'Alliance des démocrates pour le progrès (ADP). Tous ces partis ont été exclus de la majorité présidentielle après avoir demandé au chef de l'État de respecter la constitution et d'organiser les élections. Sous le leadership d'Étienne Tshisekedi, le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (RASSOP) apparaît en juin 2016, avec les anciens alliés de Kabila tels que Moïse Katumbi, Gabriel Kyungu wa Kumwanza, Danny Banza, Michel Sama Lukonde, Olivier Kamitatu, Pierre Lumbi Okongo, etc. Le G7, dominé par les Katangais, avait alors fait perdre à Kabila une bonne partie de sa popularité dans le grand Katanga.

Entre 2015 et 2016, des scènes qui font redouter une guerre civile sont visibles. Les sièges de certains partis politiques de l'opposition sont saccagés ou incendiés. Dans les rues, le bilan humain est préoccupant. Les manifestants sont emprisonnés, torturés, et fusillés à bout portant. En décembre 2017, un rapport de Human Rights Watch (2017) a relevé une autre réalité. Des rebelles M23 ont été informellement recrutés par les services de Kabila au Rwanda et en Ouganda,

moyennant des compensations financières pour réprimer violemment les manifestants à Goma, Lubumbashi et Kinshasa. À cette époque, le M23 est très affaibli, et certains combattants développent un comportement opportuniste.

À Kinshasa, le cardinal Laurent Monsengwo qui a joué un rôle de premier plan pendant la transition politique ayant précédé la chute de Mobutu s'engage une fois de plus sur la scène politique, en soutenant les marches du Comité laïc de coordination (CLC) associées aux prêtres de l'Archidiocèse de Kinshasa. Des chrétiens revendiquant la fin du mandat de Kabila et l'organisation des élections en 2016 sont attaqués même dans les églises, le bilan humain s'accroît au fil des marches. D'autres mouvements citoyens comme la Lucha¹³, Filimbi, etc., sont également très engagés sur le terrain (Polet, 2015 ; Bangré, 2016). Alors que le danger pointe à l'horizon, Kabila demande à la MONUSCO de plier bagage, pour avoir probablement le champ libre dans la répression. Cependant, le Conseil de sécurité ne va pas céder aux pressions du gouvernement de la RDC.

En Europe, aux États-Unis, en Afrique du Sud et dans d'autres pays, on observe également une très forte opposition contre Kabila. Les hommes et les femmes politiques réputés proches de Kabila sont poursuivis et agressés par des combattants (partisans) de l'UDPS. Les musiciens congolais (Koffi, J.B. Mpiana, Werrason, Fally Ipupa, Tshala Mwana, etc.), accusés à tort ou à raison d'être des partisans du régime, vont subir un embargo de ces combattants constitués dans une large mesure des partisans d'Étienne Tshisekedi. Il n'était plus possible d'organiser les concerts de ces musiciens à l'extérieur du pays à cause des troubles à l'ordre public.

Dans la mesure où il ne pouvait plus espérer un troisième mandat, le président Kabila a activé la stratégie de « glissement »¹⁴, une transition qui lui a permis de s'allier avec les opposants impopulaires et de conserver le pouvoir pendant au moins deux ans de plus (Polet, 2015 ; Englebert et Kasongo, 2020 ; Malukisa, 2021), soit de fin décembre 2016 à début janvier 2019. Kabila a réussi à prolonger son mandat en s'appuyant sur une stratégie visant à le rendre incontournable. Tout commence par les négociations secrètes de Venise et Ibiza entre les émissaires de Joseph Kabila et d'Étienne Tshisekedi, avec une très forte influence de la famille biologique de l'opposant. « Un jour, j'ai vu le pasteur Mugalu venir dans notre siège à Limete, et c'est à cette occasion que j'avais beaucoup appris des négociations qui se déroulaient, mais sans associer le parti ».¹⁵

Lorsque ces négociations ont échoué, Kabila s'est tourné vers les opposants de moyenne envergure de l'UDPS et d'autres partis de l'opposition en vue d'engager un dialogue pouvant lui permettre de crédibiliser ce glissement. Au cours de l'année 2016, le facilitateur Edem Kodjo, ancien secrétaire général de l'OUA et premier ministre honoraire togolais, a été confronté aux profondes divergences de vues au sein de la classe politique congolaise. Le premier dialogue s'est déroulé entre septembre et octobre 2016, et a abouti à un accord qui a divisé l'opposition politique.

En effet, les grands leaders politiques de l'opposition avaient catégoriquement refusé de répondre à l'invitation de Kodjo, et considéraient d'autres opposants en faveur de cette initiative comme des « débauchés » de Kabila. Parmi les « indexés », il y a Léon Kengo wa Dongo, Vital Kamerhe, Samy Badibanga, Azarias Ruberwa, Jean-Lucien Busa, Stève Mbikayi, José Makila, etc. Ce bloc des opposants pro-dialogue souffrait d'une crise de leadership. Lors d'un meeting tenu le 31 juillet 2016 sur le boulevard triomphal à Kinshasa, Étienne Tshisekedi s'en était pris au facilitateur de l'Union africaine en faisant savoir à la population que Kodjo est un « grand kabiliste ». Les rivalités de la CNS

¹³ Lutte pour le changement.

¹⁴ Terme utilisé pour désigner le report des élections et le maintien au pouvoir du président de la République, au-delà du mandat constitutionnel.

¹⁵ Entretien du 23 mars 2025 avec un proche collaborateur d'Étienne Tshisekedi à Bruxelles.

entre Étienne Tshisekedi et Léon Kengo vont encore se faire sentir. Le premier est toujours hostile à l'ordre politique existant alors que le second est disposé à composer avec cet ordre.

Même si ce dialogue politique qui s'est déroulé du 1^{er} septembre au 18 octobre 2016 à la Cité de l'Union africaine (à Kinshasa) n'était pas inclusif, le facilitateur en a tiré une leçon : « vaut mieux un accord imparfait (...) que pas d'accord du tout » (VOA, 2016). À l'issue des négociations, il a été convenu du maintien de Kabila au pouvoir jusqu'à la tenue des nouvelles élections en 2018, mais dans un gouvernement de cohabitation dirigé par l'opposition. Cependant, le Rassemblement, la coalition des partis politiques sous le leadership d'Étienne Tshisekedi continue de soutenir une transition sans Kabila si les élections ne sont pas organisées.

Après ce compromis politique, Joseph Kabila qui mise sur la fragmentation de l'opposition, désigne Samy Badibanga le 17 novembre 2016 au poste de premier ministre alors qu'il était déjà exclu de l'UDPS après avoir pris part au dialogue de Kodjo. Badibanga, président du groupe parlementaire de l'UDPS et alliés au moment de ce dialogue, a aussitôt démontré ses limites car son gouvernement, essentiellement composé de proches de Kabila et d'anciens opposants modérés, a été fortement contesté. Finalement, le choix de Badibanga se révèle contreproductif pour Kabila. Ce dernier a ainsi décidé de changer de fusil d'épaule, en sollicitant la médiation de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO). Cette nouvelle initiative présente beaucoup de chances d'aboutir car c'est la même Église catholique qui joue un rôle déterminant dans la mobilisation des manifestants à Kinshasa.

La relance des négociations au Centre interdiocésain de Kinshasa a abouti le 31 décembre 2016 à l'accord de la Saint-Sylvestre qui maintient Kabila au pouvoir jusqu'à l'organisation des élections, mais avec un gouvernement de transition dirigé par un premier ministre proposé par le Rassemblement qui représente la coalition des partis politiques de l'opposition ayant à leur tête Étienne Tshisekedi. Pendant cette période critique, le président de l'UDPS et du Rassemblement s'est éteint le 1^{er} février 2017 à Bruxelles. Aussitôt, la compétition et la confusion s'installent au sujet de la désignation du premier ministre (Englebert et Kasongo, 2020 ; Malukisa, 2021). D'une part, Valentin Mubake, une figure de proue de l'UDPS prétend avoir été choisi par Tshisekedi lui-même pour devenir le premier ministre. Le 5 avril 2017, il est exclu de l'UDPS après avoir été reçu par Kabila dans le cadre des concertations politiques. D'autre part, Pierre Lumbi et d'autres leaders du RASSOP soutiennent que de son vivant, Étienne Tshisekedi avait effectué des consultations et laissé une lettre désignant Félix Tshisekedi, son fils, à ce poste. Mais cette proposition n'est pas acceptée par Kabila.

Contre toute attente, c'est Bruno Tshibala que Kabila a désigné le 7 avril 2017 pour exercer la fonction de premier ministre, sans tenir compte de la proposition du Rassemblement. Tshibala, ancien secrétaire général adjoint de l'UDPS emprisonné en octobre 2016 par le régime de Kabila est appelé à diriger le nouveau gouvernement alors qu'il a déjà été exclu de l'UDPS après avoir rejoint un autre camp du Rassemblement de Joseph Olenghankoy et d'autres opposants devenus pro-Kabila. En effet, le fait que deux Baluba soient successivement nommés au poste de premier ministre n'est pas anodin. Kabila cherchait probablement à accentuer les divisions au sein des leaders de ce groupe ethnique dominant au sein de l'UDPS.

En fin de compte, le gouvernement Tshibala amènera le pays vers l'organisation des élections de décembre 2018. L'accélération de la fragmentation du RASSOP après la nomination de Tshibala a compromis son avenir politique. En novembre 2018, les opposants radicaux vis-à-vis de Kabila se sont réunis à Genève où ils ont créé une nouvelle coalition politique baptisée LAMUKA (réveillez-vous). Félix Tshisekedi, Vital Kamerhe, Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba, Martin Fayulu, Freddy Matungulu, Adolphe Muzito, ont suscité beaucoup d'espoir dès qu'ils se sont engagés dans le processus de désignation du candidat unique de l'opposition politique.

En réalité, LAMUKA était déjà mal parti à cause de la compétition entre d'une part, ceux qui pensaient qu'il fallait récompenser l'UDPS, la « fille aînée » de l'opposition qui a l'avantage d'être mieux implantée sur l'ensemble du territoire national, et d'autre part, ceux qui redoutaient la candidature de Félix-Antoine Tshisekedi parce que celui-ci s'était rapproché à un moment donné de Kabila, dans l'espoir d'être nommé premier ministre. Les divisions ethniques étaient également perceptibles, surtout qu'il a fallu passer au vote de ce candidat unique de l'opposition. Avant ce vote, affirme un leader politique impliqué dans les négociations, « on faisait voir à Tshisekedi qu'il n'allait pas réussir car sur les sept opposants appelés à prendre part au vote, il y en avait trois du Bandundu : Fayulu, Muzito et Matungulu. Pour les autres provinces, les voix étaient dispersées. En plus, ce n'était pas évident d'avoir le soutien de Bemba qui, à cette époque, était hostile à l'UDPS qui ne lui avait pas apporté l'appui attendu lors des élections de 2006 »¹⁶. Lorsque Fayulu est désigné candidat commun de l'opposition, Félix Tshisekedi et l'UDPS ne l'acceptent pas. Pour Kabila, c'est une opportunité à exploiter pour diviser cette opposition. Finalement, Tshisekedi et Kamerhe se retirent de LAMUKA et créent le Cap pour le changement (CACH) à Nairobi.

Malgré la persistance des tensions politiques, les élections sans Kabila ont été organisées avec trois coalitions politiques de grande envergure. D'abord, le Front commun pour le Congo (FCC) de Joseph Kabila. Le chef de l'État a attendu le 8 août 2018, le jour de la clôture des candidatures à la CENI pour dévoiler le nom de son dauphin. Il s'agit d'Emmanuel Ramazani Shadari. Ce dernier relevait du choix personnel du président Kabila, qui n'avait de comptes à rendre ni au PPRD ni au FCC. Tout le monde était tenu de suivre ses choix, son mot d'ordre.

En effet, l'annonce du dauphin de Kabila le jour de la clôture des candidatures n'était pas le fruit du hasard. Au sein du PPRD et du FCC, la compétition pour la succession était vive. Les Katangais voulaient à tout prix conserver leur pouvoir, mais Kabila ne voyait personne sur qui compter dans cette province, après avoir été abandonné par ses propres « frères » ayant rejoint l'opposition. En même temps, Ramazani Shadari ne s'imposait pas comme un choix stratégique. Au sein du PPRD et du FCC, cette candidature a accentué les divisions. N'étant pas populaire, Ramazani ne pouvait compter sur l'appui de nombreux leaders influents du FCC. L'imposition d'un dauphin présentant ces limites était déjà révélatrice de l'option préférentielle de Kabila pour la manipulation des résultats.

Face à Ramazani, deux candidats de l'opposition politique faisaient peur au pouvoir. Il s'agit, d'une part de Félix-Antoine Tshisekedi pour la coalition CACH, et d'autre part, de Martin Fayulu, pour la coalition LAMUKA à laquelle il est resté fidèle avec Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi, Adolphe Muzito, Freddy Matungulu et Antipas Mbusa Nyamwisi. Les rivalités entre les leaders de ces deux autres coalitions politiques de l'opposition seront une fois de plus exploitées par Joseph Kabila pour demeurer au pouvoir sans être formellement président de la République.

À l'issue de ces élections, le suffrage exprimé aurait été favorable à Fayulu, suivi de Tshisekedi, mais au nom de sa survie politique, Joseph Kabila aurait préféré le second. Les dirigeants de la CENI et de la Cour constitutionnelle à la solde du régime ont ainsi proclamé l'élection de Félix Tshisekedi avec 38,57 %, contre 34,74 % pour Martin Fayulu (Englebert et Kasango, Ebuteli, 2024). On est ainsi passé du dauphin formel au dauphin informel. « Nous étions au courant de ces manœuvres, mais on ne pouvait rien faire, c'est Kabila qui décidait de tout en fonction de son avenir politique »¹⁷, reconnaît un membre du bureau de la CENI. Corneille Nangaa, l'ancien président de cette commission devenu rebelle ne s'est pas privé de déclarer le 30 janvier 2025 que Félix Tshisekedi « n'a jamais gagné l'élection (...). Si j'ai créé le monstre, je pense qu'il m'appartient de le défaire » (Libre Afrique, 2025). En effet, après avoir rendu service au nouveau président, Nangaa « s'attendait à devenir une haute

¹⁶ Entretien du 10 avril 2026 à Kinshasa.

¹⁷ Entretien du 3 octobre 2022 à Kinshasa.

autorité publique, et à assurer la prospérité de ses affaires, mais il a été désillusionné par la suite »¹⁸.

Contrairement aux élections de 2006 et de 2011, les résultats manipulés et proclamés par la CENI et la Cour constitutionnelle n'avaient pas suscité de grandes contestations. Pour les Congolais résidant au pays et à l'étranger, l'essentiel était fait. L'alternance profitait à l'UDPS et au fils d'Étienne Tshisekedi que de nombreux Congolais auraient bien voulu voir à la tête du pays depuis l'époque de la CNS. Toutefois, certains s'interrogeaient déjà au sujet du discours tenu le 10 janvier 2019 par Félix Tshisekedi après la proclamation des résultats de ces élections. Le nouveau chef de l'État déclara : « je rends hommage au président Joseph Kabila que je considère comme un partenaire pour l'alternance et non un ennemi » (Actualite.cd, 2019). L'alliance Kabila-Tshisekedi a été présentée comme un accord pour la stabilité du Congo, mais la suite des événements a démontré le contraire.

2.4.2. Les alliances sous la présidence de Félix-Antoine Tshisekedi

À partir de janvier 2019, la coalition CACH- FCC s'affirme comme la coalition au pouvoir. Comme tout a été mis en œuvre pour que Kabila dispose d'une écrasante majorité au parlement, il lui revient de désigner les trois autres plus hauts responsables politiques du pays : le président de l'Assemblée nationale, le président du Sénat et le premier ministre. Avant de quitter le pouvoir, Kabila a procédé à des nominations dans l'armée, la police et l'administration dans l'objectif de mettre le nouveau président sous sa tutelle (Malukisa, 2021). En juillet 2018 par exemple, le général Célestin Mbala est devenu le chef d'état-major général des FARDC. Le général John Numbi, très influent dans le réseau katangais a été promu Inspecteur général de l'armée alors qu'il existe des indices sérieux de sa culpabilité dans l'assassinat de Floribert Chebeya et de son chauffeur Fidèle Bazana. Un autre général très proche de Kabila est aussi stratégiquement positionné au poste de chef d'état-major adjoint des FARDC chargé des opérations et du renseignement. Il s'agit de Gabriel Amisi, accusé par l'ONU de faire partie du réseau de vente d'armes dans l'Est du pays, et sanctionné par les États-Unis pour répression et entrave à la démocratie.

Les ambitions de Joseph Kabila de demeurer au pouvoir même s'il y a alternance ne se justifient pas seulement pour des raisons politiques. En effet, le président congolais sortant a beaucoup d'intérêts économiques à protéger au pays. Pendant plusieurs mois, nous avons participé aux enquêtes « Congo Hold-up », rendues possibles par la fuite des données d'une banque commerciale congolaise où la famille Kabila était actionnaire. Ces enquêtes ont démontré la mainmise de Kabila sur les finances publiques, les contrats chinois et les secteurs les plus productifs de l'économie nationale. Joseph Kabila rêvait toujours de consolider son empire économique et financier en RDC. En 2014, soit deux ans avant la fin de son second mandat, nous avons été contactés par un célèbre banquier congolais qui nous met en contact avec un haut responsable de la banque en question. Celui-ci a sollicité notre expertise dans la création d'une société financière de la famille Kabila baptisée Kwanza Capital. Le dossier était déjà en cours d'examen au niveau de la Banque centrale du Congo. Notre désengagement de ce projet après avoir découvert des opérations de blanchiment des capitaux a été confirmé par les résultats des enquêtes Congo Hold-up qui ont démontré comment Kabila et ses proches avaient capturé les institutions et les finances publiques congolaises.

Dans les secteurs économiques les plus rentables (mines, hydrocarbures, banques, etc.), les sociétés liées à la famille Kabila sont remarquablement présentes, et certaines sont directement ou indirectement alimentées par les fonds publics. Une recherche que nous avons menée pour le compte du Groupe d'étude sur le Congo avait d'ailleurs révélé des transferts douteux de l'ordre de 92,3 millions de dollars américains en provenance de « diverses sociétés et organismes publics. Parmi ceux-ci figurent la Banque centrale, la Commission électorale, la mission permanente auprès des Nations unies, l'Assemblée nationale et un fonds créé pour gérer les péages routiers » (GEC, 2021).

¹⁸ Entretien du 18 octobre 2024.

Dans le système financier, Joseph Kabila avait également manifesté un grand intérêt pour l'achat des actions de George Forrest à la Banque commerciale du Congo (BCDC). Un rapport du DFID¹⁹ de 2017 confirme ces ambitions et précise que c'est la société Kwanza Capital qui était impliquée dans la transaction, en offrant 43 millions de dollars à Forrest. Cependant, ce dernier avait refusé l'offre pour deux raisons majeures. D'abord, le montant n'était pas satisfaisant. Ensuite, il s'est avéré que l'origine des fonds suscitait des craintes de la part de cet homme d'affaires d'origine belge (DFID DRC, 2017).

Tous ces faits démontrent que ce n'est pas seulement pour des raisons de survie politique que Kabila voulait demeurer formellement ou informellement au pouvoir, mais aussi pour des raisons économiques. Il avait en effet réussi à mettre en place un système de prédation qui lui permettait de beaucoup investir en RDC, et il portait des projets économico-financiers importants au moment où un troisième mandat anticonstitutionnel était à l'ordre du jour. Pour toutes ces raisons, Kabila avait fait de l'alternance politique en RDC une affaire personnelle. La capture des institutions politico-administratives et des services de sécurité lui faisait croire que Félix Tshisekedi allait régner, mais sans gouverner le Congo.

Pourtant, aussitôt installé dans son fauteuil de président de la République et de chef de l'État, le fils d'Étienne Tshisekedi cherche à tout prix à se débarrasser de son prédécesseur et à anéantir ses différents réseaux. La formation du gouvernement Ilunkamba, publiée le 26 août 2019, soit huit mois après les élections, était déjà révélatrice des désaccords entre l'ancien et le nouveau président de la République.

Entre 2019 et 2020, les relations entre Kabila et Tshisekedi sont devenues exécrables. Alors que « le premier regrette d'avoir fait un très mauvais choix de son successeur, le second anticipe les représailles qu'il peut subir et redoute alors de perdre le pouvoir en ne contrôlant pas les services de sécurité. Le déboulonnement de Kabila et de ses alliés devient alors une question de vie ou de mort »²⁰. On assiste ainsi à une guerre froide au sein de la coalition CACH-FCC et des institutions de l'État.

Comment avoir le dessus sur Kabila, qui contrôle le parlement, les services de sécurité et d'autres institutions clés du pays ? Le plan de Tshisekedi vise d'abord la conquête des FARDC, déjà minées par la corruption, le patronage et les compétitions ethniques entre les officiers tutsi, katangais, kivutiens qui ont connu une ascension spectaculaire depuis le renversement du président Mobutu par l'AFDL (Nlandu, 2012 ; Malukisa, 2023). Au sein de chaque groupe ethnique, il existe également des compétitions comme on l'observe dans d'autres secteurs (Malukisa, 2025). Félix Tshisekedi a accordé la priorité aux rivalités entre les deux puissants réseaux katangais et tutsi pour constituer progressivement un nouveau réseau d'officiers capables de lui permettre de déboulonner Joseph Kabila au sein des services de sécurité (Malukisa, 2023).

En juillet 2020, Tshisekedi trouve la voie royale par la signature d'ordonnances présidentielles de nomination dans les secteurs où il était vulnérable aux attaques de Kabila. Ces ordonnances sont contresignées par Gilbert Kankonde, vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur pour le compte de l'UDPS assurant l'intérim du premier ministre, en mission à Lubumbashi. Le chef du gouvernement et Joseph Kabila sont donc pris de court. Au cours de ce mois de juillet, Ilunga Ilunkamba se plaint de n'avoir pas été au courant des nominations effectuées par le président de la

¹⁹ Département du développement international de la Grande Bretagne.

²⁰ Entretien du 25 juin 2022 avec un ancien collaborateur de Félix Tshisekedi.

République au sein des FARDC, de l'appareil judiciaire et de certaines agences ou entreprises publiques (VOA, 2020). En ce qui concerne particulièrement les FARDC et le reste des services de sécurité, la tendance de Tshisekedi est de positionner les officiers hostiles à Joseph Kabila. C'est dans ces circonstances que le général John Numbi, Inspecteur général des FARDC, sera écarté. En octobre 2022, le général Célestin Mbala, chef d'État-major général des FARDC est rapidement mis à la retraite. Ce poste est confié au général Christian Tshiwewe qui affirmait publiquement sa loyauté à l'égard de Dieu et du président Tshisekedi.

Une autre bataille s'est déroulée au niveau de la Cour constitutionnelle et du parlement. Partout, c'est Joseph Kabila qui a perdu à cause notamment d'une personnalisation excessive du pouvoir qui profitait à une poignée de ses proches, au détriment de la majorité des alliés du FCC qui déploraient le fait que le poids politique en termes de nombre de députés ou de sénateurs n'était pas pris en compte dans la composition du gouvernement Ilunkamba et les nominations dans les entreprises et autres institutions publiques. Ceux qui subissent le diktat du Raïs (Kabila) et de ses proches se sont ainsi rapprochés de Tshisekedi dans l'espoir de vivre une autre expérience. Le camp Tshisekedi a exploité cette faiblesse au sein du PPRD et du FCC pour renverser la majorité parlementaire en sa faveur, en promettant des postes plus alléchants aux mécontents. La corruption a également été mise à contribution (Malukisa, 2024a).

Au-delà des acteurs domestiques, le déboulonnement de Kabila a nécessité l'appui des pays étrangers. C'est la raison pour laquelle Tshisekedi avait accordé un grand intérêt à la relance de la coopération avec les pays de la région des Grands Lacs, les puissances occidentales et les institutions financières internationales, en mesure d'apporter les ressources nécessaires pour mettre Kabila hors d'état de nuire (Englebert et Kasongo, 2020). Dans cette perspective, quatre pays ont joué un rôle crucial, à savoir les États-Unis, le Rwanda, l'Ouganda et le Kenya. Deux initiatives méritent une attention particulière. En premier lieu, la tentative de reconstitution d'une sorte de LAMUKA Bis. La diplomatie américaine et la diplomatie rwandaise ont surtout aidé au rapprochement entre les leaders de LAMUKA que Kabila avait divisés. Un homme politique proche d'un leader de LAMUKA nous a fait savoir qu'« il y avait une réunion à Kigali sous l'impulsion des Américains et des Rwandais. L'option sur la table était de chasser Kabila de toutes les institutions, en soutenant Tshisekedi »²¹. Celui-ci « aurait même subi des pressions de la part de diplomates américains pour se séparer le plus vite possible de Joseph Kabila »²².

En prenant ses distances vis-à-vis de celui qu'il avait considéré comme partenaire en janvier 2019, Tshisekedi s'est de nouveau rapproché de trois poids lourds de LAMUKA : Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba et Antipas Mbusa Nyamwisi qui ont des comptes à régler vis-à-vis de Kabila. Cette nouvelle alliance a fragilisé Martin Fayulu qui continuait de revendiquer la vérité des urnes. Fayulu isolé ne pouvait plus que compter sur Adolphe Muzito, mais une lutte de leadership va s'installer entre ces deux derniers leaders de LAMUKA, originaires de la province du Kwilu. Plus tard, l'ancien premier ministre Muzito deviendra l'allié de Tshisekedi. En s'associant avec les mécontents de Kabila au sein du FCC et les autres opposants de LAMUKA, Tshisekedi a créé l'Union sacrée de la nation (USN), en s'inspirant certainement de l'Union sacrée de l'opposition de l'époque de la CNS au sein de laquelle son défunt père s'était affirmé comme un leader incontournable. Le nouveau président est soutenu par le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda qui l'attirent vers la Communauté des États de l'Afrique de l'Est envers laquelle son prédécesseur était méfiant.

En avril 2021, la coalition des forces politiques contre Kabila a abouti à un gouvernement de l'USN où tous les poids lourds se partagent le pouvoir, avec Jean-Michel Sama Lukonde comme premier

²¹ Entretien du 11 mai 2025 à Kinshasa.

²² Entretien du 5 janvier 2024, avec un proche de Tshisekedi à Kinshasa.

ministre. Cet ancien ministre des sports de Joseph Kabila originaire du Katanga faisait déjà partie du G7. Le choix de Sama peut s'expliquer pour deux raisons majeures. D'abord, il s'agit d'un katangais comme Kabila. De ce point de vue, les Katangais peuvent se consoler d'avoir une haute autorité publique qui peut veiller à leurs intérêts. Le pouvoir peut donc trouver de nouveaux équilibres dans le grand Katanga pour limiter les contestations sur le terrain. Ensuite, Sama n'est pas un acteur politique influent, même dans sa province d'origine, et offre des gages de fidélité au chef de l'État. À l'instar de son prédécesseur, Tshisekedi réalise son rêve de s'imposer comme le chef informel du gouvernement, en violation de la constitution.

Dans le secteur de la sécurité, Tshisekedi se lance dans une autre stratégie de conversion des aigris et ennemis de Joseph Kabila en alliés. Ainsi s'opère le rapprochement entre le pouvoir et certains leaders du M23 qui, comme nous l'avons déjà évoqué, avaient déjà tenté en 2012 d'offrir leurs services militaires au président de l'UDPS en quête de l'impérium. Dès octobre 2020, Africa Intelligence révèle que la présidence de Félix Tshisekedi a accueilli pendant près de quatorze mois, à Kinshasa, une délégation de membres importants du M23. Chargé de négocier les modalités de leur reddition, le vice-premier ministre et ministre de l'intérieur Gilbert Kankonde Malamba de l'UDPS avait sollicité 1,3 million de dollars (Africa Intelligence, 2022) pour atteindre les objectifs de cette mission secrète que le chef de l'État lui avait confiée.

Durant cette période où les tensions sont très vives au sein de la coalition CACH-FCC, le retour des leaders et des combattants M23 en RDC présente un grand intérêt pour Tshisekedi car il peut lui permettre de constituer une force redoutable face à la menace que représente Joseph Kabila et ses généraux. En effet, le renversement de la majorité parlementaire tel que pensé par le nouveau président de la République, sans forces armées, faisait craindre un éventuel coup d'État de la part de Kabila ou de ses proches. Il fallait alors chercher des appuis militaires pour faire face à toute éventualité. Kankonde a discrètement géré le dossier M23, mais sans répondre aux attentes de ses leaders. Les élites Tutsi/Banyamulenge au sein de ce mouvement sont devenues de plus en plus méfiantes lorsque le président Tshisekedi a annoncé, le 8 octobre 2020 à Goma, sa décision annulant tous les actes portant création de la commune rurale de Minembwe, revendiquée par les Banyamulenge, et l'installation du bourgmestre Gad Mukiza, de la communauté Banyamulenge et de son adjoint Esumbicho Sadiki, de la communauté Babembe.

En effet, cette commune rurale conçue à l'époque du RCD-Goma a été officiellement reconnue en 2013 par le gouvernement congolais. Cependant, il était risqué, pour le régime Kabila, de la rendre fonctionnelle à cause notamment des vives contestations des autres communautés ethniques qui considèrent les Banyamulenge comme des Rwandais. Comme nous l'avons déjà souligné, cette perception est aussi largement répandue dans l'opinion congolaise. En novembre 2018, Kabila laisse finalement une patate chaude à Tshisekedi. La désignation d'un Munyamulenge à la tête de cette commune accentue les tensions qui atteignent leur paroxysme le 28 septembre 2020, lorsque Azarias Ruberwa, ministre de la décentralisation et réformes institutionnelles procéda à l'installation des autorités communales précitées, en présence du ministre de la défense nationale, du chef d'état-major des FARDC et du gouverneur du Sud-Kivu, tous proches de Joseph Kabila.

En s'opposant aux décisions de ses alliés de l'époque, Félix Tshisekedi attire vers lui la sympathie des populations et de certaines élites du grand Kivu, hostiles aux Banyamulenge. Mais en même temps, il énerve ses alliés rwandais qui soutiennent l'existence de la commune rurale de Minembwe comme une entité devant être sous contrôle des Banyamulenge. Pourtant, durant les obsèques d'Étienne Tshisekedi²³ organisées le 31 mai 2019 au stade des Martyrs, Paul Kagame a signé son retour à

²³ Le différend entre la famille d'Étienne Tshisekedi et le gouvernement de Kabila au sujet de l'organisation des obsèques avait bloqué les démarches pour son enterrement à Kinshasa.

Kinshasa. Les partisans de l'UDPS s'étaient mobilisés pour chanter « *yo nani oboya Kagame* » (qui es-tu pour ignorer Kagame), une manière de se moquer de l'ancien président de la RDC, Joseph Kabila, dont les partisans du PPRD avaient l'habitude de scander : « *yo nani oboya Kabila* » (qui es-tu pour ignorer Kabila). Pour ces partisans du PPRD, c'était une manière de tourner en dérision Étienne Tshisekedi qui, en 2011, n'avait pas reconnu les résultats des élections, et s'était autoproclamé président de la République.

Pour Félix Tshisekedi, la présence de Kagame à Kinshasa présente un grand intérêt. En effet, les manipulations des résultats électoraux de 2018 se sont déroulées au moment où le président rwandais était président en exercice de l'Union africaine (UA). Celui-ci n'était pas favorable aux résultats des élections en RDC et avait d'ailleurs pris l'initiative, peu avant la prestation de serment de Tshisekedi du 24 janvier 2019, de convoquer une réunion de consultation de ses pairs pour examiner la situation politique en RDC. De nombreux chefs d'État et de gouvernement africains étaient absents lors de la passation de pouvoir entre Kabila et Tshisekedi. Le nouveau président congolais souffrant d'une crise de légitimité internationale s'est ainsi rapproché de Kagame dans l'espoir d'obtenir son soutien pour crédibiliser son pouvoir au sein de l'UA et de certaines puissances occidentales qui ont beaucoup d'estime pour le président rwandais. En même temps, Tshisekedi ne peut se passer du soutien de Museveni qu'il avait déjà rencontré en octobre 2018 à Kampala.

Dans le contexte de la région des Grands Lacs, le rapprochement entre Tshisekedi, Kagame et Museveni se révèle plus tard comme un couteau à double tranchant. En effet, au moment où Tshisekedi arrive au pouvoir, les relations entre le Rwanda et l'Ouganda s'étaient profondément détériorées, à cause notamment des accusations mutuelles d'espionnage et de soutien aux groupes armés hostiles à l'un et l'autre. En février 2019, le Rwanda a fermé sa frontière terrestre avec l'Ouganda. En mars 2019, les agressions verbales entre les présidents rwandais et ougandais font craindre le pire. Kagame déclare : « l'Ouganda a tenté de miner le Rwanda depuis 1998...face à ces menaces, « personne ne peut me forcer à me mettre à genoux » » (Reyntjens, 2020 : 88). Du côté du Museveni, la réponse du berger à la bergère prend l'allure d'une mise en garde : « ceux qui veulent déstabiliser notre pays ne connaissent pas nos capacités. Dès que nous nous mobilisons, vous ne pouvez survivre », dit-il (Reyntjens, 2020 : 88). Durant la même période, on observe également une tension entre le Rwanda et le Burundi. Pierre Nkurunziza accusait sans cesse Paul Kagame de soutenir les rebelles burundais pour le renverser et installer un ordre politique des Tutsi dans son pays (Reyntjens, 2020).

À l'Est de la RDC, les trois pays voisins disposent chacun de sa zone d'influence en fonction des intérêts géostratégiques. Le Rwanda mise sur Goma, Rutshuru, Masisi, les hauts plateaux de Minembwe, alors que l'Ouganda se focalise sur Butembo, Lubero, Ituri. Pour le Burundi, Uvira constitue une sorte de poumon économique, sans oublier d'autres villes et territoires où il est en compétition avec le Rwanda (Bukavu, plaine de la Ruzizi, les moyens et hauts plateaux du Sud-Kivu, etc.). La fragilité de l'État congolais et la perte de son leadership dans la région des Grands Lacs a poussé ces trois pays voisins à devenir de plus en plus cupides dans leurs différentes zones d'influences (Jacquemot, 2025a).

Après l'échec de l'AFDL, le Rwanda et l'Ouganda ont alterné alliances et rivalités qui ont transformé et maintenu l'Est de la RDC en un théâtre de guerres par procuration dans l'objectif de piller les richesses naturelles, surtout minières. Au-delà des 3T²⁴, ces deux pays sont en compétition pour se positionner comme la principale voie d'accès de l'or congolais vers le marché mondial (IPIS, 2023 ; Oakland Institute, 2025 ; Vogel 2024). Face à la prédation des voisins de l'Est du pays (Jacquemot, 2025b), et aux menaces redoutables qu'ils représentent pour la RDC, la stratégie de Tshisekedi

²⁴ Étain, tungstène et tantale.

privilège, au départ, les relations économiques et militaires à géométrie variable dans la région des Grands Lacs. Cette stratégie deviendra toutefois une source de nouvelles tensions.

Dans l'objectif d'intégrer le marché régional de l'Afrique de l'Est, mais aussi de réduire l'influence du Rwanda et de l'Ouganda, le président Tshisekedi formule, en 2019, la demande d'adhésion de son pays à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Est (EAC) où il peut notamment compter sur l'appui du Kenya, dont les opérateurs économiques s'intéressent de plus en plus au marché congolais. Au cours de la même année où la RDC cherche à intégrer l'EAC, Equity Group Holdings, une société kenyane, conclut un accord d'achat de 66,53 % d'actions de la Banque commerciale du Congo (BCDC). Comme nous l'avons vu, ces actions détenues par George Arthur Forrest avaient intéressé en premier lieu le président Joseph Kabila. En décembre 2022, la Kenya Commercial Bank (KCB), a encore acheté 85 % des actions de la Trust Merchant Bank (TMB). La consolidation des intérêts économico-financiers entre la RDC et le Kenya démontre clairement les ambitions de Tshisekedi d'obtenir des appuis de cette puissance régionale. Ce qui facilitera, dans une certaine mesure, l'adhésion de la RDC à l'EAC en avril 2022. Cependant, au sein de cette Communauté, les rivalités sont très manifestes entre différents pays, même sur le sol congolais (Malukisa, 2023).

Parallèlement à ces initiatives, Kinshasa permet à Kampala de signer son grand retour en RDC avec l'opération *Shujaa* (bravoure), lancée le 30 novembre 2021 pour combattre les ADF²⁵. Les UPDF²⁶ sont progressivement déployées au Nord Kivu et en Ituri pour « apporter la paix ». Au cours de la même année, un partenariat économique plus robuste se profile à l'horizon entre la RDC et l'Ouganda. Parallèlement, le président congolais engage son pays dans d'autres partenariats que le Rwanda n'a pas pu obtenir à l'époque de Joseph Kabila. Le 17 avril 2019, Rwandair a effectué son premier vol inaugural à Kinshasa. En juin 2021, des accords miniers opaques sont conclus entre les entreprises Sakima du Congo et Dither Ltd du Rwanda, mais l'accès direct de Dither à l'or congolais aurait contrarié l'Ouganda (IPIS, 2023). Au cours du même mois, Kinshasa et Kampala ont conclu un autre accord pour la construction de deux routes stratégiques. La première couvre l'axe Kasindi-Beni-Butembo alors que la seconde relie Bunagana et Goma. Celle-ci devrait passer à quelques kilomètres de la frontière rwandaise, au risque de porter atteinte aux intérêts géopolitiques et/ou géostratégiques de Kigali. En octobre 2021, Kinshasa et Kampala envisagent des opérations militaires conjointes pour assurer la sécurité sur ces deux routes. Le Rwanda en conflit avec l'Ouganda voit ainsi ses intérêts menacés (Ebuteli, 2024a).

Toujours en 2021, les relations se développent davantage entre la RDC et le Burundi. Les accords de coopération portent sur plusieurs domaines (défense, sécurité, économie, transport, etc.). En effet, depuis le régime de Kabila, les militaires de Ndayishimiye sont les bienvenus au Sud-Kivu où ils mènent des opérations contre les rebelles qui leur sont hostiles (Red Tabara, Twirwaneho, etc.). Le Rwanda soutiendrait ces rebelles. Encore une fois, Kagame est aussi mécontent de voir les troupes de son ennemi Ndayishimiye en RDC alors que les opérations conjointes menées par les FARDC et les RDF²⁷ pour neutraliser les FDLR ne se poursuivent plus au Nord et au Sud-Kivu, elles ont été suspendues vers fin 2020 (Vogel, 2025 ; Ebuteli, 2024a), au point de susciter des interrogations du Rwanda vis-à-vis de la RDC.

Au regard de ses intérêts économiques et sécuritaires, Kigali considère que les avantages comparatifs sont en faveur de ses ennemis (Ouganda et Burundi). Suivant la logique selon laquelle l'ami de mon

²⁵ Forces démocratiques alliées, une rébellion ougandaise à l'origine de nombreux massacres en Ituri.

²⁶ Forces de défense du peuple ougandais.

²⁷ Forces de défense du Rwanda.

ennemi est mon ennemi, Kagame recourt à sa stratégie de guerre par procuration, en réactivant le M23 en novembre 2021. Cette rébellion, alimentée par la géopolitique régionale (Ebuteli, 2024a), est révélatrice des erreurs stratégiques de Tshisekedi qui ont coûté cher à son pays. Qu'il s'agisse du Rwanda ou de l'Ouganda, le soutien au M23 est toujours utilisé comme un moyen de pression contre la RDC pour sauvegarder ou garantir leurs intérêts. En effet, depuis novembre 2013, le M23 vaincu militairement n'avait pas disparu. Les rebelles dispersés en Ouganda et au Rwanda attendaient le moment opportun pour ressurgir et faire entendre leurs revendications. En offrant à la fois sa médiation et l'exil à une faction du M23, Museveni tenait au retour de ces rebelles sur le sol congolais.

Le 5 septembre 2017, Adolf Mwesige, ministre ougandais de la défense et des anciens combattants, exprimait déjà une vive préoccupation à Human Rights Watch au sujet du M23. Actuellement, disait-il, « les anciens combattants du M23 en Ouganda ne sont ni prisonniers ni réfugiés..., certains d'entre eux ont quitté le cantonnement et se sont dispersés dans d'autres zones voisines, y compris dans des camps de réfugiés et d'autres régions du pays à la recherche d'un emploi pour gagner de l'argent afin de satisfaire leurs besoins essentiels comme les vêtements et autres...L'Ouganda supporte toujours la charge du logement, de la nourriture, de l'habillement et du bien-être général des anciens combattants du M23. Ceci est effectué avec un budget limité. Étant donné que ces membres ne sont ni en prison ni dans un camp de réfugiés, il est difficile de restreindre leurs mouvements. Leur rapatriement est donc indispensable et doit être accéléré » (Human Rights Watch, 2017 : 42).

En novembre 2021, l'Ouganda s'est greffé aux ambitions rwandaises de régler ses comptes au régime de Tshisekedi pour se débarrasser du M23 qui peut, à un moment donné, devenir un couteau à double tranchant. L'Ouganda était aussi préoccupé par l'évolution du procès en cours à la Cour internationale de la justice (CIJ) qui l'a condamné, en février 2022, au paiement de 350 millions de dollars au profit de la RDC. Ces fonds sont destinés aux réparations des crimes de guerre commis en RDC. L'Ouganda est le seul à payer cette facture car le Rwanda a réussi à organiser son impunité à l'échelle internationale. Malgré la plainte de la RDC dans la même affaire, la CIJ avait soutenu son incompétence pour des poursuites contre le Rwanda. De retour en RDC dans le cadre de l'opération *Shujaa*, l'Ouganda aurait développé des activités d'exploitation minière et agricole illicites qui lui auraient permis non seulement de payer ces compensations financières, mais aussi d'alimenter l'ensemble de son économie. Comme le dit un officier supérieur congolais qui travaille avec les UPDF, « l'Ouganda a perdu le procès, mais il se sert encore des ressources de notre pays pour payer les 350 millions. Nous le déplorons souvent au niveau du haut commandement, mais à qui la faute ? C'est toujours notre propre gouvernement qui a introduit le loup dans la bergerie »²⁸.

Le rapport de juillet 2026 du Groupe d'experts des Nations Unies signale d'ailleurs qu'en 2025, « les exportations d'or ougandaises ont atteint environ 62 tonnes, pour une valeur de 6,4 milliards de dollars, soit un niveau record pour la troisième année consécutive...Compte tenu de l'augmentation concomitante de la production semi-mécanisée d'or sur le territoire de Djugu (..) et des schémas documentés de contrebande structurelle d'or congolais vers l'Ouganda (...), le Groupe d'experts estime que cette hausse est largement attribuable à l'or de la République démocratique du Congo »²⁹.

Alors qu'il avait la possibilité d'empêcher de nombreux rebelles M23 de quitter son territoire national, l'Ouganda les aurait plutôt incités à retourner en RDC en vue de se débarrasser d'eux et d'accentuer le conflit entre la RDC et le Rwanda. En même temps, Museveni qui a des troupes sur le sol congolais se fait passer pour un partenaire incontournable vis-à-vis de Tshisekedi pour bloquer la

²⁸ Entretien 3 juillet 2023 à Kinshasa.

²⁹ Conseil de sécurité, Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo, juin 2026, p 43.

marche du M23 vers le Grand Nord. Les attaques des autorités congolaises contre le Rwanda occultent donc le rôle toxique que l'Ouganda continue de jouer dans le grand Nord, surtout en Ituri.

Quelques mois après la résurgence du M23, les relations sont rétablies entre Kampala et Kigali. Après trois ans de fermeture, la frontière rwandaise est de nouveau opérationnelle à partir du 31 janvier 2022. Entretemps, la situation en RDC devient de plus en plus préoccupante. Des territoires tombent les uns après les autres après avoir subi les offensives du M23 et des RDF. Pour Kinshasa, il est hors de question de négocier avec les rebelles que le président Félix Tshisekedi qualifie de pantins.

Comme lors de sa première manifestation en avril 2012, le plus grand défi du M23 demeure l'identité ethnique tutsi d'un mouvement à la solde du Rwanda et dans une certaine mesure de l'Ouganda. D'où l'intérêt, pour ce mouvement, de recruter des leaders congolais manipulables d'autres groupes ethniques et de s'appuyer sur certaines revendications démocratiques afin de donner l'impression de défendre une cause nationale. Au cours de la deuxième année de relance de cette rébellion, des alliances avec certaines figures politiques proches de l'ancien président de la République font déjà penser à un autre règlement de comptes entre Joseph Kabila et Félix Tshisekedi. À partir de Nairobi où a vu le jour le Cap pour le changement de Tshisekedi et Kamerhe, l'ancien président de la CENI Corneille Nangaa annonce la création de l'Alliance fleuve Congo (AFC) le 15 décembre 2023, puis rejoint le M23. Ce choix de Nairobi est symbolique. Indirectement, Nangaa veut dire à Tshisekedi que la ville où il est passé pour préparer sa victoire à l'élection de 2018 est la même ville qui lui a offert aussi des facilités pour lancer une rébellion contre son pouvoir.

En effet, depuis septembre 2022, l'alternance au Kenya en faveur de William Ruto, proche de Paul Kagame, a fait de Nairobi une ville des opposants à Tshisekedi. Désormais, on parle de la coalition AFC/M23 au lieu de M23/AFC. Ce choix est pensé pour signifier que cette rébellion est avant tout l'affaire des Congolais alors qu'en réalité, les cartes sont distribuées par Kigali, comme à l'époque de l'AFDL, du RCD et du CNDP. Le choix de l'ancien président de la CENI soulève encore des interrogations. Quelle leçon a-t-il à donner aux Congolais après avoir manipulé les résultats des élections de 2018 en faveur de Tshisekedi ? Que peut-on attendre d'une rébellion dont le choix des dirigeants ne se fait pas sur la base de critères rigoureux ? Au fil du temps, l'AFC/M23 est aussi minée par des rivalités entre Corneille Nangaa, Sultani Makenga et d'autres leaders, suivant le même schéma de fragmentation des rébellions antérieures soutenues par le Rwanda.

Malgré la nouvelle configuration de cette rébellion en AFC/M23, elle demeure très impopulaire à l'Est et à l'Ouest du pays, sauf dans quelques territoires massivement habités par les Tutsi ou les Banyamulenge. À chaque avancée des militaires rwandais et des rebelles, les populations ont tendance à prendre la poudre d'escampette. Il en est de même lorsque les FARDC et les Wazalendo font des conquêtes dans les territoires habités par les Tutsi ou les Banyamulenge. Au-delà des pertes en vies humaines difficiles à évaluer, le HCR note que d'ici fin 2026, le nombre de déplacés pourrait passer d'environ 6,47 à 9 millions de personnes (Nations Unies, 2026), dans l'hypothèse de poursuite des conflits armés à l'Est de la RDC.

À l'instar de l'UDPS en 2006, le PPRD qui a perdu son influence politique après le déboulonnement de Joseph Kabila, a boycotté les élections de décembre 2023. En conséquence, l'ancien parti présidentiel ne dispose d'aucun représentant dans les institutions politiques du pays. Dans un tel contexte, Kabila et certains de ses partisans misent désormais sur l'AFC/M23 pour reprendre le pouvoir prêté à Tshisekedi ou négocier avec ce dernier. En dehors du Nord et du Sud-Kivu, c'est le grand Katanga (Haut-Katanga, Lualaba, Tanganyika et Haut-Lomami) qui suscite beaucoup d'attention du gouvernement congolais car Joseph Kabila et d'autres leaders katangais de son obédience y sont relativement populaires, et il existe de nombreux généraux et officiers supérieurs katangais accusés à tort ou à raison de demeurer fidèles à l'ancien chef de l'État en exil.

En réponse aux menaces identitaires, ethniques et sécessionnistes dans le grand Katanga, le gouvernement renforce la militarisation de la région (Ebuteli, 2024b), et confie son commandement à Eddy Kapend, condamné à 20 ans de prison lors du procès d'assassinat de Laurent-Désiré Kabila. Déconnecté de l'armée pendant près de deux décennies, cet ancien colonel katangais a bénéficié de la grâce présidentielle de Tshisekedi en décembre 2021, avant d'être promu général de brigade à titre exceptionnel et commandant des FARDC dans le grand Katanga en octobre 2023, soit deux mois avant les élections. Le profil d'Eddy Kapend qui se considère comme une victime de l'ancien président répond au besoin du pouvoir en place de résoudre les soucis sécuritaires au Katanga en s'appuyant sur les Katangais hostiles à Kabila et à son réseau.

Dans ce grand Katanga qui fait peur, Moïse Katumbi est le second leader redouté par Félix Tshisekedi. En décembre 2022, soit une année avant les élections, l'ancien gouverneur du Katanga décide de quitter l'USN car ses ambitions entrent en conflit avec celles du chef de l'État qu'il a soutenu pour déboulonner Kabila. Même si Katumbi est considéré comme une alternative à Kabila, cet opposant katangais également en exil est peu populaire dans le reste du pays. En janvier 2024, les résultats de la présidentielle étaient d'ailleurs largement favorables à Tshisekedi, élu avec 73 % de voix alors que Katumbi n'en avait recueilli que 18 %. Les autres opposants politiques, y compris Martin Fayulu, ne peuvent rivaliser avec Tshisekedi qui a réussi à faire de l'USN une puissante coalition politique.

Comme à l'époque de Kabila, il s'avère que dans chaque province stratégique, le président congolais joue également sur les rivalités entre ses alliés en vue de trouver toujours des alternatives pour s'assurer de leur loyauté. C'est ce qu'on observe par exemple au Sud-Kivu entre Vital Kamerhe, Modeste Bahati et Norbert Basengezi ou au Kwango entre Christophe Mboso et Jonathan Bialusuka. Les leaders des groupes ethniques se battent pour avoir de l'ascendant politique, mais chacun a besoin d'être soutenu par le chef de l'État qui agit en fonction de ses propres objectifs politiques.

La guerre à l'Est du pays a encore donné une grande opportunité à Tshisekedi pour fragiliser ses adversaires politiques. À tort ou à raison, il les présente sans cesse comme des alliés du régime de Kigali ou des hommes politiques à la solde des pays étrangers. Pour la majorité des Congolais marqués par des ressentiments liés aux agressions à répétition du Rwanda, ce « petit pays » ne peut malmenier la « grande RDC » sans le soutien de « l'Occident ». Tshisekedi mérite alors d'être soutenu car il continuerait la lutte de Laurent-Désiré Kabila qui avait déjà prédit que la guerre retournerait au Rwanda.

Lors de son passage à la radio Top Congo en décembre 2023, dans le cadre de la campagne électorale, le président congolais a fait savoir à ses compatriotes que Kagame déstabilise la RDC et toute la région des Grands Lacs. Il faudrait nécessairement le renverser, lui faire la guerre pour qu'il y ait la paix. À la moindre escarmouche, disait-il, « Je vais réunir les deux chambres en congrès comme le recommande la constitution, et je vais leur demander l'autorisation de déclarer la guerre au Rwanda. Je le dis et je pèse mes mots parce que je suis même prêt à cela. Et aujourd'hui, on n'a même pas besoin d'envoyer les troupes au sol au Rwanda. De chez nous, nous pouvons atteindre Kigali » (Top Congo, 2023).

Même lorsque les villes et territoires congolais tombent entre les mains des RDF et du M23, Tshisekedi conserve remarquablement sa popularité car beaucoup de Congolais croient de plus en plus à un complot international dont leur pays est victime, et le Rwanda ne représente que la partie émergée de l'*iceberg*. Comme l'a démontré le dernier sondage réalisé en avril 2026 par Ebuteli et GeoPoll, près de 60 % des Congolais considèrent que leur pays va dans la mauvaise direction, mais 86 % de cette population continue d'avoir une opinion positive au sujet de Félix Tshisekedi (Ebuteli,

2026a).

Entre janvier et février 2025, la chute de Goma et de Bukavu a provoqué une onde de choc au sein du pouvoir et de l'opinion congolaise. Alors que la riposte annoncée par Félix Tshisekedi n'a pas eu lieu, Joseph Kabila croit que le moment est venu pour réaliser son *rando*. À partir de l'Afrique du Sud, il est sorti de son silence le 23 mai 2025 en tenant un discours contre Tshisekedi, accusé d'avoir compromis les acquis de l'alternance politique, instauré la dictature, entretenu le tribalisme et la corruption à la base de la crise actuelle. Joseph Kabila s'affiche clairement comme un opposant à Tshisekedi.

Étant politiquement affaibli pour mener une lutte politique pacifique, Kabila se rapproche des dirigeants rwandais et de l'AFC/M23, dans l'espoir de renverser Tshisekedi. Entre mai et juin 2025, il a fait ses apparitions publiques à Goma et Bukavu, les deux grandes villes que Kinshasa a perdues, malgré le déploiement impressionnant des moyens militaires. La progression fulgurante des forces indésirables qui ciblent désormais Uvira et le grand Katanga inquiète sérieusement Tshisekedi. Sous pression, le président congolais accepte ce qu'il avait toujours refusé depuis la chute de Bunagana en juin 2022, à savoir les négociations directes avec l'AFC/M23.

Alors qu'il négocie avec l'AFC/M23, le gouvernement congolais lance une campagne contre Joseph Kabila, accusé par Tshisekedi lui-même d'être le commanditaire de cette rébellion fortement appuyée par le Rwanda. Même si on peut encore discuter sur le statut de Kabila dans l'AFC et/ou le M23, le rapport du Groupe d'experts des Nations-Unies auquel nous avons déjà fait allusion, mentionne que « la position de l'AFC/M23 a été façonnée par des liens publics de plus en plus étroits avec l'ancien président de la République démocratique du Congo... »³⁰. Il se serait rendu fréquemment dans les territoires sous occupation pour se réunir avec des hauts responsables de l'AFC/M23. Selon le même rapport, Moïse Nyarugabo, réputé proche de Kabila, « a acquis une importance croissante au sein du mouvement ». Le réseau Banyamulunge/Tutsi que Kabila a exploité au moment où il était au pouvoir est encore le même à son service pour régler les comptes à Tshisekedi alors que celui-ci le vantait sans cesse pendant la coalition CACH/FCC. Dans sa conférence de presse du 15 novembre 2019 en Allemagne, en présence de la chancelière Angela Merkel, Tshisekedi donnait l'impression que tout allait bien entre lui et Kabila en faisant la déclaration suivante : « l'ancien président a de l'expérience avérée de la gestion du pays et quelques fois nous organisons des rencontres pour parler des problèmes du pays et certains dossiers dans lesquels il a plus de connaissance que moi... Dans l'ensemble, il sait que je dirige ce pays mais de temps à temps, je le consulte quand j'en ai besoin et, d'ailleurs, il le fait de gaieté de cœur et j'en profite pour le remercier » (Mediacongo.net, 2019).

En l'espace de deux ans d'alliance (2019-2020), l'ancien et le nouveau président de la RDC sont devenus des ennemis jurés. Au cours de premières apparitions de Kabila à Goma alors que la ville venait de tomber, nous sommes allés voir l'un de ses proches qui nous prévient que « le Raïs (Kabila) va se battre par tous les moyens pour récupérer le pouvoir prêté à Tshisekedi »³¹. Au moment où nous partagions un verre, notre interlocuteur nous invite à écouter la chanson « course au pouvoir » du célèbre orchestre Ok Jazz de Franco Luambo Makiadi. Pour comprendre pourquoi Kabila et Tshisekedi sont devenus des ennemis, dit-il, il faut écouter cette partie de la chanson : « *lobi na zalaki mon frère lelo na komi opposition... Olingaka kosala semblant na bolamu nga na sala yo... Nzambe asala Yuda malamamu Yuda a balukela ye na sima* » (hier vous m'appeliez mon frère, aujourd'hui je suis devenu opposant... Tu as l'habitude d'ignorer les bons services que je t'ai rendus... Dieu a bien conçu Judas, mais Judas s'est rebellé contre lui). Chez nous au Katanga, ajoute-t-il, « nous attendons

³⁰ Conseil de sécurité, Op. cit., p 15.

³¹ Entretien du 2 juin 2025 à Kinshasa.

avec beaucoup d'impatience l'arrivée de Kabila et de Nangaa »³². La forte militarisation du grand Katanga répond donc à ce risque non négligeable.

Après la condamnation à la peine de mort de Corneille Nangaa en août 2024, Joseph Kabila ne va pas échapper aux foudres du pouvoir en place. En exil depuis 2023, Kabila a d'abord été déchu de son statut privilégié de sénateur à vie, puis jugé par la Haute cour militaire pour trahison et complicité avec l'ennemi. Le 30 septembre 2025, il a été finalement condamné par contumace à la peine de mort et au paiement de 29 milliards de dollars américains à l'État congolais auxquels s'ajoutent 2 autres milliards pour le compte de provinces du Nord et du Sud-Kivu, victimes de la guerre. Joseph Kabila a subi un coût politique auquel il ne s'attendait pas. Le pouvoir en place chercherait à démanteler son empire en vue de l'affaiblir davantage. Aujourd'hui, beaucoup d'entreprises de la famille Kabila sont en difficulté. Les exonérations et les marchés publics auxquels elles avaient accès n'existent plus. La société EGAL a d'ailleurs été parmi les premières à être mise en veilleuse. Le parc animalier de Kingakati a perdu son attraction. Dans le Haut-Katanga où l'ancien président résidait dans sa ferme de Kashamata, celle-ci est privée d'électricité depuis près d'une année. « Le transformateur est endommagé, mais la SNEL ne réagit pas malgré plusieurs relances de la part de la haute direction de la ferme »³³. Le système d'irrigation ne pouvant plus fonctionner, Kashamata a arrêté la production du maïs. En ce qui concerne l'élevage, « la ferme est passée de 42.000 têtes de bœufs à 30.000 »³⁴. Les employés dont les effectifs ont sensiblement baissé seraient victimes du combat de deux éléphants : Tshisekedi et Kabila.

Le niveau atteint par la répression contre Joseph Kabila poussa ce dernier à chercher un second souffle, en s'alliant même avec certains anciens opposants à son régime (Franck Diongo, Jean-Claude Vuemba, André Claudel Lubaya, etc.). Du 14 au 15 octobre 2025, il a présidé un conclave à Nairobi qui a donné naissance à une nouvelle plateforme politique baptisée « Sauvons la RDC ». Matata Ponyo, Moïse Nyarugabo et d'autres figures du FCC étaient étroitement associés à ce conclave au terme duquel les dérives dictatoriales de Tshisekedi ont été dénoncées, sans oublier la condamnation, le 30 septembre 2025, de Joseph Kabila à la peine de mort par la Haute Cour militaire.

À leur retour, les opposants résidant à Kinshasa sont interpellés. C'est le cas de Seth Kikuni et de Théophile Mbemba, ancien directeur de cabinet et ministre de Joseph Kabila. Dans l'objectif d'étouffer cette initiative, le pouvoir s'attaque au PPRD de Kabila dont les activités sont suspendues par le ministre de l'intérieur. Désormais, les proches de Kabila préfèrent faire profil bas pour ne pas subir le sort d'Aubin Minaku Ndjalandjoko³⁵, d'Emmanuel Ramazani Shadari³⁶, de Christian Dunia³⁷ et de Parole Kamizelo³⁸, arrêtés par le pouvoir en place.

Lorsque ses proches sont détenus ou emprisonnés, Joseph Kabila ne leur apporte pas l'appui auquel ils s'attendent pour bien résister sur le terrain. Ce qui décourage certains, au point de les rendre vulnérables au « débauchage » du pouvoir en place. Contrairement à l'UDPS, on continue d'observer que le PPRD, le FCC et Sauvons la RDC sont dépourvus de masse populaire. Par conséquent, ils ne peuvent drainer leurs partisans dans les rues de Kinshasa pour faire entendre leurs revendications. Cette faiblesse rend vulnérables les leaders de cette opposition à la répression tshisekediste. En

³² Entretien du 2 juin 2025 à Kinshasa.

³³ Entretien du 3 octobre 2026 avec un proche de Kabila à Lubumbashi.

³⁴ Idem.

³⁵ Ancien président de l'Assemblée nationale (avril 2012 à avril 2019) et Vice-président du PPRD au moment de son arrestation.

³⁶ Ancien ministre de l'intérieur et candidat de Kabila à l'élection présidentielle de 2018.

³⁷ Secrétaire national du PPRD en charge de la mobilisation et de la propagande.

³⁸ Communicateur du PPRD.

raison de ce handicap, le conclave de Nairobi a tourné ses regards vers les puissances extérieures. Kabila et ses alliés ont ainsi annoncé une grande offensive diplomatique qui entre en compétition avec celle de Tshisekedi et de son Union sacrée.

3. Capture de l'État et externalisation des compétitions politiques

À l'instar d'autres pays, la RDC dispose sur papier d'un paysage institutionnel à vocation démocratique. L'accord global et inclusif de l'Afrique du Sud a tiré les leçons du passé pour promouvoir les institutions qui limitent les pouvoirs du président de la République. Cependant, comme nous l'avons déjà souligné, chaque locataire du sommet de l'État continue de s'affirmer comme le chef du gouvernement, en violation de l'article 90 de la constitution. Pour y parvenir, la stratégie repose sur le patronage des représentants du peuple et des membres du bureau de l'Assemblée nationale, du Sénat et des Assemblées provinciales.

3.1. La capture des institutions politiques

Ce phénomène se renforce chaque fois qu'il y a alternance politique. Entre le parlement et le gouvernement, on observe ainsi l'inversion des rôles. Le pouvoir législatif est contrôlé par le pouvoir exécutif. Les membres du gouvernement se considèrent ainsi comme des intouchables. Sans le consentement du sommet de l'État ou des leaders influents de la majorité présidentielle, toute motion de défiance ou de censure constitue une « faute lourde » et expose souvent les députés ou sénateurs aux sanctions. Par exemple, en avril 2026, le député Laddy Yangotikala avait perdu son poste de président intérimaire de l'AVRP (Action des volontaires pour la relève patriotique), parti du ministre Mohindo Nzangi, pour avoir initié la motion de défiance contre le ministre de l'intérieur Jacquemin Shabani de l'UDPS. En plus, Yangotikala a été suspendu de son regroupement politique Agissons et Bâtissons (AB), dirigé par le président du Sénat Jean-Michel Sama Lukonde.

La même motion soutenue par les députés Landry Cizungu et Placide Wenda de l'AFDC leur avait coûté une action disciplinaire. Bahati Lukwebo, président de l'AFDC, a demandé à ses députés de retirer leurs signatures alors que la motion de défiance était déjà déposée au bureau de l'Assemblée nationale. Or, conformément à l'article 235 du règlement intérieur de la chambre basse du parlement, aucune signature ne peut être ni retirée ni ajoutée, à partir du moment où une motion de défiance est déjà déposée. Cette disposition qui devrait garantir l'exercice du contrôle parlementaire, en le mettant à l'abri des pressions politiques, démontre ses limites face à la capture des partis ou regroupements politiques par leurs « autorités morales ». Lorsque ces autorités n'interviennent pas en amont, elles sont considérées comme complices. Dans tous les cas, toute motion contraire aux intérêts du pouvoir est bloquée par le bureau de l'Assemblée nationale ou du Sénat. D'où les résultats décevants du contrôle parlementaire qui ne contribue pas au renforcement de la redevabilité politique.

Tableau 2. Limite des moyens de contrôle et d'information parlementaires de 2021 à 2025

Rubrique	Nombre	%
Moyens de contrôle et d'information déposés sans suite	436	95,2
Moyens de contrôle et d'informations examinés	22	4,8
Total	458	100

Source : Ebuteli (2026). Note thématique Vingt ans de Constitution en RDC. Comment la pratique du pouvoir a fragilisé l'équilibre institutionnel, p 4.

Sur un total de 458 initiatives de contrôle parlementaire, il n'y en a que 22 qui ont été examinées, soit 4,8 %. Le « laissez-faire » et le « laissez-passer » constituent la règle. Les dirigeants de l'Assemblée nationale, du Sénat, des Assemblées provinciales et les gouverneurs sont capturés par le président de la République. Celui-ci donne des mots d'ordre qui ne doivent faire l'objet d'aucune contestation.

Au sein de l'UDPS et de l'USN, les avis contraires ou les critiques exposent leurs auteurs aux sanctions qui ont un effet répressif et dissuasif. Par exemple, après la chute de Goma en janvier 2025, puis de Bukavu le mois suivant, le président Tshisekedi, visiblement mécontent de ce qui se passe dans l'USN, a réuni tous les leaders de cette coalition le 22 février 2025 à la cité de l'Union africaine à Kinshasa pour mettre en garde ceux qui naviguent à contre-courant. Ce mécontentement du chef de l'État occulte une divergence majeure avec certains leaders de l'Est du pays, surtout Vital Kamerhe (VK) et Modeste Bahati, qui semblent s'opposer au changement de la Constitution comme Kabila avait tenté de le faire pour briguer un troisième mandat anticonstitutionnel. Le 22 septembre 2025, Kamerhe a fini par démissionner, après avoir été soumis à une forte pression des députés nationaux instrumentalisés pour lui régler ses comptes. Après avoir soutenu que la RDC n'a pas un problème de textes, mais d'hommes, Bahati a subi le même sort. L'annonce de sa démission le 18 mars 2026 au poste de deuxième vice-président du Sénat a confirmé le manque de liberté d'opinion qui constitue le socle de la démocratie.

Jean-Marc Kabund, ancien président intérimaire de l'UDPS en avait également fait les frais. « On l'accusait d'émettre trop de critiques contre le chef de l'État et sa famille »³⁹. Kabund avait aussi perdu son mandat de Vice-président de l'Assemblée nationale pour le compte de l'UDPS, puis avait été condamné à sept ans de prison pour outrage au chef de l'État, offense aux institutions de la République et propagation de faux bruits. Même lorsqu'on est en disgrâce, c'est encore très important de garder le silence, de faire profil bas. À défaut, la justice est instrumentalisée pour un « rando », soit pour des infractions réelles comme le détournement des deniers publics, soit pour des infractions créées ou fabriquées. « On vous arrête d'abord, et ensuite, on commence à chercher des infractions même à partir du téléphone »⁴⁰, affirme un leader politique de l'Union sacrée. Les tenants du pouvoir entretiennent des conflits dans les partis, regroupements et coalitions politiques afin d'empêcher l'émergence d'une action collective de nature à menacer leurs intérêts. De nombreux leaders politiques s'exposent au risque de dédoublement ou d'exclusion de leurs partis politiques en naviguant à contre-courant des intérêts ou de la vision du locataire du plus haut sommet de l'État.

Encore une fois, le cas de Modeste Bahati Lukwebo et de Vital Kamerhe illustre le coût politique de la critique ou des revendications au sein de la majorité présidentielle. Après les élections de 2018, Joseph Kabila fait la répartition des postes stratégiques et impose ses candidats du FCC, sans tenir compte des prétentions de Bahati dont le regroupement politique AFDC-A⁴¹ s'affiche comme la deuxième force politique avec 40 députés nationaux et 18 députés provinciaux. Kabila qui a déjà occupé la présidence de la chambre haute avec Jeanine Mabunda désigne Alexis Thambwe Mwamba à la présidence du Sénat, un poste également convoité par Bahati qui décide de présenter sa propre candidature au moment où Kabila et Tshisekedi se distribuent les cartes. Ce qui est considéré comme un affront.

Dans un contexte marqué par la compétition au sein de la coalition CACH-FCC, Bahati ne renonce pas à sa candidature malgré les pressions politiques subies. Le 9 juillet 2019, le président de l'AFDC-A écope d'une suspension à durée indéterminée, suivie six jours plus tard de la radiation du FCC. Le 27 juillet 2019, il est battu aux élections par Alexis Thambwe Mwamba (43 voix contre 65). Lors de la formation du gouvernement de Sylvestre Ilunga Ilukamba en août de la même année, les postes ministériels de l'AFDC-A sont accordés aux dissidents de ce regroupement politique tels que Nene Nkulu et Steve Mbikayi.

³⁹ Entretien du 11 septembre 2024 avec un ancien ministre de l'UDPS à Kinshasa.

⁴⁰ Entretien du 3 janvier 2025, à Kinshasa.

⁴¹ AFDC et alliés.

Lorsque les manœuvres commencent en vue de la dissolution de la coalition CACH-FCC, Bahati qui a conservé son influence politique au Sud-Kivu se révèle alors comme un allié important de Félix Tshisekedi qui cherche à rassembler les leaders politiques déçus par son prédécesseur. Après avoir été sur le banc de touche, Modeste Bahati apporte sa contribution au renversement de la majorité parlementaire, et signe son « rando » le 2 mars 2021 en devenant président du Sénat, à la place de Alexis Thambwe. En outre, il est parvenu à positionner ses ministres dans le gouvernement Sama Lukonde qui a succédé à Ilunga Ilukamba. Certains dissidents sont d'ailleurs revenus vers Bahati dans l'espoir de garantir leur avenir politique.

Pour avoir soutenu Tshisekedi et contribué à son élection en décembre 2023, Bahati rêve d'une grande récompense politique. Lors de la formation du gouvernement, l'autorité morale de l'AFDC-A est déçue. Le 2 septembre 2024, Bahati « a exprimé son mécontentement face à la répartition « inéquitable » des postes au sein du gouvernement dirigé par Judith Suminwa Tuluka » (Le Potentiel, 2024). Parmi les deux ministères de second plan réservés à l'AFDC-A, il y a le travail et la prévoyance sociale, mais il a été amputé de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) qui est désormais rattachée au ministère de la santé qui est sous contrôle d'un ministre du parti présidentiel.

En date du 4 mars 2026, au moment où les leaders du parti présidentiel et leurs alliés soutiennent que Tshisekedi n'a pas de mandat, mais plutôt une mission, et revendiquent un troisième mandat présidentiel, Modeste Bahati a osé exprimer l'opinion selon laquelle la RDC n'a pas un problème de textes, mais d'hommes. À l'UDPS et à l'USN, cette déclaration a suffi pour le positionner dans le camp des opposants au chef de l'État, voire des traîtres au service du Rwanda et de la rébellion de l'AFC-M23. Alors que Bahati avait émis un point de vue personnel, le Bureau du Sénat a vite réagi le 6 mars 2026 en faisant observer que dans un contexte marqué par l'agression rwandaise, les sénateurs doivent faire preuve de responsabilité et de retenue. Une mise en garde est adressée à tout sénateur à propos de positions individuelles susceptibles de semer la confusion au sein de l'opinion publique (Reporter.cd, 2026).

Malgré la présentation des excuses et la réaffirmation de sa loyauté à l'égard du chef de l'État, Bahati est fortement secoué par une pétition bien préparée pour aboutir à une déchéance. Sous pression, il renonce le 18 mars 2026 à sa fonction de deuxième vice-président du Sénat. Comme à l'époque de Kabila, il est de nouveau exposé au dédoublement de l'AFDC-A.

Pour remplacer Bahati, le pouvoir a choisi Norbert Basengezi, élu à ce poste le 3 avril 2026. Celui-ci a évolué au sein du RCD Goma, avant de rejoindre Kabila et de devenir l'un de ses très proches collaborateurs. Cet ancien ministre et vice-président de la Ceni s'est retrouvé en 2019 sur la liste des dirigeants sanctionnés par les États-Unis pour corruption. En compétition avec Bahati au Sud-Kivu, Basengezi s'est séparé de Kabila pour composer avec Tshisekedi. Les tenants du pouvoir mettent alors Bahati dans une position très inconfortable en confiant son poste à un rival redoutable.

Kamerhe qui avait déjà perdu son poste de président de l'Assemblée nationale en 2009 à cause de son opposition à la décision de Kabila de faire entrer les RDF en RDC, figure une fois de plus, parmi les victimes de l'intolérance politique au sein de l'USN. À l'instar de Bahati, il n'a jamais adhéré aux campagnes visant le changement de la constitution. Par moment, il a également été très critique vis-à-vis du gouvernement et des opérations militaires à l'Est du pays. En effet, pour avoir été soumis à la primaire de l'USN du 23 avril 2024, au lieu d'être directement désigné par le chef de l'État, Kamerhe préside l'Assemblée nationale avec une relative autonomie vis-à-vis des tenants du pouvoir. Pendant les plénières, il y a eu parfois des incidents qui l'ont opposé aux députés de l'UDPS. Par exemple, en novembre 2024, Daniel Aselo, député et Secrétaire général adjoint de l'UDPS a pris la parole à l'hémicycle pour faire remarquer ce qui suit à Kamerhe : « vous êtes un grand politicien, un grand intellectuel et il est inacceptable que vous parliez de l'UDPS comme cela pour une information

non vérifiée. Vous exposez l'UDPS à la Nation. Nous sommes suivis. Dès que vous avez entendu qu'il y a des députés nationaux de l'UDPS qui veulent déposer une motion, vous vous êtes énervé (...). Nous vous prions de considérer désormais l'UDPS comme votre véritable partenaire politique (...). Si nous sommes tous de l'Union sacrée, si nous sommes tous derrière Tshisekedi, Honorable président, nous méritons de votre part un autre regard que tout ce que vous êtes en train de nous offrir jusqu'à ce jour. Je vous en parle au nom de toute l'UDPS, au nom de notre parti politique »⁴².

En mai 2025, l'Assemblée nationale est secouée par un autre différend concernant la levée des immunités du député Augustin Matata, accusé de détournement de fonds destinés au projet du parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo au moment où il exerçait les fonctions de premier ministre. La demande de la levée de ses immunités a été introduite par le président de la Cour constitutionnelle, réputé proche du chef de l'État. Pour Matata et ses partisans, cette affaire pour laquelle la même Cour s'était déjà déclarée incompétente en novembre 2021 est un règlement de comptes. Pour avoir soutenu la protection des immunités parlementaires de Matata, réputé proche de Kabila, « le pouvoir a conclu que Kamerhe n'était plus loyal vis-à-vis du chef de l'État »⁴³. La méfiance qui s'est accentuée à l'égard du président de l'Assemblée nationale a fini par produire des effets désirés par ses adversaires. Sous la menace d'une motion de défiance, Vital Kamerhe a démissionné pour la seconde fois le 22 septembre 2025, dans l'espoir de limiter les dégâts. À sa place, le président de la République a imposé le ministre de l'Industrie Aimé Boji Sangara, élu le 13 novembre par les députés soumis au mot d'ordre de la haute autorité de référence de l'USN. Le choix de Boji, l'ancien beau-frère de Kamerhe, permet au pouvoir d'avoir un président de l'Assemblée nationale faible et docile.

Hier et aujourd'hui, la capture des institutions politiques est toujours associée à la capture de la Commission électorale, de la Cour constitutionnelle et des Cours d'appel qui interviennent dans le traitement des contentieux et la proclamation des résultats définitifs. En 2025, les recherches que nous avons menées ont une fois de plus confirmé l'existence d'une corruption électorale sans frontière. Toutes les institutions nationales et locales y participent, en fonction des rapports de forces entre différents réseaux en compétition au sein des partis, regroupements et/ou coalitions politiques. Les dirigeants des institutions qui proclament les élections, placés par les dirigeants politiques, leur sont redevables et produisent ainsi certains résultats des élections ne reflétant pas la vérité des urnes. Les élections au Congo sont perçues comme un business pour les acteurs étatiques, mais aussi par une frange non négligeable de la population qui offre ses voix en contrepartie de l'argent ou des biens matériels. Dans plusieurs partis et regroupements politiques, certains dirigeants sont souvent accusés par leurs propres cadres ou militants d'avoir corrompu la Ceni ou la justice pendant le traitement du contentieux électoral (Malukisa, 2024a ; Ebuteli, 2025a).

Le monnayage des prérogatives parlementaires accentue davantage la capture de l'Assemblée nationale et du Sénat. Par exemple, pour élire ou destituer les membres du bureau, les députés et les sénateurs ont besoin de « kilogramme (Kg) », terme employé pour désigner l'argent. Pendant nos enquêtes, nous avons rencontré un proche d'un ministre influent. À peine on engage la discussion sur le parlement, les assemblées et les gouvernements des provinces, il nous fait part de ses « prouesses » lors des élections des sénateurs et gouverneurs de 2024. Moi que vous voyez, dit-il, « j'ai géré près de deux millions de dollars destinés aux députés provinciaux pour voter nos candidats sénateurs et notre candidat gouverneur. J'étais logé dans un hôtel bien sécurisé par les policiers, et chacun venait recevoir sa part. Lors des élections des membres du bureau du sénat, j'étais aussi associé aux opérations. Le ministre est arrivé vers 6 heures, et s'est installé dans un bureau du Palais du peuple avec une valise contenant de l'argent à remettre aux sénateurs pour voter un membre du

⁴² Plénière du vendredi 22 novembre 2024, suivie à la Rtnc.

⁴³ Entretien du 5 janvier 2026, avec le président d'un groupe parlementaire à Kinshasa.

bureau du Sénat de notre regroupement. Quand les sénateurs venaient le saluer, c'était en réalité pour recevoir l'argent. J'en ai vu plus de 15 qui sont répartis avec des enveloppes glissées dans leurs vestes. Quand on est arrivé au second tour, une autorité est venue voir l'Excellence pour le mettre en communication téléphonique avec une haute autorité du pays qui a décidé que l'on renonce à ce poste au Sénat pour bénéficier, en compensation, d'un autre poste au niveau du gouvernement »⁴⁴.

En effet, les prétentions financières des députés et sénateurs varient en fonction des enjeux politiques et du statut du bénéficiaire de leurs voix. En novembre 2025, l'élection d'Aimé Boji au poste de président de l'Assemblée nationale avait une fois de plus confirmé la règle. Selon Jeune Afrique, « Jean-Claude Tshilumbayi, le premier vice-président de la chambre basse, qui a un temps caressé l'idée de succéder à Vital Kamerhe, convoque les députés de plusieurs groupes parlementaires pour une réunion de « moralisation ». Les élus repartent chacun avec une enveloppe contenant 2 500 dollars. Mais le problème n'est pas résolu pour autant puisque les députés ne tardent pas à apprendre, via une source gouvernementale, que l'exécutif avait mis à disposition de Jean-Claude Tshilumbayi une somme bien plus généreuse afin qu'il s'assure du bon déroulement de l'élection » (Jeune Afrique, 2025). Toujours selon Jeune Afrique, la bagatelle de 3,5 millions de dollars auraient été mis à la disposition du premier vice-président, membre du parti présidentiel. À partir du moment où « le montant de cette enveloppe globale est ébruité, les députés de la majorité, furieux, font savoir qu'ils vont boycotter la séance plénière si leur « allocation » n'est pas revue à la hausse » (Jeune Afrique, 2025).

Pour un poste tant convoité, il faut réagir le plus vite possible. Jeune Afrique note finalement que sous la pression des élus mécontents et de la hiérarchie de l'Union Sacrée, Jean-Claude Tshilumbayi finira par accepter le versement de 1. 500 dollars supplémentaires par député, permettant ainsi au candidat de la majorité d'être élu avec un score écrasant (Jeune Afrique, 2025). Boji a remporté cette élection avec 413 voix sur 423, soit 97,64 %. La justice congolaise à deux vitesses n'a manifesté aucun intérêt dans cette affaire malgré le fait qu'elle avait défrayé la chronique. Pourquoi faut-il recourir à la corruption pour le vote au sein de la majorité présidentielle ?

En effet, dans un système politique caractérisé par plusieurs réseaux de patronage en compétition avec une vision à court terme, les choix « présidentiels » ou des « autorités morales » ne profitent pas nécessairement à tout le monde. Les mots d'ordre (instructions) donnés créent souvent des tensions car ils ne sont pas généralement favorables à tous les réseaux en compétition. Pour l'élection de Boji, il y avait d'ailleurs une dizaine de candidats, et sa désignation par Tshisekedi était discrètement contestée par les leaders. Selon un membre de l'USN ayant participé aux tractations, il y avait une grande hostilité à la candidature de Boji. Au cours d'une soirée, « une autorité de l'UDPS nous a invités dans une résidence sur l'avenue Shaumba, tout près de l'hôtel Castelo de Corneille Nangaa. Il nous avait clairement dit que nous devons soutenir la candidature du vieux Mboso qui va bien nous servir comme il l'avait déjà fait lors de la dernière législature. C'est ce jour-là que j'avais confirmé que certains leaders de l'UDPS ne sont pas d'accord avec le choix du chef de l'État »⁴⁵.

Pour compenser le manque d'unanimité autour de Boji, il faut nécessairement distribuer les billets verts afin d'être à l'abri des surprises désagréables. D'ailleurs, les parlementaires savent que les fonctions de membres du bureau de l'Assemblée nationale ou du Sénat sont très juteuses, elles offrent des opportunités d'enrichissement rapide, et par conséquent, il faut que les candidats soient en mesure d'acheter les voix comme le font d'ailleurs la plupart des députés lors des élections. « Nous dépensons de l'argent pour être élus, il faut offrir quelque chose aux populations, aux agents de la CENI et à d'autres intervenants. À notre tour, nous faisons la même chose lorsque les membres

⁴⁴ Entretien du 09 décembre 2025.

⁴⁵ Entretien du 7 décembre 2025 à Kinshasa.

du bureau ont besoin de nos voix »⁴⁶. Les puissants réseaux financiers et politiques connectés pour la plupart à la présidence de la République parviennent ainsi à capturer les institutions du pays, en s'appuyant sur la corruption parlementaire. En conséquence, la séparation des pouvoirs est désactivée au profit de l'hybridation de pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Dans un tel contexte, le gouvernement, le parlement et les hautes cours fonctionnent comme des auxiliaires ou des entités déconcentrées de « l'institution président de la République » qui donne des lignes de conduite à suivre. Un régime présidentiel informel s'impose partout. Léon Kengo et Augustin Matata sont les deux rares premiers ministres qui pouvaient parfois avoir le contrôle de certaines initiatives gouvernementales de grande envergure parce qu'ils bénéficient personnellement du soutien des bailleurs ou de quelques puissances occidentales. Même dans ce cas de figure, ils ne pouvaient aller plus loin au risque de s'exposer à une motion de censure des parlementaires capturés par le locataire du plus haut sommet de l'État.

Au niveau des provinces et des autres entités décentralisées, on observe le même phénomène de capture à la base de l'instabilité des assemblées provinciales et des gouvernements provinciaux. Pendant nos enquêtes, nous nous sommes retrouvés un jour dans un café avec un ami, accompagné d'un ancien ministre provincial des travaux publics qui nous explique dans quelles circonstances il a été promu. Dans ma province d'origine, dit-il, « un proche à moi a été élu député provincial. Un jour, je reçois un appel téléphonique de sa part alors que je suis Assistant à l'Université de Kinshasa. Il me dit ceci : il y a un poste qui me revient au gouvernement provincial, et je voudrais que tu puisses en bénéficier, tu seras nommé ministre provincial des infrastructures. Pour moi, c'était une opportunité qu'il fallait à tout prix saisir. Mais, j'ai été déçu après parce qu'il y avait beaucoup d'interférences dans l'exercice de mes fonctions. D'abord, on m'a imposé un directeur de cabinet et des conseillers pour me contrôler, et ensuite, il y a des décisions que je ne pouvais pas prendre sans accord de celui qui m'avait offert le poste »⁴⁷. Dans certaines provinces, les gouverneurs offrent des postes ministériels aux députés provinciaux dans l'objectif de les convertir en alliés.

À leur tour, les dirigeants des institutions politiques provinciales sont capturés par les élites politiques basées à Kinshasa. Ces élites leur imposent certains ministres ou membres de cabinet, et cherchent surtout à trouver leurs comptes dans les marchés publics et les recettes de la province. Dans les provinces minières, les élites de Kinshasa et leurs proches se bousculent au portillon pour avoir accès à la rente. Quand j'étais vice-gouverneur de cette province, affirme l'un de nos interlocuteurs, « il fallait prendre en charge les autorités qui venaient de Kinshasa alors qu'elles ont déjà leurs frais de mission. Si vous ne le faites pas, on vous traite d'égoïste, et vous risquez de perdre votre fonction. Dans certains cas, il faut compter pas moins de 100.000 dollars à offrir à une haute personnalité avant son départ »⁴⁸.

La plupart des gouverneurs qui subissent d'énormes pressions financières de leurs autorités morales et d'autres acteurs se retrouvent ainsi en insécurité professionnelle, et ressentent un grand besoin de parapluies surtout au sommet de l'État pour faire face aux sollicitations indésirables pouvant aboutir à un *rando* sous couvert de motion de défiance ou de censure. Même lorsque les autorités provinciales sont en mission à Kinshasa, elles doivent songer au cash à remettre à ces parapluies. « *Ba monaka mokonzi maboko pamba te* » (on ne voit pas le chef sans lui apporter l'argent), affirme un gouverneur. À tous les échelons, c'est cette norme pratique qui est observée. Lorsque la pression des parapluies de Kinshasa est très forte, les gouverneurs éprouvent généralement des difficultés pour prendre soin des membres du bureau des assemblées provinciales et des autres députés provinciaux. Ce qui occasionne souvent des tensions débouchant sur les motions de défiance et l'instabilité des

⁴⁶ Entretien du 4 janvier 2026 avec un député à Kinshasa.

⁴⁷ Entretien du 9 mars 2026 à Kinshasa.

⁴⁸ Entretien du 13 avril 2024 à Kisangani.

institutions provinciales. Le 11 janvier 2021, un collectif de 11 députés provinciaux de Lomami avait publiquement dénoncé l'existence d'un « réseau informel d'acteurs politiques ressortissants de cette province qui s'ingèrent à distance dans la gouvernance politique de deux institutions provinciales : l'assemblée provinciale et l'exécutif provincial » (Radio Okapi, 2021). En mars 2026, les députés provinciaux du Kasai avaient également « accusé certains députés nationaux d'entraver les projets de développement de la province » (Mediacongo.net, 2026). Cette situation est aussi vécue dans d'autres provinces.

À partir du moment où un gouverneur ne donne pas satisfaction aux détenteurs du pouvoir à Kinshasa, il devient vulnérable aux motions de défiance ou de censure. Un ancien vice-gouverneur de la province de la Tshopo nous a ainsi partagé son expérience en ces termes : « lorsque Kinshasa a décidé de nous chasser du pouvoir, il y a eu des motions en cascade des députés provinciaux, invités dans la capitale et pris en charge par des gens bien connus. Comme vous le savez, c'est Kinshasa qui paie les députés provinciaux. Quand ils sont revenus à Kisangani, nous avons constaté que leur train de vie avait changé alors que le gouvernement central ne payait pas leurs émoluments depuis plusieurs mois. Comme Kinshasa en voulait au gouverneur et à moi-même, le mot d'ordre a été donné, et nous étions emportés par une motion de défiance »⁴⁹.

Dans la plupart des cas, la chute des gouverneurs et des présidents des assemblées provinciales n'est pas dictée par des considérations liées à la redevabilité politique vis-à-vis de leurs populations. Ce sont plutôt les intérêts privés des députés provinciaux et des autorités morales qui constituent le déterminant majeur. Un autre exemple éloquent, toujours dans la même province, est celui de la tentative de destitution de Mateus Kanga, président de l'Assemblée provinciale. Celui-ci a dénoncé un *rando* dont il aurait été victime de la part de ses députés provinciaux pour une affaire de détournement. Dans une vidéo ayant défrayé la chronique dans les réseaux sociaux en novembre 2025, il déclare : « Quand on a reçu les 200.000 dollars de Frivao⁵⁰ pour la construction du nouveau bâtiment, ils (les députés provinciaux) sont venus me voir pour que nous puissions partager cet argent en deux, c'est-à-dire 100.000 dollars que nous affectons pour le nouveau bâtiment, 100.000 dollars que nous partageons. Et en tête, c'est la personne même qui a signé, qui est porteuse de cette pétition, l'honorable Vicky. Il s'est fâché, nous avons même des enregistrements...Après une forte pression, qu'eux-mêmes (les députés) vous disent combien ils ont eu à récupérer parce que dans le cas contraire j'ai la liste, donc nous avons détourné avec tous les députés... ».

En réalité, cette tentative de destitution de Kanga aurait été un *rando* du gouverneur Paulin Lendongolia, lui-même destitué le 27 octobre 2025 par 18 députés provinciaux sur 29, après les accusations de mauvaise gestion et de détournement de fonds publics. Pour les deux affaires du président de l'Assemblée et du gouverneur, « la justice congolaise avait donné l'impression de s'y intéresser, mais elle n'est pas allée loin »⁵¹, affirme un membre du bureau de cette assemblée. D'ailleurs, en fin décembre 2025, un arrêt de la Cour constitutionnelle avait réhabilité Lendongolia dans ses fonctions de gouverneur de la Tshopo. Des cas similaires ont également été vécus dans d'autres provinces. La perte de la bataille au niveau des assemblées ne signifie pas que le camp adverse a gagné la guerre car la victoire appartient à celui qui est fort politiquement et/ou financièrement au niveau des hautes cours.

Les tensions à la base de l'instabilité politique des provinces résultent aussi des contraintes budgétaires du pouvoir central en matière de prise en charge des 780 députés provinciaux que compte le pays. En avril 2026, les arriérés de ces derniers avaient atteint dix mois (Radio Okapi,

⁴⁹ Entretien du 14 avril 2024 à Kisangani.

⁵⁰ Fonds spécial de réparation et d'indemnisation des victimes des activités illicites de l'Ouganda en RDC.

⁵¹ Entretien du 7 janvier 2026.

2026). Dans un tel cas, les gouvernements provinciaux qui souffrent déjà d'un transfert des compétences non accompagné de transfert correspondant des ressources, sont sous-pression. « Il faut tout faire pour dépanner (soulager) les députés provinciaux. Si tu ne leur donnes rien, tu seras surpris par une pétition. Mais où trouver l'argent ? Voilà pourquoi on détourne parfois l'argent destiné à la paie des agents de la province pour éviter des problèmes avec ces députés provinciaux »⁵². Un collègue président d'une Assemblée provinciale nous a fait savoir que dans certaines provinces, les gouverneurs préfèrent anticiper, en prenant en charge la paie des députés provinciaux. Cette politique présente l'avantage, disait-il, « de limiter les tracasseries des interpellations ou des motions alimentaires, motivées par l'argent »⁵³.

À l'échelle nationale comme provinciale, la prévalence des compétitions informelles d'origine ethnique ou non ethnique explique pourquoi la RDC manque souvent de cohérence et de cohésion gouvernementale. La capture des institutions politiques par différents réseaux de patronage affecte aussi l'administration publique.

3.2. La capture de l'administration publique congolaise

La capture des institutions politiques s'accompagne toujours de la capture de l'administration publique. Selon l'article 193 de la Constitution, « l'administration publique est apolitique, neutre et impartiale. Nul ne peut la détourner à des fins personnelles ou partisans ». Dans la pratique, c'est le contraire qui est observé. Au niveau national et provincial, les ministres convertissent leurs cabinets en administrations parallèles. Certains dossiers juteux sont directement traités par les cabinets politiques au lieu de passer avant tout par les administrations publiques concernées. Plusieurs secrétaires généraux, directeurs et chefs de division se plaignent souvent de ces irrégularités, mais ils ne peuvent pas s'y opposer pour deux raisons majeures : soit ils en bénéficient, en recevant par exemple une prime de signature, soit ils redoutent d'être démis de leurs fonctions. Tout secrétaire général doit entrer dans la vision de son ministre, c'est-à-dire ne pas contester ses actes pour ne pas s'exposer à la *pembenisation* (perte de fonction).

Face à cette insécurité professionnelle créée par le comportement opportuniste des ministres, certains hauts fonctionnaires, y compris les magistrats, sont devenus des membres informels des partis politiques afin de disposer des « parapluies » pour les promotions et la protection contre les sanctions (Malukisa, 2025a). Partout, les fonctionnaires travaillant même dans les villes, communes et territoires doivent faire très attention aux enjeux politiques qui se déroulent dans les circonscriptions électorales privatisées comme l'illustre le cas de la commune de Kisenso à Kinshasa. En septembre 2020, deux infirmières sont violées par les Kuluna⁵⁴ au centre de santé Révolution qui a, par la même occasion, été saccagé. Ces criminels dont le compagnon avait perdu son enfant, en imputaient la responsabilité aux infirmières de ce centre.

À la suite de cet événement malheureux, le ministre provincial de l'Intérieur a effectué une descente sur le terrain, et aurait apporté une assistance de 500 dollars américains. Quand on a reçu cette somme, affirme le médecin chef de zone (MCZ), « on avait donné 100 dollars pour l'organisation de l'audience des Kuluna interpellés. Les deux infirmières avaient reçu aussi 100 dollars chacune, et le reste de l'argent a été partagé entre les agents de Révolution, de l'ANR et de la police. Ces derniers exigeaient leur quote-part pour avoir mené les opérations ayant abouti à l'arrestation des Kuluna »⁵⁵.

⁵² Entretien du 11 novembre 2024 avec un gouverneur.

⁵³ Entretien du 5 mai 2024 à Kinshasa.

⁵⁴ Ce terme désigne des jeunes criminels qui opèrent avec les armes blanches, surtout les machettes.

⁵⁵ Entretien du 10 novembre 2022 à Kinshasa.

En RDC, tout événement heureux ou malheureux fait généralement l'objet d'arrangements informels visant la conjugaison du verbe manger à la première personne du pluriel ; c'est-à-dire que tous les acteurs clés doivent y trouver leur compte pour éviter les ennuis ou le « rando ». Après le ministre de la Santé, Révolution enregistre une deuxième visite d'un député de l'UDPS qui venait de perdre son poste de vice-président de l'Assemblée nationale à cause de tensions au sein de la coalition CACH-FCC. Comme Révolution fait partie de sa circonscription électorale, il est également venu apporter son assistance financière. Celle-ci s'est élevée à 2.000.000 de francs congolais, soit 1.081 dollars américains, somme remise entre les mains du médecin chef de staff. La troisième visite est celle du vice-gouverneur de Kinshasa, également élu député de la même circonscription, mais pour le compte du FCC. Comme ses prédécesseurs, il remet une assistance financière de 500 dollars pour nettoyer le centre Révolution où les Kuluna avaient déversé les poches de sang sur les murs. Le vice-gouverneur de Kinshasa avait aussi remis 100 dollars pour le compte de deux infirmières, et 30 dollars à une dame qui venait d'accoucher.

En dernier lieu, c'est le gouverneur de Kinshasa qui effectue sa visite de consolation au centre Révolution de Kisenso, accompagné du vice-gouverneur, du ministre provincial de la Santé, du ministre provincial de l'Intérieur et Sécurité et du chef de division de la Division provinciale de la Santé. Le gouverneur a publiquement remis des vivres, des équipements médicaux et 3.000 dollars américains au MCZ. Dès que le gouverneur est parti avec sa délégation, tout le monde voulait trouver son compte alors que l'argent était destiné à la réhabilitation du centre de santé et à l'assistance aux deux infirmières. Selon un membre du staff de la zone de santé ayant été étroitement associé à la gestion de ces 3.000 dollars, plusieurs « ayants droit » ont aussitôt surgi. Au cours de notre entretien, il affirme notamment ceci : « Le premier à demander sa part est le chef de division qui m'a dit ceci : « *Oyo ya nga botia na M-Pesa* » (ma part c'est à envoyer par M-Pesa). C'est ainsi qu'on lui avait envoyé 300 dollars...À leur tour, les deux conseillers du ministre de la Santé avaient également demandé quelque chose. Chacun a reçu 100 dollars. Ensuite, on avait remis encore 300 dollars au ministre provincial de la santé. Tout compte fait, sur les 3.000 dollars reçus du gouverneur, 800 dollars ont été remis aux différentes autorités »⁵⁶.

Ce récit illustre à quel point la pression d'en haut, à la fois des acteurs politiques et des autorités hiérarchiques de l'administration, s'affirme comme une norme pratique. Les fonctionnaires d'en bas ont toujours intérêt à répondre positivement à ces sollicitations de rétrocessions informelles ascendantes qui apportent la sécurité professionnelle.

Au cours de la même année, il y a eu de nouvelles affectations du personnel médical. Alors que le MCZ, supposé proche du vice-gouverneur est resté en fonction, le médecin chef de staff, proche de l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale, a été remplacé par un recommandé du même vice-gouverneur. En 2021, le député de l'UDPS est de nouveau promu vice-président de l'Assemblée nationale avec la nouvelle majorité parlementaire de l'USN. Il va alors user de son pouvoir pour contre-attaquer le vice-gouverneur, considéré comme son adversaire dans cette circonscription électorale. D'abord, le MCZ est accusé d'avoir détourné les 500 dollars américains remis lors des événements malheureux de Révolution. Ensuite, le vice-président de l'Assemblée nationale exige le retour du médecin chef de staff écarté à son poste à Kisenso. Sous pression, le gouvernement provincial va s'exécuter, en sacrifiant le MCZ qui va se retrouver sur le banc de touche, par manque de parapluie.

Comme nous l'avons déjà souligné, les relations entre les élites politiques congolaises se caractérisent par la prévalence des conflits violents et non violents, des trahisons et d'injustices qui alimentent un cycle infernal de *rando*. Au gouvernement, à l'assemblée nationale, au sénat, au sein

⁵⁶ Entretien du 10 novembre 2022 à Kinshasa.

de l'appareil judiciaire et de l'administration publique, etc., différents réseaux de patronage des partis, regroupements ou coalitions politiques sont en compétition pour avoir accès au pouvoir ou le conserver le plus longtemps possible. Ces compétitions informelles affaiblissent les institutions publiques détournées de leurs missions au profit des groupes d'individus et au détriment des pauvres citoyens.

Dans la plupart des cas, une fois qu'on devient une autorité publique, la tendance est de profiter du poste qu'on occupe pour investir, devenir un homme ou une femme d'affaires parce que les fonctions publiques sont souvent éphémères à cause notamment des compétitions politiquement exploitées pour les tenants du pouvoir. Les dirigeants politiques créent leurs propres entreprises souvent florissantes grâce aux marchés publics auxquels ils ont accès. « Nous ne savons plus bien évoluer dans ce pays, affirme un homme d'affaires parce que les hommes politiques sont devenus nos concurrents, et quand il y a des appels d'offres, c'est leurs entreprises qui sont bien positionnées. Si ce n'est pas le cas, on vous demande de leur sous-traiter certains travaux »⁵⁷. La prévalence du mauvais climat des affaires en RDC attire les entreprises peu crédibles qui ont besoin de connexions politiques pour garantir le succès de leurs affaires. Les entrepreneurs nationaux et étrangers s'appuient ainsi sur les parapluies des autorités publiques. Les entreprises publiques et privées financent les campagnes électorales de leurs parapluies. Un proche d'une autorité morale de l'USN nous a rapporté que lors d'une mission dans le grand Katanga, sa délégation était revenue à Kinshasa avec « au moins 15 millions de dollars débloqués par les opérateurs privés pour financer la campagne électorale »⁵⁸.

Il est aussi frappant d'observer l'ampleur des entrepreneurs ou gestionnaires des entreprises qui sont devenus des politiciens, sans pour autant renoncer au monde des affaires. C'est le cas par exemple de Bahati Lukwebo, Martin Fayulu, Moïse Katumbi, Pascal Kinduelo, Jean-Claude Masangu, Jean Bamanisa, Louis Watum, Guy Loando, Jean-Claude Muyambo, Raphaël Katebe Katoto, Édouard Mwangachuchu, Alphonse Ngoyi Kasanji, Adam Bombole, etc. Les uns sont devenus des parlementaires et les autres des ministres ou des gouverneurs de province. Pour mieux protéger ses affaires, voire garantir leur prospérité, il faut faire de la politique. Quand la politique passive démontre ses limites, il faut passer à la politique active.

Cependant, le cumul de statut d'homme politique et d'homme d'affaires présente un danger évident. Lorsqu'on devient opposant au régime, on s'expose aux représailles économiques ou financières du pouvoir. À chaque alternance politique, les politiciens-hommes d'affaires ou les hommes d'affaires-politiciens sont toujours de grands perdants lorsqu'ils sont perçus comme des opposants nuisibles au régime en place.

Du fait que l'exercice du pouvoir est basé sur des compétitions informelles, les différents réseaux de patronage génèrent des inégalités et de nombreux mécontents même au sein de la majorité présidentielle. Au parlement comme au gouvernement, tout le monde soutient le président de la République, mais dans un environnement miné par des conflits personnels. Des parlementaires, des ministres, des conseillers se considèrent souvent comme des rivaux ou des ennemis. Les empoisonnements sont redoutés par les uns et les autres. L'ampleur des conflits fait perdre sa cohésion au gouvernement, ainsi qu'aux autres institutions politiques. Les dirigeants politiques s'emploient à trouver des stratégies de *rando*. Les mêmes réalités sont observées dans l'opposition politique armée et non armée.

Qu'il s'agisse du régime de Kabila ou de Tshisekedi, un bon nombre de conflits entre les élites

⁵⁷ Entretien du 18 janvier 2024 à Kinshasa.

⁵⁸ Entretien du 7 mars 2024 à Kinshasa.

politiques renvoient à la célèbre chanson de l'orchestre Les Bantous de la Capitale : « *makambo mibale ebomi mokili mobimba. Liboso nde likambo ya falanga, ya mibale likambo ya basi ...* » (deux affaires embrasent tout le pays. La première c'est l'argent, et la seconde ce sont les femmes). Dans le contexte politique toxique de la RDC, cela signifie que les élites se battent d'abord pour trouver leurs comptes personnels dans la gestion des affaires publiques. Ensuite, ces élites se battent également pour les femmes. Durant la deuxième République, le président Mobutu avait la réputation d'aller plus loin avec les épouses de ses collaborateurs, en les convertissant en maîtresses pour « dominer » leurs époux. Après Mobutu, plusieurs entretiens révèlent qu'il y a des dirigeants politiques congolais qui sont devenus des ennemis parce qu'ils se sont disputés les femmes. Comme le disait une autorité congolaise, « *ye na ngayi to koki koyokana te po abotola nga mwasi* »⁵⁹ (Lui et moi on ne peut pas s'entendre parce qu'il a ravi ma femme). Parmi les rebelles, certains ont connu ce genre de mésaventures, d'autres ont plutôt perdu l'argent ou les exploitations minières. Tel est le cas de Corneille Nangaa.

La prévalence de *randos* alimente d'ailleurs des suspicions d'empoisonnement. Chaque politicien ou leader a peur d'être physiquement éliminé par ses rivaux ou ennemis. À tort ou à raison, les rivaux ou les ennemis sont aussi redoutés pour les attaques mystiques. Les antidotes sont très recherchés par les élites politiques, qui aiment aussi s'entourer d'hommes de Dieu et/ou de féticheurs dans l'espoir de conjurer le mauvais sort. Tout le monde est conscient que la politique est toxique. Pour réussir dans ce monde, il faut être bien armé, physiquement et spirituellement, mais aussi faire partie d'un réseau influent.

Dans le contexte d'un État congolais faible, les leaders politiques, voire les hauts fonctionnaires victimes de la capture de l'État ou de l'exclusion politique cherchent des appuis externes. Si le Zaïre de Mobutu dépendait surtout des États-Unis et de la France, les autres régimes qui se sont succédé se caractérisent par une diversification des alliances régionales dans l'objectif de conquérir et de conserver le pouvoir affecté par une contestation domestique. Laurent-Désiré Kabila et d'autres leaders de l'AFDL sont les premiers à inaugurer les alliances réussies de conquête de pouvoir avec les pays africains. Après le retournement des alliances avec le Rwanda et l'Ouganda, il s'est appuyé notamment sur le Zimbabwe, l'Angola et la Namibie. À son tour, Joseph Kabila a poursuivi les mêmes alliances, en les élargissant à l'Afrique du Sud, à la Tanzanie et au Malawi. En contrepartie de leurs appuis politiques, militaires ou diplomatiques, les dirigeants de ces pays se livrent à une exploitation formelle ou informelle des ressources naturelles de la RDC (Braeckman, 2001 ; Jacquemot, 2025 ; Monnier, 2001).

3.3. Le coût politique de l'externalisation des compétitions entre les élites congolaises

À partir des années 90, le leadership a quitté la RDC pour s'installer en Afrique de l'Est. Les élites politiques congolaises ressentent le besoin de trouver des parrains dans ces pays pour accéder au pouvoir. Depuis 1996, les alliances de conquête de pouvoir émergent au Kenya, au Rwanda et en Ouganda. Avant de bénéficier de l'alternance politique, Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe ont créé CACH en novembre 2018 à Nairobi, avec le soutien du président Uhuru Kenyatta. C'est également à partir de Nairobi que Corneille Nangaa a annoncé, en décembre 2023, la création de l'Alliance du fleuve Congo (AFC). La résurgence du M23 vers fin 2021 a été rendue possible par une entente au moins tacite entre Kigali et Kampala. Les responsables de cette rébellion y font des va-et-vient. En mars 2025, Thomas Lubanga, qui était devenu l'allié de Tshisekedi après sa condamnation pour crimes de guerre, a encore décidé de prendre les armes, et c'est à partir de Kampala qu'il a annoncé l'existence d'une nouvelle rébellion baptisée Convention pour la révolution populaire (CRP). Même les supposés alliés comme les Ougandais ont tendance à instrumentaliser les rébellions dans l'objectif de renforcer leur pouvoir de négociation vis-à-vis des autorités congolaises. Depuis

⁵⁹ Entretien du 18 mars 2023, à Kinshasa.

l'aventure de l'AFDL, le sens même de l'autorité publique est flou à l'Est de la RDC où les élites jonglent souvent avec des allégeances multiples, nationales et régionales. Les interventions étrangères diluent considérablement l'autorité des institutions étatiques (Vogel, 2023).

Au Kenya, en Ouganda et au Rwanda, les opposants armés et non armés de la RDC sont toujours les bienvenus. Cependant, ces trois pays de l'Afrique de l'Est coopèrent pour réprimer leurs propres opposants qui tentent d'échapper à la répression dans l'un ou l'autre pays. Par exemple, en mai 2025, le journal *Le Monde* a levé le voile sur le mystère de la disparition, en novembre 2024, de Kizza Besigye. « Le Kenya a officiellement reconnu avoir « *coopéré* » dans l'enlèvement, sur son territoire, de l'un des principaux opposants ougandais » (*Le Monde*, 2025). Cet ancien médecin personnel de Museveni âgé de 70 ans est jugé à Kampala pour trahison et complot contre l'État, et court le risque d'une peine extrême, malgré sa santé chancelante.

Après avoir pris la mesure des menaces que font peser les pays de l'Afrique de l'Est sur la souveraineté de la RDC, Laurent-Désiré Kabila et Joseph Kabila avaient ainsi préféré bâtir des alliances avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Pendant la guerre d'agression (1998-2002), l'Angola, le Zimbabwe et la Namibie apportèrent un appui déterminant à la RDC. Contrairement aux attentes de Kigali et de Kampala, le renversement du pouvoir à Kinshasa ne s'était pas produit. Comme nous l'avons vu, en 2013, trois autres pays de la SADC (Afrique du Sud, Tanzanie et Malawi) jouèrent un rôle décisif au sein de la brigade d'intervention de l'ONU qui permit aux FARDC de remporter la victoire historique contre le M23.

Au regard du contexte politique marqué par des tensions entre Joseph Kabila et Félix Tshisekedi, ce dernier n'accorde pas un grand intérêt à la SADC du fait que de nombreux dirigeants politiques de cette communauté sont proches de son prédécesseur. S'il faut se débarrasser de ce dernier, il faut bâtir des alliances avec les pays de la région des Grands lacs qui lui sont hostiles. Ce qui justifie, en partie, les accords bilatéraux auxquels nous avons déjà fait allusion. En juillet 2022, au moment où le M23 reprend du poil de la bête, Kinshasa est officiellement devenu membre de l'EAC.

Dans un premier temps, le gouvernement congolais s'abstient de formuler des accusations contre l'agression rwandaise alors que « l'armée avait réuni des preuves. C'était une stratégie de communication pour laisser la place à la diplomatie, mais ça n'a pas été couronné de succès »⁶⁰. Comme le voulait la RDC, la force régionale de l'EAC (EACRF) a été déployée en RDC. En novembre 2022, les premiers soldats kényans sont arrivés à Goma. Ce qui confirme encore l'intérêt des Kenyans pour des questions sécuritaires en RDC. Les contingents ougandais, burundais et sud-soudanais ont également répondu à l'appel de cette mission de pacification de la RDC, mais le pouvoir congolais misait surtout sur les Kenyans. Selon la position de Kinshasa, l'EACRF doit avoir une mission offensive pour neutraliser les M23 au cas où ils refusent de déposer les armes. Au cours de l'année 2023, Kinshasa s'est rendu compte du fait que toutes les troupes de l'EAC, y compris les Kenyans, n'étaient pas disposées à livrer une bataille contre les M23. En effet, l'arrivée au pouvoir de William Ruto, qui s'est aussitôt affirmé comme l'allié de Paul Kagame, a compromis les ententes que Félix Tshisekedi avait nouées avec son prédécesseur Uhuru Kenyatta. Face à cette désillusion, la RDC a décidé, en décembre 2023, soit une année plus tard, de mettre un terme à la mission de l'EACRF.

Après l'échec de l'EAC dans la pacification de l'Est, Tshisekedi se retourne vers la SADC qui va envoyer, à partir de décembre 2023, une autre force régionale (SAMIDRC). Cette seconde force ne sera pas non plus en mesure de réaliser sa mission de rétablir la paix et la sécurité à l'Est de la RDC. Au contraire, elle va faire piètre figure là où l'EACRF était au moins parvenue à juguler les avancées des RDF et de l'AFC/M23. Ces rebelles s'étaient d'ailleurs retirés de certaines zones conquises

⁶⁰ Entretien du 2 novembre 2023 avec un général des FARDC à Kinshasa.

exposant la ville de Goma, mais sous condition de non déploiement des FARDC et des groupes armés qui leur sont hostiles (Malukisa, 2023). Les chutes spectaculaires de Goma et de Bukavu ont démontré les limites de la SAMIDRC qui a également été contrainte de plier bagage dès avril 2025, à l'issue des lourdes pertes subies sur le terrain face aux RDF et à l'AFC/M23. L'Afrique du Sud confrontée à une crise économique sévère et aux problèmes logistiques de son armée est sortie par la petite porte, en empruntant la frontière rwandaise qu'elle voulait éviter après les échanges musclés entre Cyril Ramaphosa et Paul Kagame. Kigali a ainsi démontré sa force de frappe.

Ces résultats décevants de la SAMIDRC démontrent à quel point l'EACRF a été le moindre mal pour la RDC. Les RDF ne pouvaient pas aller loin à l'époque de l'EACRF en raison des pressions diplomatiques des dirigeants de la région. Pour avoir scié la branche de l'EAC sur laquelle il était assis, Tshisekedi qui rêvait de renverser Kagame s'est finalement rendu compte que son homologue rwandais a mis toutes les batteries en œuvre pour rééditer l'exploit de l'AFDL. Le partenariat avec les États-Unis d'Amérique basé sur des concessions des minerais stratégiques du Katanga et du Kivu a permis au président congolais de conserver son pouvoir malgré la faiblesse de son armée. Comme nous allons le voir plus tard, Kagame et les rebelles de l'AFC ont désormais une zone rouge à ne pas franchir, en attendant la finalisation des négociations.

Qu'il s'agisse du pouvoir ou de l'opposition, les grands leaders politiques congolais misent davantage sur des alliés étrangers qui déterminent leur avenir politique. Au-delà des appuis militaires ou diplomatiques pour lancer une rébellion ou y faire face, les élites politiques congolaises sont également en compétition en dehors de la RDC pour trouver des parrains électoraux. Pour faire partir Kabila, affirme un opposant de l'époque, « nous avons effectué beaucoup de voyages en Afrique et en Occident. On était en France avec Tshisekedi et Katumbi. Devant certaines autorités de ce pays, les deux avaient signé un accord électoral. Le second va soutenir la candidature du premier à l'élection présidentielle de 2018, et après cinq ans, ça devrait être l'inverse. Les occidentaux nous conseillaient de ne pas disperser nos candidatures. C'est ainsi que nous avons approché Alan Doss de la Fondation Kofi Annan. Les américains nous ont appuyés pour avoir le candidat commun de l'opposition »⁶¹.

Bien avant d'atteindre ce stade de choix d'un candidat commun, nous avons eu le privilège de participer à la réunion de certains leaders de l'opposition tenue en 2017 à Bruxelles. Avant d'engager les discussions, l'un d'eux fait le compte rendu de sa réunion avec les diplomates occidentaux et les dirigeants de la région des Grands Lacs. Pour obtenir le soutien de ces pays étrangers, dit-il, « il faut éviter de tenir un discours contre le Rwanda ou les tutsi. Tirons les leçons de l'échec de Ya Tshitshi lors des élections de 2011. Il avait remporté les élections, mais la communauté internationale ne l'avait pas appuyé parce qu'il était considéré comme extrémiste. Le discours de notre campagne électorale ne doit pas cibler les communautés Tutsi, Banyamulenge, ni le Rwanda, ni même l'Ouganda, bien que nous sachions que c'est à cause d'eux que nos populations de l'Est ne sont pas en paix ». Après les élections de 2018, j'ai revu le même leader pour comprendre pourquoi Fayulu n'avait pas le soutien de la communauté internationale alors qu'il aurait remporté les élections. La réponse reçue était laconique : « Fayulu est comme Tshitshi, il est blacklisté et ne prendra jamais le pouvoir au Congo parce qu'il menace les intérêts de ceux qui nous font la guerre »⁶².

La fragmentation et l'imprévisibilité de la dépendance externe des élites politiques congolaises accentuent la complexité de la crise congolaise. Sachant que de nombreux leaders de l'opposition non armée sont également dépendants du Rwanda et de ses alliés dans la région des Grands Lacs, Félix Tshisekedi a adopté une stratégie de communication politique les invitant à dénoncer

⁶¹ Entretien du 11 avril 2026 à Kinshasa.

⁶² Entretien du 25 juin 2019 à Kinshasa.

l'agression rwandaise. Or, les opposants soutenus par le Rwanda ne peuvent pas scier la branche sur laquelle ils sont assis. Sur ce terrain, seul Fayulu rivalise avec Tshisekedi, mais en s'attaquant indistinctement au Rwanda, aux Banyamulenge et aux Tutsi. Or, Tshisekedi évite le discours contre les Banyamulenge et les Tutsi que les États-Unis et d'autres pays occidentaux ne tolèrent pas. La communication politique de Tshisekedi est la plus efficace car elle lui permet de bénéficier du soutien à la fois des Congolais et des puissances occidentales.

À l'instar de ses prédécesseurs, Tshisekedi reproduit la capture des institutions démocratiques, mais aussi des forces de défense et de sécurité. Ainsi observe-t-on un paradoxe en RDC : l'armée, la police, les services d'intelligence sont réputés inefficaces pour protéger le territoire national et garantir la sécurité des personnes et des biens, mais leur contribution à la conservation du pouvoir est remarquable.

4. Capture des forces de défense et de sécurité

Malgré l'instabilité politique chronique qui la caractérise, la RDC se distingue par la rareté des coups d'État. Depuis l'indépendance, seul le général Mobutu a réussi cette opération. À première vue, les agressions et les rébellions à répétition accréditent la thèse selon laquelle l'armée, la police et les services d'intelligence sont faibles, défaillants ou dysfonctionnels. Pourtant, ces forces se révèlent efficaces pour sécuriser le pouvoir en place. Les événements qui se sont succédé après la chute de Mobutu démontrent que les élites politiques investissent beaucoup dans la loyauté des forces de défense et de sécurité. Alors que le pays était en guerre, l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila n'a pas débouché sur un coup d'État. À leur tour, Joseph Kabila et Félix Tshisekedi ont fait face à des tentatives de putsch, mais rapidement maîtrisées par les FARDC et la PNC. Les opérations d'Eric Lenge du 10 au 11 juin 2004, de Christian Malanga du 19 mai 2024 et tant d'autres n'ont pas marché parce qu'elles n'étaient pas soutenues par les officiers influents. Les élites au pouvoir ont réussi à capturer les forces de défense et de sécurité en recourant d'abord à l'instrumentalisation des conflits ethniques et aux réseaux de patronage.

4.1. La capture et la fragmentation des forces de défense et de sécurité par des conflits ethniques et le patronage

Chaque fois qu'il y a alternance politique, l'armée et les autres services de sécurité hérités du prédécesseur sont toujours considérés comme un danger. Au cas où il ne serait pas possible de démanteler ces forces, chaque président au pouvoir a tendance à créer et à entretenir des réseaux ethniques et de patronage d'officiers appelés à défendre son pouvoir. Ces réseaux entrent en compétition et fragmentent l'armée, la police, les services d'intelligence, etc., tout en contribuant à la longévité du pouvoir.

Lorsque Laurent-Désiré Kabila a renversé Mobutu, l'un de ses premiers objectifs était de démanteler les Forces armées zaïroises, avec l'appui de l'armée rwandaise. Laurent-Désiré Kabila a voulu bâtir sa propre armée, en reproduisant ce que Mobutu avait fait pendant son règne. De l'armée des Ngbandi, le pays avait amorcé sa marche vers l'armée des Katangais, surtout des Balubakat, dès que Laurent-Désiré Kabila est arrivé au pouvoir. Celui-ci a ainsi été accusé de tribalisme même au sein de l'armée. Cette tendance a été poursuivie par Joseph Kabila, puis ralentie pendant la transition de 2003 à 2006, laquelle s'est soldée par la victoire du fils de Laurent-Désiré Kabila à l'élection présidentielle.

Dans le cadre de la réunification du pays et des accords signés entre les belligérants, l'armée et la police ont fait l'objet d'opérations de brassage et de mixage. Entre 2002 et 2018, une soixantaine de groupes armés ont bénéficié du programme DDR⁶³ qui a permis de prendre en charge plus de 124.000 miliciens dont environ un cinquième ont fini par rejoindre soit les FARDC, soit la PNC

⁶³ Désarmement, démobilisation et réinsertion.

(Jacquemot, 2025). Les forces de défense et de sécurité de la RDC sont ainsi devenues un mille-feuille, une mosaïque, un corps hétérogène composé d'anciennes forces loyalistes, de rebelles lettrés et illettrés, de militaires et de policiers dont la plupart accusent un grand déficit de formation (Nlandu, 2012 ; Jacquemot 2025, Stearns, 2021).

Qu'il s'agisse des zones en conflits armés ou non, les militaires et les policiers sans formation adéquate et indisciplinés constituent une menace redoutable pour les citoyens, voire pour leurs propres collègues. Par exemple, le 31 mars 2025, un brigadier de la police de la circulation routière (PCR) a trouvé la mort à Kinshasa, après avoir été battu par les policiers affectés à l'escorte de la première Ministre Judith Suminwa, qui roulait à contresens. À la Cour militaire de Kinshasa/Gombe, sept policiers de l'escorte de Suminwa ont été poursuivis. Lorsque le juge a demandé la langue préférée par les prévenus pour se défendre, tout le monde a choisi le lingala, y compris les deux commissaires supérieurs adjoints ayant le niveau d'étude de licencié (Bac + 5). Ensuite, il s'est avéré que le sous-commissaire principal adjoint, chef d'escorte, présentait un parcours atypique. Il est devenu policier après avoir suivi une brève formation anti-émeute à l'Athénée de la Gombe, une école secondaire à Kinshasa non appropriée pour une telle formation (Malukisa, 2025b). En août 2021, la bagarre de deux officiers à l'aéroport de Goma illustre encore ce déficit de formation. Pendant la vive dispute qui a précédé cette bagarre, un capitaine se moque de son major en lui faisant savoir qu'il est illettré et incompetent.

Malgré le nombre important de militaires et policiers que compte la RDC par rapport aux pays voisins, le capital humain de ses forces de défense et de sécurité laisse à désirer. Au sein des FARDC et de la PNC, des officiers bien formés sont frustrés et démotivés lorsqu'ils sont commandés par des officiers parachutés (sans formation adéquate). Tout en sachant que les opérations de brassage et de mixage n'ont pas tenu compte de critères objectifs de professionnalisation.

Dans tous les cas, les élites politiques, les généraux et d'autres officiers de leur obédience cherchent surtout à promouvoir des militaires et des policiers de leurs groupes ethniques ou réseaux, sans nécessairement tenir compte du profil. Pour ceux qui ne font pas partie de ces réseaux, il faut corrompre pour obtenir une promotion. Pendant nos recherches, nous avons ainsi rencontré beaucoup de policiers et de militaires en quête de parapluie à l'État-major général des FARDC, au Commissariat général de la PNC, à la maison militaire du chef de l'État, au ministère de la Défense ou de l'Intérieur, etc. Les uns désirent les affectations à des postes juteux, tandis que les autres se bousculent pour la montée en grade. Cette compétition n'échappe pas au clivage Est/Ouest. En effet, lorsque Laurent-Désiré Kabila a renversé Mobutu le 17 mai 1997, les généraux Ngbandi qui contrôlaient les Forces armées zaïroises s'étaient exilés. Le vent de l'AFDL qui a soufflé de l'Est à l'Ouest a favorisé le renouvellement du commandement des forces de défense et de sécurité au profit des originaires du grand Kivu et du Katanga, déjà en compétition avant d'arriver à Kinshasa.

Trois réseaux étaient puissants à cette époque, à savoir le réseau des officiers du Kivu hors Tutsi, le réseau des officiers Tutsi et le réseau des officiers Katangais. Ce dernier avait un grand avantage comparatif dans la mesure où il était ethniquement lié au président de la République qui concentre le pouvoir de nomination et de révocation au sein de l'armée et de la police. Le président Laurent-Désiré Kabila était lui-même ministre de la défense. En confiant de hautes responsabilités aux Katangais, Kabila était entré en conflit avec les officiers tutsi et d'autres groupes ethniques du Kivu. C'est le cas notamment d'Anselme Masasu, l'un des fondateurs de l'AFDL, exécuté en novembre 2000, après avoir été accusé de trahison et de velléités de coup d'État avec d'autres officiers du Kivu, y compris les Tutsi/Banyamulenge.

Après l'accord global et inclusif de Pretoria ayant mis fin à la deuxième guerre du Congo post-Mobutu, les opérations de brassage et de mixage auxquelles nous avons fait allusion plus haut ont

une fois de plus favorisé l'émergence des forces de défense et de sécurité dominées par les réseaux des officiers kivutiens et katangais, toujours en compétition. Joseph Kabila a surtout joué sur les rivalités entre les réseaux katangais et Tutsi en vue de limiter le risque de déstabilisation de son pouvoir (Nlandu, 2012 ; Malukisa, 2024b). En même temps, Kabila fils a réussi à composer avec les autres officiers du Kivu et de l'Équateur, la province de Mobutu et de Jean-Pierre Bemba.

Lorsque Joseph Kabila s'engage dans le processus de réforme du secteur de la sécurité à partir de 2007, les ex-officiers des Forces armées zaïroises (FAZ) présentent toujours l'avantage d'être les mieux formés. La plupart de ces officiers sont originaires de l'Équateur. En misant sur eux, Joseph Kabila peut réduire les tensions entre les officiers katangais, tutsi et kivutiens en compétition pour les postes stratégiques de commandement, mais il trouve en même temps une alternative pour démanteler le réseau des officiers fidèles à l'opposant Jean-Pierre Bemba. Par ailleurs, pour une réforme de l'armée sous l'impulsion des bailleurs, s'appuyer sur certains officiers bien formés des ex-FAZ faisait aussi partie de la stratégie de Joseph Kabila pour limiter le risque réputationnel des parvenus. De 2008 à 2018, le général Didier Etumba, un ex-FAZ originaire de l'Équateur, diplômé de l'École royale militaire belge, a ainsi exercé les fonctions de chef d'État-major général des FARDC, « mais sans pour autant disposer de la plénitude du pouvoir de commandement. Les décisions importantes étaient prises par les réseaux des originaires du Katanga et du grand Kivu intégrant le Maniema »⁶⁴.

Avant de quitter le pouvoir, Joseph Kabila renforce le pouvoir des Katangais au sein de l'armée, dans l'espoir de capturer Félix Tshisekedi. Le général Célestin Mbala, un Katangais, remplace alors Didier Etumba en juillet 2018. Cet ancien chef d'État-major général est retraité, mais sans être sur le banc de touche car il devient conseiller militaire de Joseph Kabila et dans la perspective des élections de décembre 2018, on lui a confié la charge de rapporteur de la cellule mise en place pour la sécurisation des candidats du FCC. Quand Tshisekedi arrive au pouvoir, les officiers kabilistes ne lui inspirent pas confiance, en commençant par le général Mbala. Le déboulonnement de Kabila au sein de l'armée se réalise par une double stratégie. En premier lieu, il s'agit de l'accélération de la mise à la retraite des officiers non convertibles en alliés. Le général Célestin Mbala, âgé de 61 ans, et d'autres officiers seront ainsi écartés en octobre 2022 alors que la souveraineté du pays était menacée par l'agression rwandaise et la rébellion du M23.

En février 2023, nous avons rencontré un général du Sud-Kivu également mis à la retraite dans les mêmes circonstances. Avec beaucoup d'amertume, il commence par nous faire voir qu'il y a des officiers plus âgés que lui qui sont encore en fonction. Ensuite, il finit par nous révéler une anecdote : « c'est le général Mbala qu'on voulait faire partir, mais pour trouver une astuce, on a évoqué le départ à la retraite. Mais Mbala venait à peine de dépasser 60 ans. Comme on l'a toujours soupçonné de garder sa loyauté vis-à-vis de Kabila, y compris nous autres, c'est de cette manière qu'on nous a réglé les comptes. Pourtant, pour mon cas, ce n'est pas vrai, tout ce qu'on racontait à mon sujet était faux, mais quand vous êtes déjà ciblé, c'est difficile de résister si vous n'avez pas de parapluies. J'ai terminé ma formation au CHESD, le Collège des hautes études de stratégie et de défense. Depuis Mobutu, je n'ai été que dans les opérations, je ne suis pas un administratif comme les autres. Quand Tshisekedi est arrivé au pouvoir, nous avons pensé que nous allions bien travailler avec lui. Mais malheureusement, il a été mal conseillé par les généraux qui n'ont pas été formés comme nous autres. Ces généraux se considèrent comme nos rivaux. Je suis vraiment choqué de voir comment on continue de confier les hautes responsabilités dans notre armée aux généraux qui ne peuvent pas nous aider à aller de l'avant »⁶⁵.

⁶⁴ Entretien du 16 novembre 2017 avec un général à Kinshasa.

⁶⁵ Entretien du 2 février 2023, à Kinshasa.

Après avoir compris les rivalités ethniques au sein de l'armée et les réseaux informels en compétition, Tshisekedi a ensuite progressivement constitué son propre réseau, en s'appuyant toujours sur les rivalités entre les officiers katangais, kivutiens et rwandophones. La plupart des généraux et officiers supérieurs aigris pendant le règne de Kabila ont repris du poil de la bête en démontrant leur loyauté vis-à-vis de Tshisekedi dans la mise en œuvre du plan de déboulonnement de Joseph Kabila. Lorsque cette loyauté n'est pas suffisamment garantie, Tshisekedi éloigne des opérations tous commandants ayant travaillé avec son prédécesseur. C'est le cas par exemple du général Gabriel Amisi, souvent appelé Tango four. Cet ex-FAZ ayant évolué au sein du RCD a la réputation de commandant aguerri des opérations de guerre, mais le président de la République l'a converti en Inspecteur général des FARDC en juillet 2020, un poste qu'occupait le général John Numbi, un Katangais très proche de Joseph Kabila. Après son éviction, John Numbi avait d'ailleurs dénoncé le complot dont il aurait été victime de la part de certains officiers des FARDC qui lui sont hostiles (Malukisa, 2023). En effet, certaines nominations de Tshisekedi visaient la fragmentation des réseaux des officiers de l'Est, en opposant les différents réseaux ethniques ou régionaux au sein des forces de défense et de sécurité.

Pour le commandement des opérations, Tshisekedi s'appuie davantage sur les généraux et les officiers supérieurs originaires de l'Ouest du pays. Le réseau des ex-FAZ de l'Équateur connu sous l'appellation « Bangala » devient influent et agit étroitement avec le nouveau réseau des Baluba en phase d'émergence. Parmi les généraux et les colonels de l'Ouest très influents, on retrouve certains qui ont été dans la rébellion de Jean-Pierre Bemba, l'ennemi de Kabila. Dans tous les compartiments du secteur de la sécurité, l'objectif est de démanteler les réseaux fidèles à l'ancien président de la République.

En dehors des « ordonnances présidentielles de *pembenisation* », c'est-à-dire de mise à l'écart, le pouvoir en place mise, en second lieu, sur la justice militaire. La Haute Cour militaire est aujourd'hui sous contrôle des généraux de l'Ouest loyaux à l'égard de Félix Tshisekedi. Parmi eux, on peut citer le premier président Joseph Mutombo Katalay, originaire du Kwilu et l'auditeur général des FARDC, le lieutenant général Lucien-René Likulia Bakumi. Il est du groupe ethnique Lokele, généralement rattaché aux Mongo de l'Équateur. Le général Norbert Likulia Bolongo qui est son père a été proche de Mobutu. Il était premier ministre avant l'entrée de l'AFDL. La composition de la cour pour les procès sensibles est parfois renforcée par d'autres généraux du réseau Ouest tels que Benjamin Alongaboni, Constant Ndimba et Johnny Luboya. Ces deux derniers ont récemment exercé les fonctions de gouverneur militaire. Le premier au Nord-Kivu et le second en Ituri.

Comme on l'observe dans d'autres secteurs, une vive compétition aux fonctions prestigieuses ou stratégiques est observée dans cette Haute Cour, mais il faut nécessairement faire partie du réseau le plus fort pour battre ses rivaux ou ennemis. Si le général Célestin Mbala, considéré comme proche de Kabila a été rapidement envoyé à la retraite à 61 ans, le général Joseph Mutombo, né le 13 février 1954, continue d'exercer les fonctions de juge président de la Haute Cour militaire alors qu'il a atteint 72 ans. Ce qui démontre que le départ à la retraite en RDC n'est pas seulement un acte administratif, mais aussi politique. Lorsqu'on joue un rôle clé dans la protection du pouvoir en place, cette retraite est différée ou son téléchargement devient lent. Au cas contraire, on subit la « retraite *rando* » comme le déplore de nombreux officiers dont certains ont déjà fait leurs preuves contre les guerres par procuration du Rwanda et de l'Ouganda. Mais comme ils sont perçus comme des fidèles de Kabila (ce qui n'est pas nécessairement le cas), ils ont été *pembenisés*.

En décembre 2025, l'ouverture du procès du lieutenant-général Philémon Yav, accusé de haute

trahison, a révélé les tensions ethniques au sein de l'armée. Le « tigre katangais »⁶⁶ qui a commandé la troisième zone de défense comprenant le Nord et le Sud-Kivu a été déféré devant la Haute Cour militaire. Ce général réputé très hostile au Rwanda durant le règne de Joseph Kabila est accusé d'être en intelligence avec l'ennemi rwandais et d'avoir tenté de dissuader le général Évariste Mwehu de s'engager sur le théâtre des opérations en lui disant ceci : « comment toi, un général, tu es tout le temps au front en train de combattre ? Tu ne sais pas que la victoire ou le succès que tu peux remporter au front va profiter à ces Bangala ? Toi, on ne te verra pas ... » (Actualite.cd, 2025). Depuis juin 2026 s'est ouvert un autre procès du général d'armée Tshiwewe Songesha, chef d'état-major général des FARDC d'octobre 2022 à décembre 2024. Ce katangais est le plus haut gradé de l'armée. Il est jugé pour complot, trahison, tentative de renversement du pouvoir en place, en complicité avec d'autres généraux de l'Est, à savoir Maurice Nyembo Kufi, John Ngoy wa Kabila, John Sangwa Muhemedi et Chinyabuuma Kamukinde, poursuivis également devant la Haute Cour militaire par le général Lucien-René Likulia. À l'exception du kuvutien Chinyabuuma, les autres généraux arrêtés sont des katangais.

Après les arrestations en juillet 2025 du général Tshiwewe et consorts, le réseau Banyamulenge a également mal perçu l'emprisonnement du général Pacifique Masunzu, en novembre de la même année. À l'époque de Kabila, ce général faisait partie du dispositif mis en place pour défendre le territoire national contre les agressions rwandaises. Aujourd'hui, il serait accusé de complicité avec les RDF et les M23. Plusieurs officiers Tutsi/Banyamulenge rencontrés à Kinshasa considèrent qu'ils sont victimes de discrimination. Au sein de l'armée et des autres services de sécurité, la fracture Est/Ouest s'est accentuée. Les originaires de l'Est considèrent qu'ils sont victimes de *rando*, d'une épuration au profit des originaires de l'Ouest.

Depuis que Tshisekedi est au pouvoir, les réseaux katangais, kuvutiens, tutsi/banyamulenge de la génération AFDL (1996-1998) ont énormément perdu de terrain. À tort ou à raison, ils sont devenus les boucs émissaires des contreperformances des forces de défense et de sécurité. À chaque perte de ville ou de territoire, tout est réduit à une trahison de leur part, sans nécessairement regarder de plus près les causes structurelles de la faiblesse des forces de défense et de sécurité. L'instrumentalisation ethnique des accusations aboutit souvent à des mesures qui écartent de la chaîne de commandement certains officiers de valeur pouvant mieux conduire les opérations sur le terrain. Malgré ces mesures, les FARDC n'ont pas réussi à renverser la vapeur au Nord et au Sud-Kivu. Dans le cas de Uvira par exemple, il y a eu des marches populaires contre l'affectation du général Olivier Gasita (Tutsi) lors de sa nomination au poste de Commandant chargé des opérations et du renseignement parce que selon les rumeurs, il serait à la solde du Rwanda. Cependant, son éloignement de Uvira n'a pas empêché la chute de cette ville en décembre 2025. Le seuil critique atteint par la fragmentation ethnique des forces de défense et de sécurité fragilise le commandement des opérations visant le rétablissement de l'autorité et de la souveraineté de l'État à l'Est du pays.

Le 25 septembre 2026, nous sommes à Lubumbashi, en pleine mission de recherche, lorsque se propage la nouvelle du crash de l'avion à bord duquel se trouvaient Joseph Mutumbo et Lucien-René Likulia. Ces deux généraux ont péri à Kenge, en compagnie d'autres officiers de l'Ouest. Ce crash a été célébré par certains officiers katangais comme une justice divine et un avertissement au président Tshisekedi. Dans les réseaux tutsi et banyamulenge, il y en a qui ont réagi de la même manière. « Qui tue par l'épée périra par l'épée. Joseph Kabila et les autres condamnés à mort sont en vie, mais ces deux généraux les ont précédés dans l'au-delà »⁶⁷, telle est la leçon tirée par un officier pasteur hostile, au pouvoir de Félix Tshisekedi. Alors qu'ils sont perçus comme des persécuteurs dans les réseaux de l'Est, Mutombo et Likulia sont considérés comme des patriotes

⁶⁶ Surnom du général Philémon Yav.

⁶⁷ Entretien du 30 septembre 2026 à Lubumbashi.

dans leurs réseaux de l'Ouest où certains pensent qu'ils ont été victimes d'un *rando* de la part de leurs ennemis, à la solde de Kabila. Pourtant, ce petit-porteur de la société Tracep ayant causé une dizaine de morts aurait préalablement subi une panne de moteur avant son dernier voyage. Les spéculations de *rando* propagées sur les réseaux sociaux vont dans le sens de la fracture ethnique.

Au-delà des compétitions Est/Ouest et des compétitions internes à chaque bloc, une autre faiblesse structurelle des FARDC et des autres services de sécurité résulte de la recherche de la rente. Les officiers en compétition pour avoir accès à cette rente sont généralement ceux qui occupent une place de choix au sein du pouvoir en place.

4.2. La capture et la fragmentation des forces de défense et de sécurité par les réseaux affairistes

Comme à l'époque du président Mobutu, le *business* est très présent au sein de l'armée et des autres services de sécurité. Les commandants qui gèrent la logistique vendent le carburant, les uniformes, les dotations des militaires ou des policiers, les moteurs des engins ou les véhicules de l'armée et de la police. En janvier 2023, le général-major Jean-Luc Ijila Yav et d'autres officiers ont été condamnés pour détournement et soustraction du matériel roulant (camions et camionnettes) appartenant aux FARDC (Libre Grands-Lacs, 2023). Pour réussir une telle opération et ne pas être arrêté et condamné, il faut nécessairement avoir le soutien de la haute hiérarchie, en faisant une bonne conjugaison du verbe manger à la première personne du pluriel (nous mangeons). Autrement dit, il faut observer la règle de *leyisa punda punda aleyisa yo*, c'est-à-dire que celui qui a le pouvoir de contrôle et de sanction doit nécessairement être associé au business informel pour être épargné de surprises désagréables (Malukisa, 2024b ; Baaz et Olsson, 2011).

Plusieurs études et observations confirment d'ailleurs que ce sont les généraux et les officiers supérieurs qui entretiennent la corruption sur toute la chaîne de commandement (Sanchez de la Sierra et al., 2024 ; Malukisa, 2023, 2024b ; Baaz et Olsson, 2011). Une opération policière ou militaire, de contrôle ou de répression, est généralement considérée comme *shida*, c'est-à-dire une opportunité de gagner de l'argent. Deux exemples additionnels en donnent une illustration. Pendant nos recherches, un ami colonel nous invite chez lui, et à cette occasion, nous avons rencontré son collègue qui était affecté à l'Est du pays pour combattre les rebelles du M23. Au cours de nos échanges, cet officier déplore l'affairisme au sein des FARDC. D'une voix mélancolique, ce colonel décrit ainsi pourquoi il a été rappelé à Kinshasa : « un jour, une délégation de l'état-major est arrivée dans ma zone. Lors de notre première rencontre, le général me demande 30.000 dollars. Je lui ai dit que je n'avais pas cette somme. J'avais pu réunir 5.000 dollars, mais pour lui, c'était trop peu, et il avait carrément refusé de prendre cette somme. À son retour à Kinshasa, j'ai été rappelé et tel que vous me voyez, je suis *dipo* (sans fonction ou activité) »⁶⁸.

Loin du théâtre des opérations du Kivu et de l'Ituri, le braquage d'octobre 2025 de l'agence Rawbank de Victoire/Kinshasa par Honorine Porsche démontre également à quel point le *shida* est au cœur des opérations militaires ou policières. En plein procès, « la vidéosurveillance montre des policiers et militaires s'emparant du butin » (Radio Okapi, 2025), à l'intérieur de cette banque, sans compter une forte somme d'argent arrachée à la braqueuse. Le procès de Porsche a révélé une fois de plus l'indiscipline des hommes en uniforme et l'impunité dont ils jouissent de la part de leurs commandants qui demeurent au sommet de l'économie informelle fonctionnant suivant cette norme pratique de *leyisa punda punda aleyisa yo*.

En effet, l'affairisme au sein de l'armée et des autres services de sécurité ne date pas d'aujourd'hui. Sur Internet, on peut encore retrouver les causeries morales de Mobutu avec des militaires qui ont eu le courage de dénoncer les mauvaises conduites des généraux et des officiers supérieurs. Ces

⁶⁸ Entretien du 29 juillet 2023.

derniers figurent parmi les plus grands commerçants du pays, en violation de la loi et du règlement militaire. Ils ont créé leurs propres entreprises formelles et informelles dans presque tous les secteurs dont certaines fournissent des marchandises à l'armée. D'autres sont associés à des hommes d'affaires expatriés. Au cours d'une rencontre avec le président Mobutu, un sergent lui révèle que ses généraux sont devenus de riches marchands, que beaucoup de magasins en ville leur appartiennent. Ils ont l'habitude de vendre aux soldats des biens de consommation courante à un prix excessif. Ce sergent considère que l'augmentation de la solde des militaires ne va rien changer dans l'armée si on ne s'attaque pas à l'affairisme et à la corruption au sein de l'armée. Devant ses collègues, il finit par questionner le maréchal en ces termes : « Vous-même, vous étiez caporal et vous êtes aujourd'hui maréchal. Avec votre salaire, combien de bateaux, combien d'avions avez-vous achetés ? Nous voyons nos commandants avec des bateaux et des avions. Comment les ont-ils acquis ? C'est avec leur salaire ou grâce aux détournements qu'ils opèrent ? Ce sont avant tout nos commandants qui détruisent l'armée »⁶⁹. Les régimes qui ont suivi ont reproduit à grande échelle cette économie informelle.

Alors que d'autres pays des Grands Lacs, y compris le Burundi, ont des forces de défense et de sécurité qui rapportent des devises étrangères à leur économie, en participant à différentes missions de paix des Nations Unies, celles de la RDC sont encore loin de répondre aux standards onusiens. La discipline est la mère des armées, dit-on. Mais dans une armée où la corruption et l'affairisme sont devenus une norme pratique, il en résulte une indiscipline qui désarticule les fonctions de l'armée. En janvier 2016, l'ONU avait d'ailleurs exclu le contingent congolais de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) « suite à de multiples exactions », dont des « viols » et des « délits de droit commun tels que le vol et le racket » (Le Monde Afrique, 2016).

En décembre 2025, le président Tshisekedi avait défrayé la chronique en affirmant publiquement qu'il a hérité d'une « armée de clochards ». Cependant, à l'époque de la coalition CACH-FCC, il soutenait que la RDC disposait d'une armée structurée, héritée de Joseph Kabila. Pendant la campagne électorale de 2023, le chef de l'État rassurait les Congolais au sujet de la montée en puissance des FARDC, mais les chutes de Goma, Bukavu et Uvira ont désillusionné tous ceux qui espéraient encore une riposte ou une contre-offensive foudroyante. Les menaces de proclamation de l'état de guerre et d'occupation du Rwanda ont été politiquement exploitées par Tshisekedi pour séduire les électeurs, et ont fini par se révéler comme des vœux pieux. Le recours aux mercénaires pour le renforcement de la sécurité rapprochée de Tshisekedi et la lutte contre la rébellion de l'AFC/M23 et les RDF démontrent une certaine méfiance du président de la République à l'égard de son armée, mais aussi les limites de celle-ci pour la reconquête des villes et territoires du Nord et du Sud-Kivu qui fonctionnent aujourd'hui comme un État dans un État, avec des administrations parallèles.

En réalité, Tshisekedi a trouvé des forces de défense et de sécurité rongées par une corruption sévère, et détournées de leurs missions. En 2020, bien avant l'instauration de l'état de siège, un audit des FARDC présentait déjà un tableau sombre et alarmant de différentes opérations militaires en cours contre les groupes armés (Sokola I Grand-Nord (Beni), Sokola II Nord Kivu, État-major Goma et Bukavu, Sokola Dungu, Sokola Bunia, etc.).

Tableau 3. Résultat de l'audit du personnel des FARDC du 19 juin au 14 septembre 2020

Rubrique	Nombre	%
----------	--------	---

⁶⁹ Daquin Debaye (2011). Mobutu face aux militaires zaïrois. 3^{ème} partie-Un sergent accuse...

Militaires payés en service	27.455	42
Militaires absents, mais payés	19.549	30
Militaires considérés comme déserteurs	14.784	23
Militaires décédés, mais payés	3.122	5
Total	64.985	100

Source : Ministère de la défense nationale, RAP OP MID-PARC.

Comme ce tableau le renseigne, sur 64.985 militaires, 58 % sont payés alors qu'ils ne sont pas en service. Le rapport de l'Inspection générale des FARDC (IG FARDC) que nous avons consulté en tire les conclusions suivantes :

- « Le trésor public perd mensuellement +/- 2 millions de dollars américains ;
- Les fronts sont désarticulés et minorisés ;
- Les matériels de guerre sont perdus. Ce qui renforce les groupes armés et le banditisme »⁷⁰.

En 2021, les investigations de la Commission Défense et Sécurité de l'Assemblée nationale avaient également révélé le détournement des fonds alloués aux opérations et aux besoins des troupes, l'opacité du système de passation des marchés de la ration des militaires, la déclaration des effectifs fictifs, etc., avec de lourdes conséquences sur les opérations militaires menées dans le cadre de l'état de siège (Malukisa, 2023). Plusieurs enquêtes démontrent que de nombreux militaires et policiers s'intéressent aux activités minières au lieu de combattre les groupes armés qui deviennent parfois leurs alliés. Certains préfèrent exercer les fonctions d'agents de sécurité dans les mines, et abandonnent ainsi leurs postes (Jacquemot, 2025 ; IPIS, 2023). Ce qui explique, en partie, la situation de fronts désarticulés et minorisés, comme relevé dans le rapport d'audit précité de l'IG FARDC.

Tableau 4. Ingérence armée sur les sites miniers artisanaux à l'Est du pays
(2021-2023)

Acteurs armés	Nombre de sites	Nombre de mineurs sous contrôle
FARDC	305	55.814
PNC	77	18.178
PMH	17	6.151
Groupes armés locaux	242	56.096

Source : IPIS. (2023). *Analyse de la carte interactive des zones d'exploitation minière artisanale dans l'est de la République démocratique du Congo*. Anvers, International Peace Information Service, p 20.

Qu'il s'agisse des autorités civiles ou militaires, personne n'ignore l'existence des activités illicites des hommes en uniforme. Pendant nos recherches, nous avons rencontré un général des FARDC résigné, pour avoir subi le *rando* en dénonçant l'enrichissement sans cause de nombre de ses collègues. Selon ce général, « il y a des officiers de l'armée et de la police qui sont en compétition dans le secteur minier. Tous ces gens ont fait des conflits armés leur *business*. Pour eux, quand il n'y a pas de conflits, il n'y a pas d'argent. J'ai dénoncé ces faits, mais j'ai été sanctionné d'une autre manière. On m'a rappelé à Kinshasa, et je suis *dipo* (sans fonction) depuis plusieurs mois parce que je représente une menace pour le réseau des affairistes »⁷¹.

Indépendamment des minerais, un autre général affirme : « j'ai assisté à de nombreuses opérations retour (rétrocommissions). Quand on a l'argent destiné au front, les commandants qui sont à Kinshasa, surtout à l'état-major général et à la Maison militaire du chef de l'État commencent par

⁷⁰ Ministère de la défense nationale, RAP OP MID-PARC.

⁷¹ Entretien du 4 décembre 2022 avec un général des FARDC à Kinshasa.

coiffer⁷², et puis quand le reste arrive à notre niveau, les commandants des opérations coiffent aussi. Par exemple, on m'avait envoyé 4.700.000 dollars, mais Kinshasa me demandait de justifier 6.200.000 dollars. Fais bien le calcul monsieur ! En bref, on m'avait déjà amputé de 1.500.000 dollars. Avec ce qui me restait, il fallait encore remettre quelque chose à quelques commandants engagés sur différents fronts. Finalement, c'était difficile de mener les opérations militaires et surtout de payer les primes des soldats »⁷³.

Dans tous les segments des forces de défense et de sécurité, les différents réseaux affairistes n'ont pas de couleur ethnique. D'ailleurs, le président Tshisekedi aurait été trahi aussi par ses propres « frères » de l'Ouest en général, et du grand Kasai en particulier. Par exemple, le général Franck Ntumba est arrêté depuis le 17 juillet 2025 après avoir été accusé de détournement dans de nombreuses affaires, y compris la rémunération des mercenaires. Le général John Tshibangu, ancien rebelle arrêté par Joseph Kabila s'est finalement montré nuisible aussi à l'égard de Felix Tshisekedi qui l'a fait sortir de la prison et promu commandant de la 21^{ème} région militaire comprenant les provinces du grand Kasai. Le commandement de cette région par un proche du président de la République est capital pour se déployer rapidement vers le grand Katanga en cas de rébellion. Au cours de mes visites au Kasai, beaucoup d'officiers se plaignaient de ses détournements, mais sans sanction de la hiérarchie. Tshibangu aurait été finalement arrêté en novembre 2025 après avoir été accusé de complicité avec l'ennemi. Il en est de même du général Christian Ndaywel, le patron du renseignement, transféré à la prison de Ndolo depuis le 9 janvier 2026.

En règle générale, tant qu'on détourne et qu'on protège le pouvoir, on bénéficie de l'immunité contre les poursuites. Mais à partir du moment où on devient un danger réel ou supposé, on perd cette immunité. Au sein des FARDC, de la PNC et des autres services du secteur de la sécurité, chacun a ses plates-bandes. Une autre boîte de Pandore concerne les fonds destinés au renseignement, aux achats de vivres, de médicaments, d'armes et d'autres matériels militaires. « Celui qui est au renseignement fait peur parfois au chef de l'État en lui disant qu'il faut réagir rapidement pour empêcher l'infiltration ou les avancées de l'ennemi, mais en réalité c'est un *kadiosha* (mensonge ou manipulation). Dès que l'argent est décaissé, ça prend une autre destination »⁷⁴.

Plusieurs blessés de guerre que nous avons rencontrés se plaignent d'une mauvaise prise en charge même lorsque l'État congolais met les moyens nécessaires à la disposition des hôpitaux militaires. Pour être soigné convenablement, il faut miser sur l'assistance des proches car « les stocks de médicaments s'épuisent rapidement à cause des détournements. Ils sont souvent vendus dans les hôpitaux ou les pharmacies privées »⁷⁵. L'officier supérieur de l'Inspection générale des FARDC qui nous en parle souligne une fois de plus le fait que les affairistes sont bien connus, mais ils font partie des puissants réseaux qui les rendent invulnérables.

Un colonel nous donne deux exemples vécus dans l'exercice de ses fonctions. Un jour, dit-il, « un commandant doit recevoir des vivres. La maman commerçante qui doit fournir ces vivres fait partie du réseau d'un général affairiste. Elle est venue voir le commandant pour lui dire qu'il avait déjà un pourcentage, et qu'il ne soit donc pas étonné si elle ne livrait pas les quantités telles que renseignées sur la facture. Ce commandant s'est opposé à cette proposition, mais quelques instants après, c'est la haute hiérarchie qui l'a contraint à réceptionner ces vivres. Un autre commandant était encore plus malheureux. Le fournisseur n'avait pas livré les cartons de poissons salés mais il lui demandait de signer le bon de livraison. Ce commandant avait aussi refusé. Pour avoir posé ces actes anti-

⁷² Terme qui désigne une retenue à la source informelle.

⁷³ Entretien du 10 novembre 2024 avec un général des FARDC à Bukavu.

⁷⁴ Entretien du 30 avril 2026 avec un colonel à Kinshasa.

⁷⁵ Entretien du 2 février 2023 avec un officier supérieur de l'Inspection générale des FARDC, à Kinshasa.

corruption, ces deux officiers ont perdu leurs fonctions »⁷⁶.

Après la chute de Goma, de Bukavu et d'Uvira, plusieurs généraux, colonels, majors et capitaines ont été arrêtés pour détournement de fonds. Dans un contexte de corruption généralisée, ceux qui procèdent à la fois aux arrestations et au jugement des présumés détourneurs n'ont pas nécessairement les mains propres, et la condamnation de boucs-émissaires ne peut permettre de lutter efficacement contre ce fléau.

En outre, les autorités militaires et policières qui détournent les fonds ont besoin de la couverture des autorités civiles qui, au-delà de leur loyauté, ont aussi besoin d'argent. Par exemple, le 22 janvier 2026, Jean-Pierre Bemba, ancien ministre de la Défense permuté aux Transports, a adressé une demande d'explication à monsieur William Kazumba Mayombo, directeur général de l'Office de gestion du fret multimodal (OGEFREM) dans le but de savoir à quoi sert « la rubrique Fonds secret de recherche pour un total annuel (2025) de l'ordre de plus d'USD 1.600.000. Ce fait est attesté par l'émission de l'ordre de transfert national d'Equity BCDC⁷⁷... »⁷⁸. Le ministre des Transports précise que dans les 48 heures qui suivent la réception de sa lettre, il a besoin « des explications détaillées dans la mesure où le Fonds secret de recherche est accordé aux services et ministères de souveraineté chargés d'enquêtes et d'investigations... »⁷⁹.

Le même jour où il a reçu cette lettre, William Kazumba a rapidement réagi en faisant remarquer à son autorité de tutelle (Jean-Pierre Bemba) que « l'OGEFREM, en tant qu'établissement public et dans le contexte de guerre et d'insécurité, est souvent sollicité pour contribuer à l'effort de guerre et ce, depuis plus d'une décennie. C'est à ce titre que ces décaissements sont effectués au profit des comptes bien identifiés et facilement retraçables » que le directeur général se réserve de communiquer au vice-premier ministre, ministre des transports. Ce dernier l'a finalement suspendu le 23 janvier 2026 en lui reprochant plusieurs manquements : le refus de mettre en exécution les recommandations du Conseil d'administration et de l'autorité de tutelle, l'insubordination caractérisée, les sorties de fonds récurrentes sans informer le Conseil d'Administration ni l'Autorité de tutelle⁸⁰. Depuis juin 2026, Kazumba a perdu sa fonction, mais il n'a jamais fait l'objet de poursuites judiciaires « parce que l'argent détourné a bénéficié à plusieurs maîtres à la fois »⁸¹, affirme un proche de Bemba.

En février 2025, le ministre du Portefeuille Jean-Lucien Busa avait avancé le montant de 25 millions de dollars américains comme contribution des entreprises publiques à l'effort de guerre. Cependant, Busa n'a pas donné les détails de contribution de chaque entreprise. Cette opacité est aussi observée au niveau de chaque entreprise. Au niveau du ministère de la Défense et du ministère de l'intérieur, ces fonds sont difficilement retraçables. Comme le dit un général, « seules les autorités savent ce qu'elles font de cet argent de l'effort de guerre. À notre niveau, on ne voit que la fumée. Peut-être qu'elles associent aussi le chef d'état-major général ou le chef de la maison civile du chef de l'État »⁸².

En somme, il convient de noter que depuis l'époque du président Mobutu, la prévalence de ces

⁷⁶ Entretien du 2 février 2023 avec un officier supérieur de l'Inspection générale des FARDC, à Kinshasa.

⁷⁷ Une banque commerciale congolaise.

⁷⁸ Jean-Pierre Bemba Gombo, lettre du 22 janvier 2026.

⁷⁹ Idem.

⁸⁰ Arrêté ministériel n° VPM/MTVCD/CAB/002/2026 du 23 janvier 2026 portant suspension à titre conservatoire du directeur général de l'Office de gestion du fret multimodal (OGEFREM), p 1-2.

⁸¹ Entretien du 23 juillet 2026 à Kinshasa.

⁸² Entretien du 8 juillet 2025 à Kinshasa.

économies informelles est à l'origine de la contreperformance des forces de défense et de sécurité. En effet, les commandants et leurs hommes qui ne font pas partie des réseaux affairistes refusent d'exposer leur vie pendant les combats ou de contribuer à une victoire qui profitera davantage à leurs collègues affairistes. « *Bango nde bazoyiba mbongo, bazala pe liboso pona kobunda. Nga nakokima na nga soki ba Rwandais basali offensive* »¹¹⁴ (Ce sont eux qui détournent l'argent, qu'ils se mettent alors devant pour combattre l'ennemi. Moi, je prendrai le large en cas d'offensive rwandaise), déclare un officier poursuivi pour lâcheté devant l'ennemi. Dans la mesure où la lutte contre l'affairisme et la corruption risque de créer beaucoup de mécontents et de déstabiliser les réseaux de patronage dédiés à la conservation du pouvoir au sein des forces de défense et de sécurité, tous les régimes préfèrent fermer les yeux tant que la loyauté des généraux et des officiers supérieurs est garantie. D'ailleurs, pour mieux contrôler la situation, tous les présidents de la République ont l'habitude de capturer les attributions du ministre de la Défense.

4.3. La capture du ministre de la Défense

Les chefs de l'État congolais, frileux face aux risques de coups d'État, se réservent toujours de nommer des ministres de la défense et de l'intérieur capables d'opérer des réformes au sein du secteur de la sécurité. Une comparaison du profil des ministres rwandais et congolais de la Défense permet de se rendre compte à quel point la RDC ne fait pas le poids.

Tableau 5. Répertoire des ministres rwandais de la Défense depuis les années 90

Noms	Période	Profil
Paul Kagame	1994-2000	Général, formation militaire aux États-Unis, commandant du Front patriotique rwandais (FPR) au pouvoir depuis 1994.
Emmanuel Habyarimana	2000-2002	Général, né au Katanga. C'est un ancien des forces armées rwandaises (FAR) de Habyarimana maîtrisant le dossier congolais. Il aurait joué un rôle clef au cours de la deuxième agression de la RDC de 1998.
Marcel Gatsinzi	2002-2010	Général, ancien des FAR, diplômé de l'Académie militaire de Kigali, de l'École de logistique à Hervelee (Louvain) et de l'Institut royal supérieur de défense.
James Kabarebe	2010-2018	Général, fin connaisseur de la RDC et stratège militaire. Il a toujours joué un rôle clef dans les opérations militaires contre Mobutu et ses successeurs. Il a été le chef d'état-major général de Laurent-Désiré Kabila.
Albert Murasira	2018-2023	Général, né au Maniema, diplômé en mathématiques de l'Université nationale du Rwanda, puis diplômé en études de défense et stratégie de l'Université de défense nationale de Beijing.
Juvénal Marizamunda	2023-2026	Général, diplômé en sciences sociales et militaires, puis en études de défense et conflit. Commandant de la compagnie d'infanterie au Darfur/Soudan.

Source : Ministère de la Défense du Rwanda.

Depuis que Kagame est au pouvoir, tous les ministres de la défense du Rwanda sont des généraux, avec une formation respectable. On peut encore remarquer une certaine longévité à ce poste, à l'exception du général Emmanuel Habyarimana, réfugié Hutu en Suisse après avoir échappé à la répression du régime de Kigali. Cette longévité permet de développer une vision à long terme. Au Rwanda, il existe aussi la capture du secteur de la sécurité par le chef de l'État, mais celui-ci s'appuie sur des ministres ayant un profil professionnel rigoureux. Ce qui n'est pas le cas de la RDC.

En effet, au temps fort de Mobutu, lui-même était ministre de la défense. Le Zaïre exerçait son leadership dans tous les pays voisins. C'est à partir des années 90, dans le contexte de la CNS, que le poste de ministre de la défense a retrouvé sa place au sein du gouvernement. Au regard de la persistance des menaces des pays voisins sur la souveraineté nationale, la RDC devrait accorder une attention particulière aux nominations au poste de ministre de la défense. Mais les successeurs de Mobutu n'ont jamais privilégié le profil de l'homme qu'il faut à la place qu'il faut.

Tableau 6. Répertoire des ministres congolais de la Défense depuis les années 90

Noms	Période	Profil
Mavua Mudima	1994-janvier 1997	Général, grand amiral, commandant de la force navale, diplômé de l'École de la marine française. Il a dirigé le Service national d'intelligence et de protection (SNIP).
Norbert Likulia	Janvier-avril 1997	Général, procureur général militaire, chef de la sûreté d'État, docteur en Droit et enseignant à l'université.
Donatien Mahele	Avril-mai 1997	Général, formé à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (France), chef d'État-major des FAZ, commandant aguerri et fin connaisseur du Rwanda où il a effectué des opérations militaires contre le FPR.
Laurent-Désiré Kabila, chef de l'État	Mai 1997-janvier 2001	Ancien rebelle
Irung Awan	2001-2002	Professeur d'université à Luanda proche du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA).
Jean-Pierre Ondekane	2003-2005	Général, un ancien lieutenant des FAZ devenu commandant du RCD, et ministre pour le compte de cette rébellion.
Adolphe Onusumba Yemba	2005	Vétérinaire et ancien président du RCD.
Chikez Diemu	2007-2008	Diplômé en langues et littérature de l'Université nationale du Zaïre, campus de Lubumbashi.

Charles Mwando Simba	2008-2012	Président de l'Union nationale de démocrates fédéralistes (UNADEF), ancien ministre de Mobutu dans les domaines qui ne touchent pas à la défense.
Alexandre Luba Ntambo	2012-2014	Diplômé en pharmacie de l'Université de Kinshasa, ancien directeur de cabinet du conseiller spécial du chef de l'État en matière de sécurité.
Crispin Atama Tabe	2015-2019	Licencié en Droit de l'Université de Kinshasa, ancien ministre des hydrocarbures après avoir exercé les fonctions de ministre provincial de l'intérieur de la Province orientale.
Aimé Ngoy Mukena	2019-2021	Professeur de philosophie politique à l'Université de Lubumbashi, écrivain, ancien gouverneur du Katanga et ancien ministre des hydrocarbures.
Gilbert Kabanda	2021-2023	Général à la retraite, ancien commandant du corps de santé des FARDC et président du Conseil médical de l'aviation au ministère des transports. Il est également professeur d'université.
Jean-Pierre Bemba	2023-2024	Ancien rebelle et vice-président de la République chargé de l'économie et des finances. Il est licencié en Sciences commerciales et consulaires.
Guy Kabombo Muadiamvita	2024-2026	Juriste et licencié en sciences de la santé de l'Institut facultaire de développement à Kinshasa. Il a exercé les fonctions de directeur général du Journal officiel de la RDC.

Source : Ministère de la Défense de la RDC.

Pendant la période tumultueuse qui a précédé sa chute, Mobutu a positionné des généraux au poste de ministre de la défense. Cette tradition est similaire à celle qu'on observe au Rwanda. Laurent-Désiré Kabila a suivi la même approche en s'imposant comme le ministre de la Défense. Les exigences de l'actuelle Constitution de la RDC séparent les fonctions de président de la République et de ministre de la Défense, mais Joseph Kabila et Félix Tshisekedi récupèrent informellement ce pouvoir en désignant des ministres figurants, déconnectés des réalités du secteur de la sécurité, avec un profil qui ne correspond pas au poste. Les questions de sécurité relèvent toujours du ressort exclusif du chef de l'État et de son cercle (Nlandu, 2012). En outre, on peut également observer que le choix des ministres de la Défense est ethniquement orienté.

Tableau 7. Origines ethniques des ministres de la défense congolais depuis les conflits armés en RDC

Noms	Période	Région d'origine
------	---------	------------------

Mavua Mudima	1994-janvier 1997	Ouest/Kongo-Central
Norbert Likulia Bolongo	Janvier-avril 1997	Proche de l'Ouest/Tshopo
Donatien Mahele Lieko Bokungu	Avril-mai 1997	Ouest/Nord-Ubangi (ex Équateur)
Le chef de l'État lui-même Laurent-Désiré Kabila	1997-2001	Est/Katanga
Irung Awan	2001-2002	Est/Katanga
Jean-Pierre Ondekane	2003-2005	Ouest/Équateur
Adolphe Onusumba Yemba	2005	Ouest/Sankuru
Chikez Diemu	2007-2008	Est/Katanga
Charles Mwando Simba	2008-2012	Est/Katanga
Alexandre Luba Ntambo	2012-2014	Est/Katanga
Crispin Atama Tabe	2015-2019	Est/Haut-Uele
Aimé Ngoy Mukena	2019-2021	Est/Katanga
Gilbert Kabanda	2021-2023	Est/Sud-Kivu
Jean-Pierre Bemba	2023-2024	Ouest/Nord-Ubangi (ex Équateur).
Guy Kabombo Mwadiamvita	2024-2026	Ouest/Kasaï-Oriental.

Source : Ministère de la défense de la République démocratique du Congo

En faisant abstraction de la transition 1+4 au cours de laquelle le choix du ministre de la Défense relevant du quota du RCD-Goma, ce dernier tableau met en exergue la fracture Est/Ouest pour les nominations à cette fonction. Chaque président préfère travailler avec un ministre originaire de sa région, dans l'espoir de sécuriser davantage son pouvoir. Joseph Kabila a beaucoup travaillé avec les ministres de l'Est, les Katangais surtout, et Félix Tshisekedi a pris la direction de l'Ouest. On peut remarquer qu'après le déboulonnement de Kabila, il a positionné Jean-Pierre Bemba à ce poste, probablement pour l'aider à affaiblir davantage les réseaux kabilistes.

Toutefois, la présence de Bemba à la tête de ce ministère présente deux désavantages. En premier lieu, la reconstitution de son réseau des officiers du grand Équateur comporte le risque de le rendre imprévisible, surtout qu'il a déjà rêvé de diriger la RDC. Deuxièmement, Bemba suscite beaucoup de méfiance de la part des généraux et officiers supérieurs appartenant aux réseaux katangais, tutsi et kivutiens. D'où l'intérêt pour Tshisekedi de l'éloigner des affaires militaires, en lui confiant le poste de vice-premier ministre, ministre des transports, voies de communication et désenclavement. Bemba a été remplacé par Kabombo, muluba du Kasaï oriental, comme Tshisekedi et très proche de sa famille. Ce qui présente beaucoup de garanties en termes de loyauté.

Au-delà des ministres, on observe les mêmes faiblesses au niveau d'autres postes. Les nominations dans le secteur de la sécurité sont souvent dictées par les considérations d'affaiblissement des opposants redoutables, d'atténuation des risques de renversement du pouvoir. À un poste stratégique comme celui de conseiller spécial du chef de l'État en matière de sécurité, on a tendance à nommer des personnalités plus malléables, et souvent sans expertise pour éviter les connexions indésirables. Par exemple, à l'époque de Kabila, Pierre Lumbi, un ancien leader de la société civile a exercé cette fonction pendant plusieurs années. Quand Tshisekedi a pris le pouvoir, il a nommé à ce poste Jean-Louis Esambo, puis Désiré-Cashmir Eberande Kolongele, tous deux professeurs de droit à l'Université de Kinshasa, sans un background dans ce domaine. François Beya ayant un profil respectable avait été arrêté en février 2022 après avoir été accusé de complot contre la vie du chef de l'État et d'incitation des militaires à commettre des actes contraires à la discipline. En août 2025, la Haute Cour militaire l'avait finalement acquitté alors qu'il avait déjà choisi la voie de l'exil.

occidental. Les menaces extérieures auxquelles la RDC fait face nécessitent de mobiliser un capital humain de qualité dans le secteur de la sécurité, mais les tenants du pouvoir n'en veulent pas parce qu'ils considèrent que le risque de coup d'État deviendra plus élevé.

Du sommet à la base, les forces de défense et de sécurité fonctionnent suivant un modèle de patronage fortement décentralisé rendant difficile une action collective. Les différents réseaux en compétition fragilisent la chaîne de commandement. En conséquence, lorsqu'on est le chef d'état-major des FARDC ou commissaire général de la police, il est difficile d'affirmer son autorité. Le général Dieudonné Amuli avait ainsi déploré le dysfonctionnement de la chaîne de commandement en faisant remarquer ce qui suit à ses collaborateurs : « quand l'ordre est donné par le commissaire général, il doit être suivi fidèlement par tous les commandants...mais ce n'est pas ce que vous faites...Ne sabotez pas les ordres, ce n'est pas bien ce que vous faites !... » (Malukisa, 2024b). Autrement dit, lorsqu'un officier supérieur ou subalterne fait partie d'un puissant réseau, les ordres du haut commandement peuvent être contestés et non suivis.

Dans les circonstances actuelles, les contreperformances des FARDC et de la PNC dans les opérations visant à restaurer l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national s'expliquent aussi par l'ampleur des compétitions informelles entre différents réseaux qui ont réussi à capturer le secteur de la sécurité. Alors que les effectifs de l'armée congolaise sont estimés à plus ou moins 150.000 hommes, l'armée rwandaise de plus ou moins 35.000 à 40.000 hommes continue son agression au Nord et au Sud-Kivu, en compagnie des rebelles. En effet, même si le gouvernement de la RDC peut à la fois injecter des milliards de dollars américains pour financer la guerre et accroître significativement les effectifs des soldats et des policiers, il ne peut pas parvenir à imposer la paix par la force.

Au moment où la RDC commence à perdre des territoires, le gouvernement congolais désoriente l'opinion congolaise en faisant état de ses difficultés d'approvisionnement en armes à cause de l'embargo alors que le pays était plutôt soumis à une obligation de notification de la part de ses fournisseurs qui devaient tout simplement informer le Conseil de sécurité avant d'acheminer certains matériels militaires à destination de la RDC. La levée de ce régime de notification depuis le 20 décembre 2022 a-t-elle permis aux FARDC de faire la différence sur le terrain ? À chaque avancée des RDF et de l'AFC/M23, le gouvernement congolais se plaignait sans cesse de la trahison. Plusieurs officiers et soldats ont été arrêtés et inculpés pour fuite devant l'ennemi. En conséquence, le même gouvernement a décidé de réactiver l'application de la peine de mort depuis le 13 mars 2024. Quels sont les résultats encourageants qui découlent de la réactivation de cette peine de mort ? Goma, Bukavu, Uvira et d'autres territoires n'ont-ils pas été conquis ?

Au lieu de s'attaquer aux causes de la faiblesse des forces de défense et de sécurité, le chef de l'État congolais et la majorité présidentielle dans son ensemble ont tendance à chercher des boucs-émissaires, en se focalisant sur les conséquences qui n'apportent que des solutions éphémères de type calmant. Aujourd'hui, un nombre impressionnant de généraux, colonels, majors, capitaines et lieutenants sont aux arrêts. Même ce que certains considèrent comme une purge n'a pas permis de renverser la vapeur. À l'époque de Mobutu, il y avait encore des généraux respectables au regard de leur parcours dans les académies militaires occidentales et des exploits de guerre. Le général Donatien Mahale a souvent été parmi les cas exemplaires. Depuis l'AFDL, le déclin spectaculaire des forces de défense et de sécurité ne s'est pas arrêté. Pour la plupart, les généraux et les officiers supérieurs qui commandent les opérations sur le front sont déjà contestés par leurs propres collègues. L'armée, la police, les services de renseignements sont hyper-fragmentés en réseaux régionaux, ethniques, tribaux, sans oublier les réseaux des affairistes.

À cause du *rando* entre Tshisekedi et Kabila, même certains officiers généraux et supérieurs qui avaient remporté la victoire contre le M23 en 2013 ont été *pembenisés*. On ne veut pas les associer aux opérations. Il en est de même des dirigeants politiques qui ont participé aux négociations avec le CNDP ou le M23 version 2012-2013. Même en rejoignant Félix Tshisekedi à l'USN, Vital Kamerhe, Léonard She Okitundu, François Muamba, Jean-Charles Okoto, etc., sont isolés alors qu'ils sont mieux placés pour aborder certains dossiers traités à Doha et à Washington. Qui a trahi trahira, dit-on. Félix Tshisekedi ne leur fait pas suffisamment confiance. En même temps, d'autres, comme Raymond Tshibanda, sont restés fidèles à Joseph Kabila. Alors que le Rwanda continue avec la même équipe qui gagne, la RDC procède toujours par un éternel recommencement à cause de la prévalence de ces *randos*. Les compétitions informelles paralysent les opérations militaires, même celles menées conjointement avec des alliés. À la différence de la période mobutiste, la République démocratique du Congo semble aujourd'hui manquer de hauts commandants dont l'autorité et l'aptitude à faire respecter la discipline institutionnelle s'imposent au sein des forces armées ou de la police. La génération Donatien Mahele, Bumba Moaso, Léonard Mulumba, Singa Boyenge, Ikuku Ndong, Mavua Mudima, etc., s'est éteinte depuis plusieurs années, mais les présidents successifs que le pays a connus n'ont pas voulu avoir des généraux forts parce qu'ils craignent de perdre le pouvoir.

Dans l'objectif de compenser les faiblesses de ses forces de défense et de sécurité, le gouvernement congolais a décidé de s'appuyer sur les anciens groupes armés d'autodéfense hostiles au Rwanda, désormais regroupés sous le label Wazalendo (patriotes). Cependant, comme Ebuteli et CRG (2025) l'ont démontré, malgré les efforts déployés pour masquer les antagonismes existants entre ces groupes d'autodéfense, les luttes intestines sont toujours observées sur le terrain. Certains politiciens et commandants de l'armée ont été accusés de favoriser certains groupes au détriment d'autres dans l'allocation des ressources. Le manque de transparence dans la répartition des fonds envoyés par le gouvernement alimente aussi un climat conflictuel entre les commandants des Wazalendo et des FARDC. D'où la confusion et la méfiance qui se font sentir de temps à autre lorsqu'il s'agit de mener des opérations contre les RDF et l'AFC/M23.

Tout ce que nous venons d'examiner démontre les faiblesses structurelles des forces de défense et de sécurité en République démocratique du Congo. Les dynamiques politiques et ethniques qui affectent l'armée congolaise et les autres services de sécurité rendent l'ensemble du pays vulnérable aux agressions et rébellions. Les élites se battent toujours pour le pouvoir et ce sont les citoyens qui en paient le lourd tribut. Malgré la prolifération des organisations de la société civile en RDC, les horizons de la redevabilité des élites s'éloignent sans cesse. En réalité, face aux multiples crises congolaises, la société civile elle-même n'échappe pas à la capture. Autrement dit, elle fait également partie du problème.

5. Capture de la société civile

Comme nous l'avons vu, la société civile congolaise est à l'origine constituée d'associations socio-culturelles, tribales ou ethniques. Ensuite, on a assisté à l'émergence des syndicats sous tutelle des centrales métropolitaines (Poncelet et Pirotte, 2007). À l'époque du MPR parti-État, l'Union nationale des travailleurs du Congo (UNTC) était également l'unique syndicat. Dès la restauration de la démocratie au début des années 90, les syndicats ont été créés à un rythme vertigineux. Parmi les plus remarquables, figurent la Confédération syndicale du Congo (CSC), la Confédération démocratique du travail (CDT), l'Intersyndicale nationale de l'Administration publique (INAP), la Synergie des organisations syndicales et sociales de la RDC (SOSR), le Syndicat autonome des magistrats du Congo (SYNAMAC), le Syndicat national des médecins de la RDC (SYNAMED), le Syndicat des médecins du Congo (SYMECO), le Syndicat des enseignants du Congo (SYECO), le Syndicat national des enseignants catholiques (SYNECAT), les différents syndicats des professeurs des universités, etc. Dans le secteur informel, la présence syndicale est aussi très affirmée. On peut citer notamment le Syndicat national des vendeurs du Congo (SNVC), l'Association des chauffeurs du

Congo (ACCO), l'Association des chargeurs du Congo (ACHACO), les associations des mototaximen, etc.

Parallèlement, les organisations non gouvernementales ont également connu un essor remarquable dans différents domaines : promotion de la démocratie ou de la « bonne gouvernance », développement, protection des Droits de l'homme, protection de l'environnement, etc. Pour la plupart, les fondateurs de ces organisations de la société civile sont des intellectuels de tous les horizons (professeurs des universités, avocats, médecins, économistes, juristes, politologues, sociologues, agronomes, ingénieurs, responsables religieux, etc.). À partir de 1991, la suspension de la coopération bilatérale et multilatérale en RDC pour exercer une pression démocratique sur le régime de Mobutu a débouché sur la prolifération des OSC traitées comme une alternative à l'État par de nombreux bailleurs occidentaux. Parmi les acteurs majeurs de la société civile de première heure figurent l'Association africaine de défense des Droits de l'homme (ASADHO), la Voix des sans-voix (VSV), la Ligue des électeurs (LE), la Ligue nationale pour les élections libres et transparentes (LINELIT), la société civile du Congo (SOCICO), le Groupe Lotus, la Solidarité paysanne, etc. Sous le régime de Kabila, d'autres organisations appelées mouvements citoyens ont vu le jour tels que la lutte pour le changement (LUCHA) et FILIMBI (sifflet en swahili).

Au-delà de ces diverses organisations, le monde religieux suscite une grande attention des élites politiques du pouvoir et de l'opposition. La référence est sans nul doute l'Église Catholique, très engagée sur le front politique. La Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO), le Conseil de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (CALCC) et le Comité laïc de coordination (CLC) sont les canaux par lesquels les fidèles sont sensibilisés et/ou mobilisés. La première marche de grande envergure des Catholiques remonte au 16 février 1992. Elle avait réuni un grand nombre de fidèles dans les rues de Kinshasa pour exiger la réouverture de la conférence nationale souveraine.

L'Église protestante constitue la seconde force, et dispose aussi d'une structure appelée Ministère des laïcs protestants (MILAPRO) qui intervient de temps à autre sur la scène politique. Deux autres confessions religieuses méritent une certaine attention. Il s'agit de la Communauté islamique en RDC, et surtout de l'Église de Jésus-Christ sur la terre par son Envoyé spécial Simon Kimbangu (EJCSK), communément appelée Église kimbanguiste. Mobutu était opposé pendant longtemps à la prolifération des églises de réveil rendue possible par la restauration de la démocratie. Ces églises ont aujourd'hui deux structures importantes de coordination. D'une part, il y a le regroupement des Églises de réveil du Congo (ERC), et d'autre part, le Conseil supérieur des Églises de réveil, charismatique et autres (HCERCA).

Malgré l'instabilité politique chronique de la RDC et son corollaire d'événements malheureux (massacres, viols, pillages, réfugiés, déplacés de guerre, pauvreté, chômage, etc.), les OSC en RDC, fortement fragmentées, n'ont jamais réussi à se fédérer pour mener des actions de grande envergure garantissant une redevabilité politique durable. Ces OSC continuent de se caractériser par une ambivalence, une faible autonomie vis-à-vis des élites politiques. Elles sont généralement partagées entre le pouvoir et l'opposition. Nous commençons par aborder le cas des églises qui sont aujourd'hui au centre des grands enjeux politiques.

5.1. La capture des élites religieuses

En RDC, le christianisme a été introduit au XV^e siècle par les missionnaires portugais, à partir du Kongo Central. À l'époque de l'État indépendant du Congo (EIC), puis du Congo belge, l'Église catholique a mené une politique de soutien à l'œuvre coloniale. Dans le cas de l'EIC, les missionnaires belges accompagnèrent son administration et furent, en partie, complices de nombreuses atrocités ayant justifié la cession, le 15 novembre 1908, de cet État relevant du domaine privé du Roi Léopold II à la Belgique (Manimba, 2023). Dans le secteur éducatif qui leur a été sous-

traité, ces missionnaires instrumentalisèrent le racisme ainsi que les conflits tribaux et ethniques. La ségrégation raciale a maintenu pendant longtemps les Noirs dans une situation inconfortable (Larcher, 2018). Lors de la marche de la RDC vers l'indépendance, l'anticolonialisme était ainsi souvent assimilé à l'anticatholicisme. Même après l'indépendance, les missionnaires étaient généralement perçus comme des agents à la solde de l'impérialisme. Certains furent agressés et exécutés pendant la période de troubles politiques des années 60 (Ndaywel, 2023).

Lorsque le président Mobutu arrive au pouvoir en 1965, une réflexion interne était déjà menée au niveau de l'Épiscopat congolais pour définir l'avenir de son Église à l'aube de l'indépendance, en soutenant notamment la théologie de l'inculturation. Au cours des années 70, la politique de retour, puis du recours à l'authenticité, oppose Mobutu aux dirigeants de l'Église catholique. Le cardinal Joseph Malula deviendra une *persona non grata* dans son propre pays pour avoir osé contredire la vision du guide suprême. Sans fléchir, le pouvoir interdit l'enseignement de la religion catholique dans les écoles et les prénoms chrétiens importés. Le Zaïrois devait désormais porter un nom et un postnom liés à sa famille ou à sa culture. Les fêtes chrétiennes sont également bannies. C'est à la même époque que l'enseignement fut nationalisé, mettant l'Église catholique sous pression (Mussia, 1983 ; Ndaywel, 2023 ; Larcher, 2018).

Le bref exil à Rome de Malula en 1972 permet de détendre un peu l'atmosphère. Dans tous les cas, le président Mobutu avait intérêt à trouver des alliés au sein de cette Église bénéficiant du soutien des puissances occidentales. Par exemple, malgré la nationalisation de l'enseignement, Mobutu a nommé et maintenu monseigneur Tshibangu au poste de recteur de l'Université nationale du Zaïre (1971-1981), puis de président du conseil d'administration des universités jusqu'au moment où il a été renversé. Mobutu comptait d'ailleurs beaucoup plus sur les évêques de sa province d'origine, « il leur apportait aussi un grand soutien, même lorsqu'il y avait des scandales d'enfants des prêtres. Mobutu a acheté des parcelles, des maisons à Kinshasa où logeaient les femmes et les enfants des prêtres de l'Équateur afin de préserver la bonne image de l'Église catholique. Ces maisons étaient la propriété de ces prêtres »⁸³. Pour limiter l'influence des Catholiques, Mobutu s'était rapproché davantage de l'Église protestante et de l'Église kimbanguiste. Joseph Diangenda, chef spirituel de l'Église kimbanguiste avait scellé de forts liens d'amitié avec le président Mobutu (Mélise, 2009 ; Ndaywel, 2023).

En juin 1989, le cardinal Malula tire sa révérence. Il est remplacé en août 1990 par monseigneur Frédéric Etsou, un évêque ethniquement proche de Mobutu. Le successeur de Malula sera accusé par certains prêtres et fidèles d'étouffer les initiatives hostiles au dictateur. Comme Archevêque de Kinshasa, Etsou n'a eu que des Bakongo comme évêques auxiliaires (Daniel Landu, Edouard Kisonga, et Dominique Bulamatari). Pour les prêtres originaires du Kongo Central et du grand Bandundu qui se disputent la paternité de Kinshasa, avoir les évêques issus de leurs provinces est toujours souhaité car les nominations dans les paroisses, les écoles et autres services « riches » et convoités dépendent aussi, en partie, des affinités tribales, ethniques ou régionales avec les évêques.

Lorsque le processus démocratique est relancé en avril 1990, l'Église catholique jouit de beaucoup d'estime car elle a résisté à la dictature de Mobutu, et défendu les intérêts des citoyens zaïrois. Entre 1990 et 1996, une figure importante de cette Église émerge sur la scène politique. Il s'agit de monseigneur Laurent Monsengwo Pasinya, ancien prêtre du diocèse d'Inongo, faisant partie de la province ecclésiastique de Kinshasa. Monsengwo préside la CNS et le parlement de transition jusqu'à la chute de Mobutu. À cette époque, ce sont surtout les évêques du Kasai, région d'origine de l'opposant Étienne Tshisekedi qui sont très hostiles au pouvoir, mais le vent qui souffle à partir de l'Archidiocèse de Kisangani renforce davantage le front des opposants à Kinshasa.

⁸³ Entretien du 11 mai 2022 avec un proche d'un prêtre bénéficiaire d'une maison à Kinshasa, dans la commune de Kalamu.

Au moment où Mobutu était encore fort, Monsengwo apporte personnellement son appui aux jeunes à Kisangani pour combattre la dictature, défendre la démocratie et les droits de l'homme. Un grand leader de la société civile nous a partagé les souvenirs qu'il garde encore de cet évêque. À partir de 1992, dit-il, « nous avons été approchés par Monsengwo qui nous a appris la doctrine sociale de l'Église. C'est grâce à lui que nous avons créé le groupe Lotus et que nos activités étaient financées. De temps à autre, l'archevêque nous mettait en contact avec des bailleurs et d'autres partenaires pour les formations. Après la messe, il avait instruit les curés pour qu'on nous accorde 10 minutes pour éclairer les fidèles sur la situation politique du pays. Chaque fois qu'on était arrêtés, c'est toujours Monsengwo qui se battait pour notre libération. Chose étonnante, il entretenait de bons rapports avec Seti Yale, le conseiller influent de Mobutu. Les interventions de Seti étaient souvent déterminantes pour notre libération »⁸⁴.

Malgré le fait que le gouverneur de la Province orientale et d'autres leaders de la Mouvement présidentielle cherchaient à discréditer Monsengwo, en s'attaquant par exemple à ses origines ethniques pour exiger la nomination d'un évêque originaire, les fidèles continuaient à le soutenir parce qu'il suscitait beaucoup d'espoirs. Pour avoir exercé la fonction de président de la CENCO (1984-1992), puis de président de la CNS et du HCR-PT (1992-1997), et encore une fois de président de la CENCO (2004-2008), Monsengwo était politiquement bien introduit, et avait de précieux interlocuteurs au sein du pouvoir, de l'opposition et de la société civile.

Après avoir pris le pouvoir, Laurent-Désiré Kabila observe une distance vis-à-vis de l'Église catholique qui continue de revendiquer la démocratie, la tenue des élections et l'État de droit. C'est avec Joseph Kabila que les relations se dégradent davantage, à partir de la transition 1+4. D'un côté, le cardinal Etsou est accusé de tribalisme par le camp présidentiel qui lui reproche sa proximité avec Jean-Pierre Bemba (Larcher, 2018). Comme à l'époque de Mobutu, la stratégie de Kabila est de trouver d'autres évêques catholiques alliés, sans oublier les leaders religieux d'autres églises. C'est le cas par exemple de monseigneur Pierre Marini Bodho, président de l'ECC et président du Sénat de la transition 1+4. Marini était réputé proche de Kabila.

Durant cette période de transition, le vice-président Yerodia Abdoulay Ndombasi, proche de Kabila, avait créé dans son cabinet une cellule baptisée « Culte et développement ». Pendant trois ans, nous avons travaillé dans cette cellule réunissant les « hommes de Dieu » de toutes les tendances, salariés et chargés de mettre en place des stratégies pour garantir la victoire de Joseph Kabila. Nous avons ainsi eu l'occasion de côtoyer les représentants de l'Église catholique, de l'Église protestante, de l'Église kimbanguiste, de la Communauté islamique, de l'Armée du salut, des églises de réveil et traditionnelles comme l'Église chrétienne union du Saint-Esprit (ECUSE). Au cabinet du chef de l'État, on trouvait d'autres leaders religieux qui étaient en compétition avec ceux de Yerodia, mais avec un objectif commun de tout faire pour que Kabila remporte les élections. Des réunions politiques étaient tenues dans certaines églises à Kinshasa, et des voyages effectués à l'intérieur du pays pour trouver des alliés.

En fonction des clivages Est/Ouest, mais aussi des opportunités d'argent, de nombreux leaders religieux étaient partagés entre la candidature de Joseph Kabila et celle de Jean-Pierre Bemba. Deux pasteurs des Églises de réveil ont été les grands perdants dans cet engagement politique. Il s'agit du général Sony Kafuta, (pro-Kabila), victime du saccage de son église Armée de l'Éternel en juillet 2006, pendant la campagne électorale, et du pasteur Fernando Kutino (pro-Bemba) de l'église Armée de la victoire, arrêté en mai 2006 pour incitation à la haine, détention illégale d'armes, association de

⁸⁴ Entretien du 12 novembre 2024 avec un leader de la Société civile à Kisangani.

malfaiteurs, et tentative d'assassinat du pasteur Ngalasi.

Au terme d'un procès expéditif et politiquement motivé, il est condamné à 10 ans de prison. Les leaders religieux prennent donc des risques quand ils s'engagent en politique en faveur de l'un ou l'autre candidat. La plupart en sont conscients et exigent des compensations financières. « *Oyo eza musala ya risque makasi, mbongo oyo bazo pesa eza muke* » (c'est un travail à haut risque, l'argent qu'ils donnent est insuffisant), revendique un célèbre pasteur au cours d'une réunion à laquelle nous avons assisté. Denis Lessie est l'un des rares pasteurs qui font des témoignages publics de la rente politique distribuée durant le régime du président Kabila. Pendant la crise ayant mis fin à la coalition CACH-FCC, il ne cessait de demander « aux pasteurs qui ont reçu l'argent de l'ancien président d'être reconnaissants » (Mbote.cd, 2020).

En effet, les hommes de Dieu suscitent beaucoup d'intérêt de la part des hommes politiques pour deux raisons majeures. D'abord, ils ont conservé une grande capacité de mobilisation de la population appelée à participer aux élections. Le dimanche et les jours ouvrables, les églises sont fréquentées par de nombreux fidèles qui dépassent parfois leur capacité d'accueil. Dans les grandes villes de la RDC, le trafic est souvent perturbé sur certaines artères à cause des cultes. Ensuite, il convient de noter que depuis 2010, ce sont les représentants des confessions religieuses qui désignent le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) que le pouvoir et l'opposition cherchent à capturer.

À chaque cycle électoral, les leaders religieux sont ainsi en position de force pour accéder à la rente politique. À cette occasion, les évêques et les pasteurs sont toujours en compétition et partagés entre les candidats du pouvoir et de l'opposition. Des concertations occultes ont souvent lieu, et les enveloppes contenant des espèces sonnantes et trébuchantes sont distribuées à certains d'entre eux. « Pour l'élection de Corneille Nangaa, on m'avait remis une somme venant de la présidence de la République »⁸⁵, affirme un pasteur. Lors du dernier cycle électoral, la CENCO et l'ECC avaient d'ailleurs dénoncé des menaces et des tentatives de corruption ayant émaillé l'élection de Denis Kadima (Ebuteli, 2025).

Au-delà de la rente politique, l'élection du président de la CENI est aussi au centre des grands enjeux ethniques et régionaux. Durant le règne de Kabila, ce poste a été une exclusivité des originaires de l'Est. La CENI a ainsi été dirigée par l'Abbé Apollinaire Malu Malu (Nord-Kivu), Daniel Ngoy Mulunda (Katanga) et Corneille Nangaa (Haut-Uele). En conséquence, de nombreux originaires de l'Est ont été recrutés à la CENI et occupent des fonctions stratégiques. Lorsque Tshisekedi arrive au pouvoir, il cherche à promouvoir un président de la CENI de l'Ouest, et de préférence un Muluba. En effet, en matière électorale, la région du Kasai a aussi l'avantage de regorger d'une grande expertise. La longue lutte d'Étienne Tshisekedi pour la conquête du pouvoir avait probablement poussé beaucoup de Baluba à créer des ONG prenant en charge des questions électorales.

Comme il fallait s'y attendre, en 2020, le choix du nouveau président de la CENI est toujours porteur de germes ethniques et régionaux. Au départ, le processus est sous la direction du cardinal Fridolin Ambongo qui venait de succéder au cardinal Laurent Monsengwo à l'archidiocèse de Kinshasa. Quatre poids lourds de l'expertise électorale qui présentent leurs candidatures sont originaires du grand Kasai, à savoir Paul Nsampu, Sylvain Lumu, Denis Kadima et Jérôme Bonso. Un autre grand expert électoral est Ronsard Malonda, originaire du Kongo Central, et soutenu par l'Église kimbanguiste, dominée par les Bakongo. Deux autres candidats importants originaires du grand Équateur sont aussi dans la compétition. Il s'agit de Cyrile Ebotoko et de Remy Eale Bosela. Tous ces candidats divisent les confessions religieuses.

⁸⁵ Entretien du 18 juillet 2025.

D'une part, les hauts représentants de la CENCO et de l'ECC originaires du grand Équateur auraient soutenu qu'il faut écarter les candidats de la province d'origine de Tshisekedi alors que pendant le règne de Kabila, les deux confessions religieuses n'ont pas empêché qu'il en soit ainsi. D'autre part, les représentants des autres églises proches du camp Kabila auraient reçu le mot d'ordre de ne pas voter pour un Muluba. Parmi les candidats originaires de Kasai, l'un exprime ainsi ses ressentiments : « même si je suis originaire d'une province à laquelle appartient le chef de l'État, cet argument était orienté pour nous éliminer et laisser la place aux candidats d'une certaine obédience, d'un certain coin de la République. Comme chrétien catholique, j'ai été très affecté par ce traitement discriminatoire. On reproche le tribalisme aux uns, mais on veut soit même en tirer profit »⁸⁶.

Finalement, le camp Tshisekedi et ses pasteurs alliés des églises de réveil impliqués dans le processus de désignation du président de la CENI accusent deux représentants de la CENCO et de l'ECC d'utiliser l'argument opposé aux candidats du grand Kasai pour favoriser l'élection soit de Cyrille Ebotoko, soit de Remy Eale qui sont originaires de leur province. Au moment de ce désaccord, le camp Kabila soutient la candidature de Ronsard Malonda, désigné à ce poste par les autres confessions religieuses dont les voix sont majoritaires lorsqu'il faut passer au vote. Malgré les contestations de la CENCO et de l'ECC, le choix de Malonda est entériné le 2 juillet 2020 par l'Assemblée nationale. Cependant, le président Tshisekedi refuse de signer l'ordonnance présidentielle portant nomination et investiture Malonda comme président de la CENI.

Il faut attendre la fin de la coalition CACH-FCC en décembre 2020 pour assister à une autre élection du président de la CENI. Au sein des confessions religieuses, Tshisekedi a aussi réussi à déboulonner Kabila, et il n'y a plus d'obstacles pour promouvoir un Muluba à la tête de la centrale électorale. Celui qui est choisi s'appelle Denis Kadima, originaire du Kasai oriental comme le chef de l'État. Cette dernière désignation a encore divisé les confessions religieuses. Comme le souligne un juge de la Cour constitutionnelle, « la désignation du président de la CENI est soumise à un marchandage. En conséquence, celui qui est élu dans ces conditions a plusieurs maîtres ».⁸⁷ Il doit être redevable non seulement vis-à-vis du pouvoir, mais aussi des hommes de Dieu ayant voté pour lui ou exercé une influence quelconque.

Alors que Kadima, réputé proche de Tshisekedi, continue de présider la CENI, ses deux prédécesseurs, réputés proches de Kabila, sont dans l'opposition. Corneille Nangaa est aujourd'hui rebelle, allié du Rwanda et du M23, et espère réussir son *rando* vis-à-vis de Félix Tshisekedi qu'il aurait « fabriqué ». Le pasteur Daniel Ngoy Mulunda, déjà condamné à trois ans de prison pour incitation à la haine tribale, propagation de faux bruits et atteinte à la sûreté intérieure de l'État, n'a cessé de soutenir Joseph Kabila et l'ensemble de ses frères katangais qui seraient « persécutés » par les Baluba au pouvoir. De la Zambie où il s'était exilé, Ngoy a été extradé en janvier 2025, et sera probablement condamné avec une lourde peine par la justice congolaise. Dans un environnement politique extrêmement toxique en *rando*, même les anciens présidents de la CENI choisis par les élites religieuses deviennent des rebelles.

Sous l'emprise de la compétition électorale, mais aussi dans une stratégie de conservation du pouvoir, on observe de plus en plus l'hybridité des fonctions religieuses et des fonctions publiques ou politiques. Kabila l'avait déjà fait, mais c'est surtout avec Tshisekedi que tous les records ont été battus. Plusieurs leaders religieux ou leurs proches sont devenus des autorités publiques : membre de cabinet du chef de l'État, membre du gouvernement, membre de bureau des assemblées provinciales, mandataire dans les entreprises ou établissements publics, etc. Dans de nombreuses institutions publiques nationales et provinciales, il y a eu une promotion sans précédent des hommes

⁸⁶ Entretien du 26 février 2026.

⁸⁷ Entretien du 26 février 2026.

de Dieu. Parmi les fonctionnaires et les militaires, Tshisekedi a aussi une préférence pour les hommes de Dieu. Parmi les cas les plus connus, on peut citer Anthony Nkinzo, Directeur de cabinet du chef de l'État, Dieudonné Kamuleta, président de la Cour constitutionnelle, Christian Tshiwewe, chef d'état-major général des FARDC en disgrâce, Grâce Emie Kutino, ministre de la jeunesse et de l'éveil patriotique, Barnabé Muakadi, directeur général de la Direction générale des impôts, etc. Le Centre missionnaire Philadelphie du pasteur Roland Dalo réputé proche de Félix Tshisekedi est devenu la plaque tournante du patronage politico-religieux.

Comme à l'époque de Kabila, le paysage des confessions religieuses est dominé par le pouvoir en place. L'Église catholique continue de stimuler les revendications populaires, mais on observe une baisse de régime. Alors que le pays est une fois de plus affecté par une crise politique sévère, la CENCO ne parvient pas à faire avancer son agenda de pacte social, de dialogue inclusif inter-congolais, partagé avec l'ECC pour soutenir le processus de pacification de la RDC. Le statut de farouche opposant qui a été remarquablement entretenu depuis les années 60 (Gec et Ebuteli, 2022) se limite aujourd'hui aux seuls discours critiques du cardinal Fridolin Ambongo, du président de la CENCO Fulgence Muteba ou de son secrétaire général Donatien Nshole.

Comment expliquer le manque d'initiatives de l'Église catholique aujourd'hui pour mobiliser les fidèles dans la rue et faire avancer les compromis politiques ? La première réponse à ces interrogations est d'ordre régional, ethnique, et renvoie au basculement du pouvoir de l'Est vers l'Ouest. Encore une fois, il convient de noter que chaque président de la République est généralement soutenu par les évêques de sa province d'origine, mais également par les évêques des provinces d'origine de ses alliés politiques. Chacun a son évêque dit-on. Certains diocèses et archidiocèses sont ainsi partagés en zone d'influence politique en fonction de relations claniques, tribales ou ethniques entre les élites politiques et les élites religieuses.

Au moment où Joseph Kabila était au pouvoir, la fracture politico-culturelle Est/Ouest était manifeste au sein de l'Église catholique (Larcher, 2018 ; Gec et Ebuteli, 2022). De nombreux évêques du grand Katanga et du grand Kivu soutenaient Kabila alors que d'autres évêques de l'Ouest (Kinshasa, grand Kasai, grand Équateur, etc.) étaient considérés comme ses opposants. Contrairement à Kabila, Tshisekedi a au moins réussi à étendre son réseau d'évêques à l'Est et à l'Ouest du pays, en exploitant également les atouts de sa famille catholique.

Dès qu'il a pris le pouvoir, Félix Tshisekedi désigne monseigneur Gérard Mulumba, évêque émérite de Mweka, au poste de chef de la maison civile du chef de l'État. Celui-ci est son oncle. Mulumba est ainsi devenu un interlocuteur privilégié de nombreux évêques. Après sa disparition le 15 avril 2020 à l'âge de 82 ans, il est remplacé le 18 octobre de la même année par Bruno Miteyo, ancien patron de Caritas Congo et de l'Institution financière pour les œuvres de développement (IFOD), deux services clés de l'Église catholique. Pour avoir exercé ces hautes responsabilités, Bruno Miteyo qui est originaire de l'ex province du Kasai oriental (avant le démembrement) a réussi à tisser des relations solides avec de nombreux évêques à travers le territoire national. En intégrant la présidence de la République, Miteyo permet à Tshisekedi d'entretenir des relations de patronage bien suivies avec certains évêques et prêtres.

Lorsque Ambongo, Muteba et Nshole montent au créneau contre le pouvoir, ils sont aussi contestés par d'autres évêques. En février 2026, Emmanuel-Bernard Kasanda, évêque de Mbuji-Mayi, était d'ailleurs sorti de ses réserves en faisant remarquer ce qui suit à ses pairs pendant une réunion à huis clos tenue à Kinshasa : « nos prises de parole sont devenues sélectives, intempestives et tendancieuses. Elles fragilisent notre mission prophétique et décrédibilisent

l'Église comme Institution »⁸⁸. Kasanda est allé encore plus loin en relevant un autre paradoxe au sein de l'Église catholique. Parmi les antivaleurs que nous, évêques de la CENCO, dénonçons, affirme-t-il, « il y a le tribalisme. Entretenu par nos dirigeants, il gangrène les milieux socio-professionnels de notre pays. Mais qu'en est-il de nous-mêmes ? Sommes-nous différents de ceux que nous pointons du doigt ? Nos structures échappent-elle à cette antivaleur tant et si décriée ? »⁸⁹. En effet, les compétitions ethniques existent dans plusieurs de ces structures, et Kasanda signale les cas de l'Université Catholique du Congo, de la Caritas, de l'IFOD et du Centre Interdiocésain. Dans la pratique, les alliances entre les Évêques les plus forts qui dirigent le bureau de la CENCO et certaines commissions privilégient le positionnement d'un personnel appartenant surtout à leurs groupes ethniques.

En effet, les compétitions ethniques ou tribales, entretenues par certains évêques, sont aussi alimentées par l'héritage historique des missions d'évangélisation qui ne furent pas implantées sur l'ensemble du territoire national. Dans beaucoup de congrégations, on continue d'observer une tension entre les prêtres ou les religieuses des groupes ethniques majoritaires et minoritaires. Dans toutes les structures citées par Kasanda, les alliances ethniques se constituent parfois entre évêques pour positionner les originaires de leurs provinces. Ce qui crée des frustrations au niveau des évêques et diocèses marginalisés. Autant Kasanda dénonce le tribalisme et les positions partisans de ses pairs, autant ces derniers lui formulent le même reproche. « Kasanda parle ainsi parce que le président de la République est son frère, lui aussi agit par tribalisme »⁹⁰, affirme un autre évêque. Alors que les évêques sont réputés pour leur discrétion, les réactions de Kasanda ont fait la boucle des réseaux sociaux. L'Église peut être une et indivisible, mais ses évêques n'émettent plus sur la même longueur d'onde.

Comme nous l'avons déjà relevé, ce n'est pas du nouveau au sein de l'Église catholique. Sous le règne de Joseph Kabila, Laurent Larcher évoque ces propos tenus par un évêque en février 2018 : « nous ne sommes pas sur la ligne de Monsengwo. Nous n'approuvons pas sa manière trop directe de s'opposer au régime et d'envoyer les fidèles dans la rue, face à des forces de l'ordre qui tirent à balles réelles » (Larcher, 2018). Certains évêques du Katanga et de l'Est, entretenant des relations de patronage avec le régime de Kabila n'étaient pas généralement d'accord avec les initiatives et les déclarations du cardinal Monsengwo, considéré comme proche des opposants de l'Ouest.

Par ailleurs, la recherche des bailleurs domestiques explique aussi les tensions entre certains évêques et le pouvoir. En effet, depuis les années 90, on assiste à la réduction des subsides de Rome et d'autres conférences épiscopales occidentales destinés au continent africain. La RDC, le plus grand pays catholique africain, n'a pas été épargnée. L'épiscopat parle de plus en plus de la prise en charge de l'église par ses propres fidèles pour les questions matérielles et financières (Nzir, 2012). Par exemple, les couples Katumbi et Kabila figurent parmi les grands donateurs de l'Archidiocèse de Lubumbashi. Le chemin de l'exil emprunté par ces deux couples ne leur permet pas d'aider l'Archidiocèse comme ils le faisaient avant. Lors de nos enquêtes à Lubumbashi, un prêtre nous a partagé une vidéo où monseigneur Fulgence Muteba affirme : « l'idéal c'est toujours cette aspiration de voir nos bienfaiteurs [Katumbi et Kabila] revenir chez eux, vivre normalement, et pourquoi pas venir honorer la vierge Marie avec nous, dans leur pays ». En soutenant la cause des bienfaiteurs politiques de son archidiocèse, Muteba est perçu par le pouvoir comme un allié de Joseph Kabila et de Moïse Katumbi. Plusieurs de ses détracteurs le considèrent d'ailleurs comme un évêque qui se bat pour « les Katangais d'abord ».

⁸⁸ Emmanuel-Bernard Kasanda, Intervention au huis-clos des Évêques membres de la CENCO, p 1.

⁸⁹ Idem.

⁹⁰ Entretien du 9 mars 2026.

En mai 2022, Muteba s'était également investi pour la réconciliation entre Kabila et Katumbi. Ces deux leaders les plus populaires du grand Katanga, divisés depuis 2015 à cause notamment des ambitions de troisième mandat de l'ancien président de la République, avaient adhéré à la démarche de l'archevêque. Le forum sur l'unité et la réconciliation des Katangais avait ainsi rendu possible le rapprochement entre l'ancien chef de l'État et son ancien gouverneur. Cependant, du point de vue de Tshisekedi et de sa nouvelle Union sacrée, cette démarche de Fulgence Muteba était de nature à renforcer l'opposition dans le grand Katanga qui demeure le poumon économique de la RDC. Ce cas démontre que l'attention que les évêques peuvent accorder à leurs bienfaiteurs de l'opposition peut devenir une source de tension politique avec le pouvoir en place.

Dans un contexte où la majorité des fidèles sont pauvres, les élites politiques s'affirment davantage comme des bailleurs dans les archidiocèses, diocèses et paroisses. Les grandes célébrations telles que les ordinations des évêques et les investissements importants offrent d'ailleurs de plus en plus le spectacle de rivalité entre le pouvoir et l'opposition. Par exemple, lorsque l'Archidiocèse de Kinshasa a décidé de créer la Radio-télévision catholique Elikya (Rtce) sous forme de société commerciale à responsabilité limitée, les élites politiques et économiques du pouvoir et de l'opposition avaient souscrit des parts sociales.

Tableau 8. Apports des élites politiques et économiques associées à la Rtce

Noms	Profil	Capital souscrit en USD
Simon Mboso	Ministre de l'industrie	3.250
Pascal Kinduelo	Homme d'affaires réputé proche de Kabila	30.000
Jeannot Bemba Saolona	Homme d'affaires, ancien ministre de Laurent-Désiré Kabila et père de Jean-Pierre Bemba	32.500
Jean-Pierre Kiwakana	Homme d'affaires	32.500
Athanase Matenda Kielu	Ministre des finances de la majorité présidentielle	32.500
Jacques Mbadu Nsitu	Gouverneur, puis sénateur du Kongo central de la majorité présidentielle	32.500
Modeste Bahati Lukwebo	Plusieurs fois ministre et parlementaire de la majorité présidentielle	13.000
César Lubamba Ngimbi	Vice-ministre des finances, puis ministre de l'Urbanisme et habitat de la majorité Présidentielle	13.000

Source : Rtce, Rapport financier exercice 2008, p 17 et 20.

À l'exception de Jeannot Bemba et Jean-Pierre Kiwakana qui n'avaient pas libéré leurs parts sociales, les autres associés avaient versé leurs apports. À l'origine, la Rtce était donc une chaîne appartenant non seulement à l'archidiocèse de Kinshasa et aux congrégations religieuses, mais aussi aux élites politiques et économiques pro-Kabila qui pouvaient s'en servir, dans une certaine mesure, comme leur instrument de communication politique.

Dès son arrivée à la tête de l'archidiocèse de Kinshasa, le cardinal Monsengwo décida de changer

le statut de la Rtce en association sans but lucratif, et les parts de tous les acteurs proches du pouvoir furent désormais considérées comme des dons à l'Église. Charles Dimandja Wembi, un célèbre journaliste de la télévision nationale victime des répressions de Mobutu à l'époque de la CNS était devenu le directeur des programmes de cette télévision catholique à partir de laquelle les opposants pouvaient s'exprimer. La Rtce était considérée comme une chaîne de l'opposition et subissait de temps à autre les représailles de Lambert Mende, ministre de la Communication et Médias. Par exemple, le signal de la Rtce a été coupé en février 2012 et en janvier 2015, des périodes au cours desquelles s'organisait une forte opposition contre Kabila.

Pour une Église catholique qui dépend de plus en plus de ses fidèles pour s'autofinancer, la gratuité de l'enseignement primaire lancée au cours de la première année d'exercice de pouvoir de Tshisekedi a occasionné un manque à gagner important au niveau des diocèses et des archidiocèses habitués aux rétrocessions des frais scolaires provenant de leur réseau d'écoles conventionnées. Ayant été pris au dépourvu, certains évêques ont tourné leurs regards vers les écoles privées catholiques. En effet, dans le cadre des stratégies d'autofinancement, plusieurs paroisses avaient créé leurs propres écoles, avec les cotisations des fidèles. C'est ce qu'on appelle le réseau des écoles privées catholiques agréées, lesquelles fonctionnent indépendamment du réseau des écoles conventionnées catholiques où le personnel et les frais de fonctionnement sont pris en charge par l'État. De nombreux prêtres et fidèles seront mécontents de perdre ces écoles au profit des diocèses et archidiocèses. Les écoles privées paroissiales ont donc fait les frais du manque à gagner des écoles conventionnées catholiques.

L'impasse financière provoquée par la gratuité a alimenté la stratégie du pouvoir en place visant à capturer les évêques. Entre 2022 et 2023, à une période critique marquant la fin du premier quinquennat de Félix Tshisekedi, le gouvernement a décidé d'accorder à l'Église Catholique une subvention de 48 millions de dollars américains, soit 1 million par diocèse. Sur les 48 diocèses de la RDC, seul Kinshasa n'a pas accepté d'en être bénéficiaire. Le cardinal Ambongo redoutait vraisemblablement le coût politique des interventions gouvernementales de cette nature. Jusqu'en 2023, les 47 diocèses restants avaient déjà perçu 28.200.000 dollars américains, soit 600.000 dollars américains chacun.

Alors que le gouvernement s'attendait à un alignement de l'Église Catholique bénéficiaire de sa subvention, il s'avère que « le trio Ambongo, Muteba et Nshole continue d'être agressif »⁹¹. Le premier a dénoncé le 11 juin 2023 à Lubumbashi « l'abîme entre le train de vie insolent de l'oligarchie politique » et la misère du peuple qui ne cesse de grandir dans « l'indifférence générale de ceux à qui revient la responsabilité de gérer la chose publique » (Radio Okapi, 2023). Le second critique le manque de transparence du processus électoral et remet en question le fichier électoral. Le dernier est allé encore plus loin en dénonçant le gigantesque désordre organisé des élections dans son homélie du 24 décembre 2023 à la paroisse Notre Dame à Kinshasa.

L'avalanche des déclarations contre le pouvoir occasionne finalement le gel des subventions qui n'ont pas atteint le 1 million de dollars américains pour chaque diocèse. En avril 2024, Firmin Mvonde, procureur général près la Cour de cassation a ordonné l'ouverture d'une information judiciaire contre Ambongo pour propagation de faux bruits et incitation à la révolte. Le mois suivant, la rencontre entre le cardinal et le président de la République avait désamorcé la crise, mais les critiques contre le pouvoir ont persisté, sans en faire autant du côté de l'opposition armée. C'est la raison pour laquelle Kasanda fustige les prises de parole sélectives, intempestives et tendancieuses. Lors de l'émission Face à face de la radio Top Congo du 9 juin 2025, Jean-Pierre

⁹¹ Entretien du 2 août 2024 avec un membre du gouvernement.

Bemba a ouvertement accusé certains évêques de comploter contre Félix Tshisekedi et d'être ingrats vis-à-vis de ce dernier.

L'engagement politique soutenu de Fulgence Muteba et de Fridolin Ambongo, à la tête des deux archidiocèses qui concentrent à la fois les enjeux politiques et économiques du pays, démontre que même lorsque le financement public est à la portée des diocèses, il ne produit pas nécessairement les effets attendus par le pouvoir. L'archidiocèse de Lubumbashi et a reçu les subsentions du gouvernement alors que celui de Kinshasa n'en avait pas voulu, mais rien n'a changé dans les prises de position de Muteba qui renforcent ceux d'Ambongo contre le pouvoir. En même temps, on observe que ces deux hauts responsables de l'Église Catholique, alliés depuis plusieurs années, sont toujours très forts en discours, et très faibles en mobilisation des fidèles par des marches populaires. Comment expliquer ce paradoxe entre le discours et le manque d'initiative sur le terrain ?

En premier lieu, il convient de noter que l'Église n'est pas seulement très divisée au niveau de l'Épiscopat et des diocèses, mais aussi dans les paroisses où tout se neutralise du fait qu'il existe d'une part, des fidèles favorables au pouvoir de Tshisekedi, et d'autre part, ceux qui se comportent comme des opposants. Au grand Katanga, le conflit entre les Katangais et les Kasaiens présente un risque non négligeable d'affrontement entre les fidèles catholiques de ces deux groupes ethniques. En général, les premiers sont contre alors que les seconds sont pour l'actuel chef de l'État. Par ailleurs, suivant la logique selon laquelle chacun a son évêque, la proximité entre Muteba, Katumbi et Kabila ne s'étend pas nécessairement aux sept autres diocèses de la province ecclésiastique de Lubumbashi qui ont également leurs bienfaiteurs parmi les nouveaux acteurs politiques promus par Tshisekedi pour réduire l'influence de Katumbi et de Kabila au sein de l'Église catholique du grand Katanga. Par exemple, Fifi Masuka, la gouverneure de la riche province du Lualaba, reçue en audience le 4 janvier 2025 par le Pape François, est devenue la plus grande bienfaitrice du diocèse de Kolwezi. Lors de la célébration de l'ouverture de l'année pastorale 2024-2025, monseigneur Richard Kazadi, évêque du diocèse de Kolwezi, a remercié la gouverneure « pour son implication personnelle dans la construction du domaine marial, y compris la modernisation de son parking » (PrimeurActu, 2024).

En février 2026, Masuka a encore fait parler d'elle en offrant au même diocèse la cathédrale Notre-Dame de la paix Mariapolis, construite avec le financement du gouvernement provincial. Aujourd'hui, cette gouverneure compte parmi les chrétiens les plus influents au sein de l'Église catholique du grand Katanga en raison notamment de sa réputation de bienfaitrice qui rivalise avec celle de Katumbi ou de Kabila. Désormais, le grand Katanga est devenu de plus en plus hétérogène et contrasté en matière de bienfaiteurs. Chacun ayant son évêque, les compétitions entre les élites politiques divisent l'Église Catholique.

Le paradoxe de l'Archidiocèse de Kinshasa mérite une attention particulière. En effet, comme à l'époque de Monsengwo, on continue d'observer une tension entre le pouvoir et Ambongo, mais ce dernier ne parvient pas à tenir ses fidèles en ordre de marche. Comment expliquer cette situation ? Les résultats de nos recherches suggèrent que tout dépend d'abord du contexte politique et ethnique. En effet, on ne doit pas perdre de vue le fait que Kinshasa se caractérise aussi par ses tensions ethniques. Pendant le règne de Kabila fils et de Kabila père, les Kinois et d'autres populations de l'Ouest du pays partageaient le sentiment d'être marginalisés en subissant ce qu'on a appelé le « code 32 ». Autrement dit, l'Ouest de Mobutu a contrôlé le pouvoir pendant 32 ans. Grâce à Kabila père et fils, le pouvoir appartient à l'Est. Les Kinois ont ainsi inventé l'expression « voisin muzuri » (voisin à l'aise, en forme ou riche) pour désigner les originaires de l'Est qui mènent bien leur vie malgré la crise socio-économique.

Dans leur grande majorité, les Kinois ont été très hostiles au président Kabila qui, comme nous l'avons déjà souligné, était perçu comme un Rwandais, à la base de la déstabilisation de la RDC. Dès que Tshisekedi est proclamé président le 10 janvier 2019, Kinshasa a vibré au rythme de la libération. Les Baluba et d'autres originaires de l'Ouest ont célébré « 6 me baluka 9 » (le 6 s'est retourné en 9), c'est-à-dire le pouvoir perdu le 17 mai 1997 a été récupéré. Les compositions des gouvernements Matata I et Suminwa II en donnent une illustration.

Tableau 9. Répartition des ministres du gouvernement Matata I selon les régions de l'Est et de l'Ouest de la RDC

Catégorie	Total	Est		Ouest	
		Nbre	%	Nbre	%
Vice-premiers ministres	2	1	50,0	1	50,0
Ministres	25	16	64,0	9	36,0
Ministre délégué	1	0	0,0	1	100,0
Vice-ministres	8	6	75,0	2	0,25
Total	36	23	63,9	13	36,1

Source : Nos enquêtes

Les élections de 2011 étaient fortement contestées par les Kinois réputés comme des partisans de l'opposition, et de l'UDPS plus particulièrement. D'où l'expression de leurs votes en faveur d'Étienne Tshisekedi qui avait battu Joseph Kabila à Kinshasa. Ayant principalement obtenu ses voix à l'Est du pays, Kabila avait une fois de plus constitué un gouvernement réservant beaucoup de postes aux élites de cette partie de la République, soit 63,9 % dans l'ensemble. La représentativité de l'Est au niveau des ministres et des vice-ministres avait respectivement atteint 64 et 75 %. Lorsque Félix Tshisekedi a consolidé son pouvoir, il a inversé la tendance.

Tableau 10. Répartition des ministres du gouvernement Suminwa II selon les régions de l'Est et de l'Ouest de la RDC

Catégorie	Total	Est		Ouest	
		Nbre	%	Nbre	%
Vice-premiers ministres	6	1	16,7	5	83,3
Ministres d'État	11	4	36,4	7	63,6
Ministres	24	8	33,3	16	66,7
Ministres délégués	5	1	20,0	4	80,0
Vice-ministres	6	3	50,0	3	50,0
Total	52	17	32,7	35	67,3

Source : Nos enquêtes

Avec le gouvernement Suminwa II, l'Ouest surclasse l'Est en disposant de 83,3 % des vice-premiers ministres, de 63,6 % des ministres d'État, de 66,7 % des ministres et de 80 % des ministres délégués. Dans la mesure où la représentativité ministérielle en RDC demeure un vecteur de patronage, les originaires du Kongo Central, du Grand Bandundu, du grand Kasai et du grand Équateur qui constituent la majorité de la population kinoise considèrent que Félix Tshisekedi a répondu à leurs deux grandes attentes politiques. En premier lieu, il a déboulonné Kabila, considéré comme un « Rwandais ». Désormais, le pays est dirigé par un Congolais de père et de mère. La congolité est donc en marche. En second lieu, c'est l'Ouest, comme à l'époque de Mobutu, qui contrôle les institutions politiques. Ce qui présente des avantages en termes notamment de « branchement » (patronage) pour trouver par exemple de l'emploi ou jouir d'une protection quelconque lorsqu'on doit faire face aux agents de l'État réputés dans l'arbitraire.

Par ailleurs, il convient de noter que la ville de Kinshasa, réputée comme le fief de l'opposition jusqu'en 2018 s'est convertie en fief du pouvoir. L'identité kinoise de Félix Tshisekedi lui permet de bénéficier de la sympathie des Kinois et Kinois. En plus, le chef de l'État fait souvent ce que veulent voir et entendre la population Kinoise. Le président s'en prend régulièrement à Kabila et à Kagame, il est « sapeur » (chic), il soutient les musiciens kinois même pour leurs productions musicales à l'étranger, on le voit à l'église, etc. Tshisekedi se rend au stade des Martyrs et s'investit beaucoup pour l'équipe nationale de football, il célèbre ses grandes victoires avec les Kinois, comme on l'a vu avant et après la qualification des Léopards à la Coupe du monde après 52 ans d'attente.

Durant les événements heureux et/ou malheureux qu'enregistre Kinshasa, le chef de l'État est souvent présent, toujours proche de la population. Tshisekedi présente l'image de « papa social », c'est-à-dire un monsieur proche de la population. Cette stratégie, qui mêle empathie publique et visibilité, consolide son soutien populaire dans la capitale (Ebuteli, 2025b).

En outre, les manœuvres de Kabila pour revenir au pouvoir et l'agression rwandaise ont renforcé la popularité de Tshisekedi à Kinshasa, où il a obtenu près de 80 % des voix lors des élections de décembre 2023. Tshisekedi est également devenu incontournable dans la capitale grâce à l'intérêt majeur qu'il porte aux investissements publics, particulièrement concentrés dans le secteur de la voirie urbaine. Ces investissements profitent directement aux communes périphériques et populaires : les unes sortent progressivement de leur enclavement, tandis que les autres se voient dotées d'avenues asphaltées similaires à celles des quartiers huppés. Dans des communes telles que Masina, N'djili, Kimbanseke, Makala, Mont-Ngafula, Ngaliema, Selembao, Kasa-Vubu, Ngiri-Ngiri, Bumbu ou Kintambo, ces réalisations lui attirent une grande sympathie. La rocade de Kinshasa, la gratuité de l'enseignement primaire ainsi que la phase pilote de la gratuité de la maternité assoient également sa légitimité. Enfin, les Kinois estiment que leur président aurait pu mieux faire n'eussent été la guerre à l'Est du pays et la complicité de Kabila, de Nangaa et d'autres hommes politiques à la solde du Rwanda. D'ailleurs cette opinion est largement répandue dans d'autres régions de la RDC.

Au-delà de toutes ces raisons, il convient de noter que l'Église Catholique à Kinshasa n'est plus comme à l'époque du cardinal Monsengwo. Les relations sont tendues entre l'actuel archevêque, le cardinal Ambongo et de nombreux prêtres les plus écoutés au sein du clergé kinois. Parmi eux, certains ont participé aux marches des fidèles catholiques à l'époque de la CNS et de Kabila. Au nom du clergé kinois, l'abbé Placide Okalema s'est adressé au cardinal pendant la réunion du clergé de juillet 2024 pour critiquer la gestion de l'Archidiocèse de Kinshasa. Cette réunion a tourné court, mais elle a révélé l'existence des frondeurs. De nombreux prêtres dénoncent le manque de transparence, l'opacité des contrats immobiliers signés avec les Chinois et d'autres expatriés, comme c'est le cas par exemple de la concession de Sendwe où on érige la cité de Chine (China City). En outre, les prêtres kinois protestent aussi contre l'exercice des fonctions stratégiques (économiste, vicaire judiciaire, etc.) par des prêtres venant d'autres horizons alors qu'il existe un personnel qualifié parmi les abbés de l'Archidiocèse.

Après cet incident, Okalema a été suspendu. Lors d'une messe à laquelle nous avons participé à la cathédrale Notre Dame du Congo, le Cardinal Ambongo l'avait qualifié de « nouveau Lumumba ». D'autres abbés considérés comme des meneurs ont été implicitement sanctionnés, en les envoyant dans les paroisses pauvres que les prêtres considèrent comme une punition. Grâce à l'intervention de Rome, Okalema a été finalement réhabilité en 2025, et exerce actuellement la fonction de vicaire dans une paroisse. La gestion de cette crise au sein de l'Archidiocèse a divisé le clergé kinois. D'une part, il y a des pro-Ambongo, et d'autre part des contre Ambongo qui sont généralement « pambenisés », sur le banc de touche ou éloignés des responsabilités importantes. Dans ces conditions, il est peu probable d'envisager une action collective comme à l'époque de Kabila.

Aujourd'hui, l'Église Catholique est donc dans une impasse pour mettre les fidèles en ordre de marche dans les rues. Pour sa part, l'Église protestante continue de se caractériser par un engagement politique controversé. Son ministère des laïcs (MILAPRO) a aussi été affecté par une crise. Lors d'un point de presse tenu le 8 août 2023, Jeff Pambi, secrétaire national de cette structure, avait dénoncé la corruption qui a caractérisé l'élection de Norbert Basengezi au poste de président du MILAPRO, alors qu'il est également président du parti Alliance des nationalistes pour un Congo émergent (ANCE), membre de la majorité présidentielle. « Où avez-vous déjà vu le chef d'un parti politique et membre de la majorité présidentielle devenir président du ministère des Laïcs ? », s'interrogeait Pambi (7 sur [7.cd](#), 2023). Le 3 avril 2026, le président du MILAPRO et de l'ANCE a été élu deuxième vice-président du Sénat, en remplacement de Modeste Bahati. Ces faiblesses structurelles au sein de l'ECC et d'autres églises renforcent le patronage ou le clientélisme entre les élites politiques, les leaders religieux et les fidèles. Du monde religieux aux autres OSC congolaises, le dénominateur commun demeure le manque d'autonomie.

Dans les lignes qui suivent, nous allons examiner le cas des universités et instituts supérieurs d'une part, et des autres organisations de la société civile, d'autre part. Dans un pays où les dirigeants politiques redoutent les protestations dans la rue qui peuvent occasionner leur chute, ils ont également tendance à miser sur le patronage, le clientélisme ou la corruption afin de rendre inoffensifs les étudiants et les leaders influents des organisations non gouvernementales.

5.2. La capture des organisations estudiantines et des élites intellectuelles

Aux temps forts du régime du président Mobutu, les étudiants ont marqué l'histoire politique du Congo en se révélant comme le segment le plus fort et le mieux organisé de la société civile. À partir de la fin des années 60, (entre 1968 et 1969), les organisations estudiantines ont sérieusement inquiété le pouvoir en place par des manifestations contre non seulement de mauvaises conditions d'études, mais aussi les dérives dictatoriales. Les répressions qui s'ensuivirent à ce moment-là et au cours de la décennie suivante obéissaient à la même logique : fermeture de l'université et enrôlement de force des étudiants dans l'armée. Le premier massacre d'étudiants s'est produit le 4 juin 1969 à Lovanium (Lutumbue, 2010). Dès la fin du MPR parti-État, les étudiants étaient souvent dans la rue au cours des années 90 pour des revendications conciliant préoccupations académiques et politiques visant l'alternance en RDC.

Dans la capitale où le front contre Mobutu était très fort, la plupart des étudiants soutenaient Étienne Tshisekedi et l'UDPS. Après la conquête de Kinshasa par l'AFDL, les étudiants ont continué d'afficher la même opposition vis-à-vis de Laurent-Désiré et Joseph Kabila. Parmi les événements les plus connus, on peut citer les protestations des étudiants contre la prestation de serment de Laurent-Désiré Kabila le 29 mai 1997 et la désignation de Joseph Kabila comme président de la République en janvier 2001, juste après l'assassinat de son père.

En novembre 2012, les étudiants ont violemment manifesté dans les rues de Kinshasa après la conquête de Goma par le M23. Lorsque Kabila a tenté de briguer un troisième mandat anticonstitutionnel, les étudiants étaient également dans la rue. Dans la plupart des cas, ils étaient étroitement associés aux marches de l'UDPS. Les universités et instituts supérieurs étroitement surveillés à cette époque étaient les suivants : l'Université de Kinshasa (UNIKIN), l'Institut supérieur des techniques appliquées (ISTA), l'Université pédagogique nationale (UPN), l'Institut supérieur de commerce (ISC) et l'Institut national du bâtiment et des travaux publics (INBTP).

Au sein de toutes ces universités et instituts supérieurs, il y a toujours des compétitions ethniques entre enseignants, mais Étienne Tshisekedi et l'UDPS avaient bénéficié d'un soutien transcendant tous ces clivages. Or, pour les tenants du pouvoir, il fallait nécessairement instrumentaliser ces compétitions ethniques pour ne pas perdre le contrôle de la situation. Par exemple, en ce qui concerne l'UNIKIN qui représente le foyer politique le plus important, deux camps du corps académique et scientifique s'opposent, à savoir les originaires du Kongo Central et du Bandundu contre les originaires du Kasai, les Baluba plus précisément. Pour limiter l'influence de ces derniers, réputés proches de l'UDPS, le régime de Laurent-Désiré Kabila, puis de Joseph Kabila appliquait la stratégie de leur isolement surtout à l'UNIKIN en nommant exclusivement des originaires du Kongo Central et du grand Bandundu au poste de recteur.

Tableau 11. Liste des recteurs de l'UNIKIN après la chute de Mobutu

Recteur	Période	Province d'origine
Tsakala Munikengi	1997-2000	Kongo Central
Mpeye Nyango	2000-2001	Bandundu
Josaphat Ndelo di Phanzu	2001-2005	Kongo Central
Bernard Lututala Mumpasi	2005-2009	Kongo Central
Michel Kika Mavunda	2009-2010	Bandundu
Jean Berchmans Labana Lasay'Abar	2010-2015	Bandundu
Daniel Ngoma-Ya-Nzuzi	2015-2021	Kongo Central
Jean-Marie Kayembe Ntumba	Depuis 2021	Kasai Oriental

Source : Nos enquêtes à l'UNIKIN.

Dès que Tshisekedi a renversé la majorité parlementaire, il s'est employé à déboulonner les dirigeants des universités et instituts supérieurs faisant partie de différents réseaux de patronage de Joseph Kabila. À leur place, on trouve désormais les « ayants droit » de l'UDPS ou de l'USN. Depuis septembre 2019, le Corps de l'élite scientifique de l'UDPS est devenu une structure influente dans les nominations aux postes clés de l'enseignement supérieur et universitaire. Comme on l'observe dans beaucoup d'institutions publiques, le pouvoir en place fait la part belle aux Baluba dans l'objectif de consolider la loyauté tribale et de faire face aux opposants.

Tableau 12. Répartition ethnique des dirigeants des universités et instituts supérieurs en fonction à Kinshasa jusqu'en septembre 2026

Université/Institut supérieur	Effectif	%
Grand Kasai, avec prédominance des Baluba	9	64,29
Maï-Ndombe	1	7,14
Kongo Central	1	7,14
Équateur	1	7,14
Katanga	1	7,14
Ituri	1	7,14
Total	14	100

Source : Nos enquêtes.

Sur un total de 14 établissements publics d'enseignement supérieur et universitaire fonctionnant à Kinshasa, 9 sont dirigés par des originaires du grand Kasai, et surtout les Baluba. Ce qui représente 64 %, dans une province que les originaires du Kongo Central et du grand Bandundu considèrent comme leur « propriété ». Le pouvoir en place a accentué les tensions ethniques dans ces établissements qui ont pour effet d'inhiber l'action collective pour les revendications politiques.

Pour éviter le risque de doyens imprévisibles, le recteur Jean-Marie Kayembe de l'UNIKIN a inauguré la nouvelle tradition de leur nomination qui a suscité, en juillet 2026, la réaction du député national Gary Sakata qui est en même temps professeur dans cette université. Dans sa lettre ayant pour objet « sonnette d'alarme et vigilance sur le risque de recul de la démocratie universitaire », ce député originaire du Kwilu a fait remarquer ce qui suit au recteur Jean-Marie Kayembe : « à l'apothéose du Mouvement populaire de la révolution (MPR), Parti État, Parti unique dont tous les Congolais (Zairois) furent membres et militants dès la naissance, les doyens et les chefs des départements de notre université étaient élus par leurs pairs. Et le recteur, qui était par ailleurs, président sectionnaire du MPR, exécutait les résolutions contenues dans le procès-verbal du conseil facultaire et du département en nommant les candidats élus...Les gouvernements se sont succédé, les recteurs également. Les lois et règlements ont connu des avancées, les dispositions relatives aux élections puis aux nominations sont demeurées inchangées ; les bonnes pratiques également. Votre parcours personnel antérieur renseigne que vous avez été, à plusieurs reprises, élu par vos pairs comme membre du bureau décanal (vice-doyen vers 2006, doyen élu et réélu en 2014 puis 2017) à la Faculté de médecine. Fort des procès-verbaux desdites élections, les recteurs de l'époque vous ont nommé au poste pour lequel vous aviez été élu. Pourquoi voulez-vous changer les règles de jeu à la cinquième année de votre mandat ? Pourquoi voulez-vous imposer à vos collègues le sort qu'on ne vous a jamais appliqué ? Pourquoi pensez-vous que notre université, vieille de 72 ans, doit reculer sur cette question pour se ranger derrière les universités adolescentes ? »⁹². Dans le camp du recteur, cette réaction de Sakata a été interprétée par certains comme une attaque larvée des professeurs originaires du grand Bandundu et du Kongo Central, mécontents de voir un Muluba à la tête de l'UNIKIN. Quoi qu'il en soit, Jean-Marie Kayembe n'a fait qu'imiter ce que font les dirigeants des autres établissements pour capturer les doyens, les chefs de département ou de section.

Dans ce secteur, les dispositions importantes de la loi-cadre n° 14/004 du 11 février 2014 relatives à l'enseignement national ne sont pas suivies. Pour lutter contre la politisation de l'enseignement supérieur et universitaire, cette loi prévoit, en son article 153, que « le président et le vice-président du conseil d'administration ainsi que le recteur et le directeur général des établissements publics sont élus par leurs pairs en tenant compte de la parité. Ils sont investis par l'ordonnance du président de la République ». Depuis plus d'une décennie, les dirigeants politiques de la RDC ne veulent pas appliquer cette loi parce qu'elle gêne leurs ambitions de capturer les élites des universités et instituts supérieurs.

Au fil des années, on assiste à l'affaiblissement de l'engagement politique des élites intellectuelles, les associations des professeurs peinent de plus en plus à faire entendre leurs voix même pour défendre leurs intérêts corporatifs et de la population. Comme on l'observe dans d'autres secteurs, les représentants des professeurs ont tendance à marchander leur pouvoir de négociation, « les grèves deviennent des opportunités pour se remplir les poches »⁹³, déplore un ancien président de l'association des professeurs dans un institut supérieur.

Trois autres raisons expliquent également la perte de vitesse des associations des professeurs. Premièrement, la prévalence des conflits ethniques à la base de la création des associations des originaires des provinces ou des territoires. Lorsqu'un recteur ou un membre du comité de gestion est nommé, des célébrations tribales ou ethniques sont organisées. Les universités et les instituts supérieurs sont également des terrains de confrontation ou de guerre froide tribale ou ethnique. Le vote tribal ou ethnique concernant le personnel académique et scientifique ainsi que les autorités

⁹² Garry Sakata M. Tawab, lettre du 13 juillet 2026 adressée au Recteur de l'Université de Kinshasa.

⁹³ Entretien du 24 mars 2026 à Kinshasa.

facultaires illustre remarquablement ces tensions. Très souvent, les membres du comité de gestion, associés aux enseignants de leurs provinces d'origine, soutiennent l'un des leurs, au nom de la solidarité tribale ou ethnique.

Deuxièmement, il convient de noter que de nombreux professeurs influents sont employés comme des conseillers politiques, des hauts fonctionnaires, des mandataires publics. Par exemple, à l'Université de Kinshasa, le Doyen de la Faculté de Droit a été nommé conseiller spécial du chef de l'État en matière de sécurité, mais sans renoncer à cette fonction académique. Le Conseil de faculté et le Comité de gestion de cette université sont également restés silencieux alors que l'incompatibilité est flagrante parce qu'ils peuvent, soit bénéficier des services du conseiller spécial, soit redouter les représailles. Selon les informations auxquelles nous avons eu accès au ministère des finances et au ministère du budget, des professeurs qui sont dans des cabinets politiques ou dans les directions juteuses de l'administration publique ont un niveau de revenu pouvant varier entre 10.000 et 15.000 dollars américains par mois. Pour ceux qui ne se retrouvent pas dans le circuit étatique, ils sont employés dans les agences des bailleurs ou à l'extérieur du pays, et considèrent l'enseignement comme une activité secondaire. Dans ces conditions, il est difficile de réussir une action collective. Les « professeurs locaux », c'est-à-dire qui n'ont pas d'opportunités ailleurs, se caractérisent généralement par la résignation.

Troisièmement, il existe des professeurs, des assistants et des chefs de travaux qui travaillent pour l'Agence nationale de renseignement. Celle-ci affecte aussi d'autres catégories d'agents dans certains établissements stratégiques où ils sont pris en charge par le comité de gestion de l'Université ou de l'Institut supérieur. Ces pratiques qui remontent déjà à l'époque du président Mobutu ont pris une ampleur considérable. Plusieurs enseignants craignent donc de prendre position contre le pouvoir pour éviter des ennuis.

Au cours de ces dernières années, même les associations estudiantines ont perdu du terrain. Contrairement à l'époque de Mobutu et de Kabila, il n'y a plus de revendications politiques dans la rue pour exercer une pression sur les élites politiques qui sont à la base de la crise politique actuelle et la Communauté internationale. Trois autres raisons peuvent encore expliquer cette situation. En premier lieu, les bases de l'UDPS se sont consolidées dans les universités et instituts supérieurs. « Nous avons des antennes, des points focaux, des réseaux qui nous permettaient de mobiliser les étudiants, mais c'est l'UDPS qui en avait le contrôle. Une fois au pouvoir, ils se sont servis de leurs bases pour étouffer le soulèvement des étudiants »⁹⁴, affirme un leader de la société civile.

En second lieu, il convient de noter que les étudiants disposent aussi de leurs associations tribales ou ethniques. Celles-ci sont généralement soutenues par les professeurs et les élites politiques de leurs provinces ou territoires d'origine. Après l'alternance, de nombreuses élites politiques originaires de l'intérieur du pays sont devenues des ministres, des parlementaires ou des mandataires publics. En conséquence, ils ont converti leurs réseaux estudiantins en alliés du pouvoir en place.

En troisième lieu, les résultats de nos recherches révèlent que la désignation des délégués ou des présidents des associations des étudiants est devenue hyper-politisée. Ces associations sont d'abord capturées par les comités de gestion qui cherchent à tout prix à y positionner des étudiants à leur solde pour exploiter le plus longtemps possible la rente des frais académiques. En effet, selon les résultats de nos enquêtes dans les universités et instituts supérieurs ayant un effectif important d'étudiants, « les recteurs, les directeurs généraux et les autres membres des comités de gestion

⁹⁴ Entretien du 7 juin 2024 à Kinshasa.

bénéficient de primes très élevées et non réglementées par le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire »⁹⁵. Selon les résultats de nos enquêtes, ces primes varient entre 5.000 et 14.000 dollars américains par mois dans les villes telles que Kinshasa et Lubumbashi.

Au cas où les étudiants se révolteraient contre le comité de gestion, le risque est grand de perdre cette rente tant convoitée. Pour la protéger, raconte un ami secrétaire général à la recherche dans un institut supérieur, « il ne suffit pas d'envoyer les 10 % de ce qu'on gagne à l'autorité de tutelle pour qu'elle ferme les yeux. Il faut également être à jour avec les cotisations du parti présidentiel et maintenir un climat de paix avec les étudiants »⁹⁶. C'est la raison pour laquelle certains comité de gestion financent les campagnes électorales des étudiants faisant partie de leur réseau pour qu'ils remportent les élections de délégué ou de président des associations estudiantines. Ces appuis peuvent s'accompagner d'exonérations des frais académiques et d'autres avantages surtout lorsqu'il s'agit d'étouffer les revendications des étudiants. Au sein des universités et instituts supérieurs, la grande majorité des professeurs membres des comités de gestion sont d'ailleurs des cadres du parti présidentiel et de ses alliés. D'autres professeurs de la majorité présidentielle qui sont sur le banc de touche peuvent aussi mobiliser des ressources pour pousser les étudiants à créer des troubles qui justifieront le changement du comité de gestion en leur faveur.

Chaque fois qu'un ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire est nommé, il a tendance à s'appuyer sur cette compétition pour positionner des professeurs qui vont mieux répondre à ses sollicitations financières (rétrocessions ascendantes informelles). « La présence du ministre dans une cérémonie académique vaut de l'argent. De temps à autre, il faut envoyer des billets verts pour lui ou ses conseillers pour être en paix »⁹⁷, affirme un ancien recteur. « Une fois, le ministre avait refusé de recevoir l'enveloppe qu'on lui avait remise parce que c'était peu. Le Comité de gestion a été contraint de s'endetter auprès d'un cambiste pour lui remettre une enveloppe consistante »⁹⁸, déclare un collègue qui a été membre du comité de gestion d'une université.

Pour être à l'abri des surprises désagréables de la part des « ministres assoiffés d'argent », les dirigeants des universités ont généralement recours à deux stratégies. La première consiste à développer les relations de patronage avec la coordination des étudiants. Ces derniers sont parfois soudoyés pour créer des troubles qui peuvent exercer une pression sur le ministre afin de maintenir en fonction un recteur, un directeur général ou un secrétaire général. La seconde stratégie repose sur le branchement à la présidence, à la primature ou au parlement, en s'appuyant sur l'argent, les relations ethniques, tribales, amicales, etc. Ces soutiens au plus haut niveau du pouvoir de nomination, de contrôle ou de sanction font en sorte que certains dirigeants des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire limitent les redevabilités informelles vis-à-vis de leur autorité de tutelle.

Comme le reconnaît un ancien recteur, « la gestion des établissements d'enseignement supérieur et universitaire nécessite de concilier toujours les intérêts privés des membres du comité de gestion, du ministre de tutelle et du pouvoir en place »⁹⁹. Les associations des étudiants sont suivies de très près pour ne pas menacer les intérêts des uns et des autres. Dans certains cas, le parti présidentiel envoie des recommandations aux recteurs et directeurs généraux pour les postes de délégué ou de président des associations estudiantines. « On ne le souhaite pas, mais

⁹⁵ Entretien du 29 juillet 2024 avec un auditeur de la cour des comptes.

⁹⁶ Entretien du 30 avril 2025 à Kinshasa.

⁹⁷ Entretien du 12 juillet 2024 à Kinshasa.

⁹⁸ Entretien du 10 mai 2026 à Kinshasa.

⁹⁹ Entretien du 4 février 2025 à Kinshasa.

ces recommandations méritent une attention particulière pour ne pas s’attirer les foudres du parti au pouvoir »¹⁰⁰, affirme le directeur général d’un institut supérieur.

Lorsqu’il s’agit d’élire les membres de la coordination estudiantine, les listes des candidats peuvent être examinées par l’ANR. Les campagnes électorales des candidats du pouvoir sont financées par les membres du comité de gestion ou par des parrains politiques. Comme le reconnaît un ancien délégué des étudiants, « c’est souvent au moment des élections que le pouvoir s’approche de nous. Parfois, les leaders politiques sont en compétition, chacun cherche à positionner son homme au sein de la coordination estudiantine. À notre époque, on avait reçu 80.000 dollars d’un ministre. Cet argent nous avait permis de corrompre certains étudiants pendant le vote ». ¹⁰¹

Pour ces représentants des étudiants, les connexions politiques sont considérées comme une importante ressource en vue de trouver un emploi dans le secteur public après leurs études. Au Parlement, dans l’administration publique et dans les cabinets politiques, certains anciens membres de la coordination estudiantine sont employés grâce aux recommandations des élites politiques de leur obédience. Au regard du taux élevé de chômage en RDC, les associations et les coordinations estudiantines sont considérées comme des opportunités de branchement donnant accès à l’emploi.

Après la chute de Goma, les manifestations populaires enregistrées le 28 janvier 2025 à Kinshasa confirment l’emprise du pouvoir en place sur les associations estudiantines. Des figures proches de l’UDPS ont réussi à mobiliser les étudiants et les Forces du progrès qui sont descendus dans la rue. La journée vire à l’émeute : incendies devant l’ambassade de France, saccage de l’immeuble abritant l’ambassade du Rwanda, assauts contre d’autres représentations diplomatiques occidentales et africaines, scènes de pillage dans quelques supermarchés. Ce qui avait commencé comme un appel à la solidarité avec l’Est s’est transformé en un déchaînement de colère instrumentalisé (Ebuteli, 2025b). Depuis lors, les étudiants sont invités au calme et leurs associations ne prennent aucune initiative sur le terrain. Les autres associations de la société civile constituent une autre paire de manches.

5.3. La capture des autres organisations de la société civile

Dans différents secteurs, la plupart des organisations de la société civile de type fondation ou ONG se caractérisent par une vocation bureaucratique et une très faible capacité de mobilisation des citoyens pour rendre redevables les élites politiques. Les grands leaders qui émergent dans cette société civile avec leurs fondations ou ONG finissent par se lancer dans la politique active ou passive, en devenant des alliés formels ou informels soit du pouvoir, soit de l’opposition.

En décembre 2024, une mission nous a conduits à Bukavu pour échanger avec certains leaders politiques et de la société civile sur la situation politique de la RDC. À cette occasion, nous avons rencontré un *Mwami* (roi ou haute autorité coutumière) député provincial qui a l’avantage d’avoir été Conseiller de la République (parlementaire) à l’époque du HCR-PT. Comme nous l’avons déjà souligné, c’est à l’aube des années 90 que la société civile refait surface en RDC, dans un contexte marqué par la restauration de la démocratie, après 23 ans de parti unique du MPR. Pendant nos entretiens, le *Mwami* interpelle un leader de la société civile en lui disant : « le jour où la société civile va cesser d’être le germe des partis politiques, la gouvernance s’améliorera automatiquement en RDC »¹⁰².

¹⁰⁰ Entretien du 18 décembre 2025, à Kinshasa.

¹⁰¹ Entretien du 2 septembre 2025 à Kinshasa.

¹⁰² Entretien du 5 décembre 2024 à Bukavu.

Depuis la CNS, de nombreux leaders de la société civile hors confessions religieuses se sont convertis en leaders politiques, mais sans contribuer de manière significative au renforcement de la redevabilité ni à faire la politique autrement. Il est aussi frappant d'observer que beaucoup d'organisations de la société civile congolaises sont affectées par les mêmes maux qui rongent l'État. En premier lieu, il s'agit de la compétition tribale, ethnique et/ou régionale. Les trente-deux ans de règne de Mobutu avaient permis de réduire fortement l'influence des organisations ethniques ou tribales, mais Mobutu lui-même s'est servi des compétitions entre les groupes tribaux ou ethniques pour asseoir son pouvoir.

La fracture Est/Ouest est d'ailleurs très remarquable dans ces organisations. Au moment où Laurent-Désiré Kabila renverse Mobutu, affirme un grand leader de la société civile à Kisangani, « on est déjà divisés. Alors que nous reprochons à l'AFDL de Kabila d'avoir massacré des réfugiés Hutu, mais aussi des Maï-Maï qui se battaient contre cette rébellion soutenue par le Rwanda, nos collègues katangais ne s'associaient pas à nous, la plupart soutenaient Kabila comme leur « frère ». Pour nous qui avons fait des déclarations publiques de dénonciation des massacres perpétrés à Tingi-Tingi, Ubundu, Opala et Bengamisa, on avait peur d'un règlement de comptes. C'est la raison pour laquelle nous étions nombreux à fuir à Brazzaville lorsque les forces de l'AFDL progressaient vers Kinshasa. J'étais avec Floribert Chebeya, Paul Nsampu, Guillaume Ngefa, et d'autres collègues »¹⁰³.

Alors que certains leaders de la société civile choisissent la voie de l'exil, d'autres adhèrent à l'AFDL. C'est le cas par exemple de Henri Mova, vice-président de l'ASADHO au Katanga et de Jean Mbuyu, président de l'Association des avocats de Lubumbashi et directeur du Centre pour les droits de l'homme et le droit humanitaire. Le premier est devenu ministre de Laurent-Désiré Kabila, et le second a été promu au poste de directeur de cabinet adjoint du chef de l'État. Après la mort de ce dernier, ces deux anciens leaders de la société civile ont encore exercé de hautes responsabilités politiques.

Dans tous les conflits armés, la société civile congolaise fait toujours l'objet de sollicitations de la part des belligérants. On peut ainsi distinguer les OSC pro-gouvernementales, les OSC pro-rébellion, les OSC pro-opposition pacifique et les OSC non alignées, souvent peu influentes dans la sphère politique. Les leaders de la société civile deviennent comme des belles jeunes filles convoitées par les hommes, mais le choix politique opéré comporte toujours des risques pendant et après la guerre. Par exemple, en 1998, au moment où le Rwanda et l'Ouganda se disputent la ville de Kisangani, les deux rébellions à leur solde (RCD et MLC) se battent également pour le contrôle de la société civile. Hubert Moliso, procureur à l'époque, avait aussi son ONG, et faisait partie des acteurs relativement influents de la société civile. D'après un témoin oculaire, son profil avait beaucoup intéressé le MLC de Jean-Pierre Bemba pour devenir le représentant de ce parti dans la Province orientale. « Bemba a envoyé des soldats ougandais pour l'escorter à bord d'un char de combat. Au moment où le vieux (Moliso) rencontre le général ougandais Kazini et Bemba, il ne savait pas qu'il était suivi par les éléments de Laurent Nkunda.

À son retour, Nkunda l'arrête et le torture. Comme c'est notre vieux, il fallait le défendre. J'ai rencontré Nkunda qu'on appelait *Afande* (commandant) avec d'autres collègues de la société civile alors que Moliso avait déjà passé trois jours au cachot. Pendant cette rencontre, Nkunda nous a d'abord dit que le vieux était devenu un élément nuisible pour avoir accepté de devenir le président du MLC chez nous. Comme il l'avait trahi, il méritait la peine de mort. Ensuite, Nkunda nous a embarqués dans son véhicule pour rencontrer le vieux au camp militaire Ketele. Lorsqu'on l'a vu, le vieux se plaignait des tortures subies. Il a reconnu que Bemba lui a offert ce poste, mais il

¹⁰³ Entretien du 12 novembre 2024 à Kisangani.

ne savait pas qu'il y avait une tension entre le RCD et le MLC, ou entre le Rwanda et l'Ouganda. Après avoir reçu les assurances que le vieux n'allait pas devenir l'allié de Bemba, nous avons prié *Afande* de le libérer. Nous avons ainsi sauvé le vieux, mais Nkunda m'avait dit de le prévenir que s'il continuait avec Bemba, il le tuerait »¹⁰⁴. Après les accords de Sun-City, Moliso est devenu vice-gouverneur du MLC, parlementaire et ministre de l'intérieur de la province orientale. Qui ne risque rien n'a rien, dit-on.

Dans la perspective des élections de 2006, la société civile congolaise renforce davantage son rôle de germe des partis politiques. Ses grands leaders soutiennent Joseph Kabila et lancent une vaste campagne d'adhésion au Mouvement social pour le renouveau (MSR), présenté comme un parti de la société civile. L'un de nos collègues ayant été associé à cette entreprise raconte qu'en 2003, « Guillaume Samba Kaputo, conseiller spécial en matière de sécurité de Joseph Kabila est arrivé à Kisangani avec Pierre Lumbi, Modeste Bahati, Marie-Ange Lukiana, et d'autres leaders de la société civile. Samba qui ne faisait pas partie de la société civile nous a fait comprendre qu'il était le parrain du MSR, et que Joseph Kabila comptait sur ce mouvement pour remporter les élections. En le soutenant, nous ne serons pas déçus car on va partager le pouvoir »¹⁴³. Le MSR devient ainsi une importante force politique pendant le premier et le second mandat de Joseph Kabila.

En 2010, Modeste Bahati Lukwebo, ancien président de la société civile du Congo (SOCICO) se lance dans la même aventure politique, avec d'autres leaders de la société civile. Ainsi est née l'Alliance des forces démocratiques du Congo (AFDC). Aux élections de 2011, l'AFDC remporte 17 sièges de députés nationaux, et cette formation devient rapidement une force politique importante représentée au gouvernement et au parlement, sans oublier les mandataires dans les entreprises et établissements publics.

À l'instar du MSR, l'AFDC est aussi perçue comme un parti des originaires de l'Est, principalement du Sud Kivu. « J'étais candidat vice-gouverneur, mon propre parti ne m'a pas soutenu. Bahati ne s'intéresse qu'aux candidats de sa province d'origine »¹⁴⁴. Sur les 32 députés nationaux de l'AFDC-A de la législature 2023-2028, près de 69 % sont concentrés à l'Est, plus particulièrement au Sud-Kivu. Les deux députés de Kinshasa sont également originaires de l'Est. En réalité, les anciens leaders de la société civile ne font que reproduire les pratiques décriées sur la scène politique (tribalisme, nomination des membres de leur famille, corruption, patronage, clientélisme, etc.).

Dès 2015, les mouvements citoyens ont fait leur apparition sur la scène politique, mais eux non plus n'échappent pas aux clivages tribalo-ethniques et régionaux. Le cas le plus intéressant est celui du CLC, de la LUCHA et de FILIMBI qui ont joué un rôle majeur pour empêcher Joseph Kabila de briguer son troisième mandat anticonstitutionnel. Le CLC s'est affirmé comme un mouvement de l'Ouest alors que la LUCHA et FILIMBI sont perçues comme des mouvements de l'Est. Dans tous les camps, l'unité qui a caractérisé leur lutte a disparu après l'alternance politique de 2018. Depuis que Tshisekedi est au pouvoir, on assiste à une autre vague de fracture des OSC. À ce propos, Matumo et Diabikulwa (2024) notent que « les militants de la zone du centre¹⁰⁵ de la RD Congo ont refusé à plusieurs reprises de participer aux actions engageant la responsabilité du président congolais...La Lucha de Mbuji-Mayi, par exemple, avait félicité le nouveau président alors que le mouvement avait simplement pris acte des résultats sans formuler de messages de félicitations ».

Un autre activiste d'un mouvement citoyen affirme : « les combattants de l'UDPS étaient de grands partenaires pour les marches, et surtout les Forces du progrès. Pour créer et maintenir des foyers de tension, elles jouaient un rôle important. Elles n'avaient peur de rien. Ces forces paralysaient la

¹⁰⁴ Entretien du 12 novembre 2024 à Kisangani.

¹⁰⁵ Il s'agit de la région du Kasai.

circulation dans les grandes artères de la ville de Kinshasa et faisaient preuve d'agressivité et de résistance face à la police. Mais aujourd'hui, elles ne peuvent plus agir de la même manière parce que l'UDPS est au pouvoir. Elles nous bloquent partout. Je sais aussi que certains opposants finançaient les voyages de nos leaders et bien d'autres activités de la société civile allant dans le sens de leurs intérêts ».¹⁰⁶ In fine, la force de la société civile dépend de celle de l'opposition et vice-versa.

En effet, la première vague de ces leaders de la société civile s'est ralliée à Laurent-Désiré Kabila, puis à Joseph Kabila. La seconde s'est tournée vers Félix Tshisekedi. À chaque alternance politique correspond une vague de fragmentation de la société civile. Comme le souligne un membre de la LUCHA, « L'UDPS, l'UNC et d'autres partis de l'opposition qui sont aujourd'hui au pouvoir étaient nos partenaires. Entre 2015 et 2018, les activistes avaient un plan commun pour le départ de Kabila après son deuxième et dernier mandat, mais l'arrivée au pouvoir de Tshisekedi a divisé les activistes. Il y a de moins en moins de collègues qui peuvent composer avec nous pour des actions d'envergure de la société civile. Dans le cas de la Lucha, la plupart des camarades étaient des étudiants. À partir du moment où ils ont trouvé des opportunités d'emploi avec Tshisekedi, ils ont préféré renoncer à la lutte. J'en connais qui sont d'ailleurs en position d'attente d'une nomination. Quand nous lançons des appels à la mobilisation, c'est devenu difficile aujourd'hui de paralyser les grandes villes comme on le faisait avant »¹⁰⁷. Dans les universités et instituts supérieurs, les mouvements citoyens ont perdu leurs relais. Les dirigeants de l'UDPS et de l'USN maîtrisent aujourd'hui les réseaux de soulèvement dans les communes populaires ainsi que dans les milieux académiques.

Par ailleurs, il convient de noter que Félix Tshisekedi a remarquablement réussi à étendre ses alliances avec les grands leaders de la société civile de l'Est et de l'Ouest alors que dans le cas de Joseph Kabila, son emprise au niveau des OSC était beaucoup plus limitée aux leaders de l'Est comme Pierre Lumbi, Bahati Lukwebo, Malu Malu, etc. Parmi les derniers activistes ayant bénéficié de dividendes politiques de Tshisekedi au niveau ministériel, il y a Léonie Kandolo du CLC et Floribert Anzulini de Filimbi. D'autres sont devenus des mandataires dans les entreprises et établissements publics, les institutions d'appui à la démocratie, ou encore des conseillers dans les institutions politiques. Christopher Ngoyi Mutumba qui a fait la prison à l'époque de Kabila continue toujours de se présenter comme le coordonnateur général de la société civile alors qu'il exerce les fonctions de président du conseil d'administration de la Congolaise des voies maritimes. Le 21 juillet 2026, il a soutenu que « la société civile et le peuple s'opposeront à tout dialogue avec Nangaa et Kabila » (Mediacongo, 2026), rejoignant ainsi la position de Tshisekedi, de son gouvernement et de l'ensemble de la majorité présidentielle. Selon Matumo et Diabikulwa (2024), certains leaders de la société civile sont payés par les élites politiques ou économiques pour soit garder le silence, soit semer le doute dans l'opinion. Dans les villes et territoires sous contrôle de l'AFC/M23, d'autres leaders de la société civile sont de leur côté. L'hybridation de la société civile et de la société politique renforce davantage la crise en RDC. Le cadre de concertation nationale de la société civile créé en 2013 n'a pas surmonté ces clivages.

À l'autre extrémité du monde politique, on retrouve d'autres organisations de la société civile ayant une grande audience surtout à l'extérieur du pays, en ce qui concerne notamment les questions tournant autour des Droits de l'homme, de la protection de l'environnement, de la promotion de la femme, etc. Comme le souligne Lutumbwe (2010), il s'agit souvent d'organisations extraverties, dépendantes des ONG internationales, des agences de coopération

¹⁰⁶ Entretien du 28 janvier 2025 à Kinshasa, avec un leader de la société civile à Kinshasa.

¹⁰⁷ Entretien du 23 janvier 2025 à Kinshasa, avec un leader de la société civile à Kinshasa.

bilatérales et multilatérales. En conséquence, elles sont dépourvues de véritables relais domestiques qui devraient leur permettre de mobiliser les populations congolaises dans un mouvement de masse.

Qu'il s'agisse de la société politique ou de la société civile, toutes deux partagent généralement les mêmes bailleurs ou parrains à l'échelle internationale. Pour l'une comme pour l'autre, la dépendance vis-à-vis des acteurs internationaux ou régionaux, en compétition en RDC, devient un autre vecteur de l'instabilité politique du pays. La politique de l'autruche de la communauté internationale, de plus en plus fragmentée en RDC et dans la région des Grands Lacs, empêche l'émergence d'une démocratie porteuse de stabilité politique et d'une paix durable.

6. Les paradoxes de la communauté internationale

Le 1^{er} juillet 2010, la Mission de l'ONU en RDC (MONUC) a été convertie en Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (MONUSCO). Même après avoir atteint 20.000 hommes, la MONUSCO n'a pas produit les résultats escomptés. Aujourd'hui, les acquis de l'accord de paix de Pretoria/Sun City ont été compromis. Comme en 1998, la condamnation de cette agression par le Conseil de sécurité a accusé beaucoup de retard. La guerre a commencé en novembre 2021, mais ce n'est qu'en février 2025 que la RDC a bénéficié de la résolution 2773. Celle-ci mentionne clairement que « le M23 doit immédiatement cesser les hostilités, se retirer de Goma, de Bukavu et de toutes les zones contrôlées, y compris les routes terrestres et lacustres, et démanteler dans leur intégralité les administrations parallèles illégitimes mises en place sur le territoire de la République démocratique du Congo »¹⁰⁸. Le Conseil a également demandé aux « Force de défense rwandaise de cesser de soutenir le M23 et de se retirer immédiatement du territoire de la République démocratique du Congo, sans conditions préalables »¹⁰⁹. Ces décisions ont été prises sans envisager des mesures contraignantes. Pour sa part, l'Union africaine s'est toujours réservée de condamner le Rwanda. De Doha à Washington, en passant par Luanda, les avancées réalisées pour la pacification et la stabilité politique de la RDC demeurent fragiles, et remettent en question le rôle de la Communauté internationale.

6.1. La politique de l'autruche de la Communauté internationale dans la région des Grands Lacs

Au regard de ses énormes richesses naturelles, la RDC est un pays qui est resté au centre des grands enjeux internationaux depuis la conférence de Berlin de 1885 ayant débouché sur le partage de l'Afrique (Guichaoua et Vidal, 1997). Bien avant les années 90, la RDC était déjà confrontée à une crise politique et socio-économique alarmante. Par la suite, le processus démocratique qui devait déboucher sur les premières élections de la troisième République a été interrompu par la guerre de l'AFDL. Cette dernière était téléguidée par le Rwanda et l'Ouganda, avec la bénédiction des États-Unis qui voulaient se débarrasser de leur ancien allié Mobutu, soutenu par la France (Guichaoua et Vidal, 1997 ; Mbu-Mputu, 2018 ; Willame, 1999).

En effet, depuis l'indépendance, le Zaïre de Mobutu évoluait au rythme d'une stratégie de solidarité concurrente entre les États-Unis, la France et la Belgique. Mais peu avant la fin de la guerre froide, les Américains ont mis toutes les batteries en marche pour contrôler sans concession la région des Grands Lacs. Alors que l'influence de Mobutu était en perte de vitesse, Museveni qui est arrivé au pouvoir en Ouganda en 1986 s'est révélé comme le meilleur défenseur des intérêts américains dans la région des Grands Lacs, en commençant par dresser un barrage

¹⁰⁸ Nations Unies (2025). Résolution 2773 (2025) adoptée par le Conseil de sécurité à sa 9865^{ème} séance, le 21 février 2025, consulté le 13 mars 2025. Disponible sur [https://docs.un.org/fr/s/res/2773\(2025\)](https://docs.un.org/fr/s/res/2773(2025))

¹⁰⁹ Idem.

contre le fondamentalisme islamique (Guichaoua et Vidal, 1997).

Ancien rebelle, Museveni partage une histoire commune avec Kagame qui l'a rejoint en 1979 dans le cadre de la Résistance armée nationale (NRA) contre Idi Amin Dada, Milton Obote, et Tito Lutwa Okello. De ces trois anciens présidents ougandais, c'est Milton Obote qui a renforcé le lien entre Museveni, Kagame et de nombreux réfugiés Tutsi installés en Ouganda. En effet, en 1982, Obote avait expulsé environ 80.000 Rwandais, principalement les Tutsi, accusés de soutenir la rébellion de Museveni. Cependant, à l'arrivée de ces réfugiés au Rwanda, le régime de Habyarimana les considéra également comme un danger et leur imposa un nouvel exil, en s'appuyant, déjà à cette époque, sur l'argument du surpeuplement. Ces réfugiés Tutsi vont ainsi massivement adhérer à la rébellion de Museveni.

En janvier 1986, ce dernier est finalement parvenu à renverser le régime militaire de Tito, qui n'a duré que six mois. Une fois au sommet de l'État, Museveni a récompensé les Tutsi rwandais en leur confiant de hautes responsabilités. Parmi eux, Kagame fut promu major et Fred Rwigema, nommé général-major, avant de devenir directeur des services de renseignements militaires ougandais, et enfin vice-ministre de la Défense. Au sein du gouvernement de Museveni, note Chabouni, les rwandophones étaient également remarquablement représentés (20 à 25 % des effectifs), au point d'exacerber la méfiance des Ougandais à leur égard. Sous pression, le président Museveni a fini par éloigner les Tutsi des postes sensibles (Chabouni, 2023). Le Rwanda a d'ailleurs recouru à la même formule lorsque Laurent-Désiré Kabila a pris le pouvoir à Kinshasa.

6.1.1. Une instabilité politique en RDC non incompatible avec les intérêts des puissances occidentales

Le régime de Kigali a toujours soutenu qu'on doit lui reconnaître le mérite d'avoir arrêté le génocide alors que d'autres thèses non moins crédibles soutiennent que le président rwandais serait le principal responsable de l'attentat ayant occasionné le crash du 6 avril 1994 de l'avion à bord duquel se trouvait le président Habyarimana, le chef d'état-major de l'armée rwandaise, Deogratias Nsabimana, et le président Cyprien Ntaryamira du Burundi. Sans rescapé, ce crash a déclenché le génocide et le renversement de l'ordre politique au Rwanda (Chabouni, 2023). Finalement, les génocidaires Hutu ont fait l'objet de poursuites judiciaires, mais la communauté internationale s'est toujours réservé d'appuyer toute démarche allant dans le sens d'apporter la lumière sur les responsables de cet attentat désastreux.

Pendant ses investigations sur le génocide, Carla Del Ponte, Procureure générale du Tribunal pénal international pour le Rwanda (1999-2003) a livré son témoignage lors du Colloque tenu à Paris en avril 2014. Selon elle, il y avait des indices concrets nécessitant de mener également des enquêtes sur les dirigeants du FPR et le président Kagame lui-même. Celui-ci s'y était fermement opposé, avec l'appui des États-Unis. Une fois rappelée à Washington, elle a rencontré Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, dans l'espoir d'être soutenue pour commencer ces enquêtes, mais en vain. Kofi lui aurait clairement dit ceci : « Écoutes Carla, c'est la politique. Tu as toutes les raisons du monde, mais c'est le Conseil de sécurité qui prend [sic] une décision politique. Je lui (Kofi) avais dit qu'il faut que tu me soutiennes, mais il avait dit que c'est la politique, je ne peux pas »¹¹⁰. Avec l'appui de Washington et de ses alliés, Kagame a réussi à étouffer cette affaire. Le mandat de Carla, arrivé à son terme, n'a pas été renouvelé pour répondre aux attentes de Kigali.

Après le génocide rwandais, l'Ouganda et le Rwanda ont mené une guerre au Congo contre le régime de Mobutu, sous couvert de l'AFDL. Les militaires rwandais, associés aux rebelles Banyamulenge, avaient pris part aux opérations militaires planifiées et commandées à partir de

¹¹⁰ Club démocraties (2014). Colloque « le drame rwandais : la vérité des acteurs, consulté le 11 mars 2023. Disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=mzSGKIF2rYs&t=1658s>

Kigali. Ils avaient ainsi détruit les camps où se trouvaient plus d'un million de réfugiés Hutu. Ces derniers ont été massivement massacrés à partir de 1996, et les rescapés forment désormais l'ossature du FDLR (Pourtier, 2009 ; Willame, 1999). Alors que la Communauté internationale en général, et les puissances occidentales en particulier, étaient au courant des massacres de grande envergure perpétrés par le régime de Kigali, les missions d'investigation de l'ONU ne ciblaient que le pouvoir de Laurent-Désiré Kabila qui n'avait pas d'armée et de structure politique sous son commandement (Willame, 1999). On sait également que ces missions ont été bloquées par Kabila parce que « Kagame lui demandait d'agir de la sorte, craignant d'être éclaboussé par ces enquêtes »¹¹¹.

Jusqu'à présent, la communauté internationale ne manifeste aucun intérêt pour les crimes contre l'humanité commis par l'armée de Kagame lors de la première guerre du Congo de 1996. Il en est de même pour les autres guerres d'agression menées depuis 1998. En 2022, l'Ouganda a été condamné par la CIJ à payer des réparations de guerre à la RDC, consécutives à son agression conjointe avec le Rwanda, mais Kigali a échappé à la sanction de la plus haute juridiction de l'ONU parce qu'il n'a pas jamais accepté la compétence de cette Cour. Or, les puissances occidentales ont tous les moyens à leur portée pour exercer une pression sur Kagame, et convertir le Rwanda en justiciable de la CIJ.

De toutes les guerres d'agression subies par la RDC, l'actuelle se caractérise par une forte fragmentation de la communauté internationale. D'une part, l'Union africaine (l'UA) s'abstient toujours de condamner et de sanctionner le Rwanda, et n'exerce aucune pression remarquable pour le respect de trois principes majeurs de son acte constitutif, à savoir « le respect des frontières existant au moment de l'accession à l'indépendance, la non-ingérence d'un État membre dans les affaires intérieures d'un autre État membre, le droit de l'Union d'intervenir dans un État membre sur décision de la Conférence, dans certaines circonstances graves, à savoir : les crimes de guerre, le génocide et les crimes contre l'humanité »¹¹². Après avoir rencontré certains présidents africains, une autorité publique congolaise a tiré la conclusion suivante : « il ne faut rien attendre de l'UA, Kagame a l'ascendant sur ses pairs. Il y en a beaucoup qui ne peuvent oser l'affronter au sujet du dossier de la RDC »¹¹³. D'autre part, on observe la faiblesse de l'ONU alors qu'en 2001, le Conseil de sécurité avait exercé une forte pression pour le retrait des forces étrangères du territoire congolais et la tenue du dialogue intercongolais.

Lors de la signature des accords de Washington du 4 décembre 2025 entre la RDC et le Rwanda, le président Donald Trump a déploré trois décennies de conflit entre ces deux pays de la région des Grands Lacs ayant occasionné plus de 10 millions de morts en RDC, mais l'agresseur et l'agressé ont été traités de la même manière. Ces accords imposés par les États-Unis, sans un véritable compromis entre les belligérants, foulent une fois de plus au pied l'épineuse question de justice et des réparations qui devraient s'en suivre au bénéfice des Congolais. À maintes reprises, le docteur Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix 2018, a invité la communauté internationale à créer un tribunal pénal international pour le Congo, comme cela fut le cas du Rwanda, mais les grandes puissances ne veulent pas aller dans cette direction au regard des intérêts qui les lient au régime de Kagame.

En effet, la déstabilisation de l'Est de la RDC par le Rwanda va au-delà des préoccupations liées à la pression démographique et aux FDLR. Le pays des mille collines cherche constamment à trouver la solution au déséquilibre de sa balance commerciale à partir de la République démocratique du Congo.

¹¹¹ Entretien du 8 juillet 2022, avec un proche de Laurent-Désiré Kabila.

¹¹² Acte constitutif de l'Union africaine, p 7, consulté le 9 octobre 2023. Disponible sur https://au.int/sites/default/files/pages/34873-file-constitutive_act_french-1.pdf

¹¹³ Déclaration recueillie le 8 décembre 2025, à Kinshasa.

Tableau 13. Évolution de la balance commerciale du Rwanda en millions de USD

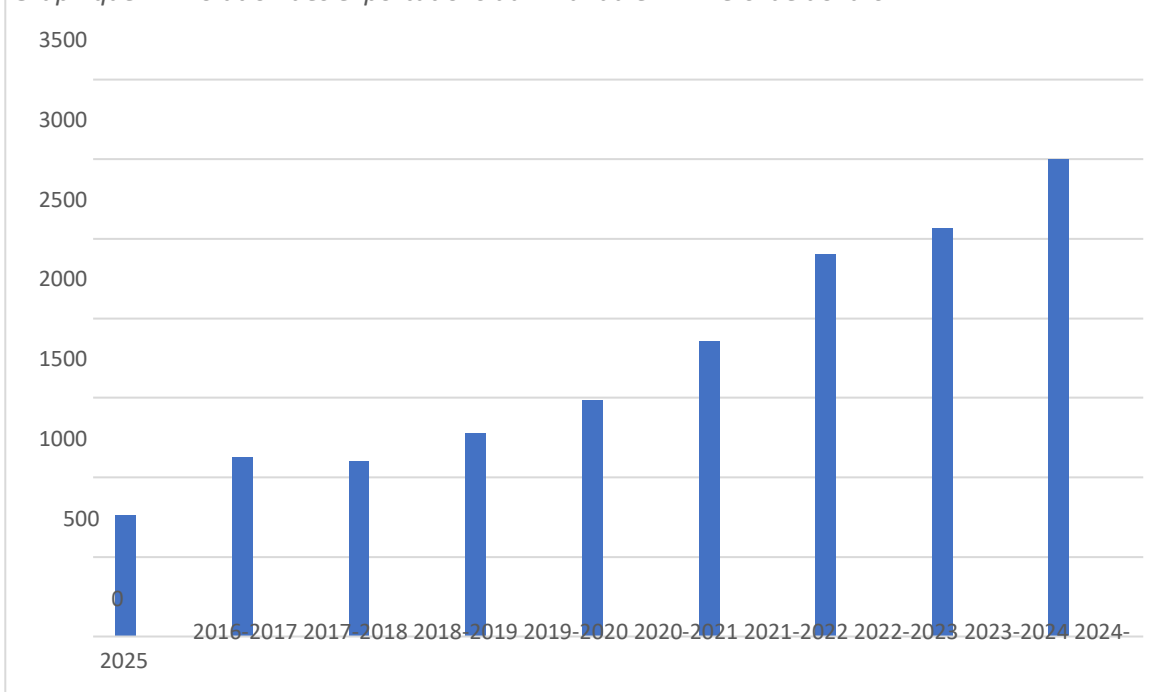
Année	Exportations	Importations	Solde
2016-2017	765,46	1931,11	-1165,65
2017-2018	1.132,8	2.480,3	-1347,5
2018-2019	1.100,1	2.790,8	-1.690,6
2019-2020	1.277,4	3.204,5	1.927,2
2020-2021	1.487,4	3.487,8	-2.000,4
2021-2022	1.853,2	3.995,7	-2142,5
2022-2023	2.404,6	5.117,0	-2.712,4
2023-2024	2.570,6	5.435,8	-2.865,2
2024-2025	3.001,1	5.824,0	-2.822,9

Banque nationale du Rwanda, Rapports annuels de 2019 à 2025

Ce tableau démontre qu'entre 2021 et 2025, période au cours de laquelle le Rwanda et le M23 ont réussi à occuper de vastes territoires de la RDC riches en or et en 3T, on observe une augmentation spectaculaire des exportations rwandaises qui ont au moins doublé au terme de la dernière année. D'autres sources vont encore plus loin.

À partir des années 2010, le système ITSCI (*International Tin Supply Chain Initiative*) a été mis en place dans l'objectif « de créer des chaînes d'approvisionnement responsables des minerais qui ne contribuent pas aux conflits, aux violations des droits de l'homme ou à d'autres risques tels que la corruption ».¹¹⁴ Cependant, comme le souligne le rapport de Global Witness (2022), ce système ne fonctionne pas bien, il existe toujours une grande possibilité pour le Rwanda, petit producteur minier, d'étiqueter des minerais frauduleux afin de les exporter de façon légitime.

Graphique 1. Évolution des exportations du Rwanda en milliers de dollars



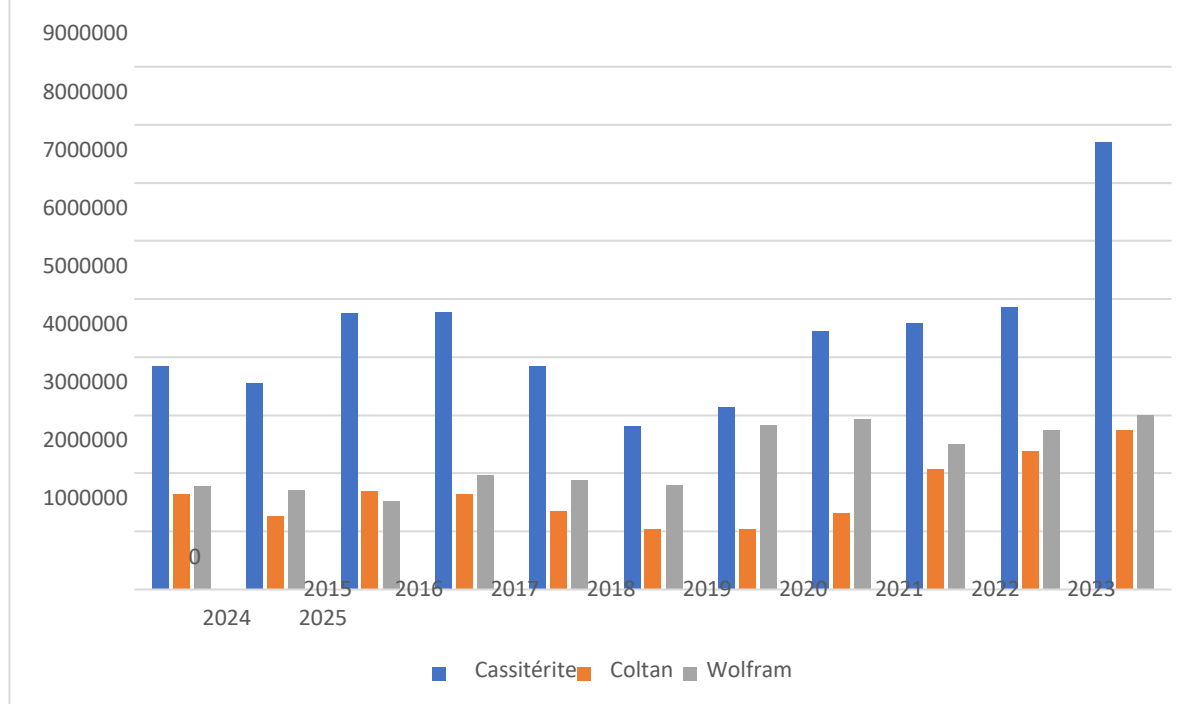
Source : Banque nationale du Rwanda, Rapports annuels 2020-2021 et 2024-2025

¹¹⁴ ITSCI. Créer des chaînes d'approvisionnement en minerais responsables qui évitent de contribuer aux conflits, aux violations des droits de l'homme ou à d'autres risques, consulté le 6 avril 2026.
<https://www.itsci.org/fr/purpose/>

Le rapport du Groupe d'experts des Nations Unies de juillet 2025 révèle que « de grandes quantités de minerais provenant de Rubaya et d'autres sites miniers du territoire de Masisi ont continué d'être acheminées clandestinement vers le Rwanda »¹¹⁵. Les mêmes experts précisent que « la production d'étain, de tantale et de tungstène s'est poursuivie dans les principales zones du Nord-Kivu et du Sud-Kivu contrôlées par l'AFC/M23, des volumes importants ont été détournés vers le Rwanda...La hausse des exportations rwandaises de cassitérite et de coltan coïncidait, tant sur le plan chronologique que quantitatif, avec l'intensification de la contrebande vers le Rwanda en provenance de zones contrôlées par l'AFC/M23. Les exportations de cassitérite du pays ont augmenté de 58 %, passant de 4.859 à 7.700 tonnes »¹¹⁶.

D'ailleurs, les statistiques officielles de la Banque nationale du Rwanda mettent clairement en évidence la remontée spectaculaire des exportations de 3T alors même que les territoires congolais qui regorgent de ces minerais sont occupés par les RDF et les rebelles du M23. Autrement dit, on fait de bonnes affaires pendant la guerre au Congo. Comme le souligne Samia Chabouni, le gouvernement du Rwanda a l'ambition de devenir un pays à revenu moyen supérieur d'ici 2035 et un pays à revenu élevé d'ici 2050. Pour y parvenir, il vise une croissance du PIB/habitant de plus de 9 % jusqu'en 2050. Ce qui nécessite une croissance annuelle des exportations de 17 % jusqu'en 2035 et une croissance de l'épargne et de l'investissement privés multipliée par deux d'ici 2025 et par trois d'ici 2035 (Chabouni, 2024). La partie Est du Congo est donc mise à contribution pour la croissance économique du Rwanda.

Graphique 2. Exportations de 3T du Rwanda (en Kg)



Source : Banque nationale du Rwanda, Statistiques des exportations. <https://www.bnr.rw/Esstatistics>

Comme nous l'avons déjà souligné, le Rwanda n'est pas le seul bénéficiaire de l'exploitation et de la commercialisation illicites des minerais congolais. À des degrés divers, l'Ouganda, voire le Burundi en tirent également profit, même en s'affirmant comme des alliés de Kinshasa. Au cours de ces dernières décennies, le Rwanda a subi des sanctions ciblées de Washington, de Londres, de l'Union européenne, voire du Conseil de sécurité de l'ONU (CSNU). Ces sanctions ne font que

¹¹⁵ Groupe d'experts des Nations-Unies, Op. cit., p 44.

¹¹⁶ Ibidem, p 45.

cibler certains individus ou des entités intermédiaires au lieu de s'attaquer aux auteurs de premier plan, aux dirigeants politiques qui instrumentalisent les conflits armés à des fins économiques. En plus, elles demeurent dans une large mesure inefficaces pour lutter contre les minerais du sang (Gobin, 2025 ; Jacquemot, 2025b).

Alors que les bailleurs avaient exercé une pression sur la RDC pour adhérer à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), il est frappant d'observer que dans le cas du Rwanda, ils préfèrent fermer les yeux. Le régime de Kagame continue de bénéficier du « privilège de l'impunité » (Jacquemot, 2025b). Comment comprendre la persistance de cette impunité malgré l'existence de différents rapports accablants d'experts des Nations Unies contre Kigali ?

Cette question a fait partie des échanges que nous avons eus avec des diplomates congolais et de pays occidentaux. D'une manière générale, il s'avère que la diplomatie rwandaise est mieux organisée et respecte ses engagements vis-à-vis de la communauté internationale alors que la RDC est souvent défaillante même en matière de cotisations. « Au moment où je vous parle, disait un diplomate congolais en août 2022, on doit plus de 600.000 dollars américains aux Nations Unies »¹¹⁷. Partout où se traite le sort de la RDC, Kigali fait des anticipations diplomatiques pour faire entendre sa voix. Alors que la RDC est le plus grand pays francophone, le Rwanda a ainsi réussi à conquérir le poste de Secrétaire général de la Francophonie où est positionnée Louise Mushikiwabo, son ancienne ministre des Affaires étrangères. La tension entre la France et le Rwanda a cédé sa place au rapprochement. La candidature de Mushikiwabo a été ouvertement soutenue par le président Emmanuel Macron, malgré les critiques, voire l'hostilité observée au sein de la classe politique française (Chabouni, 2020). La France qui menaçait jadis les intérêts du Rwanda est devenue son alliée, faisant perdre à la RDC les avantages comparatifs acquis depuis le régime de Mobutu. Paris est désormais partagée entre les intérêts de Kigali et ceux de Kinshasa.

Un autre diplomate congolais soutient que « la RDC applique une diplomatie de la dernière minute, événementielle alors que le Rwanda a une vision à long terme pour sa diplomatie »¹⁵⁹. Par exemple, dans un pays hautement stratégique comme les États-Unis, Mathilde Mukantabara y occupe le poste d'ambassadrice du Rwanda depuis 2013 alors que la RDC change constamment ses ambassadeurs au pays de l'Oncle Sam. Le manque de moyens et le mandat éphémère des ambassadeurs congolais ne leur permettent pas de mettre en place une diplomatie pouvant rivaliser avec celle du Rwanda. En plus, les nominations des diplomates congolais sacrifient souvent les critères de compétence et d'expérience.

En octobre 2023, le Secrétaire général aux Affaires étrangères avait ouvertement accusé son ministre d'envoyer en poste diplomatique des personnes provenant, pour « la quasi-totalité, de la même tribu. Ce qui crée des frustrations et des tensions au sein de l'administration du ministère des Affaires étrangères »¹⁶⁰. Les compétitions tribales, ethniques ou régionales qui existent au sein des administrations publiques congolaises (Malukisa, 2025) sont également à la base de la fragmentation de la diplomatie congolaise. Faire partie des missions diplomatiques « juteuses », importantes, dépend moins de compétences et beaucoup des réseaux ethniques ou patronage du chef de l'État, du ministre des Affaires étrangères ou d'autres autorités publiques influentes.

En compétition avec Kinshasa qui a beaucoup à faire pour organiser sa diplomatie, Kigali a aussi réussi à occulter de nombreux massacres des Hutu et des Congolais en mettant à l'avant plan la diplomatie du génocide dont les célébrations de 100 jours commencent à partir du 7 avril de chaque année, en présence d'un parterre de diplomates. Même la France participe désormais aux

¹¹⁷ Entretien du 5 août 2022 avec diplomate de la mission permanente de la RDC auprès des Nations Unies à New York.

commémorations de ce génocide.

Depuis 2022, la RDC célèbre également le 2 août de chaque année le Génocost (génocide pour les gains économiques) imputables notamment à Kigali, mais sans une reconnaissance internationale comme pour le génocide des Tutsi. Le bilan diplomatique du Génocost demeure décevant. Le Fonds national des réparations des victimes des violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité (Fonarev), au cœur du dispositif de célébration de ce Génocost suscite d'ailleurs beaucoup de suspicion de corruption.

Aux États-Unis où se prennent les grandes décisions du monde, le Rwanda et la Communauté Banyamulenge sont très bien introduits. Avant l'Administration Trump, il y a eu une forte immigration des Banyamulenge au pays de l'Oncle Sam. Ces populations ont bénéficié de partenariat entre Washington et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) visant l'importation d'une main-d'œuvre de la guerre via la mise en place d'un programme de réinstallation (Vermeylen, 2023). Ce programme visait les Congolais dans leur ensemble, mais c'est essentiellement les Banyamulenge qui en ont tiré profit.

Selon les estimations de nos interlocuteurs basés à Washington, à Kigali et à Kinshasa, il y aurait entre 15 et 20.000 Banyamulenge réinstallés aux États-Unis. Contrairement aux réfugiés ou expatriés congolais hostiles au Rwanda, les Banyamulenge sont bien organisés et très solidaires. Selon leur culture, ils se marient au sein de leur propre communauté. Ce qui renforce le partage d'une identité commune et la solidarité. Cette tradition est aussi observée chez les Bafuliiru et les Barundi (M'munga, 2022).

Bien que les membres influents de la communauté Banyamulenge aux États-Unis ne soient pas venus par le biais du programme de réinstallation, les rangs ainsi grossis leur permettraient de mieux faire entendre leur voix, surtout que certains d'entre eux sont proches des élites américaines. Au sein de leur communauté, ils effectuent régulièrement des cotisations, et les fonds mobilisés sont envoyés au Congo pour soutenir la lutte armée d'autodéfense ainsi que les besoins humanitaires de leurs frères et sœurs. La *Mahoro Peace Association* (MPA) figure d'ailleurs parmi les organisations Banyamulenge qui sont dans le collimateur du FBI (*Federal Bureau of Investigation*).

À Kinshasa, le gouvernement congolais soutient les *Akagara* (les anti-Kagame). Il en existe aussi au pays de l'Oncle Sam, réunis au sein des différentes organisations fragmentées dont la Mutualité Banyamulenge-Ubumwe (BM-U). Le gouvernement congolais mise notamment sur le ministre Alexis Gisaro pour faire entendre la voix des *Akagara*, plusieurs missions ont été dépêchées aux États-Unis, mais sans réussir à rivaliser avec les Banyamulenge pro-Kigali. Alors que Isaac-Frédéric Gisaro Muhoza, le père du ministre, est toujours vénéré dans la communauté, qui lui reconnaît beaucoup de bienfaits dont l'invention de l'identité Banyamulenge pour se démarquer des autres Tutsi venus s'installer plus tard en RDC, son fils proche de Tshisekedi est plutôt considéré comme un traître.

Au-delà des relations stratégiques qu'il entretient avec les communautés Banyamulenge influentes, le Rwanda a effectué d'importants investissements diplomatiques visant la diversification de ses ambassades et consulats à travers le monde, le renforcement de la coopération économique et militaire avec de nombreux pays développés et émergents. La diplomatie multifacette rwandaise est constante, et fait la différence sur le terrain (Chabouni, 2024). Elle a permis au régime de Kagame de progresser dans ses ambitions d'occupation et d'exploitation de la RDC, sans être sévèrement sanctionné par la communauté internationale (Chabouni, 2020). Au moment où les Américains et les Européens ne veulent plus déployer leurs forces en Afrique, les RDF se présentent comme une alternative. Le Rwanda figure aujourd'hui

parmi les trois premiers contributeurs de troupes de maintien de la paix alors qu'il entretient l'insécurité en RDC.

Lorsque la voix de la RDC commence à être entendue à l'Union européenne, et les sanctions risquent d'affecter Kigali, Kagame menace aussi de retirer ses troupes, au Mozambique par exemple, où elles sont déployées dans la province de Cabo Delgado pour sécuriser notamment les installations de deux entreprises française et américaines (TotalEnergies et ExxonMobil), menacées par une insurrection de djihadistes affiliés à l'État islamique.

Depuis plusieurs décennies, l'armée Rwandaise entretient une bonne réputation en dehors de la RDC. Pour ces missions, l'armée congolaise ne peut rivaliser avec l'armée rwandaise. En 2016, le contingent des FARDC a été renvoyé de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) pour mauvaise conduite, mais les RDF y sont toujours, et permettent au Rwanda de renforcer sa diplomatie, surtout dans le contexte de la compétition entre les Occidentaux et les Russes.

Par ailleurs, il convient de noter que la compétitivité diplomatique du Rwanda est aussi assurée par le nombre élevé de ses représentants, civils et militaires, qui occupent des postes de haut niveau sur le plan international ou régional (Chabouni, 2020). Ce prestige que le Congo a perdu lui coûte également cher car il lui est difficile de développer une stratégie de séduction. Le pays des mille collines a également une longueur d'avance sur la RDC en se positionnant comme un bon élève en matière d'aide au développement. Les projets des bailleurs fonctionnent mieux au Rwanda qu'en RDC où la corruption est très répandue.

Enfin, le Rwanda fait généralement des anticipations pour répondre efficacement et durablement aux attentes des Occidentaux. Par exemple, après l'effondrement du régime de Kadhafi en août 2011, l'Union européenne s'est montrée très préoccupée par la traversée de la mer Méditerranée par des migrants africains qui pénètrent clandestinement en Italie, en Espagne ou en Grèce. Dans le cadre du Mécanisme de transit d'urgence, le centre de Gashora au Rwanda offre ses services en recevant les migrants évacués de la Libye. Au moment où il est en conflit avec la RDC, le Rwanda a engagé des pourparlers avec les États européens pour accueillir encore leurs migrants comme il le fait déjà avec les États-Unis. Le respect des standards internationaux en matière d'accueil des réfugiés permet encore au Rwanda de mieux séduire les Occidentaux que la RDC. Cette diplomatie anticipative fait de Kigali un partenaire privilégié même au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

La campagne « *Visit Rwanda* » illustre aussi la force de Kigali qui a signé des contrats de sponsoring avec des grands clubs européens de football tels que Paris Saint-Germain, Arsenal et Bayern Munich dont les joueurs portent les maillots sur lesquels le logo *Visit Rwanda* est visible. Les contrats de sponsoring de Kigali s'étendent jusqu'aux États-Unis, à Los Angeles notamment, avec des équipes de basketball et de football. Au cours de l'année 2025, la RDC a tenté, sans succès, de demander aux clubs européens de renoncer à *Visit Rwanda*. Dans un certain nombre de domaines, la RDC tente de suivre le modèle de la performance diplomatique rwandaise, mais en agissant souvent avec peu de discipline et beaucoup d'improvisations. Par exemple, le gouvernement congolais a signé un contrat de même nature avec l'AS Monaco, une équipe moins compétitive en France et en Europe. Malgré les 4,8 millions d'euros dépensés, le logo « RDC, cœur d'Afrique » ne rivalise pas avec *Visit Rwanda*. Comme on l'observe dans le cas des missions diplomatiques, le gouvernement congolais peine également à respecter ses engagements. En septembre 2026, le FC Barcelone a ainsi décidé de retirer « RD Congo – Cœur de l'Afrique » de ses maillots d'entraînement parce que le gouvernement congolais accuse des retards de paiement de 10 millions d'Euros. Entretemps, les stades de football en RDC ne répondent pas aux standards internationaux et nécessitent d'être reconstruits ou rénovés. De plus, le championnat national a

perdu sa compétitivité parce que le financement attendu du trésor public est devenu de plus en plus incertain.

En mars 2026, la RDC a officiellement présenté la candidature de Juliana Lumumba au poste de secrétaire générale de la Francophonie, dans l'espoir de détrôner la Rwandaise Louise Mushikiwabo, mais sans pour autant surmonter ses handicaps diplomatiques au sein de cette francophonie où Kigali et Paris continuent de consolider leurs relations. La guerre diplomatique ne produit les résultats escomptés que lorsqu'elle repose sur une vision stratégique, soutenue par des moyens conséquents.

Tirant les leçons de l'échec de son invasion de 1998, le Rwanda a réussi à convertir en alliés certains pays de l'Afrique centrale et australe susceptibles d'apporter un soutien militaire à la RDC. Tel est le cas de l'Angola qui s'est limité aujourd'hui au rôle de médiateur alors qu'il était parmi les alliés militaires de la RDC à l'époque où le régime de Laurent-Désiré Kabila était menacé par la coalition rwando-ougandaise. Au Congo-Brazzaville, Crystal Ventures Ltd, un holding du Front patriotique rwandais, a bénéficié en 2022 de vastes concessions de terre. Même si le gouvernement de Denis Sassou a annoncé, en juin 2025, la fin des contrats de cession des terres qui avaient alimenté la méfiance entre Kinshasa et Brazzaville, les accords de coopération ont nettement progressé entre le Rwanda et la République du Congo. En République centrafricaine, le régime de Kagame a aussi réalisé de nombreuses percées; il est devenu le principal pourvoyeur des casques bleus qui rivalisent avec les paramilitaires russes de l'Afrika Korps, en compétition avec les Occidentaux. On sait également que depuis juin 2026, les relations diplomatiques sont en cours de normalisation entre le Rwanda et l'Afrique du Sud. En Europe, on observe aussi le rapprochement entre le Rwanda et la Belgique. En septembre 2026, les deux pays ont décidé de tourner la page de la rupture de leurs relations diplomatiques. Ce qui présente le risque de limiter le soutien de Bruxelles vis-à-vis de Kinshasa.

Dans la région des Grands Lacs, le *rando* de Tshisekedi et de Kagame hypothèque tous les accords de paix. En Afrique, en Europe et aux États-Unis, la stratégie du Rwanda vise à faire perdre à la RDC les éventuels soutiens militaires et diplomatiques des pays qui peuvent s'engager dans le conflit comme le fait le Burundi. Pour sauver son pouvoir et juguler la progression des RDF et de l'AFC/M23, Tshisekedi a offert les minerais stratégiques de son pays aux États-Unis d'Amérique. La nouvelle guerre froide Chine-États-Unis pour la conquête du cuivre, du cobalt, du lithium, etc., a permis au gouvernement congolais de s'appuyer sur la diplomatie des ressources naturelles pour capitaliser les pressions américaines contre Kigali.

Grâce à la médiation du président Donald Trump, les accords de Washington pour la paix et la prospérité ont été signés le 4 décembre 2025 entre la RDC et le Rwanda, mais ce jour-là, la méfiance était remarquable entre Tshisekedi et Kagame ; les deux présidents s'étaient séparés sans une poignée de main. Or, à l'instar de tout accord, la volonté des parties constitue une condition *sine qua non* pour aller de l'avant.

Dans un tel contexte, l'administration Trump devrait accorder la priorité à la mise en place d'un mécanisme de vérification et de suivi du cessez-le-feu. Rien n'a été fait dans ce sens. La MONUSCO qui peut jouer ce rôle n'a pas été associée à la médiation de Washington. En plus, la mission onusienne n'a pas été épargnée des coupes budgétaires de l'Administration Trump qui affectent d'ailleurs beaucoup d'agences onusiennes, y compris le Programme alimentaire mondial (PAM), sur lequel reposent de nombreux espoirs des déplacés de guerre et des réfugiés congolais. En l'absence de ce mécanisme, les RDF et le M23 qui voulaient certainement prendre de court Kinshasa et Washington ont lancé une grande offensive qui leur a permis de s'emparer, le 10 décembre 2025, de la ville stratégique de Uvira, au point de susciter une vive tension avec le Burundi qui a déjà unilatéralement fermé ses frontières avec le Rwanda depuis janvier 2024, accusant le régime de Paul Kagame de soutenir les rebelles burundais dont les RED-Tabara.

Face au risque réputationnel de Washington et à celui d'embrasement de la région des Grands Lacs, la forte pression exercée par l'Administration Trump sur Kigali a abouti au retrait d'Uvira des RDF et de l'AFC/M23, mais dans d'autres zones, le cessez-le-feu n'est pas observé par toutes les parties qui ont de plus en plus recours aux drones redoutés de part et d'autre. Le chronogramme de mise en œuvre des engagements de chaque partie n'a pas non plus été suivi. Compte tenu des ambitions du Rwanda de gagner encore du terrain dans d'autres territoires de la RDC et de la persistance de son soutien au M23, les États-Unis ont franchi le cap des sanctions dissuasives. En mars 2026, le gel des avoirs a frappé non seulement quatre officiers de haut rang proches de Kagame, mais aussi l'armée rwandaise elle-même, avec interdiction d'effectuer des transactions avec des entreprises et des citoyens américains. Des restrictions de visa ont également été imposées à certaines autorités rwandaises. En réaction, Kagame a qualifié ces mesures d'« insultes jetées à la face » de son pays. Selon lui, les États-Unis exercent « une lourde pression sur Kigali », tout en traitant Kinshasa « avec délicatesse » (Le Figaro, 2026).

Dans le cas de la Belgique qui exerçait une pression sur l'UE afin d'appliquer des sanctions contre Kigali, Paul Kagame avait décidé, le 18 février 2025, de ne plus recevoir l'aide au développement de ce pays. Le mois suivant, il avait ordonné l'expulsion des diplomates belges. Cependant, face aux États-Unis, le président rwandais se limite à exprimer ses vifs regrets, et se plie à la volonté de l'Administration Trump de voir ses forces et celles du M23 quitter la ville d'Uvira sans conditions. Les FARDC et les Wazalendo y sont revenus, sans combat. Ce qui démontre à quel point le régime de Kigali est fragile, sans le soutien des États-Unis. Si la RDC avait obtenu plus tôt ce soutien des Américains en contrepartie des minerais stratégiques, Goma, Bukavu et certains territoires ne seraient probablement pas conquis par les RDF et le M23 qui ont humilié même la MONUSCO. Les pertes humaines et matérielles auraient été également limitées.

En réaction aux sanctions subies, Kagame a menacé de retirer ses forces en mission au Mozambique où les intérêts français et américains sont à protéger. Alors que les RDF sont sous sanctions de l'OFAC (Office of Foreign Assets Control) depuis mars 2026, TotalEnergies et ExxonMobil ont réussi à bénéficier d'une dérogation en mai 2026 leur permettant de continuer leur coopération avec l'armée rwandaise. Kigali dispose donc des capacités pour limiter les sanctions onusiennes ou occidentales.

Même lorsque Washington sanctionne le régime de Kagame, son objectif n'est pas de se passer de Kigali qui demeure un partenaire stratégique dans la région des Grands Lacs. C'est la raison pour laquelle le sort des autres villes et territoires sous occupation n'est pas traité comme Uvira. Depuis 2025, le gouvernement congolais semble considérer que tout accord avec les États-Unis, y compris l'accueil des migrants expulsés, est bon à prendre dans l'objectif de consolider le soutien dont il a besoin pour le retrait des RDF et la pacification de l'Est du pays. En réalité, la politique américaine assigne à Kinshasa et Kigali le rôle d'épouses qui partagent le même mari. Quelle que soit la nature et l'ampleur du différend qui oppose ces épouses, le mari ne veut perdre aucune d'entre elles, et cherche par conséquent à leur imposer une sorte de paix des braves illusoire.

Les accords de Washington présentent encore une autre limite importante car ils ignorent ou sous-estiment la dimension régionale du conflit dans les Grands Lacs. Au-delà de la RDC, plusieurs différends entre le Rwanda et les autres voisins sont à la base de conflits latents et contagieux. Museveni et Kagame qui battent le record de longévité de pouvoir se connaissent très bien et rivalisent d'influence dans les Grands Lacs que l'on ne peut ignorer (Chabouni, 2020). Le Burundi, la Tanzanie, le Kenya, voire le Sud-Soudan sont des pays qui méritent également de faire partie d'une approche holistique de l'avènement d'une paix durable en RDC et dans cette région. C'est dans cette perspective que s'était d'ailleurs inscrit l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, signé le 24 février 2013 à Addis-Abeba. La restauration des relations de bon

voisinage pourra baliser le chemin pour les campagnes de neutralisation des groupes armés ou des rébellions (FDLR, AFC/M23, ADF, RED-Tabara, FNL, Twirwaneho, Mai Mai ou Wazalendo, etc.). Sans une forte pression américaine ou internationale sur les dirigeants de la région des Grands Lacs, il est difficile d'atteindre cet objectif. L'avènement d'une paix durable nécessite également la prise en compte de l'agenda de justice pour toutes les victimes des guerres en RDC et dans la région des Grands Lacs. Or, pour y parvenir, il faut encore une pression des États-Unis et/ou de la communauté internationale. Ce qui n'est pas évident au regard de la fragmentation des puissances étrangères dont les intérêts sont partagés entre la RDC, le Rwanda, l'Ouganda et d'autres pays de la région des Grands Lacs.

Dans le contexte actuel de *rando* entre Tshisekedi et Kagame, la compétition aux États-Unis entre la RDC et le Rwanda devient alors un déterminant majeur de l'issue de la guerre. L'imprévisibilité de l'Administration Trump constitue une autre zone d'incertitude. Les États-Unis, partagés entre leurs intérêts au Rwanda et en RDC, peuvent se révéler à la fois comme une opportunité ou une menace pour la paix. Contrairement à la RDC, le Rwanda dispose déjà d'un bon climat des affaires. Si l'État congolais ne réalise pas rapidement des réformes pour surmonter ses faiblesses dans ce domaine (corruption, mauvaise qualité des infrastructures, déclin du capital humain, dysfonctionnement du système financier, déficit énergétique, cadre réglementaire non approprié, insécurité, etc.), les entreprises américaines pourraient s'installer au Rwanda qui rêve de devenir la plaque tournante des minerais stratégiques. De ce point de vue, les Américains n'ont aucun intérêt à laisser tomber le Rwanda, leur « bon élève ».

6.1.2. Les exigences d'alternance à deux vitesses

Dans la région des Grands Lacs, il est illusoire de parvenir à une paix durable lorsque les mêmes standards de démocratie ne sont pas observés partout. Au Rwanda, en Ouganda, au Burundi, les partis politiques de l'opposition et les organisations de la société civile ne peuvent pas s'exprimer face aux régimes excessivement répressifs qui entretiennent l'hégémonie des groupes ethniques auxquels appartiennent leurs dirigeants. Les résultats des élections présidentielles suffisent pour comprendre à quel point dans un pays comme le Rwanda, les électeurs sont conditionnés.

Tableau 14. Regard sur les résultats des élections présidentielles au Rwanda, en RDC et en Ouganda

Rwanda			RDC			Ouganda		
Année	Président	%	Année	Président	%	Année	Président	%
2024	Kagame	99,18	2023	Tshisekedi	73,34	2026	Museveni	71,65
2017	Kagame	98,79	2018	Tshisekedi	38,57	2021	Museveni	58,6
2010	Kagame	93	2011	Kabila	48,95	2016	Museveni	60,75
2003	Kagame	95	2006	Kabila	58,05	2011	Museveni	68
2000	Kagame	100	-	-	-	2006	Museveni	59,28
-	-	-	-	-	-	2001	Museveni	69,3

Source : Archives de publications des résultats par les commissions chargées des élections

Au Rwanda et en Ouganda, l'alternance n'existe pas. Dès le premier tour, Museveni et Kagame remportent toujours les élections. Le cas du président rwandais est particulièrement frappant. On peut même se demander pourquoi organiser des élections dont les résultats reflètent l'époque des partis uniques en Afrique, et révèlent la quasi-inexistence de l'opposition politique. Filip Reyntjens (2025) parle ainsi de parti unique d'État *de facto*. Dans ces conditions, la lutte armée peut être considérée par les opposants comme une alternative pour l'avènement d'un nouvel ordre politique. Les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union européenne qui professent sans cesse la démocratie et le respect des droits de l'homme sont toujours ambivalents en cette matière. Au Rwanda et en Ouganda, Kagame et Museveni répriment sévèrement les leaders de l'opposition et des organisations de la société civile. Ceux-ci sont généralement coupés de tout

contact avec leurs correspondants des pays de la région des Grands Lacs et d'ailleurs. Les autocrates coopèrent pour les empêcher d'entrer en contact et de bousculer leurs pouvoirs. Les puissances occidentales ferment les yeux, mais dans le cas de la RDC, les dirigeants ont subi une énorme pression de leur part pour la démocratie, voire l'alternance politique.

En 1996, les Américains avaient sommé Joseph Mobutu de quitter le pouvoir. Les Occidentaux lui reprochaient d'être un vieux dictateur, de violer les droits de l'homme, et de bloquer l'alternance après avoir passé 32 ans au sommet de l'État. À 66 ans, son sort a été réglé par l'AFDL, fortement soutenue par les États-Unis. Après Mobutu, le président camerounais, aujourd'hui âgé de 93 ans, est au pouvoir depuis 44 ans. Le plus vieux chef d'État au monde peut réaliser le rêve de président à vie de Mobutu Sese Seko. À 82 ans, Museveni totalise 40 ans au pouvoir, et Kagame est sur la même voie.

L'alternance politique, pourtant considérée comme l'un des indicateurs importants de la démocratie, n'est manifestement pas interprétée partout de la même manière. En 2015, Paul Kagame a modifié la constitution en la dépouillant de la limitation des mandats. En 2005, Museveni avait réussi à appliquer la même formule, et il est allé encore plus loin en 2017, en désactivant la limite d'âge de 75 ans. D'autres présidents africains comme Denis Sassou Nguesso n'ont pas rencontré d'obstacles de la communauté internationale en faisant la même chose. Cependant, lorsque Joseph Kabila a tenté d'appliquer la recette de la limitation des mandats, il a échoué parce que les puissances occidentales tenaient à tout prix à l'éloigner du pouvoir après avoir échappé à leur contrôle, en tissant de nouveaux partenariats avec la Chine et d'autres pays émergents comme l'Afrique du Sud, l'Inde, la Corée du Sud, la Turquie, etc. (Vircoulon, 2019). Le double standard de la communauté internationale est aussi perceptible dans la politique interne de la RDC.

6.2. La politique de l'autruche de la communauté internationale en RDC

Les analyses antérieures que nous venons de mener démontrent déjà à quel point la communauté internationale en général, et les puissances occidentales en particulier, sont à la fois un problème et une solution pour la RDC. Cette dernière est confrontée aujourd'hui à trois autres dilemmes qui illustrent, une fois de plus, la politique de l'autruche des gendarmes de la démocratie. On observe une certaine ambivalence au sujet des entraves à l'ordre démocratique, des velléités de changement de la Constitution, ainsi que de l'appel à un nouveau dialogue intercongolais.

6.2.1. Le double standard des entraves à la démocratie

Après un glissement de deux ans, le président Joseph Kabila a été contraint d'organiser les élections en décembre 2018, sous une forte pression des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique et de l'Union européenne. Comme nous l'avons déjà vu, les résultats des élections de 2018 étaient loin de refléter la vérité des urnes. Un accord électoral entre Joseph Kabila et Félix Tshisekedi aurait permis à ce dernier d'accéder à la magistrature suprême. Le 21 mars 2019, le département du Trésor américain n'avait pas hésité à sanctionner Corneille Nangaa, alors président de la Ceni, Norbert Basengezi, son vice-président, et le fils de ce dernier, Marcellin Basengezi, conseiller à la Ceni. Tous les actifs de ces trois personnalités aux États-Unis ont été gelés. Ils ont été privés de visa et de la possibilité de réaliser des transactions avec les ressortissants américains. Aujourd'hui, malgré ces sanctions américaines qui pèsent encore sur lui, Norbert Basengezi est devenu l'allié de Tshisekedi, il exerce la fonction de deuxième vice-président du Sénat, sans susciter une réaction américaine de nature à pousser le pouvoir en place à ne pas collaborer avec tous ceux qui sont sous sanction.

Pour entraves à la démocratie, plusieurs officiers et officiels congolais ont également écopé de sanctions de l'Union européenne et des États-Unis (François Olenga, Gaston Hugues Ilunga, Gabriel Amisi, John Numbi, Delphin Kahimbi, Kalev Mutond, Emmanuel Ramazani, Évariste Boshab, Lambert Mende, Roger Kibelisa, etc.). Mais en même temps, les États-Unis avaient soutenu l'installation de Félix Tshisekedi qui était le plus grand bénéficiaire des entraves à la démocratie. Pour sa part, Joseph Kabila a également été épargné de toute sanction directe alors que c'est lui qui aurait donné des injonctions allant à l'encontre de la vérité des urnes. « On voulait punir Kabila, en sacrifiant nous autres », résume l'une des personnalités congolaises sous sanction (Ebuteli, 2025a). Depuis la création de l'USN, Boshab, Mende, Amisi, etc., figurent parmi les alliés de Tshisekedi. L'Union européenne et les États-Unis considèrent cette fois-ci qu'ils ne peuvent pas s'immiscer dans les affaires intérieures de la RDC, même lorsqu'on observe des répressions similaires à celles vécues durant le régime de Kabila.

En décembre 2023, des élections ont eu lieu en RDC sous le mandat de Tshisekedi, mais dans un climat marqué par l'intolérance politique. Dans le grand Kasai, les partisans de Katumbi ne pouvaient s'exprimer librement, les moins chanceux ont été victimes d'agressions. Dans le cas de la ville de Kinshasa qui est au centre des grands enjeux politiques, les Forces du progrès, une milice du parti présidentiel, constituent sans cesse une entrave à la démocratie. Avant ces élections, les Forces du progrès ont été aperçues aux côtés de la police nationale lors de la marche des opposants du 20 mai 2023 à Kinshasa, participant à la répression des manifestants (Ebuteli, 2025b). En juin et en septembre 2026, cette milice a agi de la même manière aux côtés de la police lors des marches des opposants contre le changement de la constitution.

Au sein de la majorité, ces Forces du progrès oscillent entre soutien au parti et confrontation avec ses dirigeants. Elles ont notamment joué un rôle actif dans les tensions au sein de la coalition entre le Cap pour le changement de Tshisekedi (CACH) et le Front commun pour le Congo (FCC) de Kabila, s'en prenant violemment aux députés restés loyaux à l'ancien président à l'Assemblée nationale, mais ont également participé à la mobilisation contre des figures autrefois vénérées à l'UDPS comme Jean-Marc Kabund. Au sein même des Forces du progrès, des factions se forment selon les allégeances personnelles, ce qui alimente des rivalités internes, comme l'illustre l'affrontement du 6 août 2024, au Palais du peuple, entre le camp d'Augustin Kabuya et celui de Deogratias Bizibu. En tout cas, la capacité des Forces du progrès à exercer une violence ciblée en fait un danger non seulement pour les opposants politiques, mais aussi pour les mouvements citoyens et les autres organisations de la société civile perçues comme hostiles au régime (Ebuteli, 2025b).

À l'époque de Kabila, l'Union européenne s'impliquait beaucoup pour la libération des prisonniers politiques. Même si le régime de Tshisekedi est souvent présenté comme moins répressif, on continue d'observer des entraves à la démocratie qui ne suscitent pas beaucoup d'attention de la part des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique ou de l'UE, dans la mesure où le régime en place garantit leurs intérêts.

6.2.2. Le double standard du respect de la constitution

Dans son discours du 13 décembre 2019 sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès, Félix Tshisekedi s'était montré ouvert à des réajustements constitutionnels tout en préservant les dispositions constitutionnelles intangibles. Face aux députés et sénateurs, il avait déclaré que *« cette constitution a été le fruit d'un consensus laborieusement obtenu après des années de guerre. Elle est le fruit de notre volonté commune de bâtir, au cœur de l'Afrique, un État de droit et une nation puissante et prospère, fondée sur une véritable démocratie politique, économique, sociale et culturelle. Aujourd'hui, je pense que nous devons nous satisfaire de ce que*

nous avons pu accomplir grâce à cette constitution. C'est pourquoi nous veillerons, vous et moi, à ce que personne ne touche à des dispositions intangibles ou verrouillées »¹¹⁸. À la même occasion, le successeur de Joseph Kabila orientait déjà le débat sur la nécessité d'une révision constitutionnelle en ce qui concerne notamment le rétablissement du deuxième tour de l'élection présidentielle, la double nationalité et le mode de désignation des gouverneurs afin d'endiguer la corruption déplorée au sujet du scrutin indirect.

En plein second mandat, Tshisekedi opère un revirement et cherche à reproduire les stratégies kabilistes de conservation du pouvoir. La capture des institutions politiques et de la Cour constitutionnelle lui en donne une grande marge de manœuvre. La session parlementaire de mars 2026 a été marquée par l'entrée dans le débat d'une loi référendaire devant permettre de revoir les dispositions intangibles concernant notamment la durée et le nombre de mandats du président de la République.

Sans surprise, la proposition de loi portant organisation du référendum a été adoptée à l'unanimité au Sénat (89 voix sur 89 votants), et un résultat similaire a été enregistré à l'Assemblée nationale. Sur 351 votants, 348 s'étaient prononcés pour cette proposition de loi pour laquelle le chef de l'État a saisi la Cour constitutionnelle en juin 2026 pour un avis de conformité à la constitution. Comme il fallait s'y attendre, cette loi n'a pas reçu un avis contraire ; la Cour l'a déclarée conforme le 28 juillet 2026, même si elle a émis certaines réserves qui ne concernent pas les objectifs du président de la République d'aller au-delà de son second mandat.

De Kabila à Tshisekedi, le respect de la Constitution congolaise n'a jamais été garanti. En réalité, le pays fonctionne suivant une Constitution informelle. Chaque président s'est affirmé comme le chef du gouvernement. Pourtant, la Constitution de février 2006 présente au moins l'avantage de tirer les leçons du passé, en cherchant surtout à limiter les pouvoirs du chef de l'État, et à engager le pays dans un processus de décentralisation sous la forme de dévolution, c'est-à-dire le renforcement de l'autonomie politique, administrative et financière des provinces et des autres entités décentralisées comme les villes, les communes et les chefferies. Kabila n'a pas voulu qu'il en soit ainsi, et Tshisekedi a fait la même chose. L'agression rwandaise et le partenariat stratégique avec les États-Unis sont avancés par les tenants du pouvoir pour justifier une réforme constitutionnelle taillée sur mesure ; ce qui comporte le risque de renforcer l'opposition armée. La constitution actuelle empêche-t-elle de lutter contre la capture de l'État, la corruption, le tribalisme et d'autres maux qui sont à la base du déclin de la RDC ? Quels résultats encourageants la constitution informelle imposée par les dirigeants politiques a-t-elle produits pour le renforcement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national et l'amélioration de la gouvernance ?

Parallèlement à cette stratégie, le pouvoir en place avance l'idée d'un report des élections de 2028 si la paix n'est pas restaurée. On soutient que les citoyens de l'Est du pays ne devraient pas être exclus du processus électoral. Or, en 2023, le pays a organisé les élections dans les mêmes circonstances sécuritaires, même si Goma et Bukavu n'étaient pas encore tombées. Par ailleurs, cet argument du chef de l'État et de ses partisans remet également en question l'organisation du référendum qui s'adresse au même peuple. S'il est techniquement et opérationnellement difficile voire impossible d'organiser les élections en 2028 pour cause de guerre, il l'est aussi pour le référendum. Le président Tshisekedi a lui-même clairement dévoilé ses intentions en déclarant ce qui suit le 6 mai 2026 : « je n'ai pas sollicité le troisième mandat, mais je vous le dis, si le peuple veut que j'aie un troisième mandat, j'accepterai » (Radio Okapi, 2026).

¹¹⁸ Félix Tshisekedi, extrait de son discours du 13 décembre 2019 sur l'état de la nation. Disponible sur <https://presidence.cd/uploads/files/Discours%20sur%20l%E2%80%99e%CC%81tat%20de%20la%20Nation,%20devant%20le%20Parlement%20re%CC%81uni%20en%20congre%CC%80s.pdf>

Au sein de l'USN, toutes les voix dissonantes sont réduites au silence sous prétexte d'être en intelligence avec l'ennemi. Au cours d'une émission du 4 décembre 2024 à la radio Top Congo, Jean-Pierre Bemba avait contesté l'option de changement de la constitution. Le jour suivant, d'autres leaders du Mouvement de libération du Congo (MLC), son propre parti, ont publié un communiqué de presse précisant que ce mouvement réaffirme le soutien total « à l'initiative du président Félix Tshisekedi concernant la révision ou le changement de la constitution ». Comme nous l'avons déjà évoqué, pour avoir soutenu que la RDC n'a pas un problème de texte, mais un problème d'hommes, Modeste Bahati a été contraint de démissionner de sa fonction de deuxième vice-président du Sénat, et n'a pas été épargné par d'autres représailles. Avant lui, Vital Kamerhe avait également subi la même sanction parce que soupçonné d'être hostile à ce projet de changement de la constitution.

Qu'il s'agisse de l'USN ou de l'UDPS, Tshisekedi a sans cesse recouru à la stratégie de diviser pour mieux régner. Les conflits personnels et les compétitions entre différents réseaux de patronage ne permettent pas aux uns et aux autres de regarder dans la même direction. Par exemple, Augustin Kabuya, le président a.i. du parti présidentiel, associé à Peter Kazadi, ancien ministre de l'intérieur, et d'autres leaders dont une bonne partie sont originaires de provinces du grand Kasai forment un camp opposé à celui d'autres originaires du Kasai comprenant Jean-Claude Tshilumbayi, le premier vice-président de l'Assemblée nationale, et André Mbata, ancien premier vice-président de l'Assemblée nationale et actuel secrétaire permanent de l'USN. Les leaders du parti présidentiel originaires du Kasai comme le chef de l'État lui-même sont donc divisés.

Les deux camps du grand Kasai en compétition ont aussi des alliés originaires d'autres provinces de la RDC. En août 2024, une réunion du parti présidentiel convoquée par Tshilumbayi avait pris la décision de destituer Kabuya de son poste de Secrétaire général de l'UDPS et de le remplacer par Deo Bizibu, Secrétaire général adjoint du parti. Celui-ci fait d'ailleurs partie du camp Tshilumbayi et Mbata, associé à Jacquemin Shabani, l'actuel ministre de l'intérieur. À ce moment-là, le camp hostile à Kabuya l'accusait de « renoncer aux idéaux du parti en entretenant la corruption, le tribalisme et le clientélisme »¹¹⁹. Mbata avait bien résumé ces accusations en disant que Kabuya était « la somme de toutes les anti-valeurs contre lesquelles nous nous sommes battus »¹²⁰, affirme un dirigeant des forces du progrès, une sorte de milice du parti présidentiel.

Face à cette crise majeure au sein de l'UDPS, le président Tshisekedi a fini par affirmer son autorité. Dans la nuit du 19 au 20 septembre 2025, soit un an après la destitution de Kabuya par ses rivaux, « le chef de l'État a décidé de remettre chacun à sa place. Kabuya est toujours président a.i et secrétaire général du parti, et de son côté, Bizibu demeure secrétaire général adjoint chargé des questions politiques et administratives de l'UDPS ».¹²¹ Ce qui revient à dire que le chef de l'État laisse ses proches se battre, mais lorsque la situation risque de dégénérer et d'échapper à son contrôle, il intervient pour remettre un ordre apparent. Les rancunes, les compétitions, les coups bas, les divisions continuent d'être entretenus, mais avec un seuil de tolérance présidentiel.

En effet, les conflits au sein de l'UDPS alimentent à leur tour des querelles de leadership au sein de l'USN. Par exemple, Christophe Mboso, l'actuel deuxième vice-président de l'Assemblée nationale et proche d'Augustin Kabuya, a convoqué une réunion le 23 juin 2026 au Fleuve Congo Hôtel. Cette rencontre à laquelle étaient conviés les présidents des regroupements et des partis

¹¹⁹ Entretien du 30 août 2024, avec un dirigeant de l'UDPS à Mbuji-Mayi.

¹²⁰ Entretien du 8 novembre 2025 à Kinshasa.

¹²¹ Entretien du 5 décembre 2025 avec un ancien ministre de l'UDPS à Lubumbashi.

politiques, les députés et sénateurs de la majorité présidentielle a suscité de vives tensions. André Mbata s'y est opposé, en considérant qu'il s'agissait d'une manœuvre hostile aux intérêts de son camp. Alors que Tshisekedi prépare le terrain pour le troisième mandat, cette discorde au sein de l'USN ne pouvait être tolérée, « le chef de l'État a rapidement éteint le feu »¹²². Le rapprochement entre les deux camps s'est soldé, le même jour, par un communiqué s'attaquant à la déclaration de la CENCO du 20 juin 2026. Cette dernière, hostile au changement de la constitution, a été considérée par les leaders de l'USN comme un acte subversif.

Comme à l'époque de Kabila, la stratégie de fragmentation du parti présidentiel et de la majorité au pouvoir fait en sorte que Tshisekedi émerge toujours comme le dénominateur commun. Les leaders politiques de tous les camps se battent pour bénéficier des grâces présidentielles de nomination aux fonctions publiques importantes, mais à condition de demeurer loyaux et de ne pas afficher les ambitions de dauphin. Même si Tshisekedi ne réussit pas son projet de changement de la Constitution, les conflits au sein de l'UDPS et de l'USN rendent illisible l'émergence d'un candidat commun du pouvoir qui bénéficierait du soutien de tout le monde.

L'opposition politique non armée a répondu aux ambitions de maintien au pouvoir de Tshisekedi en mettant en place une nouvelle coalition baptisée C64, qui se mobilise sous le slogan « ne touchez pas à la Constitution ». En effet, l'article 64 de la même Constitution oblige tout Congolais à faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions prévues dans cette Constitution. Martin Fayulu, Jean-Marc Kabund, Moïse Katumbi, Matata Ponyo, Delly Sessanga et d'autres leaders politiques comptent désormais sur la rue, les manifestations populaires pour exercer une pression sur le pouvoir, et l'amener ainsi à renoncer à son projet de changement de la constitution. Ce qui n'est pas évident car comme nous l'avons déjà vu, l'opposition pacifique s'est considérablement affaiblie depuis que Tshisekedi est au pouvoir.

Lorsque Joseph Kabila était sur la même voie, il avait rencontré une ferme opposition de la communauté internationale. Au Parlement européen, Federica Mogherini, alors Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a demandé le 1^{er} décembre 2016 à Kabila « de déclarer qu'il ne briguera pas un autre mandat » (Actualite.cd, 2016). Pourquoi cette politique de deux poids deux mesures ? En effet, la RDC n'est pas un cas unique. L'ingérence démocratique, entendue comme une intervention d'imposition directe ou indirecte d'un régime démocratique à un État souverain par les conditionnalités de l'aide, les menaces et le recours à la force (Keutcheu 2014), obéit à des logiques contradictoires de la part des pays occidentaux, considérés comme des faiseurs de la démocratie. Alors que certains autocrates subissent des sanctions dissuasives, d'autres en sont épargnés. En fonction de leurs intérêts économiques ou géopolitiques, les puissances occidentales peuvent se montrer favorables ou non aux réformes constitutionnelles (Böckenförde 2022).

Aujourd'hui, les États-Unis s'intéressent davantage aux minerais stratégiques de la RDC. En réaction à l'influence grandissante de la Chine, Washington a encouragé la renégociation des contrats miniers sino-congolais et soutient désormais la relance du corridor de Lobito, axe stratégique pour sécuriser l'approvisionnement occidental en minerais. Contrairement à son prédécesseur dont les regards étaient tournés vers la Chine, Tshisekedi s'est révélé comme un grand allié des États-Unis et de l'Union européenne. D'ailleurs, les exigences du partenariat stratégique entre la RDC et le pays de l'Oncle Sam sont considérées par le président congolais et ses partisans comme une ouverture à une réforme constitutionnelle.

Après plusieurs rencontres avec les diplomates occidentaux à Kinshasa, un collègue de la société

¹²² Entretien du 2 juillet 2026 avec un proche de Mboso à Kinshasa.

civile qui se bat pour le respect de la Constitution est arrivé à la conclusion suivante : « Hier, nous étions soutenus même par certains ambassadeurs pour empêcher Kabila de se maintenir au pouvoir, mais quand on cherche leur soutien aujourd'hui pour dissuader Tshisekedi de faire la même chose, ils nous disent à demi-mot que c'est de la responsabilité des Congolais, et qu'eux ne peuvent rien faire »¹²³. Lorsque les États-Unis et d'autres puissances occidentales font face à un rival dans un pays où ils ont des intérêts sécuritaires ou économiques à défendre, les standards démocratiques ne sont plus observés de la même manière. Les dirigeants du Sud considérés comme de « bons élèves » sont généralement soutenus au moins tacitement même lorsqu'ils bloquent l'alternance politique (Owen et Poznansky, 2014 ; Sawadogo 2021).

Dans le contexte actuel, le président Tshisekedi pourrait rencontrer une faible résistance de l'opposition politique pour changer la Constitution, mais cette entreprise peut renforcer l'opposition armée. De nombreux leaders de l'opposition non armée dont certains furent des alliés du pouvoir en place peuvent rejoindre l'AFC/M23 ou susciter d'autres rébellions qui risquent de remettre en question les accords de paix de Washington et de Doha qui peinent à marcher. D'où l'intérêt d'un dialogue national.

6.2.3. Les paradoxes du nouveau dialogue intercongolais

Comme nous l'avons déjà souligné, les initiatives internationales de résolution de la crise actuelle en RDC sont très fragmentées. Les États-Unis et le Qatar ont exercé des pressions sur les belligérants pour la tenue des négociations de Doha entre le gouvernement congolais et l'AFC/M23. À l'image des accords de Washington, la méfiance persiste de part et d'autre, et les affrontements se poursuivent au Nord et au Sud-Kivu. Doha peut-il produire une paix durable en isolant d'autres groupes armés devenus des Wazalendo ? En effet, tout ce qui se passe sous la médiation qatarie ne repose pas sur une base solide. Entre le gouvernement congolais et les Wazalendo, il existe une alliance circonstancielle. Au cas où ces derniers se rendraient compte que les Banyamulenge ou les Tutsi s'en tirent avec des avantages disproportionnés, on risquerait d'assister à un retournement des alliances. La fragmentation des Wazalendo produira certainement des effets imprévisibles et indésirables. Sans un vrai dialogue entre les différents groupes ethniques du Nord et du Sud-Kivu, mais aussi de l'Ituri, on ne peut pas envisager l'instauration d'une paix durable à l'Est de la RDC.

Encore une fois, il est aussi frappant d'observer que les négociations de Doha se déroulent sans associer les élites des autres communautés de l'Est du pays qui incarnent les aspirations de la population. Ce qui est considéré comme légitime par les représentants des Banyamulenge/Tutsi à Doha ou à Genève où les négociations ont été délocalisées, ne l'est pas nécessairement pour les autres groupes ethniques qui leur sont hostiles. La communauté internationale et surtout les puissances occidentales n'ignorent pas toutes ces réalités, mais préfèrent s'engager sur une voie qui ne gêne pas leurs intérêts en RDC et dans la région des Grands Lacs.

Parallèlement à Doha, il existe une « haute médiation de l'Union africaine pilotée par le président togolais Faure Gnassingbé, avec cinq autres co-facilitateurs qui sont tous des anciens présidents de la République, à savoir Olusegun Obasanjo du Nigéria, Uhuru Kenyatta du Kenya, Sahle-Work Zewde de l'Éthiopie, Mokgweetsi Masisi du Botswana, Catherine Samba-Panza de la République centrafricaine. Les uns s'occupent des questions militaires, de dialogue avec les groupes armés alors que d'autres se chargent des aspects régionaux et de ceux liés à la réconciliation nationale. La multiplicité et la fragmentation des médiateurs posent encore problème. En fonction des intérêts des belligérants, les uns et les autres suscitent la méfiance des belligérants qui les cataloguent en pro-Kigali, pro-Kinshasa, pro-Kabila ou pro-AFC/M23. Les rencontres avec certains leaders de la société civile congolaise soutenant un dialogue national inclusif n'ont pas suscité

¹²³ Entretien du 13 avril 2026 à Kinshasa.

beaucoup d'espoirs. « Les médiateurs eux-mêmes ne donnent pas l'impression de croire à la réussite de leur mission »¹²⁴. En elle-même, l'Union africaine est donc limitée pour faire avancer l'agenda de la paix en RDC.

Dans une démarche parallèle aux autres initiatives, Félix Tshisekedi a annoncé le 27 août 2026 la convocation du dialogue national pour la paix, la cohésion et la refondation de l'État. Alors que la CENCO, l'ECC et l'opposition soutiennent un dialogue inclusif, les conditions imposées par le président de la République deviennent un autre sujet de désaccord. Pour Tshisekedi, ce dialogue doit se tenir en RDC. Tous ceux qui ont pris les armes ou soutiennent l'AFC/M23 sont exclus parce que leurs revendications sont prises en charge par les négociations de Doha. Il ne sera pas question de remettre en cause le choix du souverain primaire tel qu'exprimé aux dernières élections, c'est-à-dire de partager le pouvoir.

À l'origine, la CENCO et l'ECC ont pris une initiative commune pour faire avancer l'agenda du dialogue national inclusif. Les deux confessions religieuses ont élaboré un pacte social pour la paix et le bien-vivre ensemble en RDC et dans la région des Grands Lacs. Les hauts responsables de l'Église catholique et de l'Église protestante ont effectué plusieurs voyages à Kigali, Goma, Luanda, Brazzaville, en Europe et aux États-Unis, mais « sans recevoir en retour le soutien attendu de la communauté internationale pour l'adhésion de tout le monde au pacte que les évêques ont élaboré »¹²⁵.

Dans son discours du 27 août 2026 annonçant le fameux dialogue, le chef de l'État s'est abstenu de faire allusion à la CENCO et à l'ECC et de les remercier à propos de leur agenda pour la réconciliation nationale. Ce qui traduit la méfiance du pouvoir vis-à-vis des évêques dont certains sont considérées par le même pouvoir comme des proches des opposants armés et non armés tels que Corneille Nangaa, Joseph Kabila et Moïse Katumbi qui financeraient leurs voyages à l'extérieur du pays. Dans sa stratégie, le président Tshisekedi cherche ainsi à marginaliser la CENCO et l'ECC. Il s'est entouré d'anciens kabilistes qui sont devenus ses alliés pour définir un plan devant lui permettre de tirer un maximum de gains politiques de ce dialogue qui est aussitôt contesté par le C64 et d'autres partis de l'opposition. Martin Fayulu s'est clairement exprimé pour la participation de Kabila et de Nangaa à ce dialogue. En effet, une telle position peut s'expliquer pour renforcer un cartel contre Tshisekedi, et tirer profit des appuis diplomatiques de Kabila et de Nangaa auprès de certains présidents africains pour faire avancer l'agenda d'un dialogue permettant à l'opposition de bloquer les ambitions de troisième mandat ou de glissement de Félix Tshisekedi. À moins de deux ans du prochain scrutin, le renouvellement du bureau de la CENI n'est pas à l'ordre du jour. Les préparatifs pour l'organisation de ces élections sont mis en veilleuse.

Le pouvoir et l'opposition ne partagent pas le même entendement du dialogue et la méfiance s'accroît entre les parties. Les horizons du nouveau glissement se rapprochent, et la RDC est une fois de plus à la croisée des chemins. Chaque camp campe sur ses positions, et le discours des uns et des autres véhicule le *rando*. Alors que Tshisekedi évoque le dialogue pour la paix, la cohésion et le renforcement de l'État, Kabila lui a réservé une diatribe le 9 octobre 2026. Pour l'ancien président de la République, son successeur est le premier responsable de la crise actuelle en RDC, « le pays est en péril, ne pas agir, c'est être complice ». Trois jours plus tard, après avoir tenu son discours de mobilisation générale pour sauver le Congo, Kabila est à la tête du Front pour la refondation de la nation (FRN) qui opère une sorte de fusion-absorption de l'AFC/M23, dissous le 12 octobre 2026. Dans l'exercice de ses fonctions de président de ce mouvement politico-militaire, Kabila compose avec tous les rebelles qui donnent du fil à retordre à son successeur, à savoir Sultani Makenga,

¹²⁴ Entretien du 8 juillet 2026 avec un leader de la société civile à Kinshasa.

¹²⁵ Entretien du 3 juillet 2026 avec un leader religieux à Kinshasa.

Corneille Nangaa, Bertand Bisimwa, etc. Comment expliquer l'ascension de Kabila au FRN ?

En effet, on peut d'abord considérer le choix de Kabila au sommet du FRN comme une réponse aux conflits de leadership au sein de l'AFC/M23 que Kinshasa pouvait exploiter comme on l'a vu à l'époque du RCD ou de la première insurrection du M23 en 2012. Comme d'habitude, « c'est Kigali qui aurait fortement dicté ce choix »¹²⁶, affirme un proche de Kabila. Le régime de Kagame veut alors renforcer la cohésion des leaders congolais qui répondent à ses objectifs. Ensuite, il convient de noter que Kabila qui est le plus grand perdant de l'alternance cherche à accomplir son « rando » vis-à-vis de Tshisekedi. De ce point de vue, il sera probablement très motivé pour mobiliser ses réseaux à l'intérieur et à l'extérieur du pays afin de pousser plus loin les négociations, de renverser ou de neutraliser Tshisekedi. Enfin, le FRN peut espérer exercer une pression militaire sur Kinshasa pour parvenir à un dialogue de type Sun City, permettant le partage du pouvoir entre les belligérants.

Dans un tel contexte, l'avenir politique de la République démocratique du Congo dépend de l'évolution des rapports de force diplomatiques et militaires entre la RDC et le Rwanda, mais aussi entre les acteurs domestiques. Qu'il s'agisse du pouvoir, de l'opposition armée, de l'opposition pacifique ou de la société civile, chaque camp se tourne vers les parrains africains et/ou occidentaux pour bénéficier du soutien attendu, même de la part des pays non exemplaires en matière de démocratie. Des alliances contre nature des élites politiques et de la société civile peuvent encore émerger dans un sens tout comme dans l'autre, et comporter toujours des germes qui entretiennent l'instabilité politique chronique en RDC.

Conclusion

La capture de l'État et de la société civile est un phénomène largement répandu dans la plupart des pays en développement, avec des résultats contrastés en matière de gouvernance. Certains pays progressent alors que d'autres demeurent dans l'impasse. Au regard de la littérature, ce travail permet de comprendre comment cette capture crée une instabilité politique chronique en RDC. Il en met en exergue le fait qu'elle est fortement fragmentée, décentralisée et non accompagnée d'une vision à long terme comme on l'observe dans d'autres pays, y compris le Rwanda et l'Ouganda qui continuent de se nourrir de cette instabilité depuis la chute du président Mobutu. Très souvent, des débats passionnés sur la théorie du complot ou de la balkanisation occultent les dynamiques politiques domestiques fortement conflictuelles qui transforment l'État en terrain de confrontation et de *rando* (règlement de comptes) des différents réseaux de patronage des anciens et des nouveaux dirigeants. À l'échelle nationale et locale, les compétitions tribales, ethniques et d'accès

¹²⁶ Entretien du 12 octobre 2026.

aux ressources publiques éloignent les horizons d'une vision à long terme pour le pays.

À partir des années 90, le passage du monopartisme au multipartisme a une fois de plus alimenté les tensions tribales ou ethniques qui n'avaient pas disparu même durant la deuxième République. Tout en occultant les vraies identités culturelles et ethniques, les citoyens et les dirigeants du pays sont catalogués en originaires de l'Est et de l'Ouest. Au sein de ces deux grands blocs, il existe d'autres compétitions tribales, ethniques, d'accès aux ressources publiques à l'échelle nationale, provinciale et/ou locale. À chaque alternance politique, on observe des conflits toxiques entre les anciens et les nouveaux dirigeants. Le nouveau chef de l'État considère généralement son prédécesseur comme un danger permanent, et toutes les batteries sont ainsi mises en marche pour le faire disparaître. En janvier 2019, on avait parlé de la première alternance politique pacifique en RDC, mais très tôt, Joseph Kabila et Félix Tshisekedi, qui se considéraient comme des alliés pour bâtir un Congo plus beau qu'avant, sont devenus les pires ennemis. Les affrontements ouverts et larvés entre les camps de l'ancien et de l'actuel président de la République ont plongé le pays dans une nouvelle crise.

Dans certains pays africains, les grands partis politiques de l'indépendance continuent de produire des dirigeants, mais en RDC, on observe plutôt le phénomène « effacer le tableau », c'est-à-dire annihiler les prédécesseurs ou les concurrents. Tous les partis des grands leaders de l'indépendance n'existent plus. Le MPR n'a pas survécu à la chute de Mobutu, l'AFDL s'est effondrée après la conquête du pouvoir, le PPRD n'est plus que l'ombre de lui-même, et on peut encore s'interroger sur l'avenir de l'UDPS après Tshisekedi. Une fois au pouvoir, les présidents congolais ont tendance à considérer également leurs compagnons de lutte comme une menace qui nécessite une autre dose d'« effacer le tableau » pour rester le seul maître à bord. Dans un environnement politique toxique, les élites passent leur temps à imaginer et à appliquer des stratégies pour faire disparaître politiquement ou physiquement leurs ennemis réels ou supposés.

Durant l'exercice de son mandat, aucun président de la République n'a pris soin de préparer la relève. Tant au pouvoir qu'au sein de l'opposition, la plupart des leaders politiques divisent leurs collaborateurs en entretenant des conflits ethniques et extra-ethniques. Au sein même de la majorité présidentielle, ces conflits sont légion à cause de la prévalence des réseaux de patronage en compétition. Ces derniers restent pourtant unis au nom et pour le compte du président de la République. À tous les échelons, les élites politiques, sans vision à long terme pour le pays ne font que reproduire le modèle d'un État prédateur.

À l'échelle nationale et locale, la RDC souffre d'une capture de l'État et de la société civile qui pousse les perdants à recourir à la violence armée en vue de garantir leur avenir politique. Depuis l'indépendance du pays, la légitimité domestique des leaders politiques du pouvoir et de l'opposition a dégringolé. Les alliances politiques qui se constituent sont imprévisibles et débouchent souvent sur des conflits insurmontables qui se soldent par des *randos* (règlements de comptes) à répétition pour lesquels les élites politiques ont de plus en plus besoin du soutien des pays étrangers. Depuis la chute du président Mobutu, on assiste ainsi à la diversification et à la fragmentation de la dépendance des élites congolaises vis-à-vis des pays voisins et des puissances occidentales.

À l'exception de l'AFDL, les autres rébellions enregistrées jusqu'à ce jour en RDC se caractérisent par une grande impopularité. Les pays voisins aux visées hégémoniques, comme le Rwanda et l'Ouganda, s'en servent stratégiquement pour exercer des pressions sur le gouvernement congolais et obtenir ce qu'ils désirent par la violence. L'AFC/M23 qui a le vent en poupe aujourd'hui s'inscrit dans la même logique et illustre remarquablement la conjonction de *randos* en RDC et dans la région des Grands Lacs. Le Rwanda, l'Ouganda et d'autres pays voisins ne font qu'exploiter à leur avantage les conflits toxiques au sein de la classe politique et des services de

sécurité congolais.

Chaque fois qu'il y a alternance, les forces de défense et de sécurité se fragmentent, chaque président considère l'armée et les autres services de sécurité laissés par son prédécesseur comme une menace. Le démantèlement et la reconstruction à répétition des forces de défense et de sécurité rendent le pays vulnérable aux attaques extérieures. Ces forces, incapables de garantir la paix et la sécurité publique, se révèlent souvent efficaces pour protéger le pouvoir du chef de l'État. La RDC figure ainsi parmi les pays africains les moins déstabilisés par les coups d'État.

Dans la mesure où l'instabilité au Congo ne constitue pas une menace contre la paix internationale et les intérêts des puissances occidentales, celles-ci ferment les yeux et laissent la situation pourrir sur le terrain. Les États-Unis d'Amérique, partagés entre leurs intérêts au Rwanda et en RDC se caractérisent ainsi par une ambivalence, même après la signature des accords de paix et de partenariat stratégique de Washington. Les investissements diplomatiques stratégiques réalisés par Kigali après le génocide lui garantissent une impunité internationale et le bénéfice du double standard de la communauté internationale.

Malgré la variété et la diversité des organisations de la société civile congolaise, celles-ci sont encore loin de contribuer efficacement à une redevabilité politique durable. Les leaders de ces organisations sont généralement partagés entre le pouvoir, l'opposition et les bailleurs. L'hybridation de la société civile et de la société politique obéit aux mêmes logiques de patronage et de compétitions tribales ou ethniques. À chaque alternance politique, la société civile perd une bonne partie de ses élites qui rejoignent le pouvoir et contribuent à l'accentuation de la capture de l'État dans une vision à court terme.

Bibliographie

- Andrew Scott S. (2008). *Laurent Nkunda et la rébellion du Kivu. Au cœur de la guerre congolaise*. Paris, Karthala.
- Auerbach K.R. (2023). "How Do Political Parties Capture New Democracies? Hungary and North Macedonia in Comparison". *East European Politics and Societies and Cultures*, 37(2), pp 538-562.
- Baaz, M. E., & Olsson, O. (2011). Feeding the Horse: Unofficial Economic Activities within the Police Force in the Democratic Republic of the Congo. *Africa Security*, 4(4), 223-241 Balzacq T., Baudewyns P., Jamin J. Legrand V., Paye O. et Schiffino N. (2014). *Fondements de science politique*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
- Bangré H. (2016). *La nouvelle opposition en RDC : les mouvements citoyens de la jeunesse*. Institut français des relations internationales.

- Bayart J.-F. (2021). « Société civile et imbrication des durées en Afrique : un retour sur le « politique par le bas » ». *Politique africaine*, No 161-162, pp 139-162.
- Bayart J.-F. (1982). « Les massacres de Katekelayi et de Luamuella (Kasaï oriental) ». *Politique africaine*, 6 ; pp 72-106.
- Bayart J.-F. (1981). « La fronde parlementaire au Zaïre (1979-1980) ». *Politique africaine*, 3, pp 90-93
- Biyoya Makutu P. et Mukendi Tshimanga R. (2014). « Alliances et coalitions de partis politiques en République démocratique du Congo ». Causes et conséquences. *Journal of African Elections*, 13(1), pp 207-232.
- Blanken M., Wiebrecht F. and Gafuri A. (2025). "From Aid to Empowerment: The Impact of Democracy Assistance on Civil Society". *The Journal of Development Studies*, 61(11), pp 1737-1755.
- Böckenförde M. (2022). "Constitutional review in Africa". In *Comparative Constitutional Law in Africa*, Dixon R., Ginsburg T. and Abebe A.K. (Eds), Cheltenham/Northampton, Edward Elgar, pp 58-108.
- Bonnard P., Dakowska D. et Gobilie B. (2021). *Faire, défaire la démocratie : de Moscou, Bogota, Téhéran au Conseil de l'Europe*. Paris, Karthala.
- Booth D. and Golooba-Mutebi F. (2011). Developmental patrimonialism? The case of Rwanda. *Africa Power and Politics*, Working Paper 16.
- Braeckman C. (2001). « La mort de Kabila : nouvelle donne dans la guerre en RDC ». *Politique africaine*, 82, pp 151-159.
- Bruyère-Ostells W. (2015). « L'influence française dans la sécession katangaise : naissance d'un système mercenaire ». *Relations internationales*, 2(162), pp 157-172.
- Bucyalimwe Mararo S. (2010). « La question de la réintégration des déplacés et des réfugiés dans le « Programme de stabilisation et de reconstruction en zones post-conflit » au Kivu ». *L'Afrique des Grands Lacs*. Annuaire 2009-2010, pp 201-229.
- Bucyalimwe Mararo S. (2002a). « Pourquoi mourir au Kivu ? ». *Revue Canadienne des Études Africaines*, 36(1), pp 35-78.
- Bucyalimwe Mararo S. (2002b). « Le Nord-Kivu au centre de la crise congolaise ». *L'Afrique des Grands Lacs* 2001-2002, pp 153-185.
- Carbone G.M. (2006). « Comprendre les partis et les systèmes des partis africains : entre modèles et recherches empiriques ». *Politique africaine*, No 104, pp 18-38.
- Cartier-Bresson J. (2010). « Argent et politique : une ébauche d'analyse d'économie politique du clientélisme ». *Nueva Sociado* 225.
- Cazabat C. (2016). « Les stratégies de renforcement des organisations de la société civile en Afrique subsaharienne, nouvel éléphant blanc de l'aide au développement ? L'exemple du Cameroun ». *Monde en développement*, 1(173), pp 79-91.
- Camau M. (2002). « Sociétés civiles "réelles" et téléologie de la démocratisation ». *Revue internationale de Politique Comparée*, 9(2), pp 213-232.
- Chabouni S. (2024). La diplomatie multifacette rwandaise. Analyse d'une stratégie de rayonnement extérieur. *Annuaire française de relations internationales*, pp 279-293.
- Chabouni S. (2020). Stratégies diplomatiques rwandais et ambitions de Kagame. *Conjonctures de l'Afrique centrale*, 95, pp 61-92.
- Carothers T. and Barndt W. (2000). "Civil Society". *Foreign Policy* No 117, pp 18-29. Chajmowicz M. (1996). « Kivu : les Banyamulenge enfin à l'honneur ». *Politique africaine*, 64, pp 115-120.
- Club démocraties (2014). Colloque « le drame rwandais : la vérité des acteurs. Consulté le 11 mars 2023. <https://www.youtube.com/watch?v=mzSGKIF2rYs&t=1658s>
- Congo Research Group and Ebuteli. (2025). *Fighting Fire with Fire in Eastern Congo*. Center on International Cooperation, New York.
- Coyne C.J. and Ryan M.E. (2008). *With friends like these, who needs enemies?* Working paper No 08-41, Mercatus Center George Mason University.
- Covington-Ward Y. (2012). "Joseph Kasa-Vubu, ABAKO, and Performances of Kongo Nationalism in

- the Independence of Congo". *Journal of Balch Studies*, 43(1), pp 72-94.
- Crawford Y. (1966). "Post-Independence Politics in the Congo". *Transition*, 26, pp 34-41. Crawford Y. (1965). *Politics in Congo. Decolonization and Independence*. New Jersey, Princeton University Press.
- Crisp (1960). *La formation du premier gouvernement congolais*. Courrier hebdomadaire du Crisp, 70, pp 1-22.
- Crisp (1959). *L'éventail des partis politiques congolais au 14 avril 1959*. Courrier hebdomadaire du Crisp, 14, pp 6-9.
- Crouch M. and Sperfeldt C. (2025). "Constitutional Coup-Proofing ». In Law & Politics in Africa, Asia & Latin America. *Verfassung und Recht in Übersee* 58, pp 574-602.
- Dziedzic A. (2025). "Grand Narratives Interwoven: Pacific Constitutions and Constitutionalism of the Global South". In Law & Politics in Africa, Asia & Latin America. *Verfassung und Recht in Übersee* 58, pp 185-191.
- David-Barett E. (2023). "State capture and development: a conceptual framework". *Journal of International Relations and Development*, 26, pp 224-244.
- De Villers G. 2011. « Les conflits armés de l'après-guerre ». *Conjonctures congolaises*, 80, pp 215-237.
- De Villers G. (1998). « Identifications et mobilisations au Congo-Kinshasa ». *Politique africaine*, 72, pp 81-97.
- Dibwe Dia Mwembu D. (2014). « Ethnicité, régionalisme et pouvoir en République démocratique du Congo ». In *Identités : constructions, négociations, négations*, Landry T (dir.), Laval, Presse de l'Université de Laval.
- Duprat G. (1982). « État et société civile : de Hegel à Hobbes ». *Revue européenne de sciences sociales*, No 61, pp 325-348.
- Ebuteli (2026a). Sondage d'opinion. Note d'analyse 1. Kinshasa, Ebuteli.
- Ebuteli. (2026b). *Vingt ans de Constitution en RDC. Comment la pratique du pouvoir a fragilisé l'équilibre institutionnel*. Note thématique 3. Kinshasa, Ebuteli.
- Ebuteli. (2025a). *Corruption électorale sans frontière en RDC. Des leçons à tirer pour l'avenir*. Kinshasa, Ebuteli.
- Ebuteli. (2025b). *Kinshasa, entre accalmie et résurgence des tensions*. Kinshasa, Ebuteli. Ebuteli. (2024a). *La résurgence du M23 : rivalités régionales, politiques des donateurs et blocage du processus de paix*. Kinshasa, Ebuteli.
- Ebuteli. (2024b). *Katanga : la poudrière électorale*. Kinshasa, Ebuteli.
- Edwards, M. (2014). *Civil Society*. New York, Polity Press.
- Edwards M. (2009). *Civil Society*, 2nd Ed., Polity Press, Cambridge.
- Englebert P. et Tull D. (2013). « Contestation, négociation et résistance : l'État congolais au quotidien ». *Politique africaine*, 129(1), pp 5-22.
- Englebert P. (2009). *Unity, Sovereignty, and Sorrow*. Boulder, Lynne Rienner Publishers. Englebert P. (2003). « Souveraineté, sous-développement et le paradoxe nationaliste congolais ». *Mondes en développement*, 3(123), pp 63-87.
- Englebert P. et Kasongo Kalumba G. (2020). « La politique au Congo au-delà des élections de 2018 ». *Conjoncture de l'Afrique centrale*, n° 95, p 21-41.
- Englebert P. et Kasongo Mungongo E. (2016). "Misguided and Misdiagnosed: The failure of Decentralization Reforms in the DR Congo". *African Studies Review*, 59(1), pp 5-32.
- Ernault N. et Loe Loumou C. (2024). « Vers des organisations de la société plus indépendantes ? ». *Revue internationale et stratégique*, 2(134), pp 137-144.
- Férey A. (2021). « De l'instrumentalisation à l'arsenalisation des organisations non gouvernementales ». *Revue Défense Nationale*, 842(7), pp 48-55.
- Friboulet J-J. (2012). « Les organisations de la société civile : entre plaidoyer et subsidiarité ». *Mondes en développement*, 3(159), pp 7-10.
- Gaud M. et Porgès L. (1997). « Dix biographies ». *Afrique contemporaine*, 183, pp 88-108. Gazibo M. (2005). *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique*. Montréal, Les Presses de l'Université de

Montréal.

Gazibo M. et Jenson J. (2004). *La politique comparée : fondements, enjeux et approches théoriques*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

GEC. (2022). *Les exonérations douanières en RDC : qui gagne ce que perd le Trésor public ?*

Groupe d'étude sur le Congo. Center on International Cooperation, New York.

GEC et Ebuteli (2022). L'opération Shujaa de l'Ouganda en RDC. Combattre les ADF ou sécuriser les intérêts économiques ? Center on International Cooperation, New York.

GEC (2018). RDC : les élections de tous les dangers. New York, Center of International Cooperation.

Chabouni S. (2023). « Les trajectoires politico-militaires et diplomatiques de Paul Kagame : du rebelle au leader régional ». In *Maquisards, rebelles, insurgés...politiques. Le devenir des chefs de guerre africains*, (Misoiu S., De Waele J.-M et Bianca Urs A., Dirs), Cluj-Napoca, Casa Cartii de Stiinta, pp 37-62.

Gendebien P.-H. (1967). *L'intervention des Nations Unies au Congo. 1960-1964*. Mouton & Cie et IRES, Paris-La Haye.

Gerard-Libois J. et Verhaegen B. (1967). *Congo 1965: Political Documents of a Developing Nation*. New Jersey, Princeton University Press.

Global Witness (2022). Laverie ITSCI : enquête sur un programme de diligence raisonnable apparemment impliqué dans le blanchiment de minerais de conflit. Disponible sur https://gw.hacdn.io/media/documents/The_ITSCI_Laundromat_FR_-_April_2022.pdf

Gobin T. (2025). *Les sanctions des Nations Unies face à l'exploitation et au commerce illicite des ressources minières en République démocratique du Congo*, consulté le 12 avril 2026. Disponible sur <https://hal.science/hal-05196333v1/document>

Grégoire A. et Vlassenroot K. (2025). *Le coût politique caché du partage de pouvoir en République Démocratique du Congo*. Série Insecure Livelihoods, Gand, Conflict Research Group.

Guichaoua A. et Vidal C. (1997). « Introduction au thème. Les politiques internationales dans la région des Grands Lacs africains ». *Politique africaine*, 68, pp 3-10.

Guèye B. (2009). « La démocratie en Afrique : succès et résistances ». *Pouvoirs*, No 129, pp 5-26.

Guyard, M. (1999). « Les puissances occidentales et la crise congolaise : de la sécession du Katanga à l'accord de Kitona (1960-1961) ». *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 49(196), pp 53-63.

Gyimah-Boadi E. (2021). *What is Democracy Capture?* In *Democracy Capture in Africa*. Ghana Center for Democratic Development, pp 20-32.

Hadenius A. et Ugglä F. (1998). « Modeler la société civile ». In *La société civile et le développement international*, Bernard A. Helmich H. et Lehning P.B. (Dir), Paris, Éditions de l'OCDE, pp 47-62.

Helms, L. (2008). "Studying Parliamentary Opposition in Old and New Democracies: Issues and Perspectives" *The Journal of Legislative Studies*, 14(1), pp.6- 19.

Human Rights Watch (2017). « Mission spéciale ». Recrutement de rebelles du M23 pour réprimer les manifestations en République démocratique du Congo, consulté le 10 janvier 2025. Disponible sur https://www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/drc1217fr_web2.pdf

Jacquemot P. (2025a). *Est de la RD Congo. Convoitises des voisins, groupes armés et prédation minière*. Fondation Jean Jaurès.

Jacquemot P. (2025b). *Les conflits dans l'Est de la République démocratique du Congo : voisins cupides, groupes armés et prédation minière*, consulté le 12 janvier 2025. Disponible sur https://www.jean-jaures.org/wp-content/uploads/2025/03/Etude_RDC.pdf

Jamfa Chiadjeu M. L. (2005). *Comment comprendre la « crise » de l'État postcolonial en Afrique ?* Berlin, Éditions scientifiques européennes.

Johnson D. (2013). La dynamique des groupes armés dans l'Est du Congo et le cas du M23.

Conjonctures congolaises, 84, pp 79-106.

Ingange Ikya Bangwa G. (2024). *La politique du complot : comprendre sans apprendre l'histoire politique du Congo*. Paris, Lys Bleu Éditions.

IPIS. (2023). *Analyse de la carte interactive des zones d'exploitation minière artisanale dans l'est*

- de la République démocratique du Congo. Anvers, International Peace Information Service.
- Kabuya Lumona Sando (1998). « Triomphe et crise de l'idée démocratique : trahison des leaders ou échec des partis politiques ? ». *Revue Africaine de la Science Politique*, 3(2), pp 49-68.
- Kabuya Kalala et Tshiunza Mbiye. (2001). « L'économie congolaise en 2000-2001 : contraction, fractionnement, et enlisement. *L'Afrique des Grands Lacs*. Annuaire 2000-2001, pp 1-19.
- Kalulambi Pongo M. (2001). *Transition et conflits politiques au Congo-Kinshasa*. Paris, Karthala.
- Keutcheu J. (2014). « L'ingérence démocratique » en Afrique comme institution, dispositif et scène ». *Études internationales*, 45(3) : 425-451.
- Kelsall, T. 2009. *Théorie des jeux, mécanismes sociaux et biens publics en Afrique*. Londres, Overseas Development Institute, Discussion Paper, n° 7.
- Khan M.H. (1998). "The Role of Civil Society and Patron-Client Network in the Analysis of Corruption". In OECD/UNDP ed. *Corruption and Integrity Improvement Initiatives in Developing Countries*. New York: UNDP, Management Development and Governance Division, https://scholar.google.com/scholar?hl=fr&as_sdt=0%2C5&q=The+role+of+civil+society+and+patron-client+networks+in+the+analysis+of+corruption&btnG=, consulté le 10/10/2025.
- Kitschelt H. and Wilkinson S. (2007). *Patrons, Clients, and Policies: Patterns of Democratic Accountability and Political Competition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Knappe H. (2017). *Doing Democracy Differently: Political Practices and Transnational Civil Society*, Verlag Barbara Budrich, Budrich UniPress.
- Kuklick B. (2014). "Killing Lumumba". *Proceedings of the American Philosophical Society*, 158(2), pp 144-152.
- Larcher L. (2018). *L'Église en République démocratique du Congo (encore) face au pouvoir*. Institut français des Relations internationales.
- Lefebvre R. (2017). *Leçons d'introduction à la science politique*. Paris, Ellipses.
- Lelo Nzuzi F. (2011). *Kinshasa : planification & aménagement*. Paris, L'Harmattan.
- Lemarchand R. and Legg K. (1972). "Political Clientelism and Development: A Preliminary Analysis." *Comparative Politics*, 4(2), pp 149-178.
- Lewis D. (2012). *Bangladesh: Politics, Economy and Civil Society*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Loada A. (1999). « Réflexions sur la société civile en Afrique : le Burkina de l'après-Zongo ». *Politique africaine*, 4(76), pp 136-151.
- Lorch J. (2021). "Elite capture, civil society and democratic backsliding in Bangladesh, Thailand and the Philippines". *Democratization*, 28(1), pp 81-102.
- Lutumbue M. (2010). « République démocratique du Congo : une société en mouvement ? *Alternative Sud*, 17, pp 19-28.
- Luyckfasseel M. and Meeuwis M. (2018). "Ethnicity and Language in the Run-Up to Congolese Independence in the 1950s: Ba(Ki)Kongo and Ba(Li)Ngala". *Language Matters*, 49(3), pp 86-104.
- M'munga Assumani F. (2022). « Violence armée au cœur de l'attribution de terres au Sud-Kivu ». *Conjoncture de l'Afrique Centrale* 98, pp 215-238.
- Maindo Monga Ngonga A. (2003). « « La République de l'Ituri » en République démocratique du Congo : un Far West ougandais ». *Politique africaine*, 89, pp 81-192.
- Makanda Kabobi (1975). *Histoire du Mouvement populaire de la révolution*, Kinshasa, Institut Makengo Nkutu.
- A. (2015). *L'évolution des partis politiques de la République démocratique du Congo. Du Congo belge à la Deuxième République*. Paris, L'Harmattan.
- Médard J.-F. (2000). « Clientélisme politique et corruption ». *Revue Tiers Monde*, 41(161), pp 75-87.
- Malukisa Nkuku A. (2025a). *Politique de l'autruche et fragilité de la réforme de l'Administration publique en République démocratique du Congo*. Working Paper 2025.10, University of Antwerp, Institute of Development Policy.
- Malukisa Nkuku A. (2025b). Violations du code de la route par les autorités publiques congolaises : quand les policiers et usagers paient le lourd tribut. Blog Ebuteli.

<https://www.ebuteli.org/publications/blogs/violations-du-code-de-la-route-par-les-autorites-publiques-congolaises-quand-les-policiers-et-usagers-paient-le-lourd-tribut>

- Malukisa Nkuku A. (2024a). « Alternance politique de la corruption en RDC ». *Alternatives Sud*, 31(3), pp 53-68.
- Malukisa Nkuku A. (2024b). « Réforme de la police de la circulation routière à Kinshasa : stop à la « dose unique » contre la corruption ». *Nouvelles dynamiques africaines*, 5, pp 20-41.
- Malukisa Nkuku A. (2023). « État de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri : la recherche de la paix en mettant la charrue avant les bœufs ». *Conjonctures de l'Afrique centrale*, 101, pp 161-184.
- Malukisa Nkuku A. (2022). ““Road Courtesy” in Kinshasa and Lubumbashi: a political tool to maintain public order”. *Revue internationale des études du développement*, 250, pp 39-58.
- Malukisa Nkuku A. (2021). « Lutte contre la grande corruption en RDC avec Félix Tshisekedi au sommet de l'État ». *Conjoncture de l'Afrique centrale*, 97, pp 107-130.
- Malukisa Nkuku A. (2019). « Régulation et gestion des parkings publics : associations des chauffeurs et des chargeurs à Kinshasa ». In *Aux marges des règles et des lois : régulations informelles et normes pratiques en Afrique*. Ayimpam S. (dir.), Paris-Bruxelles, Academia-L'Harmattan, pp 235-269.
- Malu-Malu J-J A. (2014). *Le Congo Kinshasa*, Paris, Karthala.
- Manimba Mane M. (2023). *Les atrocités de l'État indépendant du Congo (1885-1908). Le silence des missions catholiques*. Kinshasa, Baobab.
- Manin A. (1978). « L'intervention française au Shaba (19 mai-14 juin 1978) ». *Annuaire Français de Droit International*, 24, pp 159-188.
- Matumo B. et Diabikulwa Y. (2024). « Comment raviver les mouvements sociaux (ou citoyens) : faire la différence entre les vrais et les faux ». *Congo-Afrique* 586, pp 680-697.
- Marysse S. et Geenen S. (2008). « Les contrats chinois : l'impérialisme rouge en marche ? ». *L'Afrique des Grands Lacs* 2007-2008, pp 287-313.
- Mbu-Mputu N.X. (2018). *L'autre Lumumba. Peuple du Congo : histoire, résistance, assassinats et victoires sur le front de la Guerre froide*. Bristol, MediaComXLtd.
- Médard J.-F. (1976). « Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique ». *Revue française de science politique*, 26(1), pp 103-131.
- Mbwankiem J.-C. N. (2014). *Vincent-Robert Mbwankiem. Le paradigme politique*. Paris, Société des écrivains.
- Mélice A. (2009). « Le kimbanguisme et le pouvoir en RDC : entre apolitisme et conception théologico-politique ». *Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, 58(2), pp 59-79.
- Moïsi D. (1986). « L'intervention dans la politique étrangère de la France ». *Politique étrangère*, 51(1), pp 173-180.
- Monnier L. (2001). « Introduction : Chasse au diamant au Congo/Zaïre. In *Chasse au diamant du Congo/Zaïre*, n° 45-46, Cahiers africains, Paris, L'Harmattan, pp 9-26.
- Mussia Kakama (1983). « « Authenticité », un système lexical dans le discours politique au Zaïre ». *Les langages du politique*, No 6, pp 31-58.
- Muzong Kodi (2008). *Corruption et gouvernance en RDC durant la transition (2003-2006)*. Monographie 153, Institut d'études de sécurité.
- Mwembu Dibwe K.A. (2021). *Élection et ethnicité en République démocratique du Congo : regard sur les élections de 2006 dans la ville de Lubumbashi*. Paris, L'Harmattan.
- Nations Unies (2026). RDC : trente ans de déplacements dus à la violence, consulté le 10 juin 2026. Disponible sur <https://unric.org/fr/rdc-trente-ans-de-deplacements-dus-a-la-violence/>.
- Nations Unies (2025). Résolution 2773 (2025) adoptée par le Conseil de sécurité à sa 9865^{ème} séance, le 21 février 2025, consulté le 13 mars 2025. Disponible sur [https://docs.un.org/fr/s/res/2773\(2025\)](https://docs.un.org/fr/s/res/2773(2025))
- Ndaywell E Nziem I. (2023). « L'Église catholique dans le jeu politique en République

démocratique du Congo ». *Afrique contemporaine*, 2(276), pp 43-62.

Ndaywell E Nziem I. (2007). « Négociations identitaires et enjeux politiques au Congo postcolonial : les Luba dans l'espace Katanga-Kasaï (1958-1998) ». In *Afrique, terre d'histoire*, Deslaurier C. et Juhé-Beaulaton D. (Dir.). Paris, Karthala, pp 457-480.

Ndaywell E Nziem I. (1998). « Du Congo des rébellions au Zaïre des pillages ». *Cahiers d'Études africaines*, 150(152), pp 417-439.

Niagalé Babayoko et Boisvert M.-A. (2022). « Le retour des coups d'État en Afrique ». *Revue Esprit*, <https://recef.org/wp-content/uploads/2.2-Babayoko-article.pdf>, consulté le 12 septembre 2025.

Nlandu Mayamba T. (2012). *Mapping Police Services in the Democratic Republic of Congo: Institutional Interaction at Central, Provincial and Local Levels*. Brighton, IDS Research Report 71.

Norton A. R. (1996). *Civil Society in the Middle East*. Vol 2., E.J. Brill, Leiden-New York-Köln.

Nzir Nyanga J.-M. (2012). *Pistes et impasses de l'évangélisation en profondeur dans l'Église catholique en RDC*. Kinshasa, Baobab.

Oakland Institute. (2025). *Flués ! La ruée vers minéraux critiques en RDC*. Oakland, The Oakland Institute.

Ochrana F., Placek M., Nermec J., Pucek M and Hasan H. (2026). From Corruption Networks to State Capture and Back: Is It Time for a Real Big Bang Policy in the Czech Republic? *Public Integrity*, 28(4), pp 570-582.

Olivier de Sardan J.-P. (2012). *Gouvernance locale : la délivrance de quatre biens publics dans trois communes nigériennes*. Working Paper 21, Africa power and politics.

Owen J.M. and Poznansky M. (2014). "When does America drop dictators? *European Journal of International Relations*, 20(4), pp 1072-1099.

Pellerin C.L. (2023). "Unpacking 'public silence' : Civil society activism under authoritarian rule in Ethiopia". *Public Administration and Development*, 43(5), pp 331-342. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/pdf/10.1002/pad.2026>, consulté le 3 novembre 2025.

Perin F. (1961). « La crise congolaise et les institutions politiques africaines ». *Civilisations*, 11(3), pp 281-295.

Polet F. (2015). "How January 2015 Protests influenced Joseph Kabila's strategy of "glissement"". In *Popular protest, Political opportunities and change in Africa*. Sanches E.R. (ed.), London-Newyork, Routledge.

Poncelet M. et Pirotte G. (2007). « L'invention africaine des sociétés civiles : déni théorique, figure imposée, prolifération empirique ». *Monde en développement*, 3 (139), pp 9-23.

Pourtier R. (2009). « Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux ». *EchoGéo* [en ligne] <https://journals.openedition.org/echogeo/10793>, consulté le 7 décembre 2025.

Quadir F. and Tsujinaka Y. (2015). *Civil Society in Asia: In search of Democracy and Development in Bangladesh*. Burlington, Ashgate.

Quantin P. (2009). « La démocratie en Afrique à la recherche d'un modèle ». *Pouvoirs*, No 129, pp 65-76.

Reyntjens F. (2025). "Political continuity and elite rotation in a de facto One-Party State". in F. Reyntjens (dir.), *Chroniques politiques de l'Afrique des Grands lacs 2024*, Anvers, University Press Antwerp.

Reyntjens F. (2020). « L'araignée dans la toile. Le Rwanda au cœur des conflits des Grands Lacs ». *Hérodote*, 4(179), pp 73-90.

Roosens Cl. (1982). « Les États-Unis et la sécession du Katanga 1960-1963 ». *Studia Diplomatica*, 35(4), pp 371-415

Roy A. (2010). « Mali : instrumentalisation de la « société civile » ». *Alternatives Sud*, Vol.17 (2010), pp 111-118.

Rusamira E. (2003). « La dynamique des conflits ethniques au Nord-Kivu : une réflexion prospective ». *Afrique contemporaine*, 207, pp 47-163.

Sanchez de la Sierra R. , Titeca K., Xie H, Lameke A.A. and Malukisa Nkuku A. (2024). "The real State: inside the Congo's traffic police agency. *The American economic review*, 114(12), pp 3976-

4014.

Sabine L. (2013). *NGOs, Civil Society and the Public Sphere*. Cambridge, Cambridge University Press.

Sawadogo G. (2021). « Troisième mandat en Afrique : « les deux poids deux mesures d’Emmanuel Macron ». *Recherches Internationales*, 121, pp 153-161.

Schattkowsky R. and Jarosz A. (2013). *Questions of Civil Society: Category-Position-Functionality*. Vol.2, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing.

Sekowski S. (2025). “Party state capture and democratic backsliding. The case of state-owned enterprises in Poland”. *New Political Economy*, 31(1), pp 169-186.

Semidei M. (1972). « Attitudes des États-Unis ». *Revue française de sciences politiques*, 22(4), pp 806-820.

Simsa R. (2019). *Civil Society Capture by Early Stage Autocrats in Well-Developed Democracies: The case of Austria*. <https://www.degruyterbrill.com/document/doi/10.1515%2Fnpf-2019-0029/pdf?stream=true>

Siddiqui., Stommes D., Waseem Z. (2024). “Illicit gains and state capture: political party extortion in India and Pakistan”. *World Development*, 183(2024), pp 1-14.

Stearns J.K. (2021). *The War That Doesn’t Say Its Name*. Princeton, Princeton University Press.

Stearns J. et Botiveau R. (2013). « Repenser la crise au Kivu : mobilisation armée et logique du gouvernement de transition ». *Politique africaine*, 129, pp 23-48.

Tasnim F. (2021). *Civil Society in Bangladesh*, Singapore, Springer.

Thassinda Uba Thassinda H. (1992). *Zaïre : les princes de l’invisible. L’Afrique noire bâillonnée par le parti unique*. Paris, Editions C’est-à-dire.

Tudoroiu T. (2014). “Democracy and State capture in Moldova”. *Democratization*, 22(4), pp 655-678.

Ugeux W. (1960). *À propos de deux tables rondes*. *Civilisations*, 10(3), pp 327-337. Verhaegen B. (2003). *L’ABAKO et l’indépendance du Congo belge. Dix ans de nationalisme Kongo (1950-1960)*. Cahiers africains, Paris, L’Harmattan.

Vermeylen A. (2023). *Refugiés à recruter. Le camp comme antichambre des mains- d’œuvre (issues) de la guerre (région des Grands Lacs en Afrique, Amérique du Nord, Globalisation)*. Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain.

Verweijen J. (2016). *Une instabilité stable. Ententes politiques et groupes armés au Congo*. Rift Welley Institute.

Vircoulon T. (2019). La démocratisation « post-confit » en Afrique centrale : les causes d’un échec. *Politique étrangère*, 2, pp 37-48.

Vogel C.N. (2025). “Kivu’s intractable Security Conundrum, Redux”. *African Affairs*. <https://doi.org/10.1093/afraf/adaf029>, pp 1-15.

Vogel C.N. (2024). *Conflit, coltan, cliché ? Guerriers, Commerçants et Sauveurs Blancs dans l’Est du Congo*. Goma, Mlimani.

Vogel B. (2016). “Civil Society Capture: Top-Down Intervention from Below? *Journal of Intervention and Statebuilding*, 10(4), pp 472-489.

Wamba dia Wamba E. (1998). « Mobutisme après Mobutu : réflexion sur la situation actuelle en République démocratique du Congo », *Politique africaine*, 72, pp 145-158.

Willame J.-C. (1999). *L’odyssée Kabila. Trajectoire pour un Congo nouveau ?* Paris, Karthala.

Willame J.-C. (1992). *L’automne d’un despotisme : pouvoir, argent et obéissance dans le Zaïre des années quatre-vingt*, Paris, Karthala.

Willame J.-C. (1994). *Gouvernance et pouvoir : essai sur trois trajectoires africaines*, Madagascar, Somalie, Zaïre. Paris, L’Harmattan.

Willame J.-C. (1991). « L’automne d’une monarchie », *Politique africaine*, 41, pp 10-21.

Willame J.-C. (1990). *Patrice Lumumba. La crise congolaise revisitée*. Paris, Karthala.

Webographie des médias

Actualite.cd. (2025). Soupçonné d'être en contact avec l'entourage de James Kabarebe et d'avoir découragé le général Mwehu Évariste, le lieutenant-général Philémon Yav a comparu devant la Haute cour militaire. Consulté le 3 janvier 2026. <https://actualite.cd/2025/12/20/soupconne-detre-en-contact-avec-lentourage-de-james-kabarebe-et-davoir-decourage-le>

Actualite.cd. (2020). RDC : Tshisekedi dénonce le tribalisme et la haine qui menacent le « vouloir vivre collectif ». Consulté le 21 mars 2024. https://actualite.cd/2020/06/30/rdc-tshisekedi-denonce-le-tribalisme-et-la-haine-qui-menacent-le-vouloir-vivre-collectif#google_vignette

Actualite.cd. (2019). « Je rends hommage au président Joseph Kabila que je considère comme partenaire pour l'alternance et non comme ennemi » (Félix Tshisekedi). Consulté le 28 février 2023. https://actualite.cd/2019/01/10/je-rends-hommage-joseph-kabila-que-je-considere-comme-un-partenaire-pour-lalternance-et#google_vignette

Actualite.cd. (2016). Le chef de la diplomatie européenne demande à Kabila de déclarer qu'il ne briguera pas un autre mandat. Consulté le 10 avril 2025. https://actualite.cd/index.php/2016/12/01/le-chef-de-la-diplomatie-europeenne-demande-kabila-de-declarer-quil-ne-briguera-pas-un#google_vignette

Africa Intelligence. (2022). RDC. Quand la présidence Tshisekedi négociait la reddition du M23 avec un million de dollars. Consulté le 6 novembre 2025.

<https://www.congoindependant.com/droit-de-reponse-justine-mpoyo-kasa-vubu-nous-ecrit/>
<https://www.africaintelligence.fr/afrique-centrale/2022/11/17/quand-la-presidence-tshisekedi-negociait-la-reddition-du-m23-avec-un-million-de-dollars,109865216-gra>

Congo Indépendant (2021). Droit de réponse : Justine M'Poyo Kasa-Vubu nous écrit... Consulté le 28 septembre 2024. <https://www.congoindependant.com/droit-de-reponse-justine-mpoyo-kasa-vubu-nous-ecrit/>

Congoprofond. (2023). Du rififi aux Affaires étrangères : le SG suspendu du Ministère accuse le ministre Lutundula d'harcèlement et de tribalisme ! Consulté le 24 avril 2024. <https://congoprofond.net/du-rififi-aux-affaires-etrangees-le-sg-suspendu-du-ministere-accuse-le-ministre-lutundula-dharcèlement-et-tribalisme111/>

Daquin Debaye (2011). Daquin Debaye (2011). Mobutu face aux militaires zaïrois. 3^{ème} partie-Un sergent accuse... Consulté le 24 septembre 2023. <https://www.youtube.com/watch?v=KsziUNd1riE>

Jeune Afrique. (2025). Enveloppes de cash et marchandage : dans les coulisses de l'élection d'Aimé Boji en RDC. Consulté le 9 décembre 2025. <https://www.jeuneafrique.com/1740440/politique/enveloppes-de-cash-et-marchandage-dans-les-coulisses-de-lelection-daime-boji-en-rdc/>

Le Potentiel. (2024). Modeste Bahati fustige l'exclusion de l'AFDC-A du gouvernement Suminwa. Consulté le 15 décembre 2024. <https://lepotentiel.cd/2024/09/02/modeste-bahati-fustige-lexclusion-de-lafdc-a-du-gouvernement-suminwa/>

Lefigaro. (2026). Les sanctions américaines sont « des insultes jetées à la face du Rwanda », dénonce Paul Kagame. Consulté le 10 avril 2026. <https://www.lefigaro.fr/international/les-sanctions-americales-sont-des-insultes-jetees-a-la-face-du-rwanda-denonce-paul-kagame-20260403>

Le monde Afrique. (2025). Nairobi admet avoir « coopéré » dans l'enlèvement de l'opposant ougandais Kizza Besigye. Consulté le 17 mars 2025. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/05/21/le-kenya-admet-avoir-coopere-dans-l-enlevement-de-l-opposant-ougandais-kizza-besigye_6607653_3212.html?srsId=AU7gw4V6mhifqt7Ny80pU50K9KkePku-hn-FFuCz3vTDrGh92hbJPfP

Le Monde Afrique. (2016). Centrafrique : l'ONU exclut le contingent de la RDC de la Minusca. Consulté le 4 mars 2025. <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/01/08/centrafrique-l-onu-exclut-le-contingent-de->

[la-rdc-de-la-minusca_4844267_3212.html?srsltid=AU7gw4XbaiGHnarN6ZXsAzrhm1Y-8ZBirySZealwCJtbiBHXvw7fBdp6](https://www.lemonde.fr/archives/article/1999/02/20/defection-du-premier-chef-de-la-rebellion-au-congo-kinshasa_3538345_1819218.html?srsltid=AU7gw4XbaiGHnarN6ZXsAzrhm1Y-8ZBirySZealwCJtbiBHXvw7fBdp6)

Le Monde (1999). Défection du premier chef de la rébellion au Congo-Kinshasa. Consulté le 14 mars 2026.

https://www.lemonde.fr/archives/article/1999/02/20/defection-du-premier-chef-de-la-rebellion-au-congo-kinshasa_3538345_1819218.html?srsltid=AU7gw4U2qWRkZN-b3bbSHvKKydVMwL8FKLEU9qXK9rCVdhgmT818WRRX

Libre Afrique (2025). RDC : Corneille Nangaa : si j'ai créé le monstre, je pense qu'il m'appartient de la défaire. Consulté le 12 avril 2025.

<https://afrique.lalibre.be/79424/rdc-corneille-nangaa-si-jai-cree-le-monstre-je-pense-quil-mappartient-de-le-defaire/>

Libre Grands-Lacs. (2023). Le Général Major Jean-Luc Ijila Yav condamné et révoqué de l'armée. Consulté le 28 octobre 2024.

<https://libregrandlac.com/article/5969/rdc-flash--le-general-major-jean-luc-ijila-yav-condamne-et-revoque-de-le%E2%80%99armee>

Mbote.cd. (2020). Denis Lessie demande aux pasteurs qui ont reçu l'argent de l'ancien Président, d'être reconnaissants. Consulté le 3 février 2024.

<https://mbote.cd/buzz/denis-lessie-demande-aux-pasteurs-qui-ont-recu-largent-de-lancien-president-detre-reconnaissants/30266/>

Mediacongo.net. (2026). Kasai : l'Assemblée provinciale accuse certains députés nationaux de bloquer des projets de développement. Consulté le 17 mars 2026

<https://www.mediacongo.net/article-actualite-161113-kasai-l-assemblee-provinciale-accuse-certains-deputes-nationaux-de-bloquer-des-projets-de-developpement.html>

Mediacongo.net. (2019). Félix Tshisekedi vante l'expérience de gestion avérée de Joseph Kabila. Consulté le 30 février 2025.

<https://www.mediacongo.net/article-actualite-59586-felix-tshisekedi-vante-l-expertise-de-gestion-averree-de-joseph-kabila.html>

PrimeurActu. (2024). RDC : au Lualaba, le diocèse de Kolwezi encourage la gouverneure Fifi Masuka pour son appui à l'œuvre ecclésiastique. Consulté le 9 août 2025.

<https://www.primeuractu.cd/article/societe/rdc-au-lualaba-le-diocese-de-kolwezi-encourage-la-gouverneure-fifi-masuka-pour-son>

Radio Okapi (2026). Les députés provinciaux réclament dix mois d'arriérés. Consulté le 3 juillet 2026.

<https://www.radiookapi.net/2026/04/13/actualite/societe/rdc-les-780-deputes-provinciaux-reclament-dix-mois-darrieres>,

Radio Okapi. (2026). Félix Tshisekedi n'exclut pas un troisième mandat « si le peuple le veut ». Consulté le 2 août 2026.

<https://www.radiookapi.net/2026/05/06/actualite/politique/felix-tshisekedi-nexclut-pas-un-troisieme-mandat-si-le-peuple-le-veut>

Radio Okapi. (2025). Procès braquage de la Rawbank : la vidéosurveillance montre des policiers et militaires s'emparant du butin. Consulté 11 décembre 2025.

<https://www.radiookapi.net/2025/11/12/actualite/societe/proces-braquage-de-la-rawbank-la-videosurveillance-montre-des-policiers>

Radio Okapi. (2023). RDC : Mgr Fulgence Muteba dénonce l'abîme entre « le train de vie insolent des politiques » et celui du peuple. Consulté le 29 octobre 2023.

<https://www.radiookapi.net/2023/06/11/actualite/societe/rdc-mgr-fulgence-muteba-denonce-labime-entre-le-train-de-vie-insolent>

Radio Okapi. (2021). Lomami : les députés provinciaux dénoncent l'immixtion de Kinshasa dans la politique interne de la province. Consulté le 4 septembre 2025.

<https://www.radiookapi.net/2021/01/12/actualite/politique/lomami-les-deputes-provinciaux>

[denoncent-limmixtion-de-kinshasa-dans](#)

Radio Okapi. (2018). Le Potentiel : « MSR : Pierre Lumbi, victime d'un règlement des comptes. Consulté le 5 août 2024.

<https://www.radiookapi.net/2018/03/22/actualite/revue-de-presse/le-potentiel-msr-pierre-lumbi-victime-dun-reglement-des-comptes>

Radio Okapi. (2008). Le premier ministre, Adolphe Muzito, dénonce les détournements des fonds et rations destinés aux militaires Fardc au front du Nord Kivu. Quelles sanctions contre les auteurs et comment mettre fin aux détournements au sein de l'armée et de la police ? Consulté le 4 avril 2025.

<https://www.radiookapi.net/emissions-2/dialogue-entre-congolais/2008/11/13/le-premier-ministre-adolphe-muzito-denonce-les-detournements-des-fonds-et-rations-destines-aux-militaires-fardc-au-front-du-nord-kivu-queelles-sanctions-contre-leurs-auteurs-et-comment-mettre-fin-a>

Reliefweb (2009). Militaires rwandais en RD Congo : Kamerhe se dit étonné, la Monuc nie son implication et Kigali confirme. Consulté le 15 mars 2025.

<https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/militaires-rwandais-en-rd-congo-kamerhe-se-dit-%C3%A9tonn%C3%A9-la-monuc-nie>

Reporter.cd. (2026). RDC : le Sénat précise que Bahati s'exprimait à titre personnel. Consulté le 15 mars 2026.

<https://www.reporter.cd/rdc-le-senat-precise-que-bahati-sexprimait-a-titre-personnel/>

Top Congo. (2025). Face à face Jean-Pierre Bemba Gombo, consulté le 5 juillet 2025. Disponible sur https://www.youtube.com/watch?v=7VLj3y_luu8

Top Congo (2023). En campagne Félix Tshisekedi candidat n° 20. Consulté le 18 janvier 2024.

<https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=upbV9JDHgOI&t=3303s>

VOA. (2020). Le Premier ministre Ilunga veut rappeler au président Tshisekedi que certains actes présidentiels exigent son accord, consulté le 4 janvier 2025. Disponible sur <https://www.voaafrique.com/a/col%C3%A8re-du-premier-ministre-pour-des-ordonnances-du-pr%C3%A9sident-publi%C3%A9es-sans-son-contresein/5511944.html>

VOA (2016). Clôture du dialogue national après un accord rejeté par les ténors de l'opposition. Consulté le 3 août 2024, disponible sur <https://www.voaafrique.com/a/rdc-cloture-du-dialogue-national-avec-un-accord-rejete-par-les-tenors-de-l-opposition/3556364.html>

